TRENTE-HUITIEME ANNEE — N° 11234 — DERNIÈRE ÉDITION 3 — VENDREDI 13 MARS 1981

L'AFFAIRE DE RAMATUELLE

La France a demandé l'extradition de M. Tournet

LIRE PAGE 10



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 L. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 37

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris no 650572
Tél. : 246-72-23

Les tensions en Amérique centrale

Washington adresse une mise en garde à ses alliés

Washington poursuit, en direction des Européens et des Canadiens, une offensive diplomatique visant à mettre en garde ses alliés contre toute initiative pouvant entraver sa politique d'endiguement des poussées révolutionnaires dans la région centre-américaine et caraïbe.

Cependant, dans une interview accordée au Monde, *M. Claude Cheysson, membre de la Commission des communautés européennes, affirme que* « l'Europe a des responsabilités *dans la région* ».

Washington vient d'adresser une note aux gouvernements de la Communauté européenne leur demandant de ne pas donner suite à un projet de cofinancement d'un nouvel aéroport international à Grenade. Ce jeune Etat anglophone de la Caraïbe (où, dans un climat de tension sociale, on fêtera discrètement, le 13 mars, le second anniversaire du coup d'Etat du leader pro-castriste, M. Maurice Bishop) est, avec une soixantaine d'autres pays, dits de l'« A.C.P. » (Afrique, Caraïbe et Pacifique), lié aux Dix par l'accord de Lomé. Par cette convention, négociée en 1974 et renouvelée pour cinq années en 1980, les Etats-membres de la C.E.E. se sont engagés à accorder, selon diverses modalités, d'importantes aides au développement à leurs partenaires. Notre correspondant auprès des Communautés, à Bruxelles, nous indique que cette démarche américaine provoque *des réactions mitigées de la part des Européens.*

Lors de sa brève visite officielle au Canada, qui s'est achevée le *mercredi 11 mars*, M. Ronald Reagan a, d'autre part, obtenu de M. Trudeau un revirement d'attitude à propos du Salvador (*le Monde* du 12 mars).

(Lire la suite page 4.)

Une nouvelle doctrine de Monroe

« L'Amérique aux Américains » : ainsi résume-t-on d'ordinaire la *doctrine formulée en 1823* par le président Monroe. En ce début du dix-neuvième siècle, où la Confédération était encore dans son enfance, il s'agissait de mettre en garde les Européens contre toute tentative de reconquête d'un nouveau monde qu'ils tenaient entièrement en tutelle moins d'un demi-siècle plus *tôt*, et dont les Espagnols étaient en train de perdre les derniers lambeaux au Sud.

Deux récentes démarches de Washington auprès des Européens mettent en cause leur aide humanitaire au Salvador et leur projet de cofinancement *d'un aéroport* dans l'île de Grenade. Ces initiatives, tout comme la rencontre, le 5 janvier, de celui qui n'était encore que le président élu des Etats-Unis avec le Mexicain Jose Lopez Portillo, l'intense activité déployée ces dernières semaines par les émissaires de Washington *au sud du rio Grande, et le* vibrant plaidoyer de M. Reagan devant le Parlement d'Ottawa en faveur de l'« intégrité de l'hémisphère » américain : tout cela fait invinciblement penser à une réactivation de la fameuse doctrine.

Il s'agirait de faire reprendre conscience à tous les Américains, de la Terre de Baffin à la Patagonie (en commençant, selon un projet cher à l'ancien gouverneur de Californie, par les trois grands pays du Nord), qu'il existe entre eux, par-delà les différences de culture, de religion, de langue, et l'abîme entre les niveaux de développement, une véritable communauté. Contre cette évidence, semble estimer M. Reagan, ne peuvent prévaloir ni les préoccupations à relent colonial de la vieille Europe dans les Caraïbes ni, un peu partout, les influences délétères d'un marxisme également venu d'outre-Atlantique.

En mettant au pas Ottawa, et en lançant deux avertissements sans frais à ses alliés européens, Washington entreprend d'installer un « cordon sanitaire » dans la zone centre-américaine et caraïbe. Il s'agit d'isoler *les* mouvements *et les* régimes révolutionnaires de tout encouragement de style « tiers-mondiste » venu de l'Europe ou de pays influents du continent américain.

Ayant ainsi prévenu la propagation du « virus », les Etats-*Unis* seraient *en mesure* de tenter de « renverser la vapeur » au Nicaragua, et peut-être à Cuba. Ou, pourquoi pas, d'entreprendre en position de force avec Moscou la grande négociation planétaire — incluant l'Afghanistan et d'autres sujets que M. Brejnev entend sans doute mettre au menu de sa rencontre au sommet avec M. Reagan. Ce sont là des conceptions des rapports entre les peuples que l'on pouvait espérer dépassées mais qu'alimente incontestablement le cynisme avec lequel le Kremlin envisage lui-même les relations internationales.

Que peuvent faire les Européens et, d'une façon générale, les pays qui n'entendent pas accepter *cette bipolarisation* des relations internationales ? S'aider le plus possible eux-mêmes, notamment en matière de défense ; pour les Européens, construire sérieusement l'Europe ; remettre sans défaillance sur le métier la question cruciale du dialogue entre pays du Nord et du Sud ; *et*, en dernière analyse, refuser absolument le manichéisme cruel sous l'angle duquel les deux Super-Grands examinent, de l'Afghanistan au Salvador, l'avenir de la planète de tous les hommes.

AU JOUR LE JOUR

Remède

Pour nous aider à sortir de la crise, chaque candidat nous propose son traitement. Reste à espérer que, le jour où l'un d'eux nous sera effectivement administré, nous n'y trouverons aucune ressemblance avec une histoire que raconte le professeur Schwartzenberg : celle d'un patient à qui un médecin avait ordonné de cesser de fumer, de boire de l'alcool et de faire l'amour. Et comme le patient demandait si cela lui permettrait de vivre plus vieux : « Peut-être pas, *lui répondit le médecin,* mais *le temps vous paraîtra plus* long ! »

MICHEL CASTE.

Les relations gréco-turques

Une réconciliation est une « éventualité tout à fait réaliste »

nous déclare le ministre des affaires étrangères d'Athènes

En visite « de travail et d'amitié » à Paris, M. Constantin Mitsotakis, ministre grec des affaires étrangères, est, ce jeudi 12 mars, l'hôte à déjeuner de la presse diplomatique française après avoir été reçu, mercredi, par son collègue français. Les deux ministres se sont entretenus des crises internationales, notamment au Proche-Orient, et des problèmes communautaires, sur lesquels leurs vues sont très proches. « La Grèce renforce l'Europe en Méditerranée », a notamment dit M. François-Poncet recevant M. Mitsotakis à dîner.

Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Mitsotakis exprime un certain optimisme quant à l'évolution des relations gréco-turques et juge « réaliste » une réconciliation entre les deux pays ; il laisse prévoir l'établissement de relations diplomatiques normales entre la Grèce et Israël et se félicite de l'initiative européenne au Proche-Orient ; enfin, il se montre soucieux que les bases américaines en Grèce ne puissent être utilisées à des fins qui indisposent le monde arabe.

« Membre à part entière de la Communauté européenne, la Grèce escompte-elle l'appui de ses partenaires dans son différend avec la Turquie ?

— Nous ne chercherons jamais différend avec la Turquie. Nous espérons seulement qu'elle favorisera une *solution* équitable. Nous sommes d'ailleurs tout à fait favorables à une éventuelle adhésion de la Turquie à la Communauté. Aujourd'hui, c'est une éventualité éloignée, mais nous ne nous opposons nullement à une évolution en ce sens. Mon collègue, M. Turkmen, le sait.

— La prise du pouvoir par les militaires à Ankara a-t-elle affecté les relations gréco-turques ?

— Bien entendu nous sommes favorables à un régime démocratique. Nous l'avons dit mais nous avons ajouté que nous étions prêts à continuer les négociations avec le nouveau régime, et je n'ai aucune raison d'être mécontent. Au contraire, j'ai constaté que la volonté existe de l'autre côté de continuer à négocier.

» En ce qui concerne Chypre, j'ai l'espoir que le régime turc actuel aidera à mener le dialogue à un résultat positif. Chypre n'est pas un problème gréco-turc, bien qu'il soit à la base de notre différend. La décision appartient aux Chypriotes. Notre rôle ne peut consister qu'à les aider à trouver une solution. »

Propos recueillis par MAURICE DELARUE

(Lire la suite page 3.)

La politique des prix

La libération ne sera pas totale d'ici à avril

A la suite de la déclaration télévisée du président de la République, des mesures de libération des prix sont actuellement en préparation qui porteraient sur les produits alimentaires encore réglementés et sur les boissons-pilotes. En revanche, trois secteurs resteraient soumis à contrôle : l'énergie, la santé et les transports.

D'autre part, la S.N.C.F. va procéder, en mars, à une augmentation de ses tarifs voyageurs. Celle-ci sera cependant moins forte que prévue, une nouvelle majoration devant intervenir après l'élection présidentielle.

Le ministère de l'économie met actuellement au point une série de mesures qui entraîneraient, avant la fin du mois d'avril, la libération des prix pour un certain nombre de produits. M. Valéry Giscard d'Estaing avait, au cours de son entretien télévisé du 10 mars, exprimé le souhait qu'« *avant l'élection présidentielle tout soit terminé à cet égard* », notamment « *s'il y avait encore pour des petits secteurs des complications* ». Il s'agit dès lors pour l'administration de passer à l'exécution de cette invite, qui s'inscrit d'ailleurs dans la logique des opérations de libération des prix lancées début juin 1978.

(Lire la suite page 40.)

Tout n'est pas dans tout

« Je souhaite qu'avant l'élection présidentielle tout soit terminé *[en matière de libération de prix], affirmait M. Giscard d'Estaing le 10 mars après avoir souligné qu'il s'agissait là de* « la plus grande décision qui a changé le cours de l'économie française ».

Les exégètes de la pensée présidentielle sont cependant quelque peu restrictifs. Tant à l'Elysée qu'au ministère de l'économie on précise que le président voulait parler des prix des produits et services courants dont la réglementation relevait de l'esprit de l'ordonnance du 30 juin 1945.

Ni les tarifs des transports, où doivent jouer les arbitrages rail-route, ni les prix de certains produits pharmaceutiques sur lesquels la Sécurité sociale entend garder l'œil, ni ceux des produits énergétiques encore contrôlés ne seront donc libérés. Du moins avant l'élection présidentielle. Car cela ne signifie nullement qu'il n'y aura pas un assouplissement, voire une suppression, de la réglementation de ces prix « le moment venu ».

Il y a même tort à parler qu'après mai — si la même équipe reste au pouvoir — il y aura une nouvelle modification du régime des prix des produits pétroliers. Déjà les prix du fuel lourd, du naphta et, depuis le 17 octobre 1980, des gaz de pétrole liquéfiés sont libres. Aujourd'hui, les décisions de la puissance publique ne concernent donc plus que 56 % du volume (65 % de la valeur) de la tonne moyenne des produits raffinés vendus en France.

Depuis deux ans tout a été fait pour « aligner » *les prix français sur ceux des pays voisins. C'est la raison pour laquelle le fuel domestique a augmenté presque deux fois plus vite que les carburants. Aujourd'hui hors taxes les prix des produits français sont parfaitement dans la moyenne communautaire. Retardée par la révolution iranienne, la libération des prix des carburants, amorcée en août 1978, devrait donc suivre l'élection. Comme le disait déjà M. Monory, il y a deux ans,* « ce qui est bon pour l'économie française est bon pour le pétrole ».

VERS UNE AUGMENTATION DES HONORAIRES MÉDICAUX

(Lire page 42.)

Point de vue

Effort — Solidarité — Espoir

par MICHEL DEBRÉ (*)

Entre la résignation et la démagogie, une voie est possible. Encore faut-il prendre conscience de notre mal et de notre responsabilité, à nous Français, pour redresser notre situation dans un monde impitoyable aux nations qui ne veulent pas élever leurs moyens de combat à la hauteur des menaces. *Il ne s'agit* pas d'un problème technique, qui relève du choix d'un bon ministre des finances mais d'un problème politique au plus haut niveau. Car le peuple doit être informé, comprendre, accepter et soutenir.

Les résultats de l'année 1980 *confirment* la gravité *du mal qui* frappe l'économie française :

— le taux d'inflation a été à nouveau près de trois fois supérieur au taux allemand ;

— le nombre de chômeurs approche 1,7 million, ce qui représente un quadruplement en sept ans et par rapport à la popula*tion active, un quart de plus* qu'en Allemagne ;

— le déficit extérieur atteint 60 milliards de francs, ce qui reflète autant la détérioration de notre compétitivité, à l'égard du monde industrialisé que l'augmentation du prix du pétrole. En Allemagne, la balance commerciale est restée excédentaire de 9 milliards de deutschemarks alors que le poids de la facture pétrolière a été du même ordre qu'en France (4,1 % du PIB en 1980 au lieu de 4,3 % en *France*).

Face à cette situation, il y a une première attitude possible : la résignation. C'est celle du pouvoir *qui nous explique* que « face à la crise, il n'y a pas d'autre politique possible ». « Attendez », nous dit-on, « et tout ira mieux demain » ! Voilà sept ans qu'on nous tient le même langage, et le ciel ne cesse de s'obscurcir... Pendant ce temps, les Allemands, les Américains, les Japonais délaissent les poli*tiques classiques et adaptent* leur stratégie à la situation des années 80. La France perd son temps, et le résultat, c'est qu'elle rejoint petit à petit la queue du peloton des pays industrialisés.

Pour sortir notre pays de l'impasse dans laquelle il paraît engagé il y a un chemin tentant, c'est celui de la démagogie. Ici, là, on propose la suppression l'autogestion et l'abaissement général de la durée du travail ; là, l'on propose la suppression de multiples impôts pour seule politique. Et que d'autres propositions ! Le renvoi des immigrés, l'abrogation du service militaire, l'absence de sélection à l'entrée des universités, la fin du chômage par une relance généralisée de l'économie, une hausse des *rémunérations sans* rapport avec nos capacités du moment... Au bout de ce chemin, il y a l'effondrement de l'économie et, peut-être celui des institutions.

(*) Ancien premier ministre, candidat à l'élection présidentielle.

(Lire la suite page 2.)

DENUZIÈRE, FAYE, FERNANDEZ

Les jeux de la fiction et de l'histoire

Il semble que la littérature aujourd'hui se nourrisse de plus en plus largement de l'histoire. L'atteste le *succès remporté par la Chambre des dames*, de Jeanne Bourin, par la série de Robert Merle sur les guerres de religion, par la trilogie de Maurice Denuzière sur la Louisiane, que *Bagatelle* achève triomphalement. Certes, ce ne sont là que des romans historiques traditionnels qui, en jetant d'attachants personnages fictifs dans les événements politiques, économiques et sociaux, nous apprennent à connaître une époque, un pays. Leur souci didactique plaît autant que le talent du conteur.

Mais il est un usage plus libre et plus nouveau de l'histoire que des écrivains s'amusent à détourner jusqu'à la dévergonder. Après le portrait caricatural de notre époque que Bertrand Poirot-Delpech a tracé dans sa *Légende du siècle*, voici une très piquante fantaisie de Dominique Fernandez, *Signor Giovanni*, où les *documents des archives judiciaires* secrètent une manière de roman policier.

Jean-Pierre Faye, *lui*, a travaillé sur les journaux et les discours révolutionnaires. En montant la fine fle de leurs messages, il compose une épopée farcesque, *les Grandes Journées du Père Duchesne*, que Jean-Louis Barrault et Marcel Maréchal songent à porter au théâtre. Un personnage aussi mythique que le Gargantua de Rabelais ou l'Ubu de Jarry y prend corps pour nous faire *revivre notre Révolution dans sa* tragédie et son rire.

JACQUELINE PIATIER.

(Voir page 22 dans « le Monde des livres ».)

Le Monde

idées

PRÉSIDENTIELLE

La campagne électorale bat maintenant son plein. Michel Debré dit ce qui est pour lui l'essentiel : il n'y a plus de France dans l'inflation, l'endettement et le vieillissement. Jacques Madaule croit le moment venu de faire entrer l'alternance dans les faits, tandis qu'Antoine Bourseiller se félicite de ce que Marie-France Garaud et Coluche viennent brouiller les cartes de notre démocratie paresseuse.

Effort - Solidarité - Espoir

(Suite de la première page.)

Entre la résignation des uns et la démagogie des autres — deux formes de renoncement. — il y a place pour une voie de sagesse, celle de l'effort et de la solidarité. Cette voie est la seule qui soit susceptible de rendre aux Français l'espoir.

Cette troisième voie comporte cinq grandes priorités d'action :

Première priorité : l'allégement des coûts

Si la France échoue dans sa lutte contre l'inflation et le chômage, c'est parce qu'elle applique une politique périmée. Il est faux de croire que, dans les économies contemporaines, la récession permette de lutter efficacement contre l'inflation ; de même, il est faux de croire que la relance généralisée permette de lutter efficacement contre le chômage. L'inflation actuelle — et notamment notre surinflation intérieure — est une inflation par les coûts. Si on veut réduire l'inflation, c'est au niveau des coûts qu'il faut agir. Si on veut réduire le chômage, c'est au niveau du coût relatif du travail, c'est-à-dire des charges sociales, qu'il faut agir. Le combat contre le chômage et l'inflation exige une action simultanée.

Pour assurer une meilleure maîtrise des coûts, deux actions sont souhaitables :

— Première action, une politique contractuelle au sommet afin d'assurer une progression régulière mais modérée des rémunérations. Si le pouvoir évoque pour la première fois, contrairement à ce qu'il avait toujours affirmé, une baisse sensible du pouvoir d'achat, c'est parce qu'il a laissé se poursuivre une course accélérée entre les salaires et les prix, qui a aggravé les incidences du désordre monétaire mondial. Naturellement, dans cette course, ce sont les salariés qui sont en définitive les perdants... Cette politique contractuelle devrait comporter deux compléments : la suppression des indexations systématiques, aveugles et finalement anticipatrices des hausses de prix; le maintien d'une augmentation plus marquée pour les revenus modestes que pour les revenus élevés.

— Deuxième action, un allégement progressif des charges sur les entreprises. Depuis 1973, la progression de ces charges a été telle que le taux de pression fiscale et parafiscale est passé de 39 % du produit intérieur brut marchand à 45 %. Il faut donc revenir au seuil des 40 % que naguère l'actuel président de la République considérait comme un seuil à ne jamais franchir. La révision de la taxe professionnelle — impôt qui pénalise l'investissement, l'emploi et l'exportation — est un des moyens d'y parvenir. De plus, il faudra s'engager vers une fiscalisation progressive des charges familiales. Les charges sociales payées par les entreprises représentent, en effet, six fois le montant de l'impôt sur les sociétés, ce qui est absurde tant du point de vue de la compétitivité que de l'emploi.

Deuxième priorité : la définition d'une nouvelle stratégie industrielle et agricole

Pour que la France soit présente dans la compétition internationale, il faut rendre leur force à notre industrie et à notre agriculture par des actions concrètes.

Dans le domaine industriel, trois orientations sont nécessaires :

— L'aide à l'investissement doit être plus importante et plus sélective. La politique actuelle relève en effet du saupoudrage, en dehors de quelques aides massives qui profitent toujours aux mêmes. Il faut en particulier accorder la liberté d'amortissement aux entreprises que l'Etat souhaite encourager dans le cadre du Plan (secteurs de pointe, entreprises exportatrices, entreprises ayant pour objectif de reconquérir le marché intérieur) ;

— L'effort en faveur de la recherche doit être sensiblement plus important. Notre effort est en effet inférieur d'un tiers à l'effort allemand et de moitié à l'effort japonais. La récente correction ne nous met pas encore au niveau de ce qui fut fait au début de la V[e] République, et qui était un commencement ;

— Une cure de liberté doit être proposée à l'entreprise. Trop de lois, de décrets, de conventions aboutissent au découragement de ses responsables. C'est là que l'évocation de la guerre économique prend sa valeur : nous ne sommes pas en un temps de compétition sage et ordonnée ! Il faut nous alléger des contraintes abusives qu'ignorent nos principaux concurrents occidentaux.

Dans le domaine agricole, des orientations précises doivent être suivies :

— une revalorisation très sensible de l'indemnité de départ afin de libérer des terres pour les jeunes ;

— un encouragement aux groupements fonciers agricoles (G.F.A.) afin de faciliter l'accès des terres à ces jeunes ;

— un coup d'arrêt au démantèlement de la politique agricole commune, en osant prévoir une politique nationale et européenne d'excédents dont la transformation aidera les pays affamés plus sûrement que les discours inspirés par un malthusianisme permanent.

C'est une stratégie à long terme, tant dans les domaines industriel qui agricole qui permettra d'améliorer radicalement notre compétitivité, par conséquent de réduire l'inflation, le chômage et le déficit extérieur.

Troisième priorité : la réduction des dépenses publiques

L'action sur les dépenses publiques est au cœur de la politique de redressement. Comment la France pourrait-elle en effet retrouver le chemin de la compétitivité et de la croissance si l'intervention de l'Etat et des administrations n'était pas revue en fonction de ces exigences ? De plus, c'est dans un effort d'économies, et non dans un accroissement des impôts, qu'il faut chercher les moyens du développement.

Un réexamen d'ensemble de nos finances publiques est donc nécessaire. Cela signifie :

— la suspension du principe des « services votés », car, dans la période que nous vivons, il est absurde de reconduire quasi automatiquement et sans réflexion 90 % des dépenses de l'année précédente.

— La soumission au contrôle parlementaire du budget de la Sécurité sociale ;

— Pendant un délai qui serait fixé par la loi de délégation — mais qui ne peut être inférieur à six mois — le recours aux ordonnances pour procéder au réexamen, chapitre par chapitre, des causes de dépenses.

Sans les novations qui viennent d'être indiquées, le déficit se maintiendra, notre dette s'alourdira. Toute attente devant l'effort nécessaire rendra plus douloureux le redressement financier, condition de toute politique intérieure et extérieure.

Quatrième priorité : une meilleure maîtrise de l'environnement économique

En déclarant que son rôle consistait à « gérer l'imprévisible », l'actuel président de la République a érigé le « laisser-faire » en principe de gouvernement. C'est un renoncement qui, par réaction, donne une force apparente aux démagogies de l'étatisme généralisé.

Les mutations accélérées de l'industrie, le développement de la « concurrence internationale sauvage », la hausse continue des prix du pétrole, les déséquilibres démographiques, l'aggravation de la situation du tiers-monde sont-ils des phénomènes imprévisibles ? La sagesse, la prudence exigent au contraire de les intégrer dans une stratégie afin d'y faire face dans les meilleures conditions. L'homme d'Etat a pour mission d'agir sur le cours des événements et non de se borner à le subir.

Une meilleure maîtrise de l'environnement économique exige que nous entreprenions une action dans quatre grandes directions :

— Première direction, la renaissance du Plan. En période d'instabilité économique et de compétition exacerbée, il est en effet plus nécessaire que jamais d'avoir un Plan. Le report du débat parlementaire sur les orientations du VIII[e] Plan confirme à cet égard l'indifférence du pouvoir à l'égard de la planification. Si la renaissance du Plan est affaire de volonté politique, sans doute faut-il prévoir la création d'un grand ministère de l'industrie et du Plan afin d'harmoniser l'action gouvernementale et les recommandations du commissariat au Plan. Un organisme tripartite regroupant des fonctionnaires de ce ministère, des industriels et des représentants du monde financier sélectionnerait les dossiers des entreprises avec lesquelles l'Etat choisirait de signer des conventions de développement ;

— Deuxième direction, un effort de protection. Face aux pratiques de *dumping*, face aux exportations de firmes multinationales à direction étrangère qui exploitent une main-d'œuvre sous-payée et non protégée dans certains pays du tiers-monde, face aux politiques des Etats-Unis et du Japon, qui ferment leurs frontières à certains de nos produits, il faut que nous prenions, dans plusieurs secteurs, des mesures de protection temporaires. A quoi bon aller négocier avec les Japonais si nous y allons les mains nues ?

— Troisième direction, la poursuite du développement de l'énergie nucléaire. La part du nucléaire, dans l'ensemble de la consommation d'énergie, doit atteindre 20 % en 1985. C'est le grand actif du pouvoir d'avoir, depuis quatre ans, réagi contre le laisser-faire du début du septennat. Il en résultera une amélioration de notre équilibre extérieur mais aussi une diminution de notre inflation puisque le kilowatt-heure d'origine nucléaire est deux à trois fois moins cher que le kilowatt-heure à base de fuel.

— Quatrième direction, une politique en faveur de la famille. Si nous devons nous féliciter de la légère reprise de la natalité en 1980, il faut cependant observer qu'un taux de fécondité de 1,95 reste encore en deçà du taux qui permet le simple renouvellement des générations (2,1) et très éloigné du taux de 1964 (2,9)... Il faut donc faire une véritable révolution en matière de politique familiale : obligation d'une crèche — comme fut imposée, il y a cent ans, une école communale — dans chaque village et dans chaque quartier de ville ; formation des aides familiales par un service civil car ce personnel est aussi nécessaire que le furent les instituteurs et les institutrices ; développement des horaires variables et du travail à temps partiel ; effort en faveur du logement social ; prestation pour la mère de trois enfants afin de lui laisser, pendant un long temps, le choix entre le foyer et le travail à l'extérieur. Cette prestation devrait être portée progressivement à une fois et demie le SMIC.

Cinquième priorité : solidarité et confiance

Les appels à l'effort resteront sans écho si rien n'est fait pour approfondir la solidarité sociale et redonner confiance aux Français. Dans ce but, il faut engager trois actions décisives :

— D'abord un allégement des impôts. Une exonération doit être proposée pour les contribuables en dessous d'un certain seuil d'impôts qu'il faut calculer en fonction des orientations prises dans le cadre de la politique contractuelle au niveau national. La fin de l'indexation automatique justifie un grand effort de l'Etat, par exemple une exonération totale pour les contribuables qui doivent payer moins de 5 000 F d'impôts. Une telle décision, accompagnée d'une pause fiscale pour les autres revenus et de la suppression de l'impôt sur les plus-values boursières, serait capitale pour la réussite de l'ensemble ;

— Ensuite, il faut proposer une meilleure rémunération de l'épargne, source d'investissement. La politique actuelle aboutit à une spoliation. La création d'un livret d'épargne patrimonial permettrait d'assurer une rémunération réelle moyennant un engagement de blocage pendant une certaine durée, trois ans par exemple. Il faut également instaurer un avoir fiscal à 100 % ;

— Enfin, il faut engager une action en profondeur en faveur de la promotion et de la participation. Au-delà de l'intéressement, les travailleurs ont besoin d'être informés de la stratégie de développement de l'entreprise pour se sentir associés à sa vie. Les formes de cette information varient suivant la taille des entreprises. Ainsi, dans les grandes entreprises, conseil consultatif, présence au conseil de surveillance. Quant à la promotion, elle doit être un souci constant de l'Etat, de l'éducation nationale et des entreprises. Un code de la participation et un code de la promotion seraient deux œuvres capitales pour une transformation en profondeur de la société française.

Le redressement économique n'est pas l'affaire d'un ministre des finances : ce n'est pas une affaire technique, c'est une affaire politique, car selon qu'il est *compris ou refusé, poursuivi* avec volonté ou engagé avec nonchalance, tout est en cause. Il n'est plus de France dans l'inflation, la stagnation, l'endettement et le vieillissement. Il est temps d'ouvrir les yeux. L'honneur de la politique est dans l'effort et la solidarité, seules chances de l'espoir.

MICHEL DEBRÉ.

Marie-France et Coluche

par ANTOINE BOURSEILLER (*)

SOLLICITE de voter, le citoyen ne prête plus grande attention au rabâchage des querelles idéologiques. Le développement audiovisuel a aiguisé son sens critique et il juge d'abord la conviction du candidat, comme le spectateur juge celle de l'acteur, en faisant appel aux mêmes critères : présence physique, sensibilité, technique. C'est pourquoi le « casting » des élections présidentielles ressemble à celui qui étrangle le cinéma français : hors des quatre stars masculines point de salut, prétendent les producteurs et les distributeurs, qui n'offrent au public sur pellicule que les mêmes sempiternels quadragénaires attardés.

Les états-majors de ce qu'il est convenu d'appeler en France la « bande des quatre » devraient se féliciter d'accueillir sur les tréteaux des élections les candidatures de Marie-France Garaud et de Coluche.

Pourtant, elles suscitent, à des titres divers, indignations, ricanements ou mépris, car elles chamboulent l'affiche traditionnelle du « pétulant » Marchais, du « solide » Mitterrand, du « bouillant » Chirac, du « distingué » Giscard d'Estaing.

Où allons-nous, clament les censeurs, si n'importe qui peut, aidé d'une certaine célébrité, annoncer sa candidature et donner le change, ne fût-ce que quelques semaines, grâce aux publicistes et à l'excitation des médias ! Quelle signification vont prendre les sondages si une femme de la bourgeoisie qui brandit le drapeau de l'antisoviétisme et l'une des plus grandes vedettes du music-hall bousculent les règles du radotage et mettent dans le même sac les blancs et noirs bonnets ?

Accusés, la première d'ambition vengeresse, le second de détournement de publicité rédactionnelle, ces deux candidats auraient, si l'on en croit les *commentateurs, plus d'impact* sur le public que le représentant du mouvement écologique, admis sans formalité dans le sérail politique.

Serait-ce que la dialectique assurée d'une ancienne éminence grise et la vulgarité scatologique d'un amuseur public sont des attractions plus consommables que la charte de l'environnement ?

Du côté des hommes politiques, on constate un certain dégoût. Serait-ce parce que Marie-France Garaud est une *femme et qu'on ne prend pas au sérieux* une femme de droite alors qu'on accepte d'être l'adversaire d'une femme de gauche ? Serait-ce parce que le célèbre Coluche possède un vocabulaire restreint qui déforme l'enjeu électoral ? Ou bien serait-ce parce que tous les deux réveillent des nostalgies pétainistes ? Avec des méthodes différentes, les compères prônent le retour à l'ordre du nationalisme et de l'infanterie coloniale. On comprend bien qu'aux yeux des professionnels de la politique il y ait là quelque chose d'aberrant, mais aussi, ils devraient l'admettre, de spectaculaire, un peu comme si, toutes proportions gardées, au théâtre, la chanteuse Dalida se mettait en tête d'aller jouer Agrippine à la Comédie-Française et Thierry Le Luron Dom Juan au T.N.P.

Marie-France et Coluche, même combat, même spectacle, c'est un signe des temps que les hommes politiques ont tort de négliger. Même si ces deux candidats n'obtiennent pas les cinq cents voix nécessaires, leur apparition momentanée traduit, peut-être, le désir apeuré d'une inconscience *collective* qui cherche le *moyen* d'accepter un rationnement du bien-être acquis depuis les années 60. Les citoyens en ont, sans doute, assez des *discours sur la crise*, puisqu'ils savent, maintenant, qu'elle ne fait que commencer.

Il est admis que le dérapage universel des idéologies amène l'électeur à *choisir* l'énergie la plus primaire contre la connaissance ou l'humanisme. Au stade où en est le *débat des élections présidentielles, Marie-France* Garaud et Coluche ne sont pas que les bouffons de service. Ils brouillent les cartes de notre démocratie paresseuse. Par eux, le ricanement désabusé est investi d'une morale.

(*) Metteur en scène.

ON PREND LES MÊMES...

par JACQUES MADAULE

POURQUOI MM. Giscard et Mitterrand ne s'affronteraient-ils pas une fois de plus au second tour ? Ils ont à peine vieilli, Giscard un tout petit peu plus (les charges et les fatigues du pouvoir, sans doute, mais il en veut encore, car son dévouement à *l'intérêt public* est sans limite). Mais Mitterrand semble avoir pris un coup de jeune quand d'autres à son âge prennent plutôt un coup de vieux. Je l'admirais l'autre jour à la télé, récitant sa leçon devant les agriculteurs comme un étudiant studieux et appliqué. L'opposition conserve.

Donc nous allons les revoir en cette saison incertaine qui rit d'un œil et pleure de l'autre. Ils nous seront la vivante image de la stabilité française sur une mer démontée. On pense irrésistiblement à la chanson des Frères Jacques : « *Encore heureux qu'il ait fait beau et que la* Marie-Joseph *soit un beau bateau !* » A vrai dire, il n'a pas fait tellement beau durant ces sept ans-là. Mais le bateau a tenu le coup et le patron est toujours là, prêt à continuer le voyage. Son challenger est aussi toujours là, prêt à prendre la barre et à changer de cap, comme il y a sept ans. Si la France manque de pétrole, elle ne manque pas d'hommes prêts à la gouverner.

D'autant que les véritables challengers, ce sont Chirac et Marchais, qui luttent vaillamment et sans grand espoir pour être admis aux honneurs suprêmes du second tour. Alors, en effet, il y aurait quelque chose de changé, les têtes au moins, et la France aurait paru se rendre compte qu'il avait coulé pas mal d'eau sous les ponts durant ces sept ans-là. Mais en vérité le peuple français n'est pas pour grand-chose là-dedans. Il ne peut répondre qu'aux questions qu'on lui pose et choisir qu'entre les candidats qu'on lui propose. Ce sont les partis qui mènent ce jeu et qui encadrent si rigoureusement le peuple entre leurs quatre murs que tout regard au dehors est un regard perdu. Et pourtant ce *serait au-dehors qu'il ferait bon* vivre, hors du *corral* où nous sommes enfermés !

Où que l'on se tourne, on y rencontre ces chaînes de la nécessité. MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing le savent bien, qui ont blanchi sous le harnois. On s'adresse au peuple comme si, une fois élu, on devait être maître de faire ou de ne pas faire, et c'est en cela qu'on le trompe, parce que ce n'est pas vrai. Les choix sont infiniment limités, et le chemin aussi étroit que vertigineux. Tant de fers sont déjà au feu, dont il faut tenir compte, tant de fils engagés dans la trame ! Aucune situation n'est neuve, ni vierge.

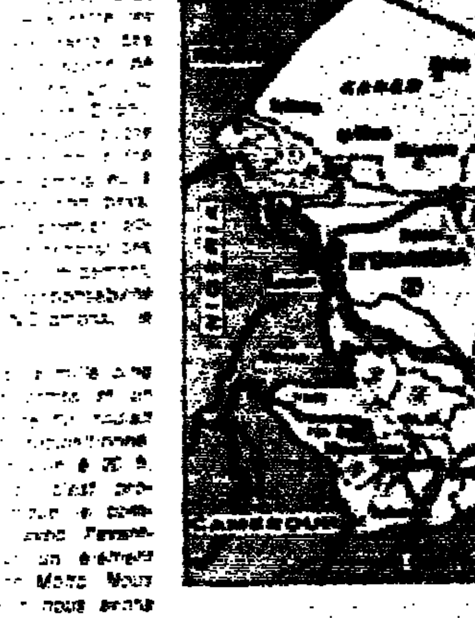
Voilà pourquoi, après tout, ce ne sera pas si mal pour la France, n'en déplaise à Chirac et à Marchais, de retrouver sur le ring au début de mai les deux pugilistes chevronnés qui ont déjà combattu il y a sept ans. Bien des choses ont changé, il est vrai, dans l'intervalle. Mais pourquoi eux-mêmes n'auraient-*ils* pas changé ? Je souhaite que, cette fois, l'issue du combat soit différente parce que sept ans, c'est beaucoup et même trop ; parce que, dans le régime pluraliste et libéral qui est le nôtre, l'alternance au pouvoir a par elle-même une grande vertu que seuls méconnaissent ceux qui rêvent de ruptures brutales et qui méconnaissent cette continuité nécessaire (hé oui ! qui est le propre de tout organisme vivant, et des organismes sociaux aussi.

Le Monde

AFRIQUE

UN TÉMOIGNAGE SUR L...

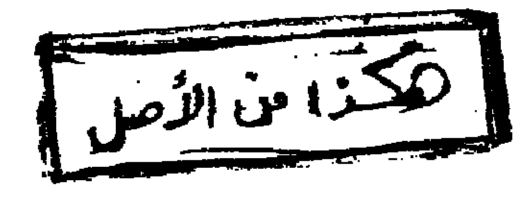
La troisième guerre du Tchad



Les batailles de Guéréda

Ouganda

Kampala admet que des miliciens ... plusieurs centaines de villageois



Le Monde

étranger

AFRIQUE

UN TÉMOIGNAGE SUR LES MAQUIS DE HISSÈNE HABRÉ

La troisième guerre du Tchad a commencé et nous la gagnerons

assure le chef des forces armées du Nord

Dans un communiqué parvenu à Paris le 8 mars, M. Hissène Habré, chef des Forces armées du Nord (FAN), appelle le peuple tchadien à la résistance contre le « conquérant libyen » *et demande aux* « Etats épris de liberté » *d'aider le Tchad à* « recouvrer ses droits fondamentaux »*. Grand reporter à Radio-Monte-Carlo, Pierre Devoluy vient de passer plusieurs semaines avec les guérilleros des FAN dans l'est du Tchad. Il en a rapporté le témoignage que voici :*

A Iriba, petite localité aux mains des FAN, je tombe aux premières heures de la matinée en pleine réunion : cinq chefs de P.C. sont venus aux ordres. Dans la cour de la sous-préfecture, un fortin ocre, ils sont assis en cercle. Les couvertures sur les épaules, les armes entre les genoux et les coiffures *rasta* des participants donnent à la scène de faux airs de western italien. Le patron, aujourd'hui, c'est Idriss Debbi. Ce jeune homme frêle, ancien pilote de l'armée de l'air tchadienne, a été formé en France et n'a jamais eu à exercer son métier dans son pays. Agé de vingt-cinq ans, premier adjoint au chef d'état-major général des FAN, il raconte, presque timidement, qu'il a eu l'incroyable responsabilité de l'évacuation de N'Djamena, le 15 décembre...

« Il y avait, dit-il, *deux mille cinq cents combattants en armes et un millier de civils. Tout ce qui roulait dans la capitale a été réquisitionné. La colonne a quitté la ville à 20 h. Le premier accrochage s'est produit le lendemain, lorsque le commandant Kawadji, avec l'avant-garde, est tombé sur un élément « acyliste »* (1)*, près de Molto. Nous les avons balayés. Puis nous avons voulu contourner Ati par le nord. Notre guide s'est trompé de route, et la colonne, ensablée, a perdu cinq jours.*

» Vers Noël, nous sommes arrivés dans l'est. Lorsque nous nous approchions d'une base adverse, on nous laissait passer ; deux mille cinq cents combattants, c'est impressionnant. Ce n'est qu'en arrivant à Wadi-Djadit que la première vraie bataille a eu lieu. Les Libyens étaient venus d'Oum-Chalouba avec de l'artillerie, les acylistes de Haraz, et une forte colonne blindée libyenne remontait d'Abéché.

Les batailles de Guéréda

» Les FAN se sont scindées en trois groupes. Les civils se sont enfuis vers le Soudan, il n'y a pas eu beaucoup de casse. L'élément central s'est battu pendant une demi-journée, puis a rejoint le « sanctuaire » d'Aram-Colleh. Le troisième élément a perdu un officier et quelques hommes : ils se sont égarés, et le capitaine Batraki s'est rendu quatre jours plus tard à Biltine. Seize jours après notre départ de N'Djamena, nous nous sommes retrouvés deux mille combattants en armes, qui maintenant sont répartis dans les cinq zones de combat des FAN. »

En approchant des montagnes du Kapka, où s'est installé l'état-major général des FAN, il faut redoubler de précautions. Très loin cette fois, nous apercevons deux hélicoptères qui patrouillent. *« Ce sont des MI-24 blindés,* me dit le chef de groupe. *Nous marcherons désormais de nuit. Quand nous serons dans les Kapka, il n'y aura plus rien à craindre, car la masse magnétique de la montagne empêche les instruments des avions de bien fonctionner. »*

Au P.C. des Kapka, véritable paradis après la savane sèche, je découvre sous les manguiers les chefs de guerre des FAN réunis autour de leur vice-président, M. Idriss Miskine.

« Nous avons coupé, explique-t-il, *tous les grands axes autour d'Abéché, de Biltine et d'Oum-Chaloube. Nous avons évacué les localités pour éviter aux populations de souffrir des bombardements, et nous avons réparti nos forces.*

» Dans les cinq zones que nous avons ainsi constituées (Ennedi, Biltine, Ouaddaï-Est, Ouaddaï-Sud et Salamat-Est), nous avons pour l'instant un effectif permanent de trois mille cinq cents hommes bien armés et entraînés. Mais de nouveaux équipements nous parviennent et nous allons armer de nouvelles unités. Les combats n'ont jamais cessé en dépit des mensonges de Goukouni et des Libyens. La situation évolue constamment et pas à l'avantage de l'envahisseur...

» Dans la deuxième quinzaine de janvier, les FAN ont eu de gros accrochages, puis il y a eu la bataille de Guereda. Le 21 janvier, les Libyens ont lancé une forte attaque contre la ville de Guereda. Ils ont bombardé aux orgues de Staline les quartiers est. Il y a eu beaucoup de victimes civiles. Nos forces se sont repliées dans les montagnes tout autour. Elles ont lancé une contre-attaque le 25 et ont repris la ville. C'est un petit commando, douze hommes seulement, qui s'est infiltré dans la ville et qui a attaqué l'ancienne résidence du sous-préfet à 4 heures du matin. Tout l'état-major adverse se trouvait là. Ils étaient vingt. Ils dormaient. Dix-huit d'entre eux ont été tués et l'un fait prisonnier (on l'a oublié dans une pièce en partant). Un autre blessé est mort quelques instants après en répétant sans cesse : « J'avais raison, ils sont revenus ! »

M. Idriss Miskine poursuit : *« Nous avons découvert parmi les cadavres un Cubain, sans doute le chef, deux Allemands de l'Est sans grade apparent, six Libyens, deux Soudanais, un Nigérian et un Sénégalais... La nuit suivante, les Libyens sont revenus en force, mais nous étions partis. Aujourd'hui, ils effectuent des patrouilles aériennes sur la ville, qui est vide.*

» Mais le drame, c'est qu'il y a eu des représailles. Nous avons même des renseignements très précis qu'un prisonnier nous a donnés : furieux de cette contre-attaque, les Libyens ont arrêté soixante-cinq civils de Guereda le 26 janvier. Ils ont été accusés d'avoir favorisé l'attaque de notre commando. Le nouveau responsable libyen de Guereda, le capitaine Khalifa Abd El Ghanel, les a fait exécuter par ordre du colonel libyen Khalifa Haftar, officier commandant les blindés d'Abéché. Le 5 février, ils ont fusillé vingt personnes ; le 7, dans l'après-midi, vingt-sept autres ; neuf le lendemain et cinq le 9 février. Nous allons tout faire pour fournir des preuves. Dites-le. »



Abéché, bastion libyen

Il m'a été impossible de m'approcher suffisamment de la ville d'Abéché pour en photographier l'aérodrome, comme je souhaitais le faire. Les patrouilles de blindés B.R.D.M. eussent fait courir trop de risques à mes guides civils. Mais les témoignages recueillis auprès des FAN et des réfugiés au Soudan permettent d'établir que, militairement, les Libyens sont retranchés dans trois bastions, dont le principal est Abéché. Ils ont établi leur camps autour de l'aérodrome, sur lequel sont basés trois chasseurs MIG-23, deux bombardiers TU-22, deux hélicoptères Chinook, quatre MI-8 et MI-24 et quelques avions légers.

Tous les jours, deux C-130 libyens apporteraient les vivres. Une trentaine de blindés protègent l'ensemble et les Tchadiens évaluent à deux mille hommes les effectifs de cette garnison. Il n'y a peut-être pas que des Libyens, la légion islamique de Tripoli fournissant souvent le gros des troupes. Les éléments tchadiens de la coalition vivent à l'écart des Libyens et sans trop de contacts avec eux. A Abéché, les acylistes sont logés dans la gendarmerie.

« Les Libyens ne sortent pas beaucoup de leur camps, mais il y a eu quand même des drames, raconte l'ancien préfet d'Abéché, qui a rejoint les FAN au maquis. *Fin janvier, ils essayaient d'échanger les francs C.F.A. contre des dinars. Jusqu'au jour où un soldat saute d'une jeep devant la banque et achète un paquet de cigarettes à un enfant accroupi sur le trottoir. Le gosse refuse les dinars et tente de reprendre son paquet. Le Libyen l'abat d'une balle de revolver dans la tête, suscitant l'indignation des habitants. »* Dans les camps de réfugiés, j'entendrai des dizaines de fois ce récit.

Un arsenal impressionnant

Je redécouvre, à la fin de mon long circuit, M. Hissène Habré dans un P.C. de l'intérieur. Il s'installe plus volontiers à proximité de la frontière, où il maintient l'indispensable contact avec l'extérieur. Près d'un puits, sous le *secco* (la paille séchée), en attendant des heures plus fraîches, le président des FAN étudie les derniers rapports d'opérations. A ses côtés, le chef du secteur nord, un homme sec qui se cure des dents d'une épine en échafaudant des tactiques meurtrières. M. Hissène Habré lisse sans cesse sa courte barbe en faisant une moue d'enfant. *« Ils s'entretuent,* dit-il en me tendant un papier illisible. *Les Libyens ont éliminé leur meilleur allié, l'homme qui les a fait venir au Tchad : Ibrahim Youssouf, tué près d'Abéché avec le lieutenant Mahmoud le 10 février. Il en savait trop sans doute... »* Hissène Habré a changé. Plus de mitraillette ni de treillis, il se veut *« politique »*, il refait l'Afrique. Il réinvente le *« trilogue »*, redécouvre des thèses proches de celles de Samuel Pisar, qu'il n'a visiblement jamais lu.

Je comprendrai mieux son optimisme en découvrant l'arrivée, au moment de quitter le Tchad, de stocks impressionnants d'armes modernes. Le circuit est maintenant bien rodé : les anciens fidèles encore en poste à l'étranger centralisent les fonds. Il semble bien que les Etats pétroliers du Golfe les fournissent. Des facilités de crédit sont offertes aux Tchadiens antilibyens pour leurs achats d'armes. On parle beaucoup, à ce propos de l'Egypte, du Maroc et du Soudan, qui s'en défendent mollement sans doute mais qui continuent de fournir aide et appui à l'homme qui peut faire encore pièce au colonel Kadhafi.

« On a dit que je serais à la Libye ce que le Polisario est au Maroc, mais je ne rêve que d'unité nationale. Ecrivez-le, dites-le : je tends la main à Kamougué (2)*, notre ennemi est commun. Dites bien qu'elles s'élèvent, ces voix patriotiques tchadiennes qui refusent le fait accompli — c'était l'expression de Giscard, je crois ? Dites bien ce qu'est l'occupation libyenne, dites enfin que la troisième guerre du Tchad a commencé et que nous la gagnerons, le peuple la gagnera, parce que c'est sa guerre de libération »*, dira M. Hissène Habré.

PIERRE DEVOLUY.

(1) Partisans de M. Acyl Ahmat, membre du gouvernement de N'Djamena, réputé le plus proche de la Libye (N.D.L.R.).

(2) Vice-président « sudiste » de la coalition gouvernementale de N'Djamena présidée par M. Goukouni Oueddei.

Ouganda

Kampala admet que des miliciens ont massacré plusieurs centaines de villageois

Kampala *(A.P., Reuter)*. — Le journal gouvernemental *Uganda Times* écrivait, mercredi 11 mars, que des miliciens ont massacré, le mois dernier, des centaines de villageois, dans le nord du pays, à l'est du Nil, près du Soudan, au cours d'une « *campagne insensée de destructions et d'assassinats* » (*le Monde* du 21 février).

Selon le journal, seulement huit mille des cinquante mille personnes de la région d'Adjumani et de Pakelle ont été recensées depuis le passage de la milice gouvernementale, qui a systématiquement brûlé les cases, détruit les magasins et tué les habitants.

Uganda Times cite une personnalité locale du Congrès populaire ougandais (U.P.C.), le parti du président Oboté : « *Je pense qu'à Pakelle et dans les environs mille personnes — vieillards, femmes et enfants compris — ont été tuées.* »

« *Ceux qui avaient été envoyés pour nous protéger se sont jetés sur nous pour nous tuer, ont brûlé nos maisons, pillé nos biens et mis le feu à la brousse* », a déclaré un prêtre catholique cité par le journal.

Selon *Uganda Times*, les soldats ont perdu la raison parce qu'ils ne recevaient aucune nourriture, les vivres qui leur étaient destinés étant revendus avant de leur parvenir.

Cet article est le premier que l'Uganda Times consacre ouvertement aux exactions des forces de sécurité depuis le renversement d'Idi Amin Dada il y a deux ans. La milice, qui compte dix mille hommes, avait été organisée sur le modèle de l'armée tanzanienne, dont l'intervention précipita la chute de l'ancien dictateur.

DIPLOMATIE

Les relations gréco-turques

(Suite de la première page.)

« Mais je crois que les données sont favorables et que le moment est propice pour aboutir.

— *Pourquoi ?*

— D'abord il a fallu un certain temps pour que les deux côtés s'adaptent aux réalités nouvelles; une base réaliste a été établie lors des rencontres au sommet entre Chypriotes. Les Chypriotes grecs — gouvernement et partis — sont disposés à négocier une solution équitable. Il faut maintenant qu'Ankara y aide.

» La Turquie, elle non plus, n'est pas directement impliquée dans la négociation, mais elle peut l'influencer beaucoup plus que nous en raison de la présence de l'armée turque dans l'île.

Le régime des généraux a de bien plus grandes possibilités qu'un régime démocratique pour agir en ce sens. D'abord parce qu'il est moins sensible aux critiques, ensuite parce que ce sont les militaires qui se sont emparés d'une partie de l'île ; ce sont eux qui peuvent la rendre. »

— *Et les relations gréco-turques proprement dites ?*

— L'atmosphère s'est beaucoup améliorée. N'est-il pas étonnant que la Grèce s'apprête à participer à la célébration du centenaire d'Ataturk (1) à Salonique, en mai ? Un ministre grec assistera aux cérémonies.

» Dans toutes les instances internationales, nous évitons tous les gestes qui pourraient être gênants pour la Turquie, au risque de soulever les critiques de l'opposition grecque !

— *Considérez-vous qu'une réconciliation à l'exemple de ce qu'ont fait la France et l'Allemagne fédérale soit possible ?*

— Je l'envisage comme une éventualité tout à fait réaliste. Au fond aucun problème ne nous sépare si les frontières sont acceptées. Il faut seulement créer la confiance.

— *Le conflit à propos de la délimitation du plateau continental en mer Egée subsiste pourtant.*

— Nous proposons toujours de recourir à l'arbitrage du tribunal international de La Haye.

— *La Grèce a réintégré l'organisation militaire atlantique, mais le renouvellement de l'accord sur les bases américaines est encore en discussion.*

— J'espère arriver à un résultat dans les semaines qui viennent. Mais nous voulons que les bases soient sous souveraineté et commandement grecs et mises à la disposition des Etats-Unis seulement pour des tâches de l'OTAN.

— *Les crises récentes amènent les Américains à chercher un système permettant un emploi plus souple de leurs forces, dans le Golfe, par exemple. Qu'en pensez-vous ?*

— Notre position est celle qui a été à la base du récent accord américano-turc. Elle n'est pas négociable. En cas d'urgence dans le Golfe, de nécessité absolue, on peut discuter, mais nous ne pouvons accepter autre chose *a priori*. C'est exclu. Comprenez notre sensibilité : nous avons des intérêts importants dans les pays arabes.

Un capital pour la Communauté

— *Quel rôle entendez-vous jouer au sein de la Communauté dans les grandes crises actuelles ?*

— Nous avons accueilli avec joie l'initiative européenne au Proche-Orient. A ce sujet, nous sommes très proches du gouvernement français. Nous avons des relations spéciales, je pourrais dire privilégiées, avec le monde arabe. A cet égard, la politique grecque est un capital pour la Communauté.

— *Mais la Communauté s'efforce avant tout à équilibrer les droits des Israéliens et des Palestiniens. Or vous n'avez pas de relations diplomatiques avec Israël.*

— Nous avons une représentation à Tel-Aviv, et Israël est représenté à Athènes, mais nous n'avons pas de relations diplomatiques normales, pas d'ambassade. Nous pensons normaliser cette situation dès que l'occasion se présentera. Notre entrée dans la Communauté aurait pu être cette occasion, mais les circonstances n'étaient pas favorables du fait de la politique israélienne à Jérusalem et des implantations en Cisjordanie. Espérons un changement après les élections israéliennes. »

∴

Le dialogue Nord-Sud est, selon M. Mitsotakis, une des priorités de la politique grecque, mais le ministre élude toute question précise sur des problèmes africains comme celui du Tchad. Pour ce qui est des relations Est-Ouest, il approuve la formule de son collègue français : « dialogue et fermeté » *en remarquant qu'elle doit être* « interprétée » *à chaque occasion, et que son gouvernement met l'accent sur le* « dialogue ». « Il ne faut jamais l'interrompre, *dit-il*. Ainsi, — dans les Balkans — la Grèce a des relations excellentes avec presque tous les pays. « Presque » parce qu'avec l'Albanie, elles sont un peu différentes. »

« Nous poussons, *ajoute le ministre*, à une coopération balkanique sur des problèmes spécifiques. Ainsi, une conférence régionale sur les transports sera convoquée en juin à Sofia. Nos très bonnes relations avec la Bulgarie sont d'autant plus étonnantes que pendant des siècles nous avons été des ennemis acharnés. Nous les maintenons tout en restant fermement liés à nos alliés de l'OTAN et à nos partenaires de la Communauté. (...) Quand Caramanlis parle avec Jivkov (2), Jivkov lui dit : « Je sais que tu es dans » l'OTAN, moi je suis dans le » pacte de Varsovie, cela ne nous » empêche pas de collaborer (...) » et de sauvegarder nos bonnes » relations, même en période de » crise. »

Quant à l'action de la Grèce dans la Communauté, M. Caramanlis estime qu'elle contribuera à son « rééquilibrage » *en faveur du sud. Il pense que la Grèce œuvrera avec la France pour obtenir des prix agricoles réalistes et un meilleur régime pour les productions méditerranéennes. La tension qui a marqué en décembre les dernières négociations pour l'adhésion grecque n'étaient qu'* « un accident de parcours ». « Nous n'étions pas habitués, *dit le ministre grec*, à l'atmosphère communautaire » *mais* « nous n'avons pas l'intention de jouer les enfants terribles ».

Propos recueillis par
MAURICE DELARUE.

(1) Mustapha Kemal, dit Ataturk, fondateur de la Turquie moderne, naquit en 1881 à Salonique, alors dans l'Empire ottoman.

(2) M. Caramanlis, président de la République hellénique ; M. Jivkov, numéro un bulgare.

● *Les économies du Parlement européen.* — Le bureau du Parlement européen, réuni mercredi 11 mars à Strasbourg, a décidé des économies à la suite de la campagne lancée par les travaillistes britanniques. Les députés européens devront désormais voyager en groupes dans des avions charters et ne pourront se rendre que dans les capitales des Etats visités. Les présidents de délégation ne pourront plus aller en mission préparatoire. — *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

Réunis à Vienne les 13 et 14 mars

Onze ministres des pays industrialisés et du tiers-monde préparent le sommet Nord-Sud de Mexico

Les ministres des affaires étrangères de cinq pays industrialisés (Autriche, Canada, France, R.F.A., Suède) et de six pays en développement (Algérie, Inde, Mexique, Nigéria, Tanzanie, Yougoslavie) se rencontrent les 13 et 14 mars à Vienne pour tenter de mettre sur pied une réunion limitée à un peu plus d'une vingtaine de chefs d'Etat ou de gouvernement du Nord et du Sud à Mexico, en juin, si la date n'en est pas repoussée. Une première réunion préparatoire avait eu lieu en novembre (« le Monde » des 7 et 11 novembre 1980). Depuis lors, les choses ont sensiblement évolué tant à propos de la liste des participants au sommet que de son ordre du jour.

La question dominante est celle de la participation des Etats-Unis : ils détiennent la plupart des clés de toute évolution des rapports Nord-Sud. Sans eux, un sommet n'aurait guère de sens. Et si M. Reagan n'y participe pas, d'autres chefs d'Etat occidentaux pourraient renoncer à se rendre à Mexico. Le nouveau président américain, qui ne fait que prendre connaissance du dossier, aurait indiqué récemment au président Portillo — principal architecte avec le chancelier Kreisky du projet de sommet — qu'il n'y était pas, *a priori*, défavorable, mais qu'il aurait préféré qu'il eût lieu après celui des sept pays industrialisés, en juillet, à Ottawa. Or, l'idée retenue jusqu'à maintenant, est que Mexico — où doivent être redéfinies certaines des doléances des pays en développement — devrait se situer avant Ottawa — qui sera en partie consacré à l'examen des problèmes du tiers-monde.

Il est difficile d'imaginer en tout cas que le président américain puisse se rendre à Mexico si M. Fidel Castro, président en exercice du mouvement des non-alignés, figure au nombre des invités, comme le souhaiteraient ses amis mexicains. Mais en insistant, ceux-ci prendraient le risque de faire capoter une entreprise qui leur tient à cœur. D'autre part, les Chinois se montrent intéressés par celle-ci et les Soviétiques n'y sont apparemment pas hostiles, bien qu'ils assistent généralement plutôt en spectateurs aux discussions entre pays industrialisés et en développement.

Le choix des participants du tiers-monde n'est pas moins délicat dans la mesure où le sommet devrait réunir tout au plus vingt-cinq pays. Il n'est pas certain que ceux qui ont des problèmes spécifiques (nations insulaires ou enclavées, Etats les plus démunis) soient équitablement représentés, bien qu'il semble acquis que le Bangladesh, la Tanzanie et le Sénégal seront leurs porte-parole.

Le problème de l'ordre du jour pose celui de la conception et des objectifs du sommet de Mexico. Doit-il constituer seulement un échange informel sur quelques grands sujets (aide au développement, énergie, monnaie) comme le voudraient plusieurs pays ? Doit-il aboutir à un simple communiqué ou, allant plus loin, à une déclaration comportant des propositions précises ?

Les discussions préparatoires en vue de ces négociations globales — qui devaient commencer en principe au début de l'année — n'ont en fait guère avancé depuis décembre ; elles doivent reprendre en mai à New-York en comité restreint. Mais leur résultat est entièrement suspendu à la volonté de l'administration Reagan d'engager le débat.

GÉRARD VIRATELLE.

LA GRANDE-BRETAGNE ET LE GUATEMALA ONT CONCLU UN ACCORD PRÉALABLE A L'INDÉPENDANCE DE BELIZE

(De notre correspondant)

Londres. — Les représentants de la Grande-Bretagne et du Guatemala ont conclu, mercredi 11 mars, un accord de principe sur le problème de Belize dont les détails seront révélés lundi prochain. Néanmoins lord Carrington, ministre des affaires étrangères, a déclaré que cet accord devait aboutir d'ici à la fin de cette année, d'abord à un traité entre la Grande-Bretagne et le Guatemala, puis à une conférence constitutionnelle à Lancaster House, préalable à l'accession à l'indépendance de Belize.

Selon des informations de bonne source, il semble que le Guatemala ait renoncé à ses revendications territoriales, en échange de concessions économiques importantes, comme notamment l'exploitation de gisements pétroliers off-shore.

Ancienne colonie britannique, ce petit pays anglophone d'Amérique centrale, peuplé de 200 000 habitants environ, vit depuis 1964 sous un régime d'autonomie interne, mais dépend toujours de la couronne britannique pour sa défense et sa représentation à l'étranger. La Grande-Bretagne souhaite, depuis longtemps, se décharger de ces tâches, mais, face aux revendications du Guatemala et à une menace d'invasion, elle a dû, à plusieurs reprises, renforcer sa garnison militaire dans le territoire.

Les Britanniques vont donc pouvoir rapatrier, progressivement, les quelque mille sept cents hommes actuellement stationnés à Belize. Etant donnée la situation géographique du pays et compte tenu de l'orientation politique de M. Price, son premier ministre, ils restent, toutefois préoccupés de l'évolution d'une Belize indépendante dont ils pensent qu'elle résistera difficilement à l'influence de Cuba et des mouvements révolutionnaires en Amérique centrale.

H. P.

OCÉANIE

Australie

DES B-52 AMÉRICAINS VONT EFFECTUER DES VOLS DE SURVEILLANCE A PARTIR DE DARWIN

Des bombardiers géants américains B-52 seront autorisés à utiliser la base aérienne de Darwin, dans le nord de l'Australie, pour des vols de surveillance des mouvements soviétiques dans l'océan Indien, a annoncé, mercredi 11 mars, le premier ministre australien, M. Malcolm Fraser. S'adressant au Parlement au *lendemain du retour de Washington* du ministre des affaires étrangères, M. Fraser a dit qu'en accord avec le secrétaire d'Etat américain, ces appareils, au nombre de trois, appuyés par six ravitailleurs en vol, ne seraient pas armés. Ils devraient pour cela avoir l'autorisation de Canberra.

« *L'Australie*, a ajouté M. Fraser, *partage la détermination des Etats-Unis de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour endiguer toute progression de l'expansionnisme soviétique.* » — (U.P.I.)

Les divergences s'accentuent entre les États-Unis et la C.E.E. au sujet de l'Amérique centrale et des Caraïbes

L'un des modestes succès immédiats de la tournée de M. Eagleburger, envoyé spécial de l'administration Reagan en Europe à la mi-février, avait été la suspension de l'aide humanitaire de la C.E.E. aux populations du Salvador.

Nous avons, sur ce sujet et sur l'attitude possible de la C.E.E. face à l'offensive diplomatique américaine dans la région caraïbe, demandé l'opinion de M. Claude Cheysson, l'un des deux membres français (1) de la Commission des Communautés européennes (C.E.E.).

« L'Europe a des responsabilités dans la région »

nous déclare M. Cheysson

Strasbourg. — « *Quels sont les principes directeurs de l'action communautaire en matière d'aide humanitaire ? C'est un problème pour nous très classique*, explique M. Cheysson. *La C.E.E. intervient chaque fois que, quelque part, des populations souffrent de calamités naturelles ou de faits de guerre, civile ou autre. Nous avons, ainsi, apporté notre aide au Bangladesh, au Nicaragua, au Kampuchéa, aux « boat people », aux réfugiés afghans du Pakistan. Notre souci constant est que cette aide parvienne bien aux victimes. Pour ce faire, nous passons par des organisations spécialisées : Croix-Rouge, Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, Médecins sans frontières, Caritas, le Secours populaire, etc.*

» *Pour le Salvador, nous avons décidé de débloquer 4,5 millions de francs pour les populations réfugiées au Honduras. Cette somme a déjà été entièrement dépensée. Puis nous avons accordé 12 millions, en espèces et en nature, pour des Salvadoriens du Salvador. Nous avons refusé de faire transiter cela par la junte de gouvernement : partie prenante au conflit civil, elle ne pouvait être pour nous un partenaire. Nous avons donc décidé de passer par les Eglises. C'est alors que les Américains sont venus exprimer leurs doutes sur la neutralité des canaux que nous nous apprêtions à utiliser. Nous avons accepter de vérifier. Nous avons demandé à une mission de la Croix-Rouge qui se rendait sur place, à ses propres fins, de regarder si elle voyait des moyens que notre aide aboutisse à ceux qui en ont besoin. Nous avons à présent des assurances. L'aide de la C.E.E. sera donc débloquée la semaine prochaine.*

» *Ces quinze jours de retard sont assurément regrettables. Mais il est pour nous fondamental que l'aide humanitaire soit politiquement insoupçonnable. Nous n'avons approuvé ni Pinochet, ni la junte de San-Salvador, ni MM. Pol Pot ou Heng Samrin ; nous n'en avons pas moins fait parvenir des secours aux populations chiliennes, salvadoriennes et cambodgiennes. Je le dis solennellement : l'aide ne peut pas, ne doit pas, être une arme. Accepter cela serait un recul vers le Moyen Age. On ne prend pas des affamés en otages.* »

Par-delà ces réponses à des situations conjoncturelles, il existe certainement, jusqu'à nouvel ordre, au niveau de la C.E.E., un souci plus ample de donner aux peuples, dans la mesure des moyens disponibles, « *la chance de définir leur avenir comme ils l'entendent, dans le respect de leur identité culturelle et des modèles politiques de leur choix* ». Tel est, en particulier, selon M. Cheysson, le sens de l'aide accordée au Nicaragua depuis la victoire des sandinistes sur Anastasio Somoza, le 19 juillet 1979, partie en aliments et partie en assistance technique, notamment à la campagne d'alphabétisation de 1980.

« *En Amérique centrale comme dans la Caraïbe*, explique le commissaire européen, *beaucoup de gens admirent Fidel Castro par hostilité à une Amérique dont le comportement a souvent été provoquant dans la région, tout en souhaitant être admis à l'Internationale socialiste, pourtant tenue pour un ennemi fieffé par les communistes ! Nous — c'est-à-dire les Européens, les Scandinaves, les Canadiens — nous pouvons, dès lors, aider ces pays à dépasser des comportements passionnels, qui obscurcissent leurs jugements, et à choisir un développement dans la liberté, sans alignement obligatoire sur les Etats-Unis ou sur l'Union soviétique.* »

Que cela plaise ou non à nos alliés américains, observe encore M. Cheysson, « *l'Europe a des responsabilités à assumer dans la région caraïbe* » : non seulement la France, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, avec leurs départements ou territoires antillais, mais bien la C.E.E. dans son ensemble. La Communauté est, en effet, liée par la convention de Lomé à dix-neuf entités politiques de la région : Etats indépendants ou autonomes, la plupart minuscules, et certains plus vastes comme la Jamaïque ou Trinidad, presque tous insulaires, mais trois d'entre eux continentaux (Belize, la Guyanne et le Suriname). Tous se sont récemment réunis à la Guadeloupe (*le Monde* du 26 février) en présence de représentants de la C.E.E. « *Le niveau et le nombre des participants (quatre cent cinquante personnes, dont une quinzaine de ministres) démontraient leur intérêt pour notre approche, spécialement dans les circonstances actuelles* », observe notre interlocuteur, qui ajoute : « *Les obligations de l'Europe envers la Caraïbe, obligations consacrées, j'y insiste, par un traité international et indépendantes des régimes politiques en place, sont un élément de stabilité pour la région.* »

« *Cette politique*, estime encore M. Cheysson, *doit se retrouver dans nos actions envers les pays immédiatement voisins : ceux de l'Amérique centrale. Pour ce faire, nous devons multiplier, comme c'est déjà le cas, les échanges de vues avec le Mexique et le Venezuela.* Et le Canada. *Le Mexique, en particulier, est un Etat-clé pour l'avenir de toute cette région. Voisin des Etats-Unis, il sait aussi l'importance d'une bonne relation avec l'Europe. Nous devons travailler ensemble sur des projets concrets de développement en faveur des petits pays (2). Ainsi, tout le monde prendra-t-il conscience que ceux-ci n'appartiennent à personne, sinon à eux-mêmes* », conclut le commissaire européen.

Propos recueillis par
JEAN-PIERRE CLERC.

(1) L'autre commissaire français est l'ancien ministre gaulliste, M. François-Xavier Ortoli. M. Cheysson est aussi « conseiller » pour la campagne de M. Mitterrand. Il s'était vu, de ce fait, imputer par le P.C. la responsabilité du pas en arrière fait à Bruxelles à propos de l'aide des Dix au Salvador.

(2) Des demandes en ce sens ont été faites non seulement par Grenade, pour la construction, contestée par Washington, de son aéroport international, mais aussi par la Dominique, d'orientation conservatrice, qui souhaite refaire son réseau routier endommagé par l'ouragan David, en 1979.

WASHINGTON ADRESSE UNE MISE EN GARDE A SES ALLIÉS

(Suite de la première page.)

Alors que, quelques jours auparavant, le premier ministre canadien affirmait que l'envoi de conseiller militaires des Etats-Unis dans la petite République Centraméricaine était une *« erreur »*, il a, le 10, déclaré, à l'issue de ses entretiens avec le chef d'Etat américain, qu'il n'y avait *« pas de désaccord »* ni de *« différences fondamentales »* entre les deux pays sur les grands problèmes internationaux, et plus particulièrement l'Amérique centrale.

Dans un discours prononcé le 11 mars devant le Parlement à Ottawa, M. Reagan a déclaré que le Canada et les Etats-Unis se trouvaient côte à côte contre *« l'aventurisme soviétique à travers le monde »*, et que les deux pays devaient agir ensemble *« pour l'intégralité de (notre) hémisphère, l'inviolabilité de ses nations, sa défense contre le terrorisme importé et pour le droit de tous les citoyens à être débarrassés des provocations déclenchées de l'extérieur... »*

La C.E.E., pour sa part, n'a toujours pas repris son aide humanitaire d'urgence aux populations du Salvador victimes de la guerre civile. Cette aide avait été suspendue le 17 février, à la suite de la tournée de M. Eagleburger, directeur pour l'Europe du département d'Etat, venu dénoncer aux alliés des Etats-Unis les ingérences du camp socialiste au Salvador.

GRENADE : un aéroport subversif

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Les Etats-Unis viennent de demander aux gouvernements de la Communauté européenne de ne pas contribuer au financement de l'aréoport de Pointe-Saline à Grenade. Grenade est une petite île indépendante des Caraïbes, signataire de la convention de Lomé, dont le régime progressiste déplaît évidemment à la nouvelle administration de Washington. Cette démarche embarrasse la Commission européenne qui est précisément en train d'aider les autorités de Grenade à organiser, à Bruxelles, les 13 et 14 avril, une réunion de bailleurs de fonds susceptibles d'apporter leur concours au projet.

Le gouvernement américain récidive : il a déjà exercé une pression sur la Communauté pour qu'elle annule une aide au Salvador, dont il craignait qu'elle tombe entre des mains impures. L'administration Reagan intervient maintenant sans détour dans les relations entre la C.E.E. et ses associés.

Grenade a droit aux crédits du Fonds européen de développement (FED). A ce titre, son gouvernement a sollicité l'aide de la Communauté pour la construction d'un aéroport moderne L'objectif annoncé est de favoriser le développement du tourisme. Le coût du projet est très important. Il n'est pas question pour le FED d'en supporter seul la charge. D'où l'idée de Grenade, appuyée par la Commission européenne, d'organiser un cofinancement.

A la prochaine réunion des bailleurs de fonds, organisée en avril par Grenade, avec l'appui de la Commission, sont invités des représentants des dix pays membres de la C.E.E., des Etats-Unis, du Canada, de la Suède, de divers fonds arabes, de celui de l'OPEP, du Venezuela, du Mexique, mais aussi de l'Algérie, de la Libye, de l'Irak et de Cuba, qui a déjà commencé à aider Grenade pour ce projet.

Les Etats-Unis, pour justifier l'offensive diplomatique de grande envergure qu'ils lancent contre la réunion de Bruxelles, font valoir que l'île de Grenade est devenue un satellite de Cuba, et que la raison d'être réelle de l'aéroport est d'offrir une escale aux avions militaires de Fidel Castro, en route pour l'Afrique.

A Bruxelles, on déclare qu'« *il revient aux partenaires de la C.E.E. de choisir eux-mêmes les projets pour lesquels ils sollicitent l'aide financière de la Communauté* ». On laisse entendre que la pression américaine sera sans effet. Il reste que les Etats membres ont leur mot à dire et que certains, emboîtant le pas à Washington, souffrent déjà à l'idée que Bruxelles songe à financer un aéroport aussi subversif.

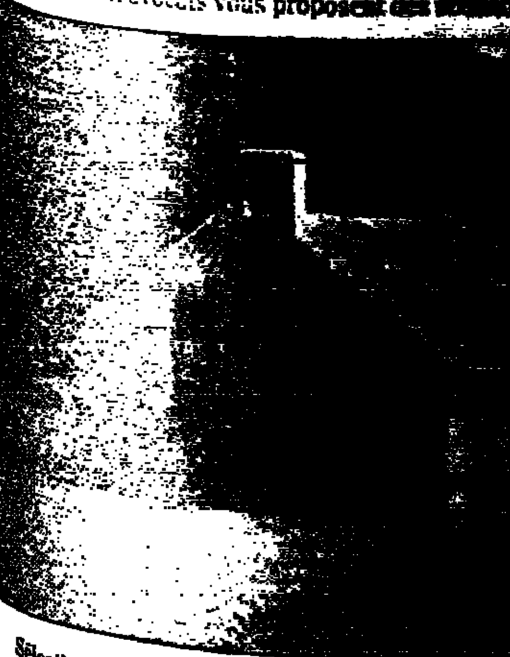
PHILIPPE LEMAITRE.

Le Monde

publiera dans son prochain numéro

- IDÉES : Langues.
- ENQUÊTE : Le recrutement et la formation des policiers, par J.-M. Durand-Souffland.
- ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (VIII) : Dialogues tous azimuts.
- « LE MONDE DU TOURISME ET DES LOISIRS » : Les guides gastronomiques de 1981.





هكذا من الأصل

Chili : le second souffle de la dictature

IV. — Un pays méconnaissable

De notre envoyé spécial JEAN-PIERRE CLERC

Ce n'est pas seulement l'économie que la dictature de plus en plus personnalisée du général Pinochet cherche à remodeler selon un modèle hyper-libéral, mais la société chilienne dans ses profondeurs (« le Monde » des 10, 11 et 12 mars).

Santiago. — Le centre de la capitale est devenu méconnaissable avec ses rues piétonnes agrémentées de sculptures et de fontaines, ses édifices publics repeints de frais, ses buildings aux structures élégantes, ses galeries commerciales exhibant les nouveautés électroniques de la planète entière. Comme ils insistent auprès des visiteurs, les sympathisants du régime, sur cette modernisation du vieux Santiago, cet air nouveau d'opulence, cette animation à l'américaine !

Mais les rues centrales sont aussi, comme jamais, envahies de mendiants quêtant quelques centavos pour prix d'un air de flûte ou d'accordéon, de vieillards égarés, visiblement au bout de l'espoir, d'enfants en loques. Les autobus populaires, ici appelés « lièvres », sont abordés par des femmes qui tendent la main après avoir poussé la chansonnette, ou par des adolescents cherchant à vendre un caramel ou quelques fruits. Dans ce pays de la dignité, ces changements ne sont pas moins notoires.

En un peu plus de sept années, le général Pinochet a rendu son pays méconnaissable. Non pas seulement pour avoir fait de cette « *Angleterre de l'Amérique latine* » un Etat où les droits de l'homme sont bafoués. Mais aussi pour avoir converti, en un temps record, un pays assez « victorien » où un paternalisme de bon aloi tempérait les inégalités sociales, où la richesse se défendait de toute ostentation, en un musée de l'exploitation de l'homme par l'homme et en un temple de la consommation tapageuse.

« *Il faut avoir le courage de décider si nous voulons un pays sans pauvres ou un pays sans riches. Si nous voulons un pays sans pauvres, il faut nécessairement adopter un modèle libéral et savoir qu'il y aura des individus qui dépasseront les autres et deviendront riches. Si, en revanche, nous voulons un pays sans riches, ce sera d'abord au prix de grandes restrictions de la liberté individuelle ; il faudra tenir en laisse le travailleur doué, l'entrepreneur entreprenant. Dans un tel schéma, il n'y aura peut-être pas de riches, mais il y aura certainement beaucoup de pauvres : ce sera une société de répartition de la misère.* » Ainsi s'exprimait, le 27 août, un ministre, M. Piñera, devant quatre mille dirigeants syndicaux, afin de les convaincre de voter « oui » au référendum.

La « révolution capitaliste » du général Pinochet se note, en premier lieu, dans le discours dominant — martelé par la télévision et les quotidiens. Dans un pays où, naguère, le bon ton était de gauche, l'absolue sérénité avec laquelle les défenseurs du régime assènent des opinions à la limite du racisme social abasourdit. Un éminent juriste, qui a travaillé à l'avant-projet de Constitution, nous déclare :

« *Tant qu'il y aura dans ce pays des gens tarés physiquement ou mentalement, il ne saurait être question de liberté. C'est pourquoi le gouvernement investit beaucoup pour la nutrition des enfants. La nouvelle génération sera, ainsi, composée de Chiliens mentalement, émotionnellement et physiquement aptes à la participation politique.* »

Avocat et professeur en vue, très lancé dans les affaires, M. Claro nous déclare : « *Je n'ai pas peur de le dire, les élites doivent diriger. La décadence de ce pays a débuté lorsque nos élites ont commencé à se gâter. C'est arrivé dès 1891, lorsque s'est imposé un modèle politique libéral. On a perdu le sens de l'autorité, la fronde a émergé et le Chili est devenu ingouvernable. Je vais vous étonner : je suis moins sévère que beaucoup envers Allende. L'Unité populaire n'a, au fond, été que le point culminant d'un très long processus de dégradation.* »

Comme beaucoup de sympathisants au régime, M. Claro réécrit l'histoire. Tous insistent sur ce qu'ils nomment « *l'écrasante responsabilité de la D.C., qui, antimarxiste, a, en 1970, mis aux marxistes le pied à l'étrier* », conduisant la démocratie chilienne au « suicide ». Les lames de fond conservatrices qui ont soulevé ces dernières années plusieurs démocraties occidentales — les Etats-Unis en dernier lieu — leur donnent à penser que « *le Chili sera de moins en moins mal compris* » à l'étranger.

L'Eglise : non au modèle

A ce bombardement idéologique, les opposants ont peu de moyens de répliquer. Pourquoi, au demeurant, un régime tout-puissant et sans complexes autorise-t-il quelques espaces d'opposition ? Selon les responsables d'une revue « *cela lui permet de faire valoir son libéralisme auprès de ceux des hommes d'affaires occidentaux qui débarquaient ici avec encore mauvaise conscience : accessoirement, il peut ainsi tâter le pouls de l'opinion* ». *Hoy*, hebdomadaire proche de la démocratie chrétienne, qui exprime des vues très critiques, tire à 20 000 exemplaires. La D.C. dispose aussi d'une radio. *APSI*, un bimensuel où s'expriment les différents courants de la gauche, a une diffusion de 5 000 exemplaires.

Dans sa grande majorité, l'Eglise est, selon le mot d'un de ses dignitaires « *opposée irrémédiablement à un modèle de société qui concentre la richesse et appauvrit les pauvres* ». Il ajoute : « *Je veux bien que la reconnaissance de certaines différences, entre les talents par exemple, soit favorable à la société. Mais quand, dans les quartiers chics, Vitacura, Las Condes, le luxe s'étale, alors que dans certaines* poblaciones *il n'y a ni eau potable ni électricité, je dis que ce sont des différences inacceptables.* » Et encore : « *L'Eglise défend sans relâche, à la lueur du vieil Evangile, un certain nombre de droits humains : la liberté d'expression, d'association, d'organisation. Elle défend des valeurs fondamentales : la vérité, la justice, la fraternité, la liberté. Tant que le gouvernement ne reconnaîtra pas pleinement ces valeurs et fera sienne celle du capitalisme libéral en économie, et de la sécurité nationale en politique, nos chemin divergeront.* »

Le divorce est sans appel. Mais l'Eglise, comme institution, n'a jamais rompu, et, par principe, ne rompra pas avec le gouvernement. « *Il y aura toujours des hauts et des bas, au gré des événements* » explique notre interlocuteur. Ainsi la conférence épiscopale a pu récuser la validité du plébiscite ; mais l'archevêque de Santiago a assisté à la cérémonie de promulgation de la Constitution qui en est sortie. Le régime lui-même surveille, dénonce l'Eglise comme « *un lieu d'infiltration marxiste et de subversion* ». Mais il souhaite d'autant moins la rupture qu'il se proclame hautement chrétien. Le général Pinochet ne se fait-il pas volontiers photographier en train de communier...

L'approche de la succession du cardinal Silva, appelé à la retraite ; l'enrôlement de l'Eglise dans la médiation papale à propos du conflit avec l'Argentine sur le chenal du Beagle ; le renforcement d'un clan intégriste parmi les catholiques chiliens : autant de raisons qui peuvent conduire l'institution à resserrer les rangs sur une position moyenne, moins ouvertement conflictuelle envers le régime.

Mais l'Eglise a développé, durant ces années noires, une « théologie de la solidarité » que nul en son sein ne paraît décidé à remettre en cause. Son prestige est immense chez les opposants, y compris parmi les incroyants.

Auprès des milieux populaires, elle a, selon le mot d'un prêtre, « *expié son immémorial péché de conservatisme* ». Les communautés de base seraient là, en cas de besoin, pour empêcher toute remise en question de « *l'option préférentielle pour les pauvres* ».

Crise de confiance

Le régime ne ménage pourtant pas ses efforts pour se gagner des adeptes. Dans les milieux populaires, son cheval de Troie c'est le CEMA, ou « Centre de mères ». Dirigés à l'échelon national par Mme Pinochet — « *la première dame de la nation* », selon le titre que lui donne la presse officielle, — les *centros de madres* sont répandus par le pays, notamment dans les *poblaciones* de la capitale. Ils sont fréquemment animés par des épouses d'officier, qui déversent, avec des cours de formation ménagère, la nouvelle « bonne parole ». Le régime entend exploiter à fond la relative réceptivité qu'il rencontre notamment auprès de femmes des milieux populaires.

Ses efforts ont sans doute moins de succès auprès d'une jeunesse fréquemment exaspérée par les entraves mises à toute forme d'expression collective non conformiste. Beaucoup d'adolescents s'évadent dans les paradis artificiels : certaines colles bon marché et très « planantes » font des ravages. Mais ce sont aussi les jeunes des partis d'opposition qui exigent avec le plus d'impatience une action décidée contre la dictature. Les étudiants ont, en 1980, commencé à ruer dans les brancards (1). La politique d'éducation élitiste du gouvernement, la surveillance policière des campus : autant de sérieux ferments d'agitation.

Dans les syndicats, de nouveaux dirigeants ont surgi. Certains sont plus impatients que leurs aînés de la tutelle traditionnelle des partis politiques sur les organisations ouvrières. La vieille centrale unique des travailleurs (C.U.T.) a fait place à d'autres organisations de fait : la coordination nationale, dominée par la gauche ; les « Dix », où la D.C. est influente ; et le F.U.T., parfois qualifié d' « *anarcho-chrétien* ».

Les syndicalistes officialistes sont en perte de vitesse, notamment auprès des ouvriers les plus qualifiés, comme l'ont montré les dernières élections d'entreprises. Mais l'intense propagande contre la gauche a conduit, estime un sociologue spécialiste des relations du travail, « *à une grave crise de confiance à la base envers l'idée socialiste* (2). »

La consommation

Les classes moyennes, quant à elles, sont prises dans un véritable maelström. « *Une sorte de course-poursuite s'est engagée à leur propos entre le régime et l'opposition, démocrate-chrétienne ou de gauche*, estime cet observateur étranger. *Ce que le régime leur offre, c'est une explosion de consommation. Ainsi, l'abaissement des barrières douanières met désormais la voiture à leur portée. La tentation est forte de se laisser séduire, car il y a dans l'esprit des gens d'ici un modèle culturel européen, dont la consommation est partie intégrante.* »

Le ministre, M. Piñera, a expliqué l'ambition du régime : faire du Chili « *un pays de propriétaires* ». En face, l'opposition, démocrate-chrétienne et de gauche, propose sa conviction que le Chili doit redevenir « *un pays de citoyens* ». En cette période de glaciation civique, d'exaltation de « *la lutte pour la vie* », c'est elle qui fait figure de gardienne des vénérables valeurs de la *chilenidad* — justice sociale, participation, solidarité, dialogue, compromis. Et démocratie. Dans les classes moyennes, on trouve beaucoup d'hommes et de femmes très sensibles à ce message.

Où placer les lignes de défense ? Abandonner la Citroneta (2 CV) pour une Datsun, acheter la télévision en couleurs, remplacer le pisco national par le whisky importé : n'est-ce pas déjà « passer à l'ennemi », se demandent, avec angoisse, certains d'entre eux. La critique du *consumismo* (l'explosion de la consommation) est aujourd'hui un thème immanquable de conversation. Le faste ostentatoire des nouveaux riches — « *ces technocrates qui occupent littéralement le pays, passant des affaires au pouvoir et vice versa* » — est d'autant plus mal ressenti que beaucoup d'entre eux n'ont pas encore eu le temps de gommer leur côté « jeune loup » pris aux universités américaines.

La répression, la peur de la délation, expliquent la chape de méfiance qui est tombée entre des hommes qui, naguère, maintenaient le dialogue par-delà les divergences politiques. A présent, à l'image de cette classe moyenne qui, comme on aime à le répéter ici, « *fait pencher la balance* », les Chiliens ont changé : moins insouciants, plus pressés, plus exacts. Mais aussi moins enjoués, moins ouverts, moins accueillants.

Un pays méconnaissable, décidément. Et l'une des préoccupations lancinantes des opposants est, selon le mot d'un leader chrétien progressiste, « *le décalage qui se crée entre la réalité du Chili et l'idée que les exilés s'en font* » (3). Il ajoute : « *Pour nous, ici, le risque est grand de s'accommoder. Non d'accepter, mais de prendre ses habitudes. Un exemple : le régime de privatisation des retraites. Pour quiconque croit à la solidarité sociale, c'est monstrueux. Mais si le système se révèle plus rentable, que vont faire les Chiliens ? Que vais-je faire moi-même ?* »

FIN

(1) Les élections universitaires de 1980 ont été défavorables aux candidats officialistes.

(2) L'impatience ouvrière se manifeste, cependant, par la reprise des grèves depuis la promulgation du nouveau code du travail. Il y en a eu soixante-huit de juin 1979 à juin 1980.

(3) On parle de huit cent mille Chiliens vivant hors du pays.

Une détérioration permanente des droits de l'homme

La torture fait aujourd'hui partie de la panoplie des outils de gouvernement. Non, certes, que la répression y atteigne encore les sommets de 1973 (où le coup d'Etat et les exécutions sommaires ont fait, selon l'opposition, de quinze mille à trente mille victimes) ; ni même les niveaux plus routiniers des années 74-76. Mais 1980 a connu une recrudescence des violations des droits de l'homme. La période de « normalisation » de 1977-1978 a donc vécu, où, à défaut de pouvoir s'exprimer à voix haute, l'opposant disposait d'un minimum de garanties pour son intégrité physique en cas d'arrestation.

La technique de l'enlèvement, qui avait cessé d'être pratiquée depuis 1977, a resurgi en juillet 1980. Toutes les victimes ont reparu, mais l'une d'elles avait succombé aux tortures.

Hormis cet événement, l'atteinte la plus grave contre les droits de l'homme en 1980 a été l'extension de cinq jours à vingt jours du délai de garde à vue dans le cas de délit contre « *la sécurité de l'Etat* ». Environ quatre-vingts personnes ont, au second semestre de 1980, été détenues sous cette présomption. « *L'augmentation du délai de garde à vue est un encouragement à la torture* », commente cet avocat. De fait, les dénonciations pour sévices ont repris de plus belle.

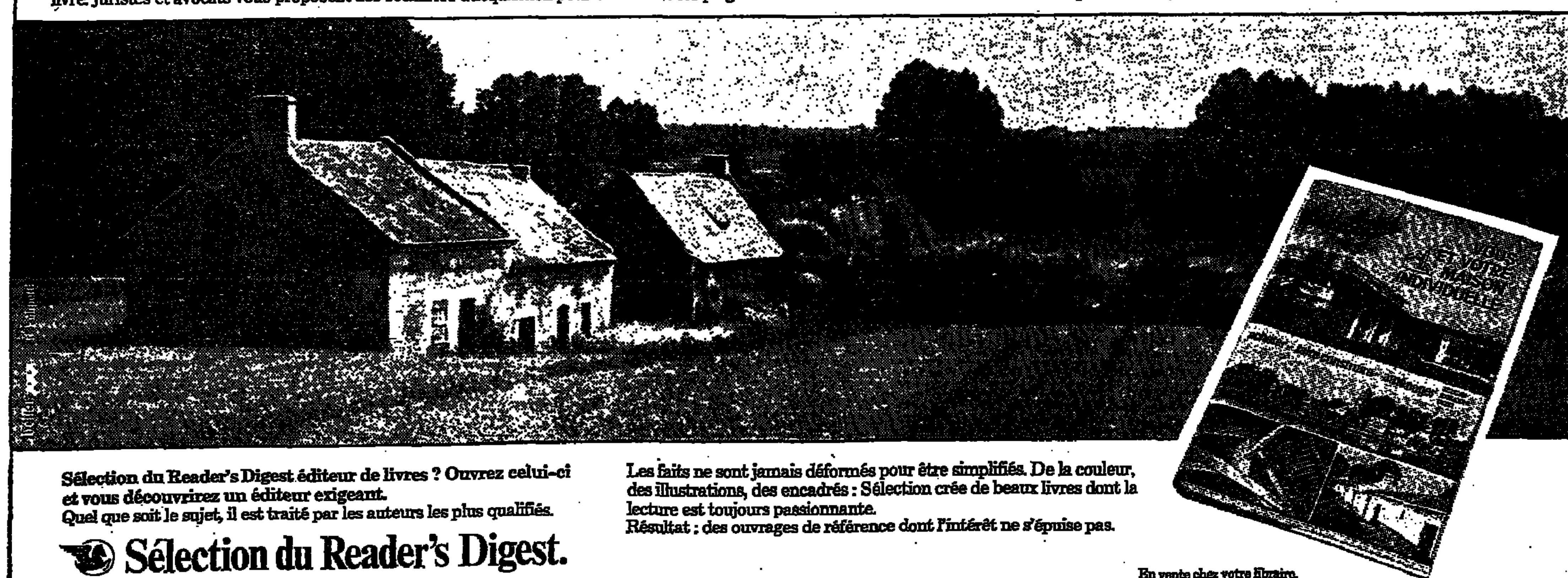
Autre innovation : la relégation administrative ; par décret, un opposant peut être envoyé dans un lieu reculé du pays. Les victimes de cette mesure, dont l'usage devient courant, sont, pour l'essentiel, des personnes arrêtées lors de manifestations dont elles sont considérées comme les « *instigatrices* ». Elles sont conduites dans des villages isolés, fort pauvres, où elles doivent subsister par leurs propres moyens ; elles doivent se présenter régulièrement au poste de police local.

Le nombre d'arrestations effectuées par les services de sécurité a plus que doublé en 1980 par rapport à l'année précédente, approchant les sept cents. S'y ajoutent les détentions du fait des forces de l'ordre lors d'opérations « *coup de filet* », habituelles dans les quartiers populaires, notamment après un attentat. Environ cent personnes étaient, fin 1980, en prison pour motif politique.

Depuis sept ans et demi, le pays vit une situation sans précédent : tous les six mois, l'état d'urgence est renouvelé « *sans que soit jamais précisé*, nous dit cet avocat, *quelle est la catastrophe, la calamité, qui justifie une telle mesure. On en vient à penser que, pour ce gouvernement, la calamité, ce sont les Chiliens !* » Toutes les régions sont sous le commandement d'un *chef militaire qui contrôle*, en particulier, la presse écrite et parlée.

Pour les opposants, il ne fait pas de doute que si le nombre de personnes touchées par la répression a diminué, c'est que les services spécialisés ont « *gagné en précision* ». « *Ils ne touchent plus les gens qui ne font plus de politique*, nous déclare cet avocat, *ils vont directement aux dissidents. Le Chili vit dans une situation permanente de détérioration des droits de l'homme. Car ce n'est pas la quantité de victimes qui compte. C'est le fait que nul opposant ne puisse se sentir protégé contre l'arbitraire.* »





AMÉRIQUES

El Salvador

La commission des droits de l'homme de l'ONU dénonce le «climat de violence et d'insécurité»

De notre correspondante

Genève. — La commission des droits de l'homme de l'ONU, qui siège au Palais des nations depuis le 2 février, a adopté, le 11 mars, par 29 voix contre 1 (Uruguay) et 11 abstentions, dont celles des Etats-Unis et de l'Argentine, une résolution demandant aux divers gouvernements de s'abstenir de fournir des armes au Salvador où sévit un « *climat de violence et d'insécurité* ». La résolution réclame le droit pour le peuple salvadorien de se doter démocratiquement d'un gouvernement, sans subir ni ingérence extérieure ni terreur. *Le texte prévoit la* désignation d'un rapporteur spécial de la commission, dont la tâche consistera à mener une enquête sur les violations des *droits de l'homme, notamment les* meurtres, les enlèvements et les disparitions, signalés au Salvador. *Les conclusions de cette en*quête devront être soumises à la prochaine session de la commission, qui s'ouvrira à Genève en février 1982.

Prenant la parole pour expliquer son abstention, le représentant des Etats-Unis, M. Shifter, a commencé par « reconnaître » que des « *violations déplorables des droits de l'homme* » se sont produites au Salvador mais aussi que les sources en sont nombreuses : externes et internes, ces dernières étant imputables à la droite comme à la gauche, ainsi *qu'à des éléments incontrôlés* des forces de sécurité. Pour ce qui est des premières, le délégué américain a accusé le Vietnam, l'Ethiopie, l'Allemagne de l'Est, le Nicaragua et surtout Cuba d' « *agressions* », d' « *interventions* », d' « *impérialisme* », de « *suversion* » et de « *terreur* », et demandé à l'U.R.S.S., « *dont Cuba dépend financièrement à raison de 12 millions de dollars par jour* », de « *freiner* » ce pays ainsi que ses autres alliés.

En outre, la commission a adopté par consensus une résolu*tion présentée par les Etats-Unis* au nom de dix-huit pays qualifiant toute prise d'otages de « *grave violation* » des droits de l'homme. Un appel y est lancé à tous les gouvernements afin qu'ils respectent « *pleinement et inconditionnellement* » leurs obligations tendant à empêcher toute prise d'otages et à assurer la protection du personnel et des locaux diplomatiques et consulaires.

ISABELLE VICHNIAC.

EUROPE

Espagne

Le projet de loi sur le divorce divise à nouveau la majorité

De notre correspondant

Madrid. — Après la tentative de coup d'Etat du 23 février, on avait pu croire à Madrid que le parti gouvernemental U.C.D. (Union du centre démocratique) allait mettre une sourdine à ses divisions. Les luttes de tendances en son sein n'avaient-elles pas précipité l'éclatement de la grave crise politique qui avait débouché sur le putsch manqué ? Deux semaines plus tard, l'U.C.D est à nouveau en crise pour les mêmes motifs qu'hier.

La discussion, au Parlement, du projet de loi sur le divorce, qui devait d'abord commencer le 10 mars, a été reportée au 17 afin de permettre aux différentes tendances de se mettre d'accord. Elles n'y ont pas encore réussi. Une réunion du comité exécutif de *l'U.C.D., puis une autre du groupe* parlementaire, n'ont fait que confirmer l'écart entre les positions : cinquante-six députés se sont prononcés, le 11 mars, pour des modifications au projet de loi dans un sens restrictif, tandis que trente-neuf sont favorables au maintien du texte actuel (les autres s'abstenant). Les premiers appartiennent au « secteur critique » de l'U.C.D., qui regroupe, derrière M. Oscar Alzaga, les députés démocrates-chrétiens et libéraux. Les seconds sont proches de la tendance sociale-démocrate du ministre de la justice, M. Fernandez Ordonez, auteur de la version actuelle du projet.

Adopté en 1932 par la République, supprimé sept ans plus tard par le général Franco, le droit au divorce n'a cessé de diviser les forces politiques de l'après-franquisme. En février 1980, le ministre de la justice de l'époque, M. Inigo Cavero, de tendance démocrate-chrétienne, avait élaboré un premier projet de loi qui permettait le divorce après une séparation des conjoints durant deux ans au moins, le juge ayant cependant pouvoir de le refuser lorsqu'il est source de préjudice grave pour les enfants ou l'autre conjoint. Cette restriction avait *provoqué de vives critiques.*

En octobre dernier, le nouveau ministre de la justice, M. Fernandez Ordonez, *modifia le texte dans* un sens plus libéral en limitant les *pouvoirs du juge et en rédui*sant de moitié la durée de la séparation préalable exigée. Enfin, il introduisit une notion nouvelle : le divorce pourrait être prononcé même si les conjoints continuent à vivre sous le même toit pour des raisons économiques.

Les députés du « secteur critique » craignent que cette dernière disposition ne permette le divorce rapide par consentement mutuel, dont ils ne veulent pas entendre parler. Leur action est stimulée par l'offensive que l'Eglise a lancée contre le projet de loi. *La conférence épiscopale* a condamné le texte en termes vigoureux. Les évêques multiplient, dans leurs diocèses, les homélies et les lettres pastorales sur ce thème.

A moins d'un accord de dernière minute au sein du comité exécutif de l'U.C.D., lundi prochain, le parti gouvernemental se verra obligé de laisser à ses députés la liberté de vote. C'est une solution extrême qui n'enthousiasme personne : les membres du « secteur critique » savent que le vote conjugué des sociaux-démocrates de l'U.C.D. et des partis de gauche (socialistes et communistes) permettrait l'approbation du projet de loi actuel.

De plus, chacun a conscience qu'une telle situation risquerait de précipiter l'éclatement du parti au pouvoir. Comme le souligne le secrétaire d'Etat pour les relations avec le Parlement, M. Gabriel Cisneros, une rupture au sein de l'U.C.D. mettrait en jeu non seulement la question du divorce, mais le renforcement du système démocratique. Nombreux sont les *députés centristes qui en ont* conscience, mais rares sont apparemment ceux qui agissent en conséquence.

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

Le projet de budget provoque un profond malaise dans le parti conservateur

De notre correspondant

Londres. — L'ampleur des réactions négatives, et même d'hostilité, à l'égard des sévères mesures d'austérité annoncées par le chancelier de l'Echiquier, le mardi 10 mars, a contraint *Mme Thatcher* à *réagir*, le lendemain, devant une réunion d'industriels. Le premier ministre s'est attaqué avec véhémence aux détracteurs de Sir Geoffrey Howe. « *Ce que ces gens veulent, c'est tout simplement faire marcher la planche à billets... La formule la plus immorale* », a-t-elle dit notamment, en leur opposant la moralité d'un budget qui « *est le seul espoir pour la Grande-Bretagne* ».

La vigueur, et même la violence de son intervention confirment le malaise grandissant au *sein du parti et du gouvernement* conservateurs. Plusieurs membres du cabinet, dont M. Prior, ministre de l'emploi, lord Carrington, le ministre des affaires étrangères, et son adjoint, Sir Ian Gilmour, M. Walker, ministre de l'agriculture, et M. Pym, auraient été mécontents d'avoir été informés du contenu du budget seulement quelques heures avant sa présentation par le chancelier de l'Echiquier. Le bruit d'une démission de M. Prior, chef de file des modérés au sein du cabinet, a couru avec suffisamment d'insistance pour que, *dans la soirée*, il se soit senti obligé de déclarer aux journalistes qu'il voulait, au contraire, continuer la lutte au sein du cabinet.

Auparavant, M. Saint John-Stevals, ancien leader de la Chambre, éliminé en janvier du cabinet de Mme Thatcher, exprimait ses réserves sur le budget en ajoutant : « *Je me demande comment ceux qui partagent mes réserves peuvent rester dans le cabinet.* » Enfin, M. Tapsell, député conservateur très lié aux milieux d'affaires, a demandé expressément la démission de Sir Geoffrey Howe, chancelier de l'Echiquier.

Les milieux politiques pensent que, après avoir exprimé plus ou moins vertement leur désenchantement, les députés conservateurs mécontents rentreront dans le rang, en tout cas voteront pour le gouvernement. Néanmoins, il faut s'attendre à une sorte de guérilla permanente entre Mme Thatcher et ses fidèles lieutenants « monétaristes » d'une part et les éléments modérés du cabinet et du parti d'autre part. Rouvrant la bataille qu'ils avaient perdue contre les principaux ministères, en particulier celui de la défense, les responsables du *ministère des finances envisagent*, en outre, de procéder à de nouvelles coupes sévères dans les dépenses publiques. Dans ce contexte, les milieux politiques estiment que, tôt ou tard, Mme Thatcher sera obligée soit de remanier entièrement son cabinet, soit de modifier sa politique comme le souhaitent les modérés.

Les représentants conservateurs des circonscriptions rurales font état du mécontentement de leurs électeurs, particulièrement frappés par l'augmentation de 20 % du prix de l'essence. La confédération intersyndicale TUC laisse prévoir une nouvelle offensive des grands syndicats. Elle souligne que le budget fera perdre plus de 20 livres par mois à un travailleur disposant d'un salaire moyen. L'organisation syndicale cherche en fait à obtenir la coopération de la fédération patronale C.B.I., qui se plaint amèrement de l'incompréhension du gouvernement à l'égard de l'industrie. Enfin, les banquiers protestent contre la taxe exceptionnelle imposée sur leurs bénéfices qui affectera sensiblement leur capacité à prêter à l'industrie.

HENRI PIERRE.

Turquie

LES OBSÈQUES OFFICIELLES DES DIPLOMATES ASSASSINÉS A PARIS SE DÉROULENT EN PRÉSENCE DU GÉNÉRAL EVREN.

Ankara (*A.F.P.*). — Première manifestation publique autorisée depuis le coup d'Etat du 12 septembre dernier, les obsèques officielles des deux diplomates turcs assassinés à Paris, le 4 mars, devaient se dérouler le 12 mars à Ankara. Présidées par le chef de l'Etat, le général Evren, les cérémonies devaient avoir lieu devant le siège du premier ministre, en même temps qu'une manifestation silencieuse, organisée par les mouvements féministes, devait se rendre à l'ambassade de France pour y remettre une lettre de protestation et déposer une cou*ronne mortuaire.*

M. Emile Cazimajou, ambassadeur de France, représente le gouvernement français aux cérémonies, tandis que le centre culturel *et l'école française ont fermé* leurs portes depuis le 11 mars.

La presse turque continue à lancer de violentes attaques contre la France, et des Français résidant en Turquie ont reçu des menaces anonymes affirmant que « deux Français désormais seraient tués pour un Turc assassiné ».

PROCHE-ORIENT

Iran

Nouveau renforcement des pouvoirs de M. Radjai au détriment de ceux de M. Bani Sadr

Téhéran (*Reuter, A.F.P., A.P.*). — Le Majlis (Parlement iranien) a voté, mercredi 11 mars, une loi controversée autorisant le premier ministre, M. Ali Radjai, à nommer des ministres par intérim lorsque aucun accord ne peut être atteint sur la désignation du titulaire d'un portefeuille.

M. Bani Sadr, président de la République, qui a le droit de veto sur la désignation de ministres titulaires, avait approuvé les nominations aux postes-clés du commerce et des finances, tous deux vacants depuis la formation du gouvernement, en septembre dernier, et ces nominations ont été confirmées mercredi par le Parlement. Cependant, malgré de longues discussions, aucun accord n'a été possible sur la désignation des ministres de la justice et des affaires étrangères.

M. Radjai a donc soumis au Majlis une loi lui donnant la possibilité de pourvoir unilatéralement aux postes vacants, et le Parlement, où domine le parti républicain islamique (P.R.I.), a voté la loi à main levée.

M. Bani Sadr a vu dans ce vote une tentative supplémentaire du P.R.I. de lui retirer tout pouvoir réel. « *Cette décision pourrait avoir de très graves conséquences, car elle ne tient pas compte des suffrages d'une nation qui a élu le président... Dieu sait ce qui va arriver à la République islamique d'Iran* », avait-il dit avant le vote. Douze députés opposés au P.R.I. avaient quitté le Majlis mardi, empêchant ainsi le Parlement d'atteindre le quorum nécessaire pour poursuivre la discussion. Mais l'hodjatoleslam Rafsjanjani, président du Majlis et membre fondateur du P.R.I., avait ordonné à tous les députés d'être présents mercredi, et menacé de réprimandes ceux qui seraient absents.

Le vote de mercredi a approuvé la désignation comme ministre du commerce de M. Hussein Kazempour Ardebili. Ce dernier, qui est âgé de vingt-huit ans, a fait ses études aux Etats-Unis. Le portefeuille des finances et de l'économie a été confié à M. Hussein Namazi, trente-sept ans, qui a enseigné à l'université de Téhéran après avoir fait des études en Autriche.

Parallèlement, la violente polémique sur les incidents survenus jeudi dernier à l'université de Téhéran, lors d'un discours en public de M. Bani Sadr, se poursuit *entre le chef de l'Etat et ses* adversaires politiques, qui se rejettent mutuellement la responsabilité des incidents.

Mercredi, le président Bani Sadr a menacé de démissionner si les « *matraqueur* » n'étaient pas explicitement condamnés. Dans son journal *Révolution islamique*, il a également dénoncé *toute solution de compromis qui* consisterait à « *déclarer coupables un certain nombre de gens de part et d'autre* », dans un souci apparent d'impartialité.

L'instruction du procès d'Abbas Amir-Entezam, ancien porte-parole du premier gouvernement révolutionnaire iranien dirigé par M. Bazargan, commencera le 17 mars prochain devant le tribunal central de la révolution islamique iranienne, a annoncé Radio-Téhéran.

L'ancien porte-parole du gouvernement Bazargan et ambassadeur d'Iran en Suède avait été arrêté, le 19 décembre 1979, à la suite de la présentation par les étudiants islamiques occupant l'ambassade des Etats-Unis à Téhéran de « *documents attestant de ses relation avec les services secrets américains* ».

La radio de Téhéran a fait état, mercredi, d'une recrudescence des bombardements irakiens sur ses villes frontières. C'est ainsi que les villes de Desfoul et d'Ahwaz *ont été attaquées* pour le quatrième jour consécutif avec des missiles sol-sol. Selon Radio-Téhéran, cinquante habitations ont été détruites mercredi dans une des zone rédidentielles *d'Ahwaz, capitale du Khouzistan*, faisant plus d'une dizaine de morts et de nombreux blessés.

Israël

Par 45 voix contre 13

LA KNESSET SE PRONONCE CONTRE L'ANNEXION DU GOLAN

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Une proposition de loi prévoyant l'annexion du plateau du Golan a été repoussée, le 11 mars, à la Knesset, par 45 voix contre 13. Le texte était présenté par le petit parti d'extrême droite « Renaissance » composé de dissidents du Likoud qui reprochent à M. Begin un excès de modération.

Ce rejet n'a surpris personne, car le cabinet de M. Begin et les partis de la majorité avaient *décidé, il y a deux mois et demi*, de ne pas soutenir une telle proposition (*le Monde* du 24 décembre). Cependant, cela ne signifie pas, tant s'en faut, que la coalition gouvernementale — et une partie de l'opposition travailliste — soient prêtes à renoncer à l'occupation de ce territoire. Au cours du débat, le ministre de la justice, M. Moshe Nissim, représentant le gouvernement, n'a laissé aucun doute à ce sujet en déclarant que la communauté internationale n'avait pas besoin qu'on lui rappelle à quel point le contrôle de cette portion du territoire syrien est importante pour la sécurité d'Israël. Et il a ajouté : « *Le Golan n'est pas le Sinaï (qui sera définitivement évacué l'an prochain).* » Pour être encore plus clair, il a affirmé : « *Chacun sait que les Israéliens ne descendront jamais du Golan.* »

Deux membres de la majorité ont toutefois voté la proposition : M. Ariel Sharon, ministre de l'agriculture, principal promoteur de la colonisation des territoires occupés, ainsi que le président de *la commission des affaires* étrangères et de la défense, lui aussi membre du Likoud. — F. C.

LE GÉNÉRAL ARMADA A ÉTÉ INCULPÉ DE RÉBELLION MILITAIRE

Le bureau d'information du ministère de la défense a confirmé le jeudi 12 mars l'inculpation formelle pour rébellion militaire, par les autorités judiciaires compétentes, du général de division Alfonso Armada, ex-chef adjoint d'état-major de l'armée, mis aux arrêts après la tentative putschiste des 23 et 24 février. Cette inculpation avait été annoncée jeudi matin par trois quotidiens madrilènes. Le service de presse du ministère de la défense a précisé qu'il enquêtait sur la « fuite » ayant donné lieu à la publication de l'information, ajoutant qu'elle ne provenait pas de ce service. — (A.F.P.)



A TRAVERS LE MONDE

Corée du Sud

● *WASHINGTON A DONNE SON ACCORD* à la fourniture à la Corée du Sud de chasseurs ultra-modernes F-16, a confirmé, mercredi 11 mars, le département d'Etat. On ignore encore sur combien d'appareils porte ce marché. — (*A.F.P.*)

Egypte

● LA POPULATION EGYPTIENNE a atteint le cap de quarante-trois millions de personnes le 14 janvier dernier, selon les résultats d'un recensement publié mercredi 11 mars, au Caire, par le Centre égyptien de statistiques. L'Egypte est l'un des pays qui détiennent le taux de natalité *le plus élevé dans le monde* avec 2,7 % environ. — (*A.F.P.*)

République d'Irlande

● *UN MEMBRE DE L'IRA PROVISOIRE* a été condamné à mort le 11 mars par un tribunal de Dublin. Peter Rogers, accusé d'avoir tué un policier le 13 octobre dernier, a été condamné à être pendu le 6 avril, mais on s'attend qu'il fasse appel. C'est la quatrième condamnation de cette nature prononcée en quatre mois en République d'Irlande, où la peine capitale est abolie depuis 1964, sauf pour les meurtres de policiers, de chefs d'Etat et de diplomates. — (*A.F.P., A.P.*)

R. F. A.

● LA POLICE BAVAROISE A relâché quarante des cent *quarante et une personnes* arrêtées le 6 mars dans une maison de jeunes de Nuremberg, après une manifestation de soutien aux squatters. De *nouvelles manifestations ont* eu lieu les 10 et 11 mars à Nuremberg, Fribourg et Berlin-Ouest.

République Sud-Africaine

● LA NOUVELLE LIGNE DE PRETORIA. — M. Hough, administrateur général sud-africain de la Namibie, a annoncé samedi 7 mars que, aux yeux de son gouvernement et « *de l'opinion namibienne* », la résolution 435 du Conseil de sécurité de l'O.N.U. ne pouvait plus servir de base à un règlement négocié en Namibie. Cette déclaration confirme le changement d'attitude de Pretoria (*le Monde* des 8 et 9 mars), qui semble avoir renoncé à des négociations *sous l'égide des Nations unies.*

Tunisie

● M. *HICHEM MOUSSA*, membre fondateur du Mouvement de l'unité populaire (MUP), condamné à huit ans de prison par contumace en 1977 et qui vit à l'étranger, a refusé la grâce que le président Bourguiba lui avait accordée le mois dernier (*le Monde* daté 15-16 février). « *Je n'ai rien fait sur le plan politique dont je ne puisse être fier et qu'on ait à me pardonner* », explique-t-il dans une déclaration remise à la presse. — (*Corresp.*)

Zambie

● SCANDALE POLITICO-FINANCIER. — Un scandale mettant en cause un diplomate zambien en poste en *R.F.A.*, des membres du gouvernement zambien et du Parti uni pour l'indépendance nationale (UNIP au pouvoir) a été révélé *le mercredi 11 mars à l'Assemblée* nationale zambienne par M. Titus Mukupo, député de Kawambwa (Nord). Ces personnes auraient exigé une commission de 93 millions de kwachas (environ 5 millions de francs français) sur des prêts internationaux octroyés à la Zambie. — (*A.F.P.*)

Zimbabwe

● ASSASSINAT DE DEUX FERMIERS BLANCS — Des inconnus ont tué, mercredi 11 mars, un couple d'agriculteurs blancs, Abraham et Margaret Roux, chez eux, près de Fort Victoria, dans le sud du pays. — (*Reuter.*)

هكذا من الأصل

EUROPE

Pologne

M. Genscher, ministre ouest-allemand des affaires étrangères va se rendre en visite à Varsovie

Les Etats-Unis restent préoccupés par la situation en Pologne qui demeure « très tendue », et continuent « à surveiller de près la situation » en raison des prochaines manœuvres militaires du pacte de Varsovie dans la région, même si elles ne sont pas « inhabituelles » en cette période de l'année, a déclaré, mercredi 11 mars, M. William Dyess, *porte-parole du département d'Etat.*

A Varsovie, l'agence Pap a annoncé que la visite du chef de la diplomatie ouest-allemande, M. Hans Dietrich Genscher, aurait lieu les 19 et 20 mars.

Dans la ville de Radom, la section locale de Solidarité, irritée par les mesures d'intimidation prises à son encontre, a convoqué une réunion des délégués des trois cent trente-sept usines de la région pour faire le point sur diverses revendications. Entre-temps, les autorités centrales ont commencé à préparer l'opinion publique à un prochain procès politique.

Grand Guignol « anti-subversif » à la télévision

De notre correspondant

Varsovie. — La télévision polonaise a tenté, mercredi 11 mars, de préparer l'opinion à l'ouverture prochaine du procès de quatre des animateurs de la Confédération de la Pologne indépendante (K.P.N.).

Musique de fond pour film à suspense, commentaire en voix off sur images de lourds dossiers, gros plan de magnétophones dévidant des bandes supposées accablantes : aucune ficelle n'avait été négligée. Mais le moins qu'on puisse dire est que la démonstration faite par l'unique acteur de cette émission, le colonel Zbigniew *Pudysz, porte-parole du ministère de l'intérieur, manquait de rigueur.*

Si personne ne doute que les inculpés ne nourrissent pas d'enthousiasme pour le régime en place, les téléspectateurs auront en effet eu du mal à comprendre en quoi ils avaient porté atteinte « aux intérêts politiques essentiels de la Pologne populaire ». *Le colonel Pudysz a* « révélé » *que le mouvement était organisé en quatre grandes sections régionales et parlé de* « bureaux » *en Allemagne de l'Ouest, au Canada, aux Etats-Unis, en France et en Argentine. On a entendu affirmer que* « la direction centrale prévoyait l'existence de sections clandestines d'espionnage ayant des liaisons avec des agents étrangers ». *Mais on n'a pas réussi à comprendre pour autant si l'on pouvait considérer M. Moczulski et ses amis comme des espions.*

Qu'ils aient donné des interviews à des journaux occidentaux ne fait aucun doute, mais cela arrive aussi aux dirigeants du parti et de l'Etat. Qu'ils aient donné des informations à la presse étrangère, et notamment à Radio-Europe libre, on veut bien l'imaginer, mais on ignore toujours en quoi ces informations étaient intentionnellement fausses ou calomnieuses. Qu'ils aient eu des contacts avec des Polonais émigrés, liés eux-mêmes avec des partis politiques occidentaux (les chrétiens-démocrates ouest-allemands ont été abondamment cités), cela est possible, mais il reste à démontrer en quoi ces contacts étaient subversifs...

On aura vite fait, à ce train, de faire des héros d'hommes dont l'audience est extrêmement limitée, les idées politiques un peu courtes et qui, en théorie, ont droit au respect du principe de la présomption d'innocence. Ces quarante minutes de Grand Guignol n'auront au total réussi à prouver qu'une chose : le goût du ministère de l'intérieur pour des méthodes de dénonciation fleurant bon le stalinisme et portant — là, à coup sûr — atteinte à l'image de la Pologne.

Le mêm jour, le quotidien de l'armée, Zolnierz Wolnosci, *avait publié, sous couvert d'attaques contre* « l'expansionnisme israélien », *un article de la plus pure veine antisémite, expliquant notamment qu'il était* « aujourd'hui à tout le moins un anachronisme de décrire la population juive comme un bouc émissaire » *au regard de* « l'influence puissante exercée dans le monde par le lobby sioniste, du capital amassé dans les mains des financiers juifs et de la prédominance des groupes sionistes dans les mass media occidentaux ».

Après la manifestation antisémite de dimanche (le Monde *du 10 mars),* Zolnierz Wolnosci *— qui reflète les vues des responsables politiques de l'armée, eux-mêmes en contact étroit de par leurs fonctions avec l'U.R.S.S. — avait déjà publié un long article imputant en large part au* « sionisme » *les manifestations étudiantes de 1968. Le journal prévenait en conclusion* « tous les sympathisants du démontage du socialisme en Pologne » *qu'il* « ne s'était pas servi de tous les arguments pour les démasquer ».

BERNARD GUETTA.

ASIE

Vietnam

L'U.R.S.S. va augmenter son aide dans le domaine pétrolier

Chef de la délégation vietnamienne au XXVIe congrès du P.C.U.S., M. Le Duan, premier secrétaire du P.C. vietnamien, s'est entretenu mardi 10 mars avec M. Brejnev. Le communiqué publié par l'agence Tass à cette occasion a fait état d'un « *échange de vues sur les perspectives de la coopération soviéto-vietnamienne, y compris dans l'économie* ». Les deux dirigeants « *ont notamment parlé de l'extension des travaux communs dans la prospection et l'extraction du gaz et du pétrole sur le plateau continental vietnamien, et de l'augmentation des exportations des fruits et légumes vietnamiens vers l'U.R.S.S.* ».

Cette rencontre intervient à un moment où la situation économique, et surtout alimentaire, du Vietnam est préoccupante, et alors que, en 1979, l'aide alimentaire soviétique a été diminuée de moitié et demeure, de loin, insuffisante pour compenser un déficit de plusieurs millions de tonnes. Hanoï, qui doit par ailleurs faire face à des dépenses militaires colossales résultant de la présence de ses troupes au Laos et au Cambodge, et du conflit latent à la frontière chinoise, a besoin d'une aide soviétique accrue.

Or, des responsables vietnamiens ont déclaré récemment à l'envoyé spécial de la *Far Eastern Economic Review* que l'aide soviétique n'était pas au niveau de leurs espérances, en particulier en ce qui concerne les fournitures de pétrole. M. Brejnev a sans doute voulu rassurer son interlocuteur sur ses bonnes intentions. Toutefois, un accroissement des exportations de fruits et de légumes vietnamiens vers l'U.R.S.S. ne pourrait se faire qu'au détriment du consommateur vietnamien, déjà réduit, de par les circonstances, à la portion congrue.

Chine

● PÉKIN A DÉMENTI AVOIR ÉTABLI DES RELATIONS COMMERCIALES avec la Corée du Sud et la République Sud-Africaine. Citant un « *membre responsable* » du ministère du commerce extérieur, l'agence Chine nouvelle a affirmé, jeudi 12 mars, que ces « rumeurs » « *étaient de pures inventions relevant de motivations cachées* ». Ce démenti portant sur le « *commerce avec les autorités* » de ce pays, Pékin ne dément pas spécifiquement l'existence d'échanges avec des firmes privées qui connaissent une croissance régulière en dépit de leur caractère non-officiel. Selon des chiffres officiels publiés à Hongkong, où transitent les marchandises chinoises à destination de Johannesburg, celles-ci auraient atteint, de janvier à novembre dernier, une valeur de 20 millions de dollars. — *(A.F.P.)*







Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DE L'ÉLECTION

AU COURS D'UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

M. François Mitterrand qualifie M. Giscard d'Estaing de « champion du monde des promesses non tenues »

La conférence de presse que M. Mitterrand a donnée mercredi après-midi 11 mars à Paris avait pour objet de marquer, avec une certaine solennité, l'entrée en campagne du candidat socialiste. Ce fut, en fait, une politesse *faite* aux journalistes et une occasion de répondre à l'intervention télévisée du président sortant.

Ce dernier a sans doute été qualifié de « champion du monde des promesses *non* tenues » ; les directions qu'il a tracées pour résoudre le problème de l'emploi ont été dénoncées comme « trois fois nulles » ; mais M. Mitterrand lui a répondu sur un mode ironique et presque détaché, qui contrastait *avec* la pugnacité des propos tenus quelques jours plus tôt à Beauvais (« le Monde » du 10 mars).

Le candidat socialiste a précisé qu'il réservait ses arguments pour les émissions télévisées *auxquelles il doit participer* (la première étant prévue lundi 16 mars à Antenne 2) ; au passage, il s'est dit « toujours disponible » pour un face-à-face avec M. Giscard d'Estaing. Il est apparu soucieux d'attendre que soit mesuré l'effet *produit sur* l'opinion par l'intervention du « candidat sortant », avant d'aller lui-même plus avant. Conscient d'avoir affaire à un « bon candidat », il lui faut donc d'abord, et surtout, faire admettre que le même homme a été et sera *un « mauvais président »*. — J.-M. C.

Avant de répondre à quelques questions des journalistes, M. Mitterrand souligne, dans une *déclaration* liminaire, qu'une fois élu, il s'efforcerait de donner aux Français une *« vue claire des rigueurs de la situation »*. Il indique : *« Dans un pays comme la France, il est impossible d'en appeler au redressement national s'il n'y a pas un immense effort de solidarité. »* Parlant de celui qu'il nomme le « candidat sortant », M. Mitterrand affirme : *« S'il est un champion du monde, c'est bien celui-ci : le champion du monde des promesses non tenues »* (1). En ce qui concerne M. Jacques Chirac, il précise : *« L'autre candidat de la droite a ceci de singulier qu'il semble accumuler les découvertes. En somme, il demande le contraire de ce qu'il a fait lui-même. Le conseil que je retiens de lui est : « Ne faites pas comme moi. » Ne faisons donc ni comme M. Chirac ni comme M. Giscard d'Estaing. »*

Le candidat socialiste précise également : *« Si les Français veulent réussir l'entreprise à laquelle je les appelle, il leur faudra compter sur eux-mêmes et sur la vigilance, la constance de celui qu'ils auront élu. »* Parlant de nouveau de M. Giscard d'Estaing, M. Mitterrand indique : *« Il est difficile d'être un aussi bon candidat et un aussi mauvais président. Il a une spécialité, c'est d'avoir du cœur, beaucoup de cœur deux mois tous les sept ans. »* (2).

Répondant ensuite à la question de savoir comment il se déterminerait s'il n'était pas lui-même présent au second tour de l'élection présidentielle, M. Mitterrand précise : *« Avec des millions de Français, je voterai pour moi au premier et au second tour. »*

Interrogé sur le « scénario » développé par le président sortant pour décrire les conséquences politiques de l'éventuelle élection de M. Mitterrand, ce dernier affirme : *« Je ferai la même réponse que M. Giscard d'Estaing lorsque la question du lendemain de l'élection présidentielle lui a été posée pour lui-même. Il a dit : « Je gouvernerai avec la majorité » qui se sera affirmée le 10 mai. » Je répondrai de la même façon, d'autant qu'une majorité le 10 mai est une majorité plus grande encore le 11 mai. Vous pouvez être assuré que, dans le cas où je serais élu, c'est un immense courant populaire qui m'apporterait la majorité dont j'aurai besoin pour mettre en œuvre mes propres options. »*

Evoquant la question de l'emploi, le candidat socialiste se dit *« étonné de la pauvreté des propos »* du chef de l'Etat. Il précise : *« Le candidat sortant a peu parlé de l'emploi, sinon sous forme de regrets, et de considérations infondées sur le rythme démographique. Il n'a pas démenti les experts du Plan, qui prévoient, si la politique actuelle continue, deux millions de chômeurs dès les mois prochains, et bientôt deux millions et demi. Face à ces deux millions et demi, il oppose des mesures dramatiquement insuffisantes, étonnamment légères. »* M. Mitterrand chiffre à un million huit cent mille le nombre des demandeurs d'emploi en 1984 *« si l'on pousse au maximum dans les trois directions »* indiquées par le président sortant (âge de la retraite, nombre des immigrés et formation professionnelle). *« Fera-t-il cesser ce malheur ? »* demande-t-il ; *« sa réponse est trois fois nulle. »* Il ajoute : *« Valéry Giscard d'Estaing a parlé souvent d'un pacte pour l'emploi ; pendant sept ans, il a signé un diabolique pacte pour le chômage. »* Après avoir précisé qu'il est *« toujours disponible »* pour un face à face télévisé avec le *« candidat sortant »*, il indique : *« J'ai entendu M. Chirac dire qu'il était le seul candidat à pouvoir me battre. J'ai entendu M. Giscard d'Estaing dire que j'étais le seul à pouvoir le battre. J'en conclus que je suis le seul à pouvoir les battre tous les deux. »*

M. Mitterrand évoque ensuite *« la mainmise »* de l'Etat sur les moyens audiovisuels et dénonce le rôle de M. Victor Chapot, *« trésorier de la campagne du candidat sortant et son représentant dans tous les conseils d'administration où l'Etat est majoritaire »*. *« C'est-à-dire*, ajoute-t-il, *que tout le système audiovisuel français est sous la surveillance du trésorier de la campagne du candidat sortant. Ce mélange des fonctions est choquant et dessine les limites du libéralisme « inguérissable ».* » Après avoir dit sa *« surprise que l'on parle si peu de la nécessité de l'alternance »*, il dénonce *« l'absolu du pouvoir confié à un seul homme pendant sept ans »*.

Au cours de cette conférence de presse, M. Mitterrand a rappelé qu'il était intervenu dès 1972 à l'Assemblée nationale pour mettre en garde le gouvernement français contre les *« dommages »* que pourraient lui causer *« des relations avec Bokassa »*. *« J'ai condamné une politique*, a-t-il expliqué, *pour le reste, je ne dispose pas d'éléments qui me conduisent à mettre en cause l'honorabilité de tel ou tel. »* Le candidat socialiste a souhaité que la France soit un *« bon allié »* dans le cadre de l'Alliance atlantique.

(1) Mardi soir, à TF 1, M. Giscard d'Estaing avait présenté M. Mitterrand comme détenant le « record du monde de durée de candidature à la présidence de la République ».

(2) Au cours de son face à face télévisé avec M. Mitterrand, le 10 mai 1974, M. Giscard d'Estaing lui avait lancé : *« Vous n'avez pas le monopole du cœur. »*

● *M. Louis Perrein*, sénateur du Val-d'Oise, rapporteur du budget des P.T.T., ancien directeur départemental des postes ; Jean Rénali, délégué à l'informatique et aux communications, et les G.S.E. des P.T.T., ont pris l'initiative d'un comité national de soutien à la candidature de M. François Mitterrand. S'adresser à M. Francis Borie, 13, rue Etienne Dolet, 92240 Malakoff.

● *Nous avons reçu une lettre de Mmes Hélène Luc*, président du groupe communiste au Sénat, Marie-Thérèse Goutmann, député et maire de Noisy-le-Grand, Andrée Lefrère, conseiller de Paris, Jacqueline Fraysse-Cazalis, député des Hauts-de-Seine, Paulette Chemier, maire d'Athis-Mons, Marie-Claude Baudeau, sénateur du Val-d'Oise, et Jackie Hoffmann, député au Parlement européen.

Les signataires s'étonnent que *le Monde* n'ait pas signalé le nombre, qu'elles évaluent à dix mille, de femmes ayant assisté au meeting de la place d'Italie du samedi 7 mars. *Le Monde*, il est vrai, n'a indiqué que le nombre des élues — un millier — du P.C.F. qui entouraient M. Georges Marchais. Mais il a très largement reproduit les déclarations du secrétaire général du P.C.F.

M. VILLA (P.C.) : le sérieux des enquêtes de l'IFOP ne peut plus être garanti.

M. Lucien Villa, député communiste de Paris, a adressé, vendredi 6 mars, une question écrite au ministre du travail et de la participation, dans laquelle il attire son attention sur le fait que *« 70 % des enquêtes politiques de l'IFOP ne sont plus réalisées par le réseau des enquêteurs qualifiés de l'IFOP. Elles sont sous-traitées depuis plusieurs mois auprès d'une société, Data Flash, qui, fin février, n'était toujours pas constituée alors qu'elle fait déjà travailler entre deux cents à deux cent cinquante personnes. L'IFOP a fait appel à ce réseau parallèle pendant la grève de ses enquêteurs. Fin février, le personnel de Data Flash n'avait pas reçu un seul bulletin de paie.*

» Enfin, ajoute M. Villa, *l'IFOP se sépare, sans les licencier, de son personnel de codificateurs et fait appel au personnel de Junior Entreprise (élèves de l'Ecole supérieure de commerce de Paris) pour réaliser, dans les locaux de l'IFOP, le travail de codification (...) Parallèlement, les enquêteurs de l'IFOP ont de moins en moins de travail, des élus du personnel n'en ont plus du tout, et le sérieux des sondages ne peut plus être garanti. D'ailleurs, la commission des sondages a relevé le peu de sérieux d'un sondage concernant le vote de chômeurs paru dans* le Point *du 2 au 8 février 1981.*

» Ces personnes ont été recrutées sans aucune expérience et n'ont reçu aucune formation à l'exception d'une réunion de présentation de travail. (...) On assiste donc, estime le député communiste, *à un licenciement camouflé sans raison économique des enquêteurs de l'IFOP et des codificateurs. Pour avoir défendu leurs droits et dénoncé des méthodes qui portaient atteinte aux libertés individuelles, les enquêteurs de l'IFOP se trouvent menacés de perdre leur emploi. »*

En conséquence, M. Villa demande au ministre du travail :

1) Les mesures qu'il compte prendre pour obliger la direction de l'IFOP à appliquer l'avenant et pour l'empêcher de pratiquer un licenciement camouflé ?

2) De quel droit Data Flash et Junior entreprise peuvent-elles organiser des réseaux d'enquêteurs ?

M. Jean-Marc Lech, directeur général de l'IFOP, que nous avons interrogé le jeudi 12 mars, nous a indiqué ne pas être au courant de la démarche de M. Villa. Il a estimé que les questions s'adressant au ministre du travail et de la participation, il n'avait pas à y répondre, du moins pour l'instant.

AVANT L'ÉMISSION « APOSTROPHES »

Le P.C.F. et Paul Nizan

Parmi les invités de l'émission « Apostrophes », le vendredi 13 mars sur la deuxième chaîne, figurent Annie Cohen-Solal et Henriette Nizan, la femme de l'écrivain, pour un livre à double voix sur *Paul Nizan, communiste impossible* (Grasset). *Le Monde* a rendu compte de cet ouvrage ainsi que celui de Pascal Ory *Nizan, destin d'un révolté* (Ramsay) dans son numéro daté du 2 janvier.

Avant cette émission où sera évoqué un écrivain et journaliste militant du P.C.F. qui avait rompu avec ce parti en 1939 à l'occasion du pacte germano-soviétique et qui, après sa mort dans les premiers combats de la dernière guerre, a continué d'être dénoncé comme un « policier » et un traître par ses anciens camarades, il n'est pas sans intérêt de rappeler quelle est la position actuelle du parti communiste sur cet épisode de son passé.

Alors que bien des intellectuels de ce parti sont traversés par le doute, la rupture de Nizan recoupe, toutes choses égales, des problèmes d'actualité. Il n'y a pas, à ce sujet, de position officielle du P.C.F mais tout au plus quelques signes de réhabilitation qu'a rappelés Claude Prévost dans la critique des derniers ouvrages parus sur Nizan qu'il a faite dans l'hebdomadaire communiste *Révolution*.

Il reproche aux deux livres cités ci-dessus de n'avoir pas résisté à *« la tentation de se servir de la biographie de Nizan comme d'une arme de guerre (idéologique) dans la vie politique française actuelle »* et il ajoute : *« Cette tentation se fonde sur un épisode passé dont j'ai écrit, il y a déjà longtemps, et je ne m'en dédis pas, qu'il constitue une des pages les plus sombres de notre histoire. (...) Pourquoi tirer argument de ces épisodes où les communistes ont eu mille fois tort, c'est un fait, pour les poursuivre (jusqu'à la cinquième génération ?) d'une vindicte inexpiable ? Ah, que les « belles âmes » aiment brandir le glaive de Némésis !*

» Il est vrai que quoi qu'ils fassent, les communistes ont toujours tort. Ils n'ont même aucun droit. S'ils disent aimer Nizan, c'est qu'ils le « récupèrent ». »

M. GISCARD D'ESTAING SE RENDRA DANS DIX-HUIT VILLES PENDANT LA CAMPAGNE

M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de M. Valéry Giscard d'Estaing pendant la campagne électorale, a indiqué, le mercredi 11 mars, sans plus de précisions, que le président sortant se rendra dans douze villes de province entre le 31 mars et le premier tour et dans six villes entre les deux tours.

Samedi 14 mars, les jeunes giscardiens organisent dans une centaine de villes une manifestation préparatoire au meeting du 28 à la porte de La Villette, à Paris, avec M. Giscard d'Estaing. Le film d'une interview du président de la République sera présenté dans les permanences électorales de ces villes. Au cours de la campagne, le mouvement des jeunes giscardiens ne devrait pas apparaître en tant que tel, et ses membres devraient se fondre dans les comités de soutien.

Mardi 17 mars, M. Giscard d'Estaing recevra, rue de Marignan à Paris, ses représentants départementaux pour les opérations de vote.

● *M. Pierre Schiélé*, sénateur, président de la *fédération* du Haut-Rhin du Centre des démocrates sociaux, a demandé, mercredi 11 mars, que son nom soit retiré de la liste des membres du comité de soutien du Haut-Rhin à M. Valéry Giscard d'Estaing. M. Schiélé avait appris fortuitement qu'il figurait sur cette liste. Il n'avait pas été consulté. *« Je n'aime pas qu'on présuppose acquis quelque chose qui ne l'est pas »*, a-t-il déclaré.

M. CRÉPEAU (M.R.G.) PROPOSE DE DONNER AUX CITOYENS L'INITIATIVE DU RÉFÉRENDUM ET DE LA LOI

M. Michel Crépeau, candidat du Mouvement des radicaux de gauche à l'élection présidentielle, vient de déposer une proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier les articles 11 (utilisation du référendum) et 39 (initiative des lois) de la Constitution. Dans l'exposé des motifs de ce texte, le député de Charente-Maritime explique qu'un élargissement du recours au référendum est souhaitable, notamment parce qu'*« il devient urgent de mettre en place de nouvelles formes institutionnelles, donnant aux citoyens initiative et contrôle sur le processus législatif »*.

Le maire de La Rochelle propose les deux mesures suivantes :

1) *« Le référendum abrogatif ou législatif, conçu comme le complément naturel du référendum d'initiative gouvernementale ou majoritaire, permettrait à cinq cent mille électeurs ou à dix conseils généraux de soumettre à référendum toute proposition de loi portant sur les domaines de l'article 34 de la Constitution (1), à l'exclusion des matières fiscales et de politique internationale »* ;

2) *« L'initiative des citoyens en matière législative pourrait également être assurée en faisant obligation au Parlement de discuter toute proposition de loi présentée par cent mille électeurs au moins ; l'ordre du jour des travaux du Parlement pourrait ainsi se faire l'écho du pays réel et pas seulement du pays légal. »*

Pour M. Crépeau, ces dispositions marquent *« une volonté d'élargissement des procédures démocratiques par l'intervention effective des gouvernés dans le processus de décision législatif... »*

(1) L'article 11 de la Constitution prévoit que seul le président de la République peut soumettre à référendum un projet de loi. L'article 34 fixe le domaine de la loi.

M. DEBRÉ PROPOSE D'AUGMENTER LES AIDES AU LOGEMENT EN RÉDUISANT LE BUDGET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. Michel Debré, qui était, mercredi 11 mars, l'invité à déjeuner de l'Association des journalistes *de l'immobilier et du* bâtiment, a estimé que le régime actuel des aides au logement est *« insuffisant »* pour *« favoriser une avec reprise de la natalité »*.

Il a proposé de financer un engagement supplémentaire de l'Etat en réduisant de quatre à cinq points, par rapport à son montant actuel, le budget de la Sécurité sociale. M. Debré suggère notamment de ne pas rembourser les frais médicaux afférents aux accidents de sports d'hiver (*« Les quatre millions de Français qui partent chaque année à la montagne pourraient par exemple souscrire une assurance personnelle »*, dit-il) et aux accidents provoqués par l'alcoolisme.

EN VOYAGE EN GUYANE ET AUX ANTILLES

M. Chirac se déclare prêt à prendre « les initiatives indispensables pour débloquer la société française »

De notre envoyé spécial

Cayenne. — *M. Jacques Chirac devait arriver jeudi 12 mars en Martinique, poursuivant ainsi le troisième voyage qu'il effectue dans les départements français d'Amérique, après ceux de décembre 1975 et d'octobre 1978. Parti mercredi de Paris pour la Guyane, le leader du R.P.R. a tenu un meeting à Cayenne le soir, dès sa descente d'avion, en présence de plus de mille cinq cents personnes.*

Il n'a pas répondu aux propos tenus par M. Giscard d'Estaing mardi soir sur TF 1, mais il n'a modifié en rien les grands thèmes qu'il développait déjà avant l'intervention de celui qu'il appelle « le candidat de l'U.D.F. ».

Faisant allusion au fait que M. Giscard d'Estaing n'est jamais venu en Guyane et ne compte pas y venir pendant sa campagne, pas plus d'ailleurs que M. Mitterrand, M. Chirac a notamment déclaré à son auditoire : *« C'est grâce à vous que la France peut rester fidèle à sa tradition d'universalité et de présence dans le monde. Il est du devoir de ceux qui assument les plus hautes charges de l'Etat, ou qui s'y portent candidat, de venir ici vous en rendre témoignage. »*

Accompagné de MM. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., et Didier Julia, délégué de ce parti aux DOM-TOM, le maire de Paris a été accueilli par M. Hector Riviérez (R.P.R.), seul député du département. Sa présence sur place renforce l'audience du mouvement gaulliste, qui constitue ici la force dominante de la majorité. M. Raymond Libri, président de l'U.D.F., très minoritaire, lui a adressé une lettre ouverte fort courtoise dans laquelle il rend hommage à l'action de M. Riviérez, à la cohésion de la majorité, et lui conseille... *« de se tenir en réserve de la majorité présidentielle »*.

M. Chirac a également insisté sur le fait que, selon lui, *« la Guyane ne se pèse pas en nombre de voix »*, comme pour répondre à retardement à M. Barre, qui lui avait reproché, naguère, lors de son précédent voyage, *« d'aller à la pêche aux voix comme d'autres vont à la pêche aux moules »* (*le Monde* du 8 novembre 1978). Il a souligné : *« La Guyane a donné à la France une part de sa grandeur par le seul fait qu'elle existe sur le continent américain. Si la France n'est pas une nation comme les autres, c'est parce qu'elle n'est pas repliée sur elle-même. »*

M. Chirac a précisé, pour la première fois, que, s'il était élu à la présidence de la République, il prendrait *« les initiatives indispensables pour débloquer la société française »* et mettre un terme *« à cette espèce d'affaiblissement de l'ensemble national qui s'est produit sous le septennat actuel »*. *« Je propose de relancer une grande réforme régionale s'inspirant des principes de celle conçue en 1969 par le général de Gaulle et visant notamment à donner aux régions la pleine initiative de la conduite et de la réalisation des équipements publics en disposant des moyens nécessaires »*, a-t-il déclaré. A propos des difficultés économiques de la Guyane, le maire de Paris a évoqué le fameux « plan Guyane » lancé en 1974, lorsqu'il était premier ministre, et critiqué l'action du chef de l'Etat en disant : *« Malheureusement, les projets se sont peu à peu dilués, et les réalisations n'ont pas suivi. On n'y a pas mis assez de volonté et d'imagination. Je constate avec tristesse, depuis mon départ du gouvernement, que les crédits n'ont pas été suffisants. La grande ambition que j'avais nourrie pour la Guyane s'est rétrécie comme une peau de chagrin. »*

ANDRÉ PASSERON.

Les propositions économiques du maire de Paris

M. PAPON : une solution de facilité.

M. Maurice Papon, ministre du budget, affirme, dans une interview publiée le mardi 10 mars par *les Echos*, que la proposition de M. Chirac de supprimer la taxe professionnelle pour la remplacer par un relèvement de deux points de la T.V.A. est une *« solution de facilité »*. Après avoir rappelé que M. Chirac est à l'origine de la création de la taxe professionnelle, M. Papon indique que la suppression de cet impôt local mettrait en cause *« l'autonomie des collectivités locales »*, tandis que son remplacement par une hausse de deux points de la T.V.A. conduirait *« à imposer une charge supplémentaire aux consommateurs »*.

Selon le ministre du budget, *cette mesure aurait en outre des* conséquences inflationnistes *« provoquant une hausse de l'indice des prix de 2 % »*.

LA VISITE DE M. DIJOUD À MARÉ (îles Loyauté) PROVOQUE DES INCIDENTS

M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, termine actuellement une tournée *« de travail et d'information »* dans les territoires du *Pacifique*. Après avoir rencontré les élus et les dirigeants professionnels de la Polynésie, les 6, 7 et 8 mars, puis les élus et les autorités coutumières de Wallis-et-Futuna, les 9 et 10 mars, il est arrivé, le mercredi 11 mars, en Nouvelle-Calédonie pour une visite de quarante-huit heures dans ce territoire et ses dépendances.

Des incidents ont marqué, mercredi, son déplacement à l'île de Maré (archipel des îles Loyauté) où M. Dijoud s'est entretenu avec sept des huit chefs coutumiers de l'île. Les gendarmes mobiles ont dû faire usage de grenades lacrymogènes pour disperser une centaine de Mélanésiens conduits par des leaders indépendantistes, notamment le huitième chef coutumier de l'île, qui manifestaient pour protester contre les circonstances de cette visite et tentaient d'empêcher l'atterrissage de l'hélicoptère officiel.

PRÉSIDENTIELLE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT...

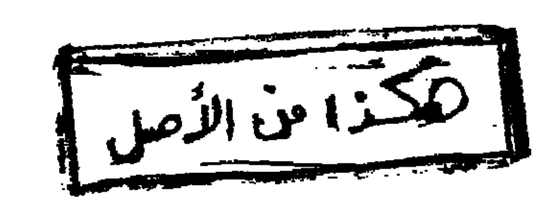
la Lettre de la Nation : parler pour...

Au moment de Charléty...

LA POLÉMIQUE SUR LE PROTOCOLE

« Le Nouvel Observateur » répond au président de la République





هكذا من الأصل

PRÉSIDENTIELLE

APRÈS LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT SORTANT

La « Lettre de la Nation » : parler pour ne rien dire

Commentant les déclarations faites le 10 mars, sur TF 1, par M. Giscard d'Estaing, Pierre Charpy écrit, le 12 mars, dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. :

» Il faut bien reconnaître que nous avons eu droit à un festival. C'est une fameuse trouvaille que de bien parler pour ne rien dire. C'est même une excellente technique pour s'excuser de n'avoir rien fait et promettre de ne rien faire. Et quelle logique : puisque sept ans de réflexion n'ont pas suffi à Valéry Giscard d'Estaing, il faut bien lui en accorder au moins autant pour que sa réflexion aboutisse. Et, pendant ce temps-là, la France ira où les événements la mèneront, ici et là. Pour les comptes rendus d'étape, on peut se fier à Valéry Giscard d'Estaing. Pour le reste...

» Au fond, il n'y a pas grand-chose qui résiste à l'analyse dans les propos du citoyen-candidat, même que les chiffres. Mais, si l'objectif était de distiller un tranquillisant à tous les Français qui veulent vivre leur déception dans le calme, il a été atteint. Reste à savoir si le rôle d'un candidat à la présidence de la République est de gommer ou de proposer.

» Il y a une étrange similitude entre le comportement de Valéry Giscard d'Estaing et celui de François Mitterrand, tel qu'il est apparu mercredi à sa conférence de presse. Ils ne cherchent qu'à se neutraliser l'un l'autre comme s'ils jouaient le troisième set de leur match de 1974. Ils le font avec tout leur talent, mais ils risquent une mauvaise surprise parce qu'il y a un homme neuf qui, lui, propose une nouvelle politique et donne aux Français l'espoir de vivre leur vie. »

L'U.D.F. : la vérité et la clarté.

U.D.F. 1, lettre d'information quotidienne de l'Union pour la démocratie française commente en ces termes jeudi 12 mars, l'intervention de M. Giscard d'Estaing à la télévision : « *Passons sur François Mitterrand qui ne cherche qu'une chose : en dire le moins possible (...) Passons sur Georges Marchais, ses grosses ficelles et ses outrances. (...) Valéry Giscard d'Estaing a choisi la vérité et la clarté. (...) Dès à présent, il s'est placé au vrai niveau du débat présidentiel. Là où un homme dialogue avec un peuple. Sans fards, sans contraintes, avec sincérité. C'est ce que les Français attendaient.* »

« Au moment de Charléty... »

L'entourage de M. Valéry Giscard d'Estaing et, en particulier, certains responsables de sa campagne électorale font valoir que, au cours de l'émission « Le grand débat » de TF 1, le chef de l'Etat n'a pas dit que M. François Mitterrand se trouvait à Charléty en mai 1968. Il est exact que M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Je l'ai revu en 1968 au moment de Charléty.* » Mais la phrase ne s'arrêtait pas là et elle était tournée d'une manière très ambiguë : « *Je l'ai revu en 1968 au moment de Charléty, dont les images peuvent encore être diffusées* », etc.

Si l'on diffusait les images, on verrait que M. Mitterrand n'était pas à Charléty. Pourquoi alors avoir rapproché les deux noms, si ce n'est pour susciter une association d'idées et laisser entendre que le candidat du P.S. se trouvait à cette manifestation ?

Les événements s'étaient succédé à un rythme rapide. Le 24 mai, le général de Gaulle avait prononcé une brève allocution télévisée annonçant pour le 16 juin un référendum sur la participation ; il n'avait pas réussi à retourner la situation à son avantage. Ce jour-là avaient eu lieu les affrontements les plus violents de cette période agitée. Le 27, le désordre s'était encore accru et les mouvements de grève, généralisés, s'étaient « politisés ». La C.F.D.T. s'était associée au meeting organisé par l'UNEF et le P.S.U. au stade Charléty. M. Pierre Mendès France était présent. C'est le 28 mai que M. Mitterrand avait donné une conférence de presse. Il avait annoncé sa candidature à la présidence de la République après avoir déclaré : « *Le départ du général de Gaulle au lendemain du 16 juin, s'il ne se produit pas avant, provoquera naturellement la disparition du premier ministre et de son gouvernement. Dans cette hypothèse, je propose qu'un gouvernement provisoire de gestion soit aussitôt mis en place.* »

LA POLÉMIQUE SUR LE PROTOCOLE

« Le Nouvel Observateur » répond au président de la République

Dans ses déclarations au « Grand Débat », mardi 10 mars, M. Giscard d'Estaing avait mis en cause, en se défendant d'avoir changé le protocole de la présidence de la République, l'hebdomadaire *le Nouvel Observateur*, sans le nommer, mais en donnant des précisions permettant de l'identifier. En faisant allusion à un article paru dans le numéro du 2 au 8 février, il avait indiqué : « *J'ai fait étudier par les services de l'Elysée toutes les affirmations qu'il y avait : tout est faux, ou en tout cas n'a de sens d'un bout à l'autre.* »

M. Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*, a répondu par le communiqué suivant :

« *Le président de la République, parlant, il est vrai, en tant que candidat à la présidence, a cru devoir mettre en cause notre hebdomadaire, sans le nommer, mais de façon qu'on puisse l'identifier.*

» M. Valéry Giscard d'Estaing affirme que « tout est faux » *dans l'article qui a été consacré à son style. S'il s'était contenté de juger regrettable le niveau de l'analyse, nous aurions seulement pris soin d'établir que nous nous sommes pour la première fois livrés à une étude sur le style d'un homme d'Etat, parce que, selon nous, il nous semblait révéler des aspects essentiels de sa politique. Mais M. Giscard d'Estaing a commis l'imprudence de se prononcer sur le détail de nos critiques, en affirmant qu'elles étaient fausses. Nous sommes dans ce cas au regret de les maintenir en réaffirmant, quant à nous, qu'elles sont exactes.*

» Nous sommes prêts à offrir à M. Giscard d'Estaing les tribunes de notre hebdomadaire pour qu'il puisse y publier une réfutation point par point de notre enquête. Et, comme cela paraît le préoccuper, nous nous engageons à laisser à ses collaborateurs le soin de choisir la place, le titre et même éventuellement la photographie. Nous nous réservons évidemment le droit de réfuter la réfutation. »

M. Daniel précise que l'Agence France-Presse a cru devoir refuser la diffusion de ce communiqué. L'AFP. indique que, n'ayant pas cité le titre du *Nouvel Observateur* dans ses dépêches, elle n'avait aucune raison d'entrer dans cette polémique.

● *Le C.P.J.* (Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse) organise, les 31 mars, 1er et 2 avril 1981, une session sur l'élection présidentielle à trois semaines du scrutin. Seront notamment traités les sujets suivants : l'évolution de la fonction présidentielle, les sondages d'opinion, le financement de la campagne électorale les élections et la télévision, la carte électorale. Le prix de la session est fixé à 2 000 francs. Les inscriptions sont reçues, par téléphone, par Sonia Debeauvais : 508-86-71, 33, rue du Louvre, 75002 Paris.

AU CONSEIL DES MINISTRES

La juste rémunération des agriculteurs doit être assurée, déclare le chef de l'État

Le président de la République a réuni le conseil des ministres, mercredi 11 mars 1981, au palais de l'Elysée. Au terme des travaux, le communiqué officiel suivant a été rendu public.

● LA LOI D'ORIENTATION AGRICOLE

Le ministre de l'agriculture a présenté une communication sur l'application de la loi d'orientation agricole.

Les textes nécessaires à son application ont été pris après concertation avec les organisations professionnelles : douze décrets ont déjà été publiés, douze autres ont paru au « Journal officiel » du mercredi 11 mars.

Les réformes prévues par la loi d'orientation en vue d'une meilleure valorisation des ressources agricoles dont la France dispose pourront être ainsi réalisées. Elles doivent permettre :

— le renforcement de la compétitivité de l'agriculture et la recherche de nouveaux débouchés pour nos produits agricoles et alimentaires ;

— l'aménagement de l'espace rural ;

— la lutte contre la hausse excessive du prix des terres et le morcellement des exploitations ;

— l'encouragement à l'installation des jeunes agriculteurs par des dispositions foncières et successorales adaptées ;

— l'harmonisation du régime de protection sociale de l'agriculture avec les autres régimes.

Trois autres textes compléteront ce dispositif : le répertoire de la valeur des terres fait l'objet d'une expérience lancée dans cinq départements ; le décret relatif à l'application de la loi dans les départements d'outre-mer sera publié à l'issue de la procédure de consultation prévue par la loi ; la directive sur l'aménagement rural fait l'objet d'une concertation.

Le ministre de l'agriculture a informé le conseil des ministres de la mise en œuvre des mesures décidées pour maintenir le revenu des agriculteurs.

Le 7 mars, date limite d'envoi des formulaires relatifs aux aides assises sur le chiffre d'affaires, sept cent soixante-dix mille dossiers avaient été adressés aux directions départementales de l'agriculture. Celles-ci ont, aujourd'hui, assuré la liquidation des deux tiers de ces demandes, et les premiers paiements viennent d'intervenir.

La plupart des agriculteurs bénéficiaires de ces aides les percevront dans les quinze jours prochains.

L'Etat remboursera avant le 25 mars une partie des intérêts des prêts bonifiés d'installation des jeunes agriculteurs, des exploitations et d'élevage, dans les conditions prévues à la conférence annuelle agricole.

Le président de la République a déclaré : « La quasi-totalité des décrets d'application de la loi d'orientation agricole est publiée à ce jour, grâce à l'effort du ministre de l'agriculture et des organisations professionnelles consultées.

Cette importante réforme est complètement engagée. Elle constitue désormais le cadre du développement à venir de notre production agricole, et doit être complétée par une politique cohérente des prix, assurant la juste rémunération du travail des agriculteurs. »

● LES INDUSTRIES MÉCANIQUES

Le ministre de l'industrie a présenté une communication sur le développement des industries de la mécanique. Cette communication fait suite au rapport de l'Académie des sciences, établi à la demande du président de la République et qui lui a été remis en septembre 1980.

1) En raison du rôle essentiel de la mécanique pour l'avenir scientifique et industriel de la France, le gouvernement a adopté, dans le domaine de la « recherche », un ensemble de mesures visant à développer les moyens des centres de recherche fondamentale et appliquée et à encourager les programmes à caractère pluridisciplinaire La mécanique a été retenue parmi les huit priorités de la stratégie décennale de la recherche. Les écoles d'ingénieurs, l'Ecole nationale des arts et métiers, les instituts universitaires de technologie, joueront un rôle accru dans la promotion des recherches en mécanique et la formation d'ingénieurs et de techniciens qualifiés, aptes à mettre en œuvre les technologies les plus avancées.

2) La « recherche appliquée » a fait l'objet des décisions suivantes :

— le soutien par l'Etat de plusieurs programmes prioritaires de recherche et d'études industrielles engagés à l'initiative des entreprises ;

— la mise en place d'un réseau de conseil technique au profit des petites et moyennes industries de la mécanique, grâce à une organisation appropriée des moyens existants des administrations, des université et des professions : d'ici à la fin de 1981, chaque région disposera au moins d'une antenne de conseil technique ;

— l'engagement, dès 1981, d'un programme d'études et de recherche sur cinq ans qui vise à mettre au point, avant 1990, des véhicules consommant de l'ordre de 3 litres de carburant aux 100 km. Le programme est évalué à un milliard de francs.

3) La « formation professionnelle » aux métiers de la mécanique sera développée et adaptée. L'équipement de lycées et centres techniques en machines à commande numérique sera engagé.

La « formation continue » et la « formation alternée » seront développées pour donner aux travailleurs des branches ou entreprises concernées par l'automatisation une formation adaptée à cette évolution, et former le personnel qualifié indispensable au développement des systèmes de production automatisée.

4) Une action prioritaire a été décidée pour adapter les entreprises françaises à la révolution technologique de « l'automatisation ».

Les objectifs, dans ce domaine, sont les suivants :

— doubler, d'ici à 1982, les investissements d'automatisation dans l'industrie et en assurer une utilisation plus continue ;

— tripler, pour la même période, la production française de matériel d'automatisation.

En plus de l'enveloppe de prêts bonifiés, d'un montant d'un milliard, qui vient d'être attribuée pour le développement de la robotique, ces actions s'effectueront de la manière suivante :

— aider au premier équipement des petites et moyennes industries ;

— multiplier les opérations d'équipement en technologie avancée dans l'industrie ;

— poursuivre, dans le cadre du Comité d'orientation pour le développement des industries stratégiques (CODIS), le développement de la fabrication des robots et des machines de conception avancée.

Ce dispositif s'appliquera tout particulièrement à l'industrie automobile et à l'ensemble de ses sous-traitants.

5) Un chargé de mission placé auprès du directeur des industries mécaniques suivra, sur un plan interministériel, l'application de l'ensemble de ces mesures. Il rendra compte, par un rapport semestriel, de la mise en œuvre de ce programme.

(Lire page 39.)

● L'AIDE AU CHOMEURS

Le gouvernement a souhaité qu'une aide soit accordée aux demandeurs d'emploi qui ont épuisé tous leurs droits à indemnisation du chômage et dont les ressources sont insuffisantes.

A la suite d'un récent accord intervenu entre le ministre du travail et de la participation et l'Union nationale interprofessionnelle pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (l'UNEDIC), les modalités suivantes ont été retenues :

— l'aide est intégralement financée par le budget de l'Etat. Elle est versée par les associations pour l'emploi dans l'industrie et le commerce (ASSEDIC), par période de trois mois renouvelable ;

— les bénéficiaires en sont, d'une part, les demandeurs d'emploi âgés de quarante ans au moins ou qui justifient d'au moins cinq années de pratique professionnelle ; d'autre part, les anciens bénéficiaires de l'aide publique, qui ont cessé d'être indemnisés à ce titre depuis le 1er janvier 1980. Mais le gouvernement a souhaité que les ASSEDIC puissent déroger à ces conditions, lorsque la situation des intéressés le justifiera ;

— l'aide sera rétroactivement attribuée à compter du 1er février 1981. L'accord signé avec les partenaires sociaux est conclu jusqu'au 30 juin 1982. Il fera alors l'objet d'un réexamen ;

— l'aide ainsi versée assure, à titre gratuit, à ses bénéficiaires comme à leur famille, le droit à la Sécurité sociale pendant toute la durée de son versement et pendant les douze mois suivant la fin de ce versement.

● LES NOUVEAUX PROGRAMMES DES I.U.T.

Le conseil des ministres a entendu une communication du ministre des universités sur l'actualisation des programmes d'enseignement des instituts universitaires de technologie (I.U.T.).

De *1976 à 1980*, les programmes *des dix-sept départements d'I.U.T.* ont été organisés pour tenir compte de l'évolution rapide des sciences, des techniques et de l'économie : création de nouveaux enseignements sur la biotechnologie, les énergies nouvelles, les économies d'énergie, l'informatique, la maintenance industrielle, la gestion des petites et moyennes entreprises, le commerce international et la formation à l'exportation.

La rénovation des programmes et les activités pédagogiques se réalisent en concertation avec les représentants des professions, dont la participation aux activités pédagogiques est passée globalement de 8 % de l'ensemble des heures d'enseignement à 20 %, en cinq ans.

Les adaptations pédagogiques et l'ouverture sur les milieux économiques renforcent l'intérêt que présentent les I.U.T. pour les étudiants. Entre 1976 et 1981 :

— les effectifs ont crû de 25 % ;

— le taux d'échec et d'abandon est tombé de 60 % à 12 % ;

— les deux tiers des étudiants des I.U.T. trouvent un emploi dans les trois mois qui suivent l'obtention de leur diplôme.

● LA CONVOCATION DES ÉLECTEURS

Le conseil des ministres a adopté, sur la proposition du ministre de l'intérieur et du ministre des affaires étrangères, le décret portant convocation des électeurs pour l'élection du président de la République.

Sur le territoire de la République et dans les centres de vote à l'étranger, le premier tour de scrutin aura lieu le 26 avril 1981. Le second tour se déroulerait le 10 mai 1981.

● LA PÊCHE DANS LA C.E.E.

Le ministre des transports a rendu compte des travaux du conseil des Communautés des ministres chargés de la pêche du 16 mars, qui n'ont pas encore permis d'aboutir à un accord. La France a réaffirmé, à cette occasion, sa volonté de contribuer à rendre effective une politique communautaire de la pêche et, avec fermeté, sa détermination de préserver les droits des pêcheurs français.

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a adopté neuf projets de loi autorisant la ratification de conventions internationales :

— la convention sur la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique permettra de mieux protéger l'environnement d'une région particulièrement sensible du globe, en réglementant l'exploitation future des ressources naturelles vivantes dans les eaux du pôle sud ;

— l'accord relatif aux instituts français en Pologne et aux instituts polonais en France permettra de renforcer la présence culturelle de notre pays à Varsovie et à Cracovie, et celle de la Pologne à Paris, pour répondre au développement rapide des échanges culturels franco-polonais ;

— deux accords conclus avec la République démocratique allemande donneront, d'une part, une suite concrète à l'accord de coopération culturelle franco-est-allemand en permettant notamment le fonctionnement de centres culturels français en R.D.A., et fixeront, d'autre part, le statut de nos consulats pour les mettre en mesure d'assister efficacement nos compatriotes en séjour ou de passage dans ce pays ;

— la convention franco-norvégienne réglera les problèmes fiscaux nés de l'importante participation des entreprises et des techniciens français à l'exploitation des hydrocarbures de la mer du Nord ;

— la convention franco-mauricienne favorisera le développement des investissements français à l'île Maurice ;

— la convention franco-malienne sur la Sécurité sociale complètera et adaptera l'ensemble des conventions récemment conclues entre Paris et Bamako pour fixer, dans l'esprit de coopération mutuelle, les droits des Français au Mali et des Maliens en France ;

— la convention franco-autrichienne d'assistance administrative mutuelle en matière de douane améliorera de façon concrète le régime des échanges commerciaux entre la France et l'Autriche ;

— l'avenant à la convention franco-monégasque sur la sécurité sociale établira un meilleur équilibre du système de soins entre la France et la Principauté.

Le ministre des affaire étrangères a analysé les travaux et les conclusions du vingt-sixième congrès du parti communiste de l'Union soviétique.

Le Monde

société

LA SÉCURITÉ DANS LES VILLES

Les maires socialistes estiment que la première violence est celle du chômage

En prélude à l'émission sur la sécurité dans les villes diffusée jeudi 12 mars par Antenne 2 et Europe 1, M. Pierre Mauroy, maire de Lille et porte-parole de M. Mitterrand, a insisté, le matin, au cours d'une conférence de presse, sur ce qui constitue, aux yeux du P.S., la *« réalité »* de l'insécurité. M. Mauroy était entouré d'une dizaine de maires socialistes dont Mlle Françoise Gaspard (Dreux), MM. Gaston Defferre (Marseille), Hubert Dubedout (Grenoble), Edmond Hervé (Rennes), Charles Hernu (Villeurbanne), Robert Pontillon (Suresnes) et M. Alain Chenard (Nantes).

Pour les socialistes, *« la première violence est celle du chômage »*. M. Mauroy souligne que, pour les Français, *« la priorité des priorités est la lutte contre ce fléau »*. Six Français sur dix estiment que *« c'est ce dont le gouvernement doit s'occuper en priorité »*. En revanche, un Français sur dix *« donne la priorité à la lutte contre la violence et la criminalité »*. M. Mauroy déclare : *« Il ne s'agit pas bien entendu de nier l'inquiétude manifeste des Français face à cette réalité que constitue la forte hausse de la petite et de la moyenne criminalité de profit, parfois violente, mais tout montre le lien étroit entre l'aggravation de cette délinquance et la dégradation de l'emploi et des conditions de vie. »*

« Pour la droite, estime M. Mauroy, *la première liberté, c'est la sécurité. Nous inversons la proposition : pour nous, la première sécurité est la liberté. »*

Parmi les griefs que les maires socialistes font aux pouvoirs publics figurent l'insuffisance des effectifs de police et des « îlotiers » ainsi que l'absence d'équipement de prévention. Le P.S. s'étonne de la mobilisation policière que suscite la visite d'un ministre en province, alors qu'il n'y a pas de policiers, le soir, dans certaines villes. Il demande que les policiers des commissariats soient déchargés de leurs tâches administratives et que les citoyens puissent avoir la certitude que les plaintes qu'ils déposent sont suivies d'effet.

Les socialistes développeront leur analyse et préciseront leurs propositions au cours d'une conférence nationale qui aura lieu, dimanche 22 mars, à l'Assemblée nationale, sur le thème « Des hommes libres dans une société sûre ».

● *Protestations contre l'organisation du débat à Antenne 2 et Europe 1.* — Le Syndicat de la magistrature, la Fédération autonome des syndicats de police et le Syndicat autonome des policiers en civil ont demandé aux organisateurs de l'émission du 12 mars à être invités, ce qui leur a été refusé. Ils estiment que cette émission sera *« détournée de son véritable objectif puisque les principaux acteurs sur le terrain n'auront pas le loisir de se faire entendre de l'opinion publique »*.

Après l'enlèvement d'un banquier en Argentine

LES POLICIERS FRANÇAIS FONT ÉCHOUER UNE TENTATIVE DE REMISE DE RANÇON

La police française a réussi à faire échouer une tentative d'obtention de rançon concernant un banquier argentin, M. Carlos Koldowski, âgé de trente ans.

Le 19 février, M. Koldowski est enlevé à Buenos-Aires, alors qu'il quitte son bureau. Peu après, les ravisseurs font savoir à sa famille qu'ils exigent que les négociations relatives au versement de la rançon, fixée à un million de dollars (soit environ 5 millions de francs), aient lieu à Paris.

L'épouse et la sœur de M. Koldowski viennent dans la capitale française. Entre temps, la justice argentine a pris contact, début mars, avec les autorités françaises, et un juge d'instruction de Buenos-Aires a délivré une commission rogatoire internationale à la police judiciaire.

Les policiers de la brigade criminelle, qui ont reçu l'ordre de faire en sorte que le versement de la rançon, déjà déposée dans une banque du quartier des Champs-Elysées, n'ait pas lieu, mettent en place un dispositif suffisamment voyant autour du palace où sont descendues les deux parentes de la victime pour décourager les malfaiteurs. Depuis, les ravisseurs ont fait savoir à la famille de M. Koldowski, toujours détenu, qu'ils lui feraient connaître sous peu le nouveau pays choisi (il s'agit probablement de la Suisse) pour réaliser la transaction.

ANCIENS COMBATTANTS

Journée nationale de protestation organisée par l'UFAC le 14 mars

Les anciens combattants ne sont pas contents. Depuis l'été 1980, ils avaient placé leurs espoirs dans les conclusions de la commission tripartite — formée à la demande du gouvernement — pour tirer au clair l'affaire du décalage existant entre le taux des pensions militaires et le coût de la vie, système baptisé « rapport constant ».

Pour les parlementaires et les représentants d'associations d'anciens combattants — soit les deux tiers des membres de la commission tripartite — le retard des pensions serait de 14,26 %. Pour les représentants de l'administration — auxquels semble s'être rallié M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, cet écart est nul, ce qui tendrait à prouver que la procédure du rapport constant a été appliquée correctement. Déduction que les anciens combattants contestent formellement...

La controverse, assez byzantine, tourne autour d'une indexation des pensions militaires sur l'échelon 170 de la fonction publique (huissier de ministère), qui n'existe plus aujourd'hui !... Sur cette notion de référence viennent se greffer les avantages particuliers dont ont bénéficié, d'un côté les fonctionnaires, de l'autre les pensionnés militaires, mais que l'on fait entrer, ou pas, dans les bases de calcul.

La déception vient surtout de ce que le premier ministre, affirment les associations de combattants, s'était engagé à faire sienne les conclusions de la commission tripartite. A l'automne dernier, lors du vote du budget, les anciens combattants crurent un moment que la cause qu'ils défendaient allait l'emporter puisque les députés, à une écrasante majorité et tous partis confondus, repoussaient le vote des crédits anciens combattants en signe de protestation. Mais le vote bloqué du budget allait gommer cette victoire à la Pyrrhus.

En guise de contrepartie, M. Valéry Giscard d'Estaing annonçait le déblocage d'un crédit supplémentaire de 100 millions de francs, destiné à revaloriser les pensions des veuves de guerre et des ascendants. A titre indicatif, les associations de combattants ont chiffré ces augmentations mensuelles des pensions concernées :

— 9 francs pour les veuves au taux de réversion;

— 11 francs pour les veuves au taux exceptionnel ;

— 6 francs pour les veuves au taux de reversion ;

— 9 francs et 1,40 francs pour les ascendants au nombre de soixante-dix-huit mille ;

— Quelques francs pour les invalides entre 10 et 80 %.

Le 30 janvier 1981, M. René Peyre, président de l'UFAC, adressait une demande d'audience au président de la République, afin que *« les promesses soient tenues »* (l'application d'une hausse de 14,26 % du taux des pensions) et que les anciens combattants obtiennent *« d'avantage de justice et de considération »*. Le chef de l'Etat n'a pas encore répondu à cette demande.

L'Union française des associations de combattants (UFAC) qui groupe deux millions d'adhérents, a décidé d'organiser, le samedi 14 mars, une Journée nationale de protestation.

A la faveur de manifestations et démarches diverses auprès des autorités publiques, *« les anciens combattants et victimes de guerre exprimeront leur amertume et leur irritation à l'égard du gouvernement pour les raisons suivantes :*

— Rejet arbitraire par le gouvernement des conclusions de la commission tripartite sur les pensions de guerre ;

— Refus de prendre en considération le plan triennal de l'UFAC qui permettra le règlement échelonné des principaux points du contentieux ;

— Opposition à l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale d'un projet de loi comparable à celui que le Sénat avait adopté en 1979 tendant au rétablissement du jour férié du 8 mai.

— Silence obstiné du président de la République aux demandes d'audience sollicitée par l'UFAC depuis plusieurs mois. »

A Paris, un cortège se formera le 14 mars, à 14 h. 30, place de la Madeleine et se rendra jusqu'à la statue de Georges Clemenceau.

En effectuant cette démarche, l'UFAC tient à s'adresser solennellement, *« en dehors de toute considération électorale ou politique »*, au chef de l'Etat pour attirer son attention sur l'urgence des solutions à adopter pour mettre fin au contentieux.

CLAUDE DURIEUX.

JUSTICE

« LIBÉRATION » ET L'APOLOGIE DE LA DROGUE

Procès pour un fantôme

L'accusation n'avait plus le désir de requérir, la défense avait perdu son enthousiasme, la salle était vide : on parlait d'un fantôme poursuivi devant la seizième chambre correctionnelle de Paris pour avoir présenté l'usage de la drogue sous un jour favorable. La première audience avait eu lieu le 10 décembre (*le Monde* du 12 décembre 1980). *Libération* existait encore. Réquisitoire et plaidoiries avaient été renvoyés au 11 mars. Entre-temps, le journal incriminé avait suspendu sa parution.

Alors pour M. Jean Archambault, substitut, le cœur n'y était plus. Cette publication, que de poursuite en poursuite on espérait mettre en danger, avait, au moins provisoirement, devancé les désirs du parquet de Paris en disparaissant. Le réquisitoire n'a donc duré qu'une quinzaine de minutes. M. Archambault a rappelé qu'il n'avait pas poursuivi *« l'appel du 18 joint »*, *« cet appel à une modification des lois et règlements restant admissible dans la mesure tout au moins où, sans en prôner leurs vertus, il tendait seulement à voir réserver plus d'indulgence à l'usage de drogues dites douces. »*

En revanche, dans une trentaine d'autres articles poursuivis, on relève, selon l'accusation, une sorte d'apologie de l'usage des drogues, *« ce qui est particulièrement dangereux, car un certain nombre de jeunes sensibles à ce problème lisent* Libération. *»* M. Archambault a demandé une peine d'amende qu'il a laissée à l'appréciation du tribunal, présidé par M. Christian Jacquet.

La défense fut à l'image de son adversaire, consciencieuse et un peu lasse. Mᵉ Jean-Paul Lévy a repris pièce à pièce le dossier pour montrer que *Libération* avait seulement fait son devoir d'information. Mᵉ Henri Leclerc, après avoir démontré que le journal était conscient des dangers de la drogue *« mais aussi de ses plaisirs dont il faut parler sous peine de n'être plus jamais cru par ceux qui les auront découverts »*, a conclu : *« Je ne crois pas que la répression résoudra quoi que ce soit. Il faut que la vie soit capable d'apporter le bonheur que la drogue n'apporte que quelques instants. »*

Jugement le 31 mars. — Jo. S.

Les élus communistes de Vitry dénoncent deux médecins de la ville

Le maire communiste de Vitry-sur-Seine (Val-de-Marne) et ses adjoints ont mis en cause deux médecins de la commune dans le journal local *le Travailleur* daté du 27 février. Ils *« dénoncent vigoureusement devant la population le comportement de médecins irresponsables qui, tels les docteurs De La Selle et Jean, ont publiquement pris position contre la vigoureuse campagne menée depuis plusieurs années par le parti communiste français contre la drogue »*.

Ces deux médecins généralistes et deux autres de leurs confrères, exerçant également à Vitry, sont à l'origine d'une pétition nationale qui, à la suite de, selon leurs propres termes, *« la lamentable affaire de Montigny-lès-Cormeilles »*, avaient condamné *« la campagne publique du P.C.F. qui, à ses propres fins politiques, jette le discrédit sur une famille honorable de travailleurs et prétend, par la délation et l'appel au pogrom, résoudre un problème grave qui, au contraire, mérite toute l'attention des familles, des jeunes, des médecins et travailleurs de la santé et des personnels éducatifs. »*

Les deux médecins visés par la municipalité exercent à la cité Balzac, un grand ensemble où vivent de nombreux immigrés. Ils y exercent au sein d'un cabinet de groupe dans un F 3, et un conflit les a déjà opposés à la municipalité à propos de leur conception de la médecine préventive et sociale. Une pétition avait alors circulé dans la cité pour les soutenir.

Il est à noter que la déclaration municipale a été datée du 25 février. Le soir même, le conseil municipal se réunissait pour examiner divers dossiers et, notamment, de manière très incomplète, celui de l'affaire du Foyer des travailleurs maliens de la rue des Fusillés. Or, jamais, au cours de la réunion, il n'a été fait état du problème de la drogue.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Ernest Mandel pourra venir en France.

M. Ernest Mandel, économiste belge membre du secrétariat unifié de la IVᵉ Internationale (trotskiste), pourra désormais entrer en France légalement. Après plusieurs démarches de M. Jean-Pierre Chevènement, député du Territoire de Belfort (P.S.), M. Christian Bonnet ministre de l'intérieur, a écrit au mois de février au médiateur, M. Robert Fabre : *« (...) Après un nouvel examen du dossier et compte tenu de l'évolution du comportement du mouvement dont se réclame M. Mandel, j'ai décidé abroger la mesure d'opposition à l'entrée en France prise en 1972 à l'égard de cet étranger. »*

Les autorités françaises avaient déjà interdit l'accès du territoire national au dirigeant belge de la IVᵉ Internationale en 1968. M. Mandel a fait ensuite l'objet d'une décision d'opposition à l'entrée en France en 1972, puis de deux mesures de refus d'admission aux mois de mai 1979 et de mars 1980. En 1978, toutefois, M. Bonnet avait indiqué que M. Mandel avait la possibilité de demander un visa par la voie consulaire s'il souhaitait faire un court séjour en France (*le Monde* du 22 mai 1979).

● *Le professeur Gabriel Nahas*, directeur de recherches à l'INSERM en même temps que professeur à l'université de Columbia aux Etats-Unis, a obtenu, mercredi 11 mars, 5 000 francs de dommages et intérêts. Le tribunal civil de Paris a estimé que M. Nahas, qui mène une croisade contre le cannabis, avait été diffamé dans un article de *l'Express* du *2 février 1980. Le docteur* Claude Olievenstein, directeur du centre Marmottan à Paris, y affirmait : *« Le professeur Nahas n'est pas un « homme de terrain »... à tel point que de nombreux spécialistes ont surnommé leur éminent confrère le « docteur Folamour du cannabis »*.

Le comité d'action Prison-Justice écrit à des jurés avant un procès.

Les quarante-cinq personnes parmi lesquelles seront tirés au sort les jurés des assises des mineurs de Seine-Maritime, lundi 16 mars, ont reçu une brochure d'information sur l'une des affaires qu'ils pourraient avoir à juger. Ce document, envoyé par le comité d'action « prison-justice » (C.A.P.J.), contient l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen renvoyant M. Gérard Chassaigne et un mineur âgé de dix-sept ans, devant la cour d'assises des mineurs siégeant à huis clos, pour homicide volontaire et complicité. La lettre d'une visiteuse de prison et quelques commentaires accompagnent l'arrêt de renvoi.

Le C.A.P.J. précise que ces documents sont envoyés dans un pur souci d'information et non pour exercer *une quelconque pression*. Il rappelle que sa démarche n'est pas illégale, le Parlement ayant rejeté l'article du projet « sécurité et liberté » demandant que les adresses des jurés cessent d'être communiquées aux accusés.

● *La LICRA et le procès Fredriksen.* — Après le MRAP et le Renouveau juif qui avaient exprimé leur « surprise » et leur « étonnement » devant l'arrêt de la onzième chambre de la cour de Paris, *qui a accordé un sursis* total à M. Marc Fredriksen, fondateur de la FANE (*le Monde* du 6 mars), la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) estime de son côté que l'arrêt rendu *« fait preuve d'une mansuétude dangereuse en matière de racisme »*. La LICRA, qui vise aussi une décision de la cour de Colmar accordant les circonstances atténuantes à un responsable strasbourgeois d'extrême droite distributeur de tracts racistes, considère que c'est là *« un encouragement à la haine et à la violence raciales »*.

La suite de l'affaire des terrains de Ramatuelle

La France a officiellement demandé à Madrid l'extradition de M. Henri Tournet

De notre correspondant

Madrid. — L'ambassade de France à Madrid a officiellement demandé, lundi 9 mars, l'extradition de M. Henri Tournet pour « faux caractérisés d'écritures publiques et usage de faux ». Le ministère des affaires étrangères espagnol, qui a reçu le dossier, déclare que celui-ci a déjà été transmis au ministère de la justice. La demande doit maintenant être examinée par le conseil des ministres qui prendra la décision de la soumettre ou non à un tribunal de Madrid.

M. Touret avait été condamné par contumace, le 15 novembre 1980, à quinze ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de la Manche, dans l'affaire des terrains de Ramatuelle. Il avait, en octobre, fui la France, où le contrôle judiciaire dont il était l'objet l'obligeait à résider et s'était installé dans la villa qu'il possède dans l'île d'Ibiza (Baléares). L'ancien ami de Robert Boulin affirme depuis lors être victime d'un *« règlement de comptes politique »* et a officiellement demandé l'asile politique à l'Espagne le 21 novembre 1980.

Dans les milieux diplomatiques français, à Madrid, on dénie tout aspect politique à cette affaire. On souligne que, sur trois falsifications de documents pour lesquelles M. Tournet a été condamné, deux sont sans rapport avec l'affaire de Ramatuelle. Par ailleurs, la convention d'extradition entre les deux pays, qui date de 1877, mentionne à l'article 2, parmi les crimes et délits qui justifient une extradition, le faux en écritures.

Néanmoins, la demande française est formulée à un moment où la question des extraditions fait l'objet d'un différend entre Madrid et Paris. Le gouvernement espagnol reproche à la France de ne pas extrader les Basques espagnols réfugiés en France et accusés de complicité avec l'ETA. Du côté français, on rappelle que, de 1977 à 1980, quatorze extraditions de Basques ont été demandées par les autorités de Madrid. Une est encore à l'étude. Les treize autres ont été refusées. Certaines parce que les dossiers étaient incomplets, les autres parce que les personnes visées vivaient dans la clandestinité (*le Monde* du 26 décembre 1980).

De là à craindre que l'Espagne ne se montre aujourd'hui peu réceptive face à la demande concernant M. Tournet, il n'y a qu'un pas. Cette hypothèse est accréditée par le précédent des ravisseurs argentins de M. Luchino Revelli-Beaumont, ancien directeur général de Fiat-France, dont l'extradition avait été refusée par Madrid sous prétexte que les auteurs de cet enlèvement, *« militants péronistes révolutionnaires de gauche »*, *étaient animés par des motifs politiques.*

THIERRY MALINIAK.

[Près de cinq mois se sont écoulés entre la disparition de M. Tournet et la demande d'extradition de Paris. C'est à peu près le temps qu'il avait fallu en 1977 à la France pour demander l'extradition des ravisseurs de M. Revelli-Beaumont, mais aussi pour que Madrid examine cette demande. Pourtant, huit personnes étaient impliquées dans cette affaire. La lenteur avec laquelle Paris a saisi Madrid du seul cas de M. Tournet ne s'explique pas seulement par les raisons techniques invoquées par la chancellerie et le Quai d'Orsay (« le Monde » du 30 janvier). *Paris n'est pas pressé* de voir resurgir l'affaire Boulin à l'occasion de la comparution en justice de M. Tournet qui suivrait son éventuelle extradition. — B. L.G.]

POUR ENTRAVE AU COMITÉ D'ENTREPRISE

Un « P.-D. G. » condamné à payer 12 000 francs sur ses propres deniers

De notre correspondant

Dijon. — La cour d'appel de Dijon a condamné M. Jean-Louis Quilhot, ancien P.-D.G. de la société Hugonnet, installée à Saint-Apollinaire *dans la banlieue de Dijon*, à payer de ses propres deniers une amende de 7 000 F pour « entraves au fonctionnement du comité d'entreprise ». Par ailleurs, la cour a accordé une somme de 5 000 F au comité d'entreprise au titre de dommages et intérêts.

L'affaire remonte au printemps 1979. Après un long conflit social, la société Hugonnet est reprise par le groupe Luchaire S.A. Le nouveau P.-D. G., M. Jean-Louis Quilhot s'est heurté très tôt aux délégués élus des ouvriers et notamment aux membres du Comité d'entreprise. Deux délégués du personnel et trois membres du Comité d'entreprise reprochant à leur P.-D. G. d'être trop souvent mis devant le fait accompli, portent l'affaire devant le tribunal de Dijon, qui retient le 5 mars 1980 six délits d'entraves. A cette date, M. Guilhot est condamné à 20 000 francs d'amende et le tribunal correctionnel demande à ce qu'une somme de 5 000 francs soit versée au Comité d'entreprise au titre de dommages et intérêts.

M. Jean-Louis Quilhot avait interjeté appel. Dans l'arrêt que vient de rendre la cour de Dijon, l'amende est ramenée à 7 000 F mais la responsabilité individuelle du P.-D G. est nettement affirmée.

La cour de Dijon a estimé que le P.-D. G. mandataire social n'est pas un subordonné et que sa société n'a pas à se substituer à lui pour payer l'amende et les dommages et intérêts. Elle a donc demandé que ce soit le P.-D.G. condamné qui paie de ses propres deniers les 7 000 francs de l'amende et les 5 000 francs de dommages et intérêts.

M. Quilhot a quitté depuis peu l'entreprise Hugonnet après avoir démissionné de ses fonctions ces jours derniers.

M. Patrice de Charette porte plainte contre M. Jean de Lipkowski pour outrage à magistrat

M. Patrice de Charette, juge au tribunal de grande instance de Saintes, vient de déposer une plainte pour outrage à magistrat contre M. Jean de Lipkowski, ancien ministre, député (R.P.R.) de la Charente-Maritime, et ancien maire de Royan.

Au début du mois de novembre, M. de Charette, qui siège en qualité de président de la commission du contentieux de la Sécurité sociale, avait reçu du parlementaire une lettre par laquelle ce dernier lui demandait de *« bien vouloir accueillir favorablement »* la demande de réintégration dans ses droits à prestations d'une personne âgée de sa circonscription, Mme Thérèse de Laage, dont il lui transmettait un dossier.

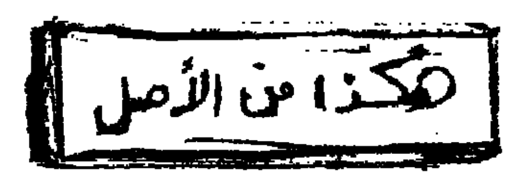
Le magistrat avait répondu le 5 février que la commission qu'il présidait *« est une juridiction de l'ordre judiciaire et, en tant que telle, bien évidemment, statutairement indépendante »*. Il ajoutait : *« Il m'apparaît dans ces conditions que votre démarche, qui fait bien peu de cas de la règle de la séparation des pouvoirs, constitue une tentative de pression d'un responsable politique sur un tribunal, ce que je ne puis admettre. »*

M. de Lipkowski devait mal prendre cette réponse. Le 24 février, il adressait à M. de Charette une nouvelle lettre, dans laquelle il écrivait notamment qu'il ne saurait *« en aucun cas admettre le ton »* de la sienne, qu'il n'avait *« aucune leçon à recevoir en matière de séparation des pouvoirs »* et qu'il invitait le magistrat à *« modérer ses expressions »*.

Il écrivait en outre : *« Une autre réponse de votre part sur un pareil ton entraînerait de mon côté une réaction publique dont vous auriez à vous souvenir. »*

Enfin après avoir fait valoir que sa première lettre ne constituait pas dans son esprit *« une ingérence »* mais *« la simple transmission d'un dossier »*, il concluait : *« Je vous prie de recevoir, monsieur le président, l'assurance de ma considération distinctive. »*

C'est sur les termes de cette dernière lettre que M. de Charette fonde essentiellement sa plainte, signée aussi par ses deux assesseurs, MM. G. Drouillard et A. Foulounoux, et que le procureur de la République près le tribunal de grande instance de Saintes a transmise à la chancellerie.



Les grandes écoles dans la révolution informatique

LES développements de l'informatique et la multiplication de ses modes d'utilisation dans les secteurs de la production et de la gestion principalement ont placé les entreprises devant une pénurie de personnel hautement qualifié.

Grâce à un accord conclu en septembre 1980, avec le ministère des universités, l'Agence de l'informatique a passé un contrat avec quatre grandes écoles pour leur permettre de doubler leurs promotions d'ingénieurs informaticiens. L'École supérieure d'électricité (ESE), l'École polytechnique féminine (E.P.F.), l'École nationale d'informatique et de mathématiques appliquées à Grenoble (ENSIMAG) et l'École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse (ENSEEIHT) ont pu ainsi équiper leurs centres de calculs en micro-informatique et créer des postes d'enseignants supplémentaires. Cent vingt ingénieurs informaticiens supplémentaires seront ainsi formés annuellement en France.


(Dessin de CHENEZ.)

Le problème de la formation d'ingénieurs informaticiens n'est cependant pas uniquement quantitatif. Il est devenu vital pour la compétitivité des entreprises que ces ingénieurs soient formés à l'usage de banques de données spécialisées. Car l'information automatisée permet d'accéder non seulement à une mémoire de connaissances, mais constitue aussi un appui logistique pour l'innovation. A cet effet, la Conférence des grandes écoles (C.G.E.), qui regroupe la majorité de ces établissements, et la MIDIST (Mission interministérielle de l'information scientifique et technique), qui a apporté son soutien financier (300 000 F), ont lancé une action de sensibilisation à l'usage des banques de données.

Trente-sept établissements ont ainsi été sélectionnés pour bénéficier dans le courant de l'année 1981 de tout ou partie des prestations suivantes : un prêt temporaire de matériel d'interrogation de banques de données (terminal, écran, imprimante), un crédit d'heures d'interrogation sur le « serveur » (1) Questel, et un stage de formation pour des enseignants. Le matériel pourra être acheté par les établissements qui le désireront.

En dehors de cette action conjointe, la C.G.E. a, d'autre part, négocié avec trois autres systèmes (DARC-PLURIDATA, G. CAM et SPIDEL), regroupant des bases de données sur le droit, l'économie, la chimie ou la technique, divers stages de informaticiens supplémentaires seront donc formés réduits.

Selon M. Jean Michel, animateur du Groupe de recherche pédagogique de la C.G.E., les banques de données offrent un moyen économique de repenser l'enseignement et la pédagogie. « *Plutôt que de répondre à la crise financière qui frappe les grandes écoles par des coupes claires dans les programmes ou les forfaits d'enseignement, on peut utiliser les banques de données à autonomiser l'élève dans le processus d'acquisition des connaissances. Par exemple, on peut imaginer d'un côté le cours magistral dispensant le savoir de base et de l'autre des interventions ponctuelles de l'enseignant pour guider l'étudiant dans l'apprentissage de la recherche bibliographique.* » La passivité qu'engendrent les traditionnels polycopiés serait ainsi diminuée.

Nouvel enjeu économique, la documentation informatisée peut également pousser plus avant les grandes écoles dans le virage qu'elles ont amorcé vers le statut d'« *entreprises productrices de matière grise* ». Déjà, outre leur fonction d'enseignant, nombre d'entre elles sont devenues des centres de recherche fondamentale, d'assistance technique aux P.M.E.-P.M.I. (2) et de formation continue.

Dans cette perpective, les banques de données fournissent aux grandes écoles le moyen de gérer elles-mêmes les données qu'elles produisent. Et surtout de les rentabiliser. L'École centrale a ainsi mis au point une base de données sur l'hydrogène et un fichier sélectif de mille abonnés potentiels. Les cours et les travaux d'élèves formant aussi une « *littérature souterraine* » qui, dans bien des cas, pourrait être exploitable. Sans compter que cette information gaspillée peut jouer, une fois stockée, un rôle pédagogique pour les élèves d'une école donnée, mais aussi pour ceux des autres grandes écoles, si on imagine qu'un jour un réseau informatique les coordonne toutes.

Chargées de promouvoir la révolution informatique, les grandes écoles risquent donc, face aux développements de cette même révolution informatique, d'affronter des bouleversements auxquels leurs structures et un certain « esprit de corps », hérités du dix-neuvième siècle, ne les ont pas préparées. — Y. M.

---

(1) Organisme qui prend en charge plusieurs bases ou banques de données, les rassemble sur un ordinateur et les rend accessibles aux utilisateurs.

(2) Petites et moyennes entreprises. Petites et moyennes industries.

SUPÉLEC

« Les entreprises gâchent nos élèves »

« *DE nombreux élèves se livrant à des manœuvres douteuses sur le 10070, manœuvres qui rendent impossible toute exploitation fiable, il a été décidé de ne pas autoriser la soumission de travaux Batch par les élèves.* » Signé : le service informatique. Il y a de l'apprenti sorcier dans tout ingénieur informaticien. Cette affichette «scotchée» avec d'autres, sur les portes vitrées des laboratoires de l'École supérieure d'électricité (E.S.E.) à Gif-sur-Yvette (Essonne), montre qu'une technique de pointe comme l'informatique suscite toujours assez de curiosité pour créer la tentation de pousser la machine au-delà de ses limites. C'est l'un des aspects — parfois catastrophique — de la révolution informatique.

L'autre aspect — complémentaire — est situé non loin de cette juxtaposition de labos, du côté des tableaux noirs et des amphis. « *Octets, bits, arithmétique flottante ou entière, mantice...* » Soit le langage ésotérique et rigoureux d'une science qui, ce jour-là, traitait des microprocesseurs. « *Ça va ? Pas de problèmes ?* », demandait sporadiquement l'enseignant. Silence des élèves. Ils avaient — sans doute — compris.

Cela fait vingt ans qu'une section d'informatique existe à Supélec. Vingt ans d'une histoire tumultueuse de la formation au métier d'informaticien et que les progrès techniques font rebondir aujourd'hui. Qu'est-ce qu'un ingénieur informaticien ? Quelle est la nature réelle de la pénurie de « cerveaux » qui frappe la France aujourd'hui ? Quelle formation leur donner ? Faut-il ou non créer des grandes écoles d'informatique de gestion ?

Les rapports — contradictoires — s'accumulent dans les ministères pendant que les entreprises s'arrachent les ingénieurs informaticiens de Supélec et d'ailleurs.

Pour M. Jacques Hebenstreit, chercheur et chef du service informatique de Supélec, « *la pénurie d'informaticiens n'est pas réelle* ».

(Suite en page 14.)

YVES MAMOU.

L'ENSIMAG DE GRENOBLE

« Je ne sais pas quoi faire des offres d'emploi »

« *NOUS sommes une discipline en expansion dans un milieu universitaire en récession* », souligne, avec satisfaction, le directeur de l'École nationale supérieure d'informatique et de mathématique appliquées de Grenoble, M. Gérard Veillon. L'Ensimag, l'une des cinq écoles d'ingénieurs qui sont regroupées au sein de l'Institut national polytechnique de Grenoble, a signé en décembre 1980, avec l'Agence de l'informatique, une convention qui prévoit un doublement en quatre ans du nombre de ses élèves admis en première année. Il sera porté de soixante à cent vingt lors de la rentrée de 1984-1985.

Désormais trop à l'etroit dans ses locaux installés sur le campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères, l'Ensimag s'est mise en quête de nouveaux mètres carrés et de nouveaux postes d'enseignants. Enfin, l'Agence de l'informatique lui a accordé une subvention de 3,5 millions de francs pour que l'école puisse entamer son projet d'agrandissement et acheter de nouveaux matériels.

L'informatique est depuis près d'un quart de siècle l'une des spécialités grenobloises. Dès 1957, le mathématicien Jean Kundzmann faisait installer dans son université l'un des premiers ordinateurs français. Un an plus tard, il créait une section spéciale consacrée aux mathématiques appliquées et à l'informatique. En 1960, l'Ensimag voyait le jour.

A l'opposé de nombreuses écoles d'ingénieurs qui offrent une formation en informatique et en mathématiques appliquées sous forme d'option en année terminale ou de formation complémentaire, l'école grenobloise dispense une formation principale complète et approfondie de ces disciplines. Elle forme en trois ans des ingénieurs informaticiens et mathématiciens spécialistes de la conception et de l'utilisation des ordinateurs. « *Dans un domaine en constante évolution, il est indispensable de mettre l'accent sur une formation fondamentale permettant l'adaptation*, précise M. Veillon. *L'ingénieur Ensimag n'en est pas moins formé au contact des techniques de pointe et du matériel le plus récent. Il est, de ce fait, directement opérationnel dès sa sortie de l'École.* »

« *Je ne sais pas quoi faire des offres d'emploi qui arrivent sur mon bureau*, ajoute le directeur de l'École. *Les débouchés proposés à nos élèves lorsqu'ils sortent sont d'une très grande variété. Ils trouvent naturellement leur place dans les centres de traitement de l'information, dans les organes de gestion, dans les entreprises de construction de matériels de calcul, dans les services de recherche. D'une manière générale, les ingénieurs de l'Ensimag peuvent être employés par toutes les grandes entreprises qui font appel à l'informatique.* »

Depuis sa création, l'école a bénéficié d'un contexte particulièrement favorable. L'Ensimag est associée pour ses activités de recherche au puissant laboratoire d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble (IMAG). Ce laboratoire du C.N.R.S., où travaillent trois cents personnes, regroupe les principales activités de recherche en informatique et en mathématiques appliquées de Grenoble. Son rayonnement national et international en font l'un des centres de recherche français les plus importants dans sa spécialité. Pour ce qui la concerne, l'Ensimag est engagée dans des opérations de recherche de contrôle en informatique notamment dans la conception de micro-processeurs dans les domaines de la robotique et de la bureautique.

Pour assurer les cours — l'école ne compte que onze enseignants titulaires qui seront vingt-six en 1984, — il est fait très largement appel aux chercheurs des laboratoires grenoblois et à des ingénieurs exerçant leur activité dans l'industrie ou dans les centres de recherche publics ou privés locaux.

L'Ensimag dispose aussi « *à sa porte* » de très importantes installations du Centre inter-universitaire de calcul de Grenoble, qu'elle utilise très largement. Enfin, elle bénéficie de l'environnement industriel grenoblois, dont l'un des secteurs les plus dynamiques est précisément l'informatique.

CLAUDE FRANCILLON.

MÉCANIQUE A NANTES...

Des utilisateurs familiers de l'ordinateur

« *DÈS 1966, un premier ordinateur a été installé ici en libre service pour les étudiants. A cette époque, en fin de scolarité, ils étaient en mesure de travailler seuls sur ce outil.* » M. Pierre Vaussy, docteur ès sciences, professeur de mécanique et directeur adjoint de l'École nationale supérieure de mécanique de Nantes (E.N.S.M.), mesure le chemin parcouru depuis cette date par les techniques informatiques et la manière dont elles ont été prises en compte dans la formation des ingénieurs mécaniciens.

En 1972, l'E.N.S.M. a mis en place une spécialité « construction mécanique et informatique ». Son but est de permettre aux élèves ingénieurs ayant une formation de base en mécanique de maîtriser parfaitement l'utilisation des différents outils informatiques rencontrés dans les entreprises, mais aussi de leur apprendre à se servir d'un langage évolué et relativement complexe adapté aux ordinateurs de la troisième génération.

L'école de mécanique de Nantes prépare, en ce printemps 1981, sa troisième révolution depuis sa fondation en 1919 par la ville de Nantes sous le nom d'Institut polytechnique de l'Ouest (*IPO*) : l'ouverture d'une section « robotique » à l'automne prochain et le doublement du recrutement de la section « construction mécanique et informatique ».

Les employeurs intéressés

C'est sensiblement au moment où l'IPO est devenu école d'ingénieurs que le premier ordinateur est entré dans ses murs en 1959, acheté par l'école. L'expérience acquise par l'E.N.S.M. lui a valu d'être choisie, en 1973, pour accueillir le centre de calcul de l'université de Nantes. L'E.N.S.M. s'est installée en septembre 1978 dans des locaux flambant neufs — façade de béton et de verre — à la lisière du campus universitaire nantais sur les berges de l'Erdre, à La Jonelière. L'ordinateur du centre de calcul (aujourd'hui un I.B.M. 370 135) a suivi l'école dans son déménagement. Il est même devenu un outil de formation initiale pour les étudiants ingénieurs qui ont à leur disposition quatorze terminaux lors des travaux dirigés.

L'informatique est aujourd'hui partie intégrante des programmes du « tronc commun » des quatre trimestres que suivent ensemble les cent soixante étudiants de chaque promotion, avant de choisir, en milieu de seconde année, une des spécialisations suivantes : construction mécanique (automatique, informatique, navale, génie civil) ou génie mécanique. Sur les mille trois cents heures de cette formation commune dont le but est de « *dispenser la culture scientifique nécessaire à des ingénieurs de haut niveau* », quatre-vingt-cinq heures sont consacrées à l'initiation à l'informatique.

« *A la fin de la première année, nos étudiants sont en mesure d'écrire seuls des programmes utiles à leurs travaux technologiques et scientifiques* », affirme M. Jean-Claude Daubisse, maître assistant responsable de cet enseignement. Le complément de formation donné en seconde année achève l'étude des langages pour converser avec l'ordinateur.

« *Notre objectif*, continue M. Daubisse, *est de faire de tous nos étudiants, à la fin du tronc commun, des utilisateurs familiers de l'ordinateur, capables de se servir des matériels en présence desquels ils sont mis, susceptibles de modifier éventuellement les programmes pour améliorer le service qu'ils peuvent rendre, mais aptes aussi à juger par une analyse critique des résultats de la qualité des réponses que leur donne la machine.* »

L'E.N.S.M. a pu mesurer par les derniers stages en entreprise de ces étudiants (deux mois en fin de seconde année) l'intérêt des *employeurs pour* cette initiation à l'informatique dans le tronc commun, et juger aussi de la qualité dans la formation donnée. Dans les entreprises d'accueil, plus de 50 % des ingénieurs stagiaires ont été appelés à faire de la programmation. L'un d'eux s'est même vu offrir un poste créé sur mesure à la fin de son stage.

« Dans le bain informatique »

Les exemples abondent d'entreprises régionales — des P.M.I. de la chaussure et du génie civil notamment — où les étudiants ont contribué, pour une large part, à améliorer l'utilisation de l'informatique et l'intégration de l'ordinateur dans l'activité de la société. « *Souvent c'est moins d'un spécialiste qu'on a besoin que d'un ingénieur qui soit capable de faire la synthèse* », témoigne le directeur d'un service public où un étudiant stagiaire, en pianotant le clavier d'un ordinateur, a fini par estomper les réticences et la résistance du personnel qui refusait d'utiliser l'appareil.

« *Informatique, automatique, génie mécanique... toutes ces disciplines, du fait des technologies sont, aujourd'hui, extrêmement liées et dépendantes* », affirme M. Daubisse, en citant notamment les applications de la conception assistée par ordinateur dans l'industrie. L'E.N.S.M. s'est équipée de matériel dans ce domaine, financé pour la plus *grande partie par les contrats* de son centre de recherche qui regroupe une centaine d'enseignants chercheurs de l'établissement et cinquante ingénieurs associés à une équipe du C.N.R.S. pour le laboratoire d'automatique.

L'école a entièrement conçu et réalisé, l'an dernier, un système de tri par l'image pour des pièces de fonderie. L'établissement est décidé à continuer ses efforts dans cette direction. M. Jean-Claude Daubisse est convaincu que les écoles d'ingénieurs doivent, pour renforcer leur crédibilité, intégrer cette évolution et « *immerger les étudiants dans le bain informatique dès le début de la scolarité* ».

Depuis deux à trois ans, la progression est même très importante, les étudiants qui possèdent une calculette ou même un micro-ordinateur, la majorité des « taupes », n'ont aucune notion de test ni de programmation.

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

...ET A NANCY

On fait le mur pour le SEMS SOLAR 16-40

LE système binaire dans les roulements à billes et les aciers spéciaux, cela devait arriver. « *D'ailleurs, maintenant, on ne peut plus faire autrement* », résume M. Claude Bonthoux, directeur de l'École nationale supérieure d'électricité et de mécanique (ENSEM) à Nancy. Pour le moment, l'informatique n'y est certes pas considérée comme une fin en soi, mais comme quelque chose de plus en plus nécessairement complémentaire. En effet, la vocation de base de l'école reste toujours de donner aux futurs ingénieurs une solide formation initiale en électromécanique puis une haute spécialisation en électrotechnique, en mécanique ou dans l'électrotechnique des procédés d'automatisme.

Pourtant, depuis maintenant une quinzaine d'années, dans une petite salle du rez-de-chaussée, un ordinateur fonctionne au maximum de sa capacité... Certains élèves ingénieurs n'hésitent pas cette année à faire le mur pour utiliser l'actuel Sems Solar 16-40 jusqu'à une *heure avancée de la nuit ou* pendant certains week-ends fiévreux. Une curieuse façon de faire l'école buissonnière et dont la découverte n'a pas manqué finalement de réjouir secrètement une bonne partie des enseignants de l'ENSEM.

« *Je crois que le climat informatique qui est celui de notre école est dû en bonne partie au mélange d'informaticiens de formation et d'informaticiens autodidactes*, explique un professeur, M. Michel Abignoli : « *Chaque spécialiste n'est pas resté dans sa tour d'ivoire. C'est un peu ce que l'on appelle maintenant l'informatique industrielle.* » Au départ, c'est-à-dire en 1966, le besoin en informatique au sein de l'ENSEM fut ressenti pour développer, notamment, l'apprentissage et la maîtrise des commandes d'installations industrielles par calculateur, *le process control*. « *Nous pensions qu'il ne fallait pas prendre de retard dans ce domaine*, se rappelle M. René Husson. *On a fait la quête, on a raclé les fonds de tiroir, et, finalement, notre premier ordinateur, un I.B.M.-1800 est arrivé ici en plein milieu du mois de mai 1968.* » Une petite révolution dans l'école, qui ne possédait pas à l'époque d'enseignants en informatique.

Dès le début, et encore actuellement, l'accès à l'ordinateur fut libre. L'enseignement des premières années a porté essentiellement sur la programmation. Mais les élèves, attirés par les capacités nouvelles de l'outil mis à leur disposition, ont commencé à établir des projets grâce à l'informatique. Outil de calcul pour les mécaniciens, outil de calcul et de commande automatique pour les élèves de la section électronique et automatisme, l'I.B.M.-1800 a commencé à fonctionner jour et nuit. « *Il travaillait trop lentement. Pour que tout le monde puisse l'utiliser, des manipulations furent institutionnalisées jusqu'à 2 heures du matin.* »

En 1971, l'informatique s'installe encore plus sûrement dans la démarche pédagogique de l'école avec l'arrivée d'un enseignant, M. Jen-Pierre Thomesse : « *Il ne s'est plus agi de donner aux élèves la possibilité de programmer dans un langage donné, mais de développer l'ensemble de la démarche informatique : passer d'un problème plus ou moins informel à sa solution.* »

En 1974, c'est l'acquisition d'un deuxième ordinateur d'occasion, un C.I.I.-10 010 avec un terminal lourd et surtout une imprimante, qui permet à l'école d'utiliser par liaison téléphonique les *possibilités du centre de calcul automatique* de Nancy. C'est ensuite le rachat à la S.N.C.F. d'un Général électrique 40 - 60. Puis enfin, en 1977, l'achat du Sems Solar 16-40, beaucoup plus rapide que les précédents.

« *Il y a des problèmes que nous n'envisagions pas de résoudre, il y a quinze ans*, explique le directeur de l'ENSEM. *Maintenant, on peut résoudre des cas réels, de véritables problèmes industriels, ce qui a complètement bouleversé l'enseignement.* » Certains T.P. sont ainsi jouxtés avec des manipulations numériques par ordinateur. Une orientation qui rend étroite la différence entre support pédagogique informatique et discipline informatique. Ainsi, d'une façon générale, l'électronique à l'ENSEM évolue-t-elle de plus en plus vers la conception assistée par ordinateur.

M. Thomesse fonde beaucoup *d'espoirs sur les actions en cours* dans les collèges et lycées. Ces actions devraient se traduire par un « bagage informatique » de base plus important qui entraînera la suppression d'un certain nombre de ces enseignements dans les écoles d'ingénieurs au profit d'autres un peu négligés. Le professeur qui met son cours sur ordinateur, qui introduit des concepts, les relations entre les différents concepts et les questions à poser pour que les étudiants puissent venir travailler en libre-service reste plutôt, pour les enseignants de l'école d'ingénieurs, une orientation utile pour certains pays qui manquent de cadres pédagogiques. Mais, en *France, cette formule risquerait* de figer, notamment, les futures capacités de recherche des ingénieurs.

Un constat s'impose en 1981 pour les élèves de l'ENSEM : l'outil informatique de support pédagogique devient instrument de travail. Leurs professeurs en sont bien conscients. Le phénomène est aggravé par la pénurie d'informaticiens d'industrie. Les jeunes ingénieurs ont une culture informatique que n'avaient pas leurs aînés qui sont dans l'entreprise depuis une dizaine d'années. Et les diplômés qui arrivent avec une étiquette d'électrotechniciens sont aussitôt chargés d' « informatiser » leur environnement de travail. « *On sacrifie un peu la génération actuelle en la dévoyant de sa finalité normale* », conclut le directeur de l'ENSEM. « *Il y a une pénurie d'informaticiens. Trop sont formés par la méthode traditionnelle pour la gestion et peu pour l'informatique industrielle.* »

JEAN-LOUIS SEMER.

SUP DE CO A LYON

Un outil d'…

400 000 ingénieurs…

De réels débouchés

هكذا من الأصل

SUP DE CO A LYON

Un outil d'aide à la décision

« *CHAQUE élève qui sort de l'école doit être un bon connaisseur de l'informatique dans l'entreprise, un utilisateur averti de l'outil ordinateur.* » M. Jean-Yves Ravit, responsable du département « Informatique et techniques quantitatives » (statistiques) à l'Ecole supérieure de commerce de Lyon (E.S.C.L.), souligne qu'il ne s'agit pas de former à Ecully (1) des informaticiens mais bien de sensibiliser de futurs gestionnaires à une technique. En clair, le non-initié à l'informatique court le risque d'être dans les années prochaines un véritable handicapé au sein de son entreprise s'il entend y jouer un rôle de premier plan. Pour les étudiants reçus au très difficile concours d'entrée (cent cinquante sur plus de deux mille huit cents candidats venus de la France entière), l'apprentissage informatique est obligatoire. Il comporte une formation théorique et passe par des travaux pratiques sur les terminaux de « l'ordinateur maison ».

L'apprentissage du langage FORTRAN, la location d'un ordinateur UNIVAC à dérouleur de bande et à cartes perforées étapes historiques des premiers pas informatiques de l'E.S.C.L. ont cédé la place à un apprentissage du langage BASIC (1973) et à l'utilisation en « *time sharing* ». La connexion à un ordinateur Honeywell Bull, situé à Lille — qui permettait par l'intermédiaire de terminaux les premiers dialogues — est intervenue un an plus tard. Le succès de cette méthode sur le plan pédagogique devait entraîner la décision d'un investissement lourd : l'achat d'un ordinateur Hewlett-Packard 3 000 à la rentrée 1976. Le travail en « temps réel » — ce qui en terme de gestion représente un délai de réponse de l'ordre de la seconde — est un des avantages de ce type de matériel par ailleurs ouvert à trois langages (FORTRAN, COBOL et BASIC).

Le département « informatique » emploie cinq personnes à temps complet dont trois enseignants qui ont, comme tous les professeurs de l'école, l'expérience de l'entreprise. Ils travaillent à l'extérieur de l'école un jour par semaine comme analystes-programmeurs. La finalité de l'enseignement s'accommoderait mal d'une main-mise des informaticiens spécialistes. Dans les entreprises où le diplômé sera amené à exercer des responsabilités de haut niveau, les acquis pratiques de l'école devraient, selon ses responsables, éviter une dérive très courante dans les P.M.E. : l'informaticien qui sait s'oppose aux responsables (de publicité, de marketing ou de gestion) qui formulent des demandes informatiques irréalistes. Trois objectifs de formation ont été établis : l'élève doit pouvoir jouer un rôle de concepteur, il doit maîtriser la méthode pour gérer lui-même un système informatique, enfin l'ordinateur doit être absolument maîtrisé en tant qu' « *outil d'aide à la décision* ».

La conception d'un programme informatique s'apprend dès la première année du cycle d'études (2). Par « binômes », les étudiants se familiarisent avec le maniement d'un clavier terminal. Ils doivent créer eux-mêmes un programme et s'initier parallèlement à l'étude du matériel. Pour pouvoir ultérieurement exprimer des besoins informatiques précis, des exercices concrets permettent de dialoguer avec l'ordinateur sur des « cas » : pénétration de produits nouveaux sur un marché, calcul de prix de revient, contrôle des stocks, etc.

« Super règle à calcul »

Constatant la carence de nombreuses P.M.E. dans l'expression de leurs besoins informatiques, les responsables de l'Ecole de commerce, espèrent sensibiliser les futurs décideurs aux difficultés concrètes qu'ils vont rencontrer. Le choix du matériel est trop souvent confié aux seuls informaticiens ou... aux vendeurs de matériel. Risque majeur : c'est l'entreprise qui se plie au modèle informatique. Grâce à leur formation, les diplômés devraient, selon M. Ravit, devenir « *les hommes du dialogue avec les informaticiens* ».

L'ordinateur « *super règle à calcul* » permet des simulations. On mesure ainsi tout l'intérêt d'un instrument de prévision capable d'envisager les retombées économiques d'une décision de gestion. Mais, précise M. Ravit, « *il ne s'agit en aucun cas d'ôter le flair du dirigeant, de remettre en cause la notion de responsabilité du chef d'entreprise. L'ordinateur ne sera jamais un organe de décision économique, d'autant plus que des données externes échappent à toute classification* ». Il est vrai qu'aucun ordinateur ne pouvait intégrer dans ses programmes prévisionnels la hausse du prix du pétrole ou prévoir des changements politiques nationaux ou internationaux.

L'ordinateur de l'E.S.C.L. permet aussi la gestion budgétaire et administrative de l'école, et assure des missions internes variées : traitement du concours d'entrée, dépouillement d'enquêtes de toute nature, prestation de services pour l'extérieur, liaisons par interconnexion à des banques de données américaines et interventions dans tous les domaines pédagogiques. L'ordinateur installé à Ecully, outre la formation informatique spécifique, intervient dans les enseignements commerciaux de financement ou de gestion et, bien sûr, de langues. Les élèves ont dans ce domaine, la possibilité de tester eux-mêmes leurs connaissances en anglais : « *Ils admettent mieux le jugement de l'ordinateur,* dit M. Ravit, *que celui plus subjectif d'un professeur* ». Pourtant, ce type de contrôle reste limité aux matières qui peuvent se réduire à un contrôle de type binaire.

Un des programmes les plus élaborés, le modèle informatique Stratfin (Stratégie financière, montre que le champ d'application de l'informatique dans une école de gestion est très vaste. Si vaste que les besoins en locaux et le triplement d'ici à 1985 des terminaux (de neuf à vingt-cinq) a entraîné la construction d'un nouveau bâtiment qui, en juillet 1981, accueillera une bibliothèque et la salle des travaux plastiques sur un ordinateur dont la puissance de traitement va être augmentée. Dernière particularité : le programme informatique de l'E.S.C.L. ne représente pas une charge financière insupportable par rapport aux services rendus. Le budget total du département Informatique et Technique quantitatives représentait, en 1981, 5 % d'une enveloppe globale de 20 millions de francs.

CLAUDE RÉGENT.

(1) L'école supérieure de commerce de Lyon se trouve à Ecully, une commune proche de Lyon.

(2) Les cours d'informatique, introduits en 1968-1969, représentent aujourd'hui un total de cent quarante-six heures sur trois ans.

400 000 ingénieurs en 2005 ?

QUEL avenir réserve l'an 2000 aux grandes écoles d'ingénieurs ? Peuvent-elles continuer sur la lancée de leur croissance régulière et tranquille ? Leurs diplômés seront-ils assurés de débouchés ?... Autant de questions auxquelles tente de répondre une étude prospective réalisée par le Comité d'études sur les formations d'ingénieurs (CEFI) et dont le Comité national pour le développement des grandes écoles (C.N.G.E.) vient de publier la synthèse (1).

L'interrogation naît évidemment de la crise : 1974 et ses suites « ouvrent une période difficile marquée par une compétition de plus en plus âpre sur les marchés extérieurs de tous les pays aptes à exporter des productions de nature industrielle ». *Si les flux de sortie ne sont ni maîtrisés ni prévus, les diplômes délivrés par les écoles ne risquent-ils pas de connaître une relative dévalorisation ? Les diplômés — comme c'est déjà le cas dans d'autres secteurs de l'enseignement supérieur français — pourraient ainsi connaître des situations de déclassement, où s'accentuerait le décalage entre le titre obtenu et le poste auquel il permet de prétendre. La question n'est pas théorique, et ses incidences politiques sont indéniables. Parmi d'autres promesses électorales, le programme de Blois présenté par M. Raymond Barre en janvier 1978 ne préconisait-il pas la mise au point d'un* « plan de croissance des grandes écoles ? » « En cinq ans, *avait-il affirmé,* leurs effectifs d'élèves doubleront en moyenne. » *Proposition déraisonnable et irréaliste assurent aujourd'hui nombre de directeurs des cent cinquante-quatre grandes écoles d'ingénieurs (parmi lesquelles trente-cinq établissements privés).*

Démentant les envolées de Blois, le CEFI pose donc l'alternative en ces termes : « Faut-il craindre, dans une perspective de moindre croissance, une saturation relative des débouchés pour les ingénieurs diplômés ? (...) Faut-il au contraire considérer que notre seul salut reste de développer, grâce à des ingénieurs plus nombreux et mieux formés, une technicité supérieure ? »

Dans les filières moins prestigieuses de l'enseignement supérieur, la réponse donnée par le ministère des université à un dilemme similaire est désormais connue : la qualité prend le pas sur la quantité, aux illusions de l'explosion scolaire succède l'austérité d'un véritable malthusianisme universitaire.

De réels débouchés

Avant de s'engager plus avant sur les solutions, le CEFI a préféré étudier les besoins à moyen et à long terme en ingénieurs diplômés. Vers 1960, il y avait en France un peu plus de cent mille ingénieurs en activité. En 1980, il y en aura un peu plus de deux cent trente mille. Durant ces vingt années, le nombre de diplômés formés dans les écoles est passé de cinq mille à dix mille par an (en excluant les doubles diplômes et les étrangers). En conjuguant la simple reproduction du flux actuel et la faiblesse des départs à la retraite par rapport aux arrivées, on atteint une augmentation du nombre d'ingénieurs en activité qui culminerait à quatre cent mille en 2005.

Comment les absorber ? Dans l'immédiat, la demande en ingénieurs diplômés est forte, particulièrement dans les domaines de la production et de l'informatique. En prenant pour base un indice 100 en 1973, elle atteint l'indice 150 en 1979, après avoir suivi l'évolution suivante : 85 en 1975, 110 en 1977, 115 en 1978. Sur un plus long terme, le CEFI affirme « qu'existent de réels débouchés pour les ingénieurs diplômés, malgré la stabilisation relative de l'emploi industriel ». *Il envisage, pour le démontrer, cinq rubriques :*

1. — L'accroissement de la part des diplômés dans l'encadrement : au niveau du recrutement, les diplômés ont déjà pris l'avantage sur l'encadrement issu de la promotion interne. Si l'on peut espérer une baisse progressive du pourcentage des non-diplômés dans la population des cadres (chûtant par exemple à 40 %), 30 000 postes supplémentaires seraient dégagés dans le secteur secondaire.

2. — L'accroissement du taux d'encadrement en ingénieurs diplômés : dans le secteur secondaire, le taux moyen en ingénieurs diplômés est de 2,5 %, Le CEFI adopte d'hypothèse d'un passage de 2,5 % à 3,5 % du taux d'encadrement en ingénieurs diplômés : 65 000 postes supplémentaires seraient, ainsi, disponibles.

3. — Accroissement du nombre d'ingénieurs dans les P.M.I. (petites et moyennes industries) : la proportion d'ingénieurs diplômés est plus basse dans les entreprises de petite taille. Le CEFI propose de la multiplier par 1,5 au-dessous de cinq cents employés ; 1,2 entre cinq cents et mille ; 1,1 entre mille et cinq mille. Résultat : quarante mille postes supplémentaires.

4. — Accroissement dans le secteur des services liés à l'industrie : le secteur industriel tertiaire (informatique, ingénierie, etc.). accueille déjà 33 % des ingénieurs diplômés. L'emploi global dans le secteur des services devait s'accroître de 40 à 50 % en une vingtaine d'années : le CEFI envisage une amélioration de la pénétration en ingénieurs diplômés qui dégagerait 70 000 emplois.

5. — Réalisation de programmes particuliers : selon le CEFI, la mise en œuvre de la recherche industrielle — un récent rapport a préconisé son accroissement de 40 % à 50 % en 5 ans — réclamerait 14 000 cadres scientifiques dont 80 % seraient des ingénieurs diplômés.

Cumulés, ces chiffres sont sans nul doute rassurants. Toutefois ce ne sont que des hypothèses, qui supposent aussi des reconversions au sein même des grandes écoles. L'optimisme prend comme acquis une évolution positive des « profils » des diplômés, qui puisse satisfaire les mutations techniques et les besoins des entreprises. Or, rien n'est plus complexe et aléatoire que le rapport entre formation et production ou formation et emploi. En ce domaine, les rationalités sont souvent illusoires.

EDWY PLENEL.

(1) C.N.G.E., 60, bd Saint-Michel, 75272 Paris Cedex 06.

POLYTECHNIQUE FÉMININE

Ingénieurs et féministes

LE féminisme de Sophie, Michèle, Anne, Tania, Isabelle, Christine, Pascale... et de toutes les autres élèves de l'Ecole polytechnique féminine (E.P.F.) de Sceaux n'est pas uniquement celui de l'air du temps. Ces futures « femmes ingénieurs » se veulent les dignes héritières de Mme Marie-Louise Paris, qui, de 1925 à 1969, date de sa mort, batailla durement contre la malveillance pour créer et faire vivre son école.

Comme la fondatrice de leur école, ces jeunes filles savent par expérience qu'il leur faudra — à compétence égale — lutter plus que leurs collègues masculins pour conquérir une place au soleil d'un monde industriel fortement misogyne. « *On reproche aux femmes l'absentéisme maternel,* dit une élève, *mais quand un homme se casse la jambe au ski et s'absente trois mois, on le plaint.* »

Sur les 6 % de femmes ingénieurs que compte l'industrie, l'E.P.F. en a formé 40 %. Ces jeunes scientifiques ne sont donc pas arrivées là par hasard. Elles ont « *choisi d'être E.P.F.* » et sont pour la plupart partie prenante de l' « esprit de l'école ». Si elles n'ont pas choisi une autre école d'ingénieurs, c'est parce que toutes « *ont un profil d'hommes* ». « *Ici*, expliquent-elles, *les employeurs savent qu'il n'y a que des femmes, alors ils ne sont pas surpris de voir arriver leurs ingénieurs en robe.* »

Ces futures femmes ingénieurs se savent appartenir à la génération de l'informatique. Elles sont donc prêtes à lutter contre la peur de l'ordinateur.

Un enseignement sur micro-ordinateur

Entrées à l'E.P.F. (sur concours ou sur dossier) après le baccalauréat, elles reçoivent un enseignement informatique intensif et uniforme durant les trois premières années d'études. La spécialisation (informatique, construction et bâtiment, électronique, énergie et énergie nucléaire, ou aérospatiale) n'intervient qu'au cours d'une quatrième année. Au terme de leurs études, toutes auront appris à optimiser leurs connaissances par une utilisation rationnelle de l'ordinateur.

Pascale, en quatrième année d'aérospatiale, travaille sur un projet de conception d'avion de chasse. « *On a au départ une forme floue qui se précisera au fur et à mesure du calcul de performance. Eh bien, ces calculs, c'est l'ordinateur qui va les effectuer.* » L'informatique a ainsi révolutionné le travail de l'ingénieur. Les essais vont avoir lieu — avant toute construction — sur le papier. « *Par des exercices de simulation on va voir s'il résiste à des loopings, des vrilles, etc. Sur ordinateur on peut ajouter autant de paramètres qu'on le désire.* » C'est, en termes techniques, ce qu'on appelle la « *conception assistée par ordinateur* » (C.A.O.), laquelle « *a fait faire à l'aéronautique un bond aussi important que celui qui sépare l'avion à hélices du Mirage III* », explique Mme Anne-Françoise Decelle, agrégée de l'université et professeur à l'E.P.F. Révolution qui a aussi touché les travaux publics. « *On avait abandonné depuis longtemps les ouvrages d'art architectural, parce que les calculs étaient trop longs. L'ordinateur va permettre d'y revenir* », explique Isabelle, en quatrième année de génie civil. Bâtiment ou aviation, les calculs de résistance des matériaux sont les mêmes, et le gain de temps, d'énergie et de matières premières est supérieur au coût d'utilisation de l'ordinateur.

Les élèves qui ont choisi l'option informatique (45 % d'entre elles) approfondissent en quatrième année les connaissances reçues au cours des trois premières : technique de l'ordinateur, langage Fortran, Cobol. Puis elles étudient la télé-informatique et approfondissent leur connaissance de la machine par l'étude du langage « assembleur ». Celui-ci a un rôle pédagogique très important, car il fait percevoir aux élèves la logique de l'ordinateur à travers son langage qu'elles seront en outre souvent amenées à utiliser au cours de leur vie professionnelle.

Le centre de calcul de l'école est resté longtemps limité, faute de crédits, à de « vieilles » machines à cartes perforées. « *La 1130 relève de la préhistoire de l'informatique, parce qu'elle collecte et traite les données en bloc* », explique une élève. « *Les ordinateurs modernes fonctionnent en temps réel. On peut travailler sur chaque donnée séparément.* »

A la suite d'un accord conclu avec l'Agence de l'informatique dans le but de doubler ses promotions d'informaticiennes, l'E.P.F. a pu, grâce à ce concours financier, introduire un enseignement sur micro-ordinateur. Sur les conseils d'un expert, M. Alain Séror, chef du service méthodologie et formation informatique dans une grande banque nationalisée, les programmes ont subi une refonte partielle. « *La micro-informatique a démocratisé l'ordinateur*, explique M. Séror. *Des emplois se sont ouverts aux informaticiens dans les P.M.E., P.M.I. Il était donc normal que les élèves soient formés à ce type d'appareil, mais surtout à son utilisation. Car si les écoles scientifiques forment de bons techniciens des ordinateurs, ceux-ci rencontrent souvent des problèmes d'utilisation.* »

Un enseignement sur les méthodes de conduite de projets informatiques (quatre heures par semaine sur quatorze semaines) a donc été introduit à l'E.P.F. Les différentes phases d'un problème de gestion — 80 % des ingénieurs informaticiens travaillent aujourd'hui à la gestion des entreprises — sont ainsi étudiées avant d'être montées en travaux pratiques sur un micro-ordinateur. « *Les développements technologiques font que, aujourd'hui, un programme bien construit est un programme facile à faire évoluer* », explique M. Séror.

Les stages en entreprises complètent la formation ainsi donnée. Car l'adaptabilité des élèves à l'évolution des techniques est plus farouchement recherchée à l'E.P.F. que dans les autres établissements. « *Ce problème est crucial parce que nos élèves sont des femmes. Aucune maternité ne doit pouvoir périmer leurs connaissances et les mettre à l'écart de la profession qu'elles se sont choisie* », estime Mme Colette Kreder, directrice de l'E.P.F. et chef d'entreprise.

Y. M.

SUPÉLEC

«Les entreprises gâchent nos élèves»

(Suite de la page 11.)

» *On constate surtout que les développements successifs de l'informatique ont entraîné des ruptures dans les cursus de formation. Ainsi, aujourd'hui, les microprocesseurs ont-ils pénétré dans la production. On en met partout dans les machines à laver comme dans les mixers. Et comme personne ne sait faire ce métier, alors on embauche nos ingénieurs informaticiens. C'est du gâchis. Ils savent le faire mais ils n'ont pas été formés à cela. Le problème de la formation est donc beaucoup plus général. En gestion, par exemple, l'informatique a modifié l'exercice de la plupart des métiers. Mais on continue à former des comptables traditionnels que l'on envoie acquérir ensuite un bagage informatique. Le lien n'est pas fait entre les deux, et il n'y a personne pour enseigner ce nouveau métier qu'est la comptabilité informatisée* ».

La formation des informaticiens à Supélec se veut dégagée des besoins conjoncturels des entreprises. Une section Informatique et gestion fut ainsi abandonnée peu après sa création. Par contre une section Télématique et systèmes d'informations a été créée en 1970 à l'antenne Supélec de Rennes, pour les élèves de troisième année. Section plus conforme à « *la vocation de l'ingénieur, qui est de créer des outils* ». Les élèves travaillent donc à bâtir des réseaux d'ordinateurs interconnectés, susceptibles de convenir aux petites et moyennes entreprises. L'apprentissage s'effectue sur des cas partiels en début d'année, puis finalement, sur un cas réel.

Dans un proche avenir, pense M. Hebenstreit, « *un même réseau intégrera la gestion, la fabrication, la vente, etc., tous instruments aujourd'hui juxtaposés dans une même entreprise. A partir de son terminal, l'employé puisera directement dans l'ordinateur toutes les informations dont il a besoin* ».

Une recherche fondamentale

En attendant ce jour, Supélec travaille à former à la fois de bons généralistes mais aussi à développer les secteurs les plus « pointus », comme la conception assistée par ordinateur (C.A.O.) en électronique par exemple. Le but de l'enseignement dans les deux cas est l'adaptabilité des élèves au développement des techniques. Dans cette perspective, la spécialisation n'intervient qu'en troisième année, les deux premières formant un tronc commun où les connaissances informatiques sont équitablement distribuées : structure des ordinateurs et programmation pour la première, logique et microprocesseurs pour la seconde année.

Mais il existe aussi une pédagogie de l'ordinateur. Depuis janvier, un projet qui doit être mené à bien en cinq semaines permet aux élèves de première année de synthétiser leurs connaissances. Par une pure méthode combinatoire, les élèves doivent pouvoir classer une liste de mots dans un grille, conduire un individu d'un point A à un point B sans jamais le faire repasser par les bases intermédiaires, trouver les combinaisons impossibles au jeu de pousse-pousse. Le but de ces techniques dites « heuristiques », dans lesquelles on obtient la solution recherchée par des approximations successives et chaque fois un peu meilleures, est de barrer tout recours aux solutions numériques qui caractérisent l'usage premier des ordinateurs.

Car les premiers à s'équiper en ordinateurs furent les départements de mathématiques des universités qui n'utilisaient cet engin, considéré comme « sale », que pour sa rapidité de calcul. Aujourd'hui, les capacités croissantes de l'ordinateur créent des principes d'utilisation, et donc de formation entièrement différents. Toujours plus rapide, cette machine entre aujourd'hui dans la conception, la fabrication ou la gestion, si bien que son mode d'emploi constitue un des éléments de la formation de base de l'ingénieur.

La capacité de refondre le programme des études chaque fois qu'un espace de savoir nouveau se crée suppose une relative souplesse dans le choix des enseignants. Bien qu'une crise financière chronique empêche Supélec, comme tous les autres établissements, d'offrir des salaires compétitifs avec ceux de l'industrie, de nombreux ingénieurs et anciens élèves n'hésitent pas à venir dispenser un enseignement spécialisé. L'accord financier (dont le montant est tenu secret) passé avec l'Agence de l'informatique a néanmoins permis à Supélec d'accroître l'enseignement informatique de base dispensé aux élèves de première et de seconde année et d'augmenter de 50 % le nombre de places (quatre-vingts, contre cinquante-deux) offertes tant aux élèves de deuxième année qu'aux ingénieurs venus se spécialiser dans les sections Informatique et télématique-système d'information.

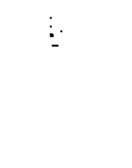
Les établissements de Gif-sur-Yvette et de Rennes ne sont pas que des écoles. Un centre de formation continue, riche de vingt ans d'expérience, doit dispenser en 1981 vingt-six sessions de formation sur des sujets touchant à l'informatique soit le tiers de l'ensemble des sessions.

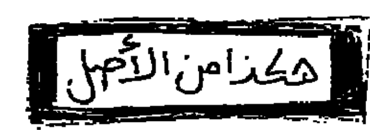
Outre l'enseignement et la formation continue, la troisième vocation de l'école est la recherche. Des contrats d'études passés avec l'industrie donnent naissance à des applications industrielles qui peuvent déboucher sur une recherche fondamentale en informatique.

Quant aux élèves, s'ils reconnaissent unanimement la qualité de l'enseignement qui leur est dispensé, ils se libèrent par beaucoup d'irrespect de l'« esprit grande école ». Des météorologistes venus compléter là leur formation informatique, se plaignent également du caractère « scolaire » de la maison. Des élèves de seconde année ont organisé un Forum sur les carrières de l'informatique (1), pour « *favoriser le contact entre les étudiants et les entreprises* », mais aussi pour « *aérer un petit peu la vie de l'école* ». Tous les grands de l'informatique seront présents. « *Cela dit*, ajoute un des organisateurs, *je crois que la question des salaires qui nous seront offerts va surgir très vite des débats.* »

YVES MAMOU.

(1) 18-19 mars.





ÉDUCATION

POINT DE VUE

Vessies, lanterne et université

par ANDRÉ MANDOUZE (*)

A deux reprises, au cours du mois de février (1), *le Monde* s'est interrogé sur la nature d'un texte ambigu qui, le 16, a été soumis par le ministère des universités au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Si je crois nécessaire d'y revenir, c'est précisément parce que, membre de cette instance et ayant participé au débat, je puis, sans grand mérite, montrer sur un point très précis et très grave, comment le ministre des universités s'y prend pour tromper le public même le plus averti.

Parlant du « projet spécifiquement corse » d'un nouveau diplôme d'études universitaires générales (DEUG), Catherine Arditti remarquait ici même que *« ce projet... ressemble comme un frère jumeau au DEUG renforcé soumis par le ministre au CNESER ».* Reste à savoir si, *conscient de la malignité* du ministre et de la malice de la journaliste, le lecteur aura pu se douter qu'en fait il n'a été soumis au CNESER qu'un texte et non pas deux.

Si on n'a jamais pénétré dans le souterrain de la rue Dutot qui sert de cadre aux assises de cette instance consultative, comment, en effet, se douter de l'incroyable mépris qu'un chef de département ministériel peut manifester non seulement à l'égard d'universitaires chevronnés, mais à l'égard de tous les Français, auxquels elle voudrait très exactement faire prendre des vessies pour des lanternes ?

Les cobayes corses

Lanterne, certes, apparemment *isolée, que cette malheureuse université* — en formation et de dérogation, — effectivement la dernière créée de nos universités françaises, celle de Corte, pour laquelle le recteur de l'académie de Corse, M. Pierre Ferrari, est venu nous demander avec chaleur d'admettre des dispositions exceptionnelles correspondant à sa « spécificité » (mot inlassablement répété) et à sa vocation insulaire. Si, parmi tant de votes défavorables du CNESER au projet ministériel même amendé, *un seul a admis que ce* « DEUG renforcé » puisse intéresser les étudiants autres que juristes, linguistes ou spécialistes des sciences de la matière et de la vie, c'est précisément *dans la mesure où* il était entendu que seule la Corse était là concernée.

Restriction, on le voit, déjà significative et sans doute inquiétante. D'un côté, en effet, les conseillers favorables entendaient saluer, comme une innovation prometteuse, le fait d'admettre *dans de tels débats* la dimension politique comme normale et, plus particulièrement, en ce cas « spécifique », se donner droit à des revendications régionales. D'un autre côté, les conseillers défavorables sentaient bien que, dans ces dispositions extérieurement bienveillantes et libérales pour la Corse, flottait un relent de colonialisme : pourquoi les Corses — Français, en principe, à part entière — n'avaient-ils droit qu'à une université sous-développée ?

Et c'est précisément là que le projet ministériel passe, sans crier gare, de la lanterne corse aux vessies métropolitaines. Je défie celui qui voudrait regarder de près le projet d'arrêté ministériel de trouver une seule allusion à l'université de Corte, en dehors de la première phrase de la note (non réglementaire) de présentation. En revanche, dès l'article 2 de l'arrêté lui-même, il est précisé : *« Le diplôme d'études universitaires générales renforcé est délivré par les universités habilitées à cet effet par le ministre, etc. »*

On ne me fera pas croire que ce pluriel, *« les universités »,* est un lapsus du rédacteur, ni une formule réglementaire impliquée par tout texte de cet ordre. En bonne logique, le « spécifique » ne saurait être « général », et réciproquement. Et d'ailleurs, à quoi bon tergiverser sur ce point ? Dès novembre, dans une interview donnée au *Figaro*, Mme Alice Saunier-Seïté avait bel et bien annoncé la couleur et dévoilé son intention de remodeler le premier cycle des études universitaires. L'université de *Corte n'avait pas été la seule à être* citée par elle comme pouvant bénéficier de cette innovation.

Nous y voilà donc, et bientôt — si on se laisse « piéger » par la dernière invention de la pensionnaire provisoire de la rue Dutot — c'est tous les étudiants de France qui, selon une formule dérivée d'une autre naguère célèbre, pourront proclamer : *« Nous sommes tous des étudiants corses batoués. »*

Tous les étudiants de France, à *moins que le projet ne finisse par* être discriminatoire et s'applique, en fin de compte, non pas à la Corse *seule ni à la France entière, mais* à toutes les moyennes et petites universités que, par opposition à certaines, dites *« d'excellence »*, Mme le ministre voudrait réduire à n'être que des *universités-parkings ne comportant* que des premiers cycles.

Si tel n'est pas le dessein gouvernemental, pourquoi donc avoir prévu une sélection à l'entrée, alors que, au dire du recteur Ferrari, c'est *moins de quatre cents étudiants* (corses) — et plus probablement trois cent vingt — qui sont concernés par ces nouvelles dispositions ?

Si tel n'est pas le dessein gouvernemental, pourquoi donc avoir prévu que les étudiants de langues et civilisations étrangères auront obligatoirement l'anglais *comme première* langue, alors qu'on avait cru comprendre, au détour d'une phrase du *même recteur, que les étudiants* corses étaient en premier lieu concernés par les langues méditerranéennes ?

Si enfin tel n'est pas le dessein gouvernemental, comment se fait-il qu'on veuille faire des Corses les cobayes d'un DEUG inventé de *toutes pièces, alors que, dans le* secteur scientifique, par exemple, des expériences prudentes et fort encourageantes sont faites à Lille, Lyon et Grenoble, entre autres universités, pour arriver à « moduler » le DEUG *existant* ?

La cause est hélas ! entendue. La Corse n'est ici qu'un prétexte et les *Corses les premières victimes* promises à un véritable attentat contre l'Université française.

Dans ce DEUG dit renforcé *(« euphémisme dérisoire »,* au dire *d'un membre* du CNESER peu suspect d'être progressiste), la disparition des mesures en faveur des étu*diants salariés, l'assiduité obligatoire*, la multiplication des heures de présence, mais aussi, à l'occasion, l'extravagante réduction à une heure par semaine du temps dévolu à une langue vivante *obligatoire, sont* les mesures les plus évidentes qui viennent s'ajouter à l'instauration de la sélection au départ et au souhait, à *peine déguisé*, de voir le plus grand nombre possible d'étudiants *« entrer directement dans la vie active »*, sitôt obtenu ce diplôme dont la monstruosité conduit tout droit au chômage.

Avec sa rigueur coutumière, le directeur des *enseignements supérieurs a lui-même très honnêtement* admis, à la fin des débats du CNESER sur ce texte, *« la relative ambiguïté dans laquelle on a été obligé de travailler ».* Il ne nous a pas rassurés pour autant quand, inlassablement invité par les conseillers de tous bords à lever précisément cette ambiguïté pour faciliter les votes, il a affirmé que le nouveau DEUG *ne* risquait pas de sortir de son insularisme *« dans l'état actuel de la législation ».*

Toute la question est bien là. Si, par 35 voix contre 27 et 4 abstentions, le CNESER a manifesté par la majorité de ses élus contre la quasi-totalité des membres nommés par le gouvernement que ce projet était irrecevable, c'est que, si peu satisfaisant soit-il, l'état actuel de la « législation » *est préférable au pire.* Mais encore une fois, le CNESER n'est que consultatif.

Aux parlementaires justement garants de la législation, et plus *généralement à l'opinion publique,* prévenue des enjeux, de faire en sorte, que, dévoilé à temps, le plan machiavélique du ministre des universités échoue.

(*) Professeur titulaire à l'université de Paris-Sorbonne. Membre élu du Conseil de l'enseignement supérieur et de la recherche.

(1) *Le Monde* daté 15-16 février et du 18 février.



Une manifestation européenne d'enseignants a eu lieu à Strasbourg

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Plusieurs centaines de représentants des syndicats européens d'enseignants ont, à l'appel du Comité syndical européen de l'éducation (C.S.E.E.), manifesté mercredi 11 mars dans les rues de Strasbourg pour protester contre la diminution des budgets nationaux de l'éducation. Une délégation a été reçue au palais du Conseil de l'Europe par Mme Simone Veil, présidente de l'Assemblée des Communautés européennes. Le président du C.S.E.E., M. Guy Georges, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.), avait dû renoncer au déplacement de Strasbourg en raison d'un deuil familial.

Comme l'Europe politique en Occident, l'Europe des enseignants est surtout franco-allemande. A preuve, le rassemblement du 11 mars à Strasbourg, auquel ont participé quelque huit cents délégués nationaux dont presque la moitié d'Allemands, venus en voisins après leur journée de cours. L'autre moitié était constituée par les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale (SNI - P.E.G.C., SNES, SNEP) et de la C.F.D.T. (SGEN, FEP) auxquels s'étaient joints quelques représentants de l'Europe du Nord *(Grande-Bretagne, Belgique,* Luxembourg, Pays-Bas, Danemark, Suède, Norvège et *Finlande). L'Europe du Sud, en raison* de la concurrence des syndicats affiliés à la FISE (1), *était pratiquement* absente.

« Save our schools! Stop the cuts ! » (Sauvez nos étocles. Arrêtez les *« coupes »*), proclamaient les panneaux anglais. *« Dans tous les pays d'Europe, un budget pour une école de qualité ! »*, réclamait une banderole française. Dans toutes les langues le cri était le même : Arrêtez le massacre budgétaire !

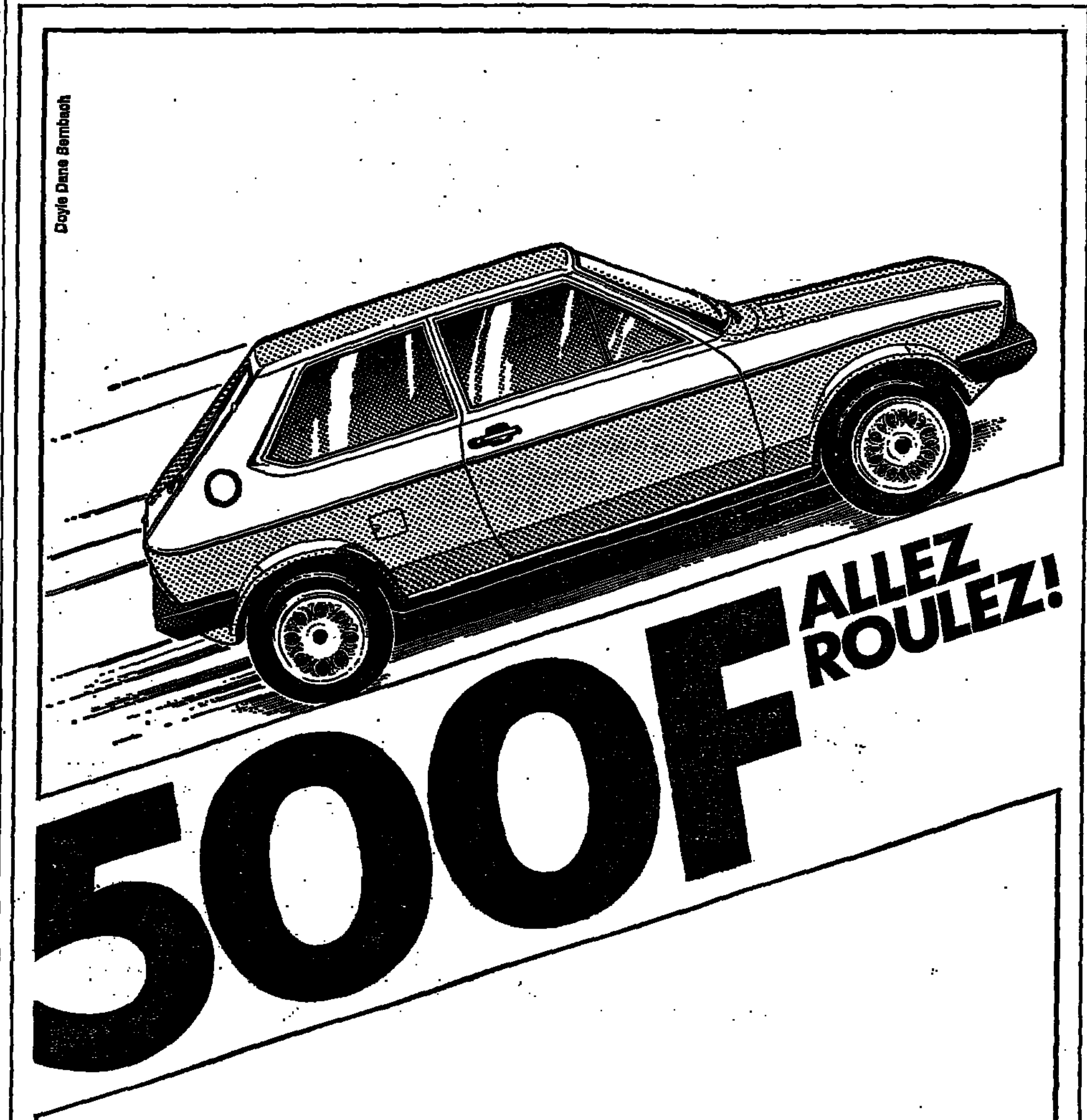
Les responsables avancent leurs chiffres : en France, le budget de l'éducation est passé de 17,63 % à 16,63 % des dépenses de l'Etat entre 1979 et 1981. En Italie, les dépenses du ministère de l'instruction publique ne représentaient plus que 10,1 % des dépenses de l'Etat en 1978 (contre 13,6 % en 1974). Aux Pays-Bas, la part de l'éducation, qui était de 26,2 % en 1970 est tombée à 21,1 % en 1980. En République fédérale d'Allemagne et en Grande-Bretagne, des milliers d'enseignants sont au chômage. En Norvège on augmente les horaires de service des instituteurs. En Suisse, on supprime des classes rurales à faibles effectifs. En Irlande, les crédits stagnent malgré la croissance des effectifs. En Suède, le gouvernement s'efforce de réduire les dépenses publiques, et le syndicat national (Sverige lärarförbund) a dû lutter, l'an dernier, pour limiter les restrictions budgétaires.

Toutes ces doléances, les délégués les ont criées à tour de rôle et dans leur langue devant un palais du Conseil de l'Europe cerné de barrières métalliques et de C.R.S.

ROGER CANS.

(1) La Fédération internationale syndicale de l'enseignement (FISE) groupe essentiellement les syndicats d'enseignants animés par des communistes. Elle est en concurrence avec la Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante (CMOPE), coorganisatrice du rendez-vous de Strasbourg, et avec le Secteur professionnel international de l'enseignement (SPIE) dont sont membres la FEN et F.O. et dont le C.S.E.E. est l'émanation européenne.

● *M. Jean Dry réélu président de Paris-VI.* — M. Jean Dry, professeur de clinique de séméiologie médicale, chef de service à l'hôpital Rothschild, a été réélu président de l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris-VI), le 9 mars, par quarante-et-une voix sur soixante-dix votants.



MÉDECINE

Prix Nobel de médecine 1969

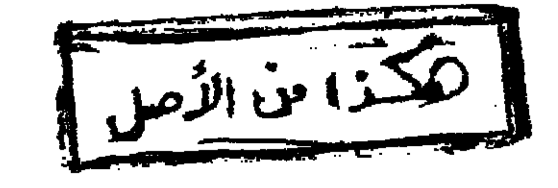
LE PROFESSEUR MAX DELBRÜCK EST MORT

Le professeur Max Delbrück, enseignant honoraire à l'université de Caltech (Californie), prix Nobel de médecine et de physiologie (1969), est mort, le 9 mars, à l'hôpital Huntington Memorial (Californie), à l'âge de soixante-quatorze ans.

[Né le 4 septembre 1906 à Berlin, Max Delbrück avait obtenu le titre de docteur ès sciences à l'université de Göttingen, en Allemagne, en 1930. Elève de Niels Bohr et de Max Born, il s'était consacré tout d'abord à la physique théorique.

Emigré aux Etats-Unis en 1937, et naturalisé américain, il s'y « convertit » à la génétique et commença à étudier la multiplication des virus bactériophages. Le prix Nobel de 1969 lui avait été attribué, ainsi qu'au professeur Salvador Luria, un médecin italien émigré aux Etats-Unis, et au professeur Alfred Hershey, microbiologiste. C'est au terme d'un long travail d'équipe que les trois chercheurs avaient mis en évidence le fait que les mutations génétiques survenant chez les bactéries revêtent un caractère accidentel et discontinu. Le professeur Delbrück lui-même avait démontré que les virus bactériophages étaient capables de recombinaisons génétiques, tout comme les bactéries et les organismes supérieurs.]





DÉFENSE

Les fabricants du missile Roland réclament des sanctions contre Bonn après la décision de réduire de moitié la commande ouest-allemande

Les industriels français et ouest-allemands réunis au sein du consortium européen Euromissile, qui produit et commercialise les systèmes d'armes tactiques conçus en coopération par les deux pays, se proposent de réclamer des dédommagements à Bonn après la décision, annoncée la semaine dernière (« le Monde » du 9 mars) par le ministre fédéral de la défense, M. Hans Apel, d'annuler la commande de deux cents systèmes d'armes anti-aériens Roland par l'armée de l'air et la marine ouest-allemandes.

Dans le même temps, les dirigeants de ce consortium s'apprêtent à obtenir des précisions sur les propos qui ont été prêtés à M. Apel concernant l'abandon ou le report — la décision de Bonn n'apparaît pas clairement pour l'instant — de la commande d'une nouvelle tranche de missiles antichars Milan par l'armée de terre ouest-allemande. Au siège du groupe Euromissile où sont représentés, à égalité, les industriels des deux pays, on se déclare « ulcéré » et « choqué » par ce qu'on appelle le « mauvais coup » et la « suspicion » portés unilatéralement par Bonn contre la coopération entre la France et la République fédérale d'Allemagne.

A la fin de la semaine dernière, en effet, M. Apel a jeté la confusion dans les rapports entre les deux pays en matière de cofabrication d'armement classiques, en laissant entendre que le projet d'un char de combat commun, destiné à remplacer les blindés *Léopard* et *AMX-30* en service dans le deux armées de terre, était compromis faute d'un budget fédéral de la défense qui pourrait supporter de tels investissements d'études et de recherches.

Dans le tollé qui a suivi, principalement en France, deux autres initiatives de M. Apel sont passées relativement inaperçues, bien qu'elles soient encore plus lourdes de conséquences pour l'avenir de la collaboration militaire entre Bonn et Paris, et sur les perspectives d'étendre cette coopération à d'autres partenaires européens.

Il s'agit, d'abord, de la décision ouest-allemande d'annuler la commande, dont le début d'exécution devait être officiellement notifié en septembre prochain à Euromissile, de cent soixante-quinze systèmes d'armes anti-aériens Roland-2 pour la Luftwaffe, et de vingt-cinq exemplaires du même missile surface-air pour la marine de guerre ouest-allemande. Il s'agit, ensuite, de la menace par Bonn de ne pas confirmer l'acquisition, pour les besoins de la Bundeswher, de plus de dix-sept mille missiles antichars Milan et des cinq cent vingt-cinq postes de tir qui les lanceront, sous l'argument avancé par M. Apel que ces engins ne sont pas totalement efficaces contre des chars soviétiques T-72 et T-80.

Dans le premier cas, l'annulation porte sur la moitié des commandes contractuellement prévues par l'Allemagne fédérale, qui se contentera, donc, d'acheter environ deux cents systèmes d'armes Roland pour son armée de terre, soit autant que la totalité de la commande française, alors que l'accord conclu entre les deux pays en mai *1976* stipulait que, par tranches, Bonn devait acquérir un peu plus de quatre cents systèmes d'armes, et la France seulement deux cent deux pour la protection antiaérienne de son corps blindé de bataille.

Dans le second cas, la menace d'annulation concerne environ 9 % des engins Milan dont Euromissile a la commande dans le monde (soit deux cent mille missiles de ce type par vingt-cinq pays différents) et le quart des postes de tir prévus, à l'origine, par l'armée de terre ouest-allemande. Dans la mesure où la France réalise les trois quarts de la production du missile Milan, ce sont neuf mois de charge de travail qui risquent d'être retirés aux usines françaises, sans compter, selon les dirigeants d'Euromissile, le discrédit commercial à l'exportation porté à l'encontre du système d'armes par le jugement du ministre ouest-allemand sur ses performances opérationnelles.

Pour toutes ces raisons, à l'approche de la réunion, le 19 mars, de la commission de la défense du Bundestag chargée d'examiner le dossier, les industriels des deux pays entendent réclamer au gouvernement fédéral le versement d'un dédit si ces décisions ne sont pas rapportées.

On explique ainsi, au siège du consortium Euromissile, qu'il serait « *déloyal* » que le ministère ouest-allemand de la défense, ayant pris l'initiative de ne pas tenir ses engagements contractuels, puisse néanmoins recevoir les bénéfices tirés de la vente à l'étranger de missiles qu'il se refuse à commander pour sa part. A l'heure actuelle, quatre pays ont adopté le Roland à l'exportation, pour armer environ cent soixante-dix postes de tir. « *Il faut que le mauvais élève ouest-allemand soit pénalisé* », ajoute-t-on, puisque la défaillance de Bonn entraînera, indirectement, des perturbations industrielles et une hausse des prix de revient dont risque de pâtir le partenaire français.

Une autre sanction aurait consisté à obtenir de Bonn, en contrepartie, le rapatriement en France de la charge de travail confiée aux industriels ouest-allemands. L'accord entre les deux pays sur le Roland prévoit un tel transfert. Mais l'opération, longue et coûteuse, ne semble pas être retenue.

A plus long terme, on s'interroge, à Euromissile, sur l'effet de découragement ou de doute que pourra avoir ce désistement unilatéral de l'un des membres du « club » vis-à-vis de nouveaux partenaires éventuels — le Royaume-Uni, l'Espagne ou l'Italie — qui demandent à y adhérer dans l'espoir de collaborer à la prochaine génération des systèmes d'armes tactiques en Europe.

JACQUES ISNARD.

LA C.G.T. DEMANDE L'ARRÊT DES NÉGOCIATIONS AVEC MANURHIN SUR LA FARPICATION DU FUSIL D'ASSAUT FAMAS

La fédération C.G.T. des travailleurs de l'État a appelé les ouvriers des arsenaux et les personnels civils de la défense nationale à une grève de vingt-quatre heures, le jeudi 26 mars, pour protester contre l'intention du gouvernement de confier le quart de la production du nouveau fusil d'assaut FAMAS 5,56 de l'armée française à la société Manurhin, du groupe privé Matra. Un premier arrêt de travail de vingt-quatre heures, à l'appel de tous les syndicats, avait été observé pour les mêmes raisons à la Manufacture nationale d'armes de Saint-Étienne (MAS), le vendredi 6 mars (« le *Monde* » du 7 mars).

Pour une production de cent mille armes

Reçue lundi matin 9 mars par le directeur du Groupement industriel des armements terrestres (GIAT), qui dépend de l'État et qui contrôle la MAS, une délégation de la C.G.T. affirme avoir eu confirmation de l'existence de négociations en cours entre la délégation générale à l'armement et la société Manurhin sur ce projet de répartition de la production en série du fusil FAMAS 5,56. La C.G.T. demande « l'arrêt des tractations en cours avec Manurhin ». Les négociations portent sur la production de cent mille armes, étalées sur environ quatre ans, et sur les conditions de la commercialisation à l'étranger.

Pour M. Michel Warcholak, ancien secrétaire général de la Fédération C.G.T. des travailleurs de l'État et actuel secrétaire de la C.G.T., « cette opération accroît la position dominante d'un puissant groupe capitaliste fortement implanté dans l'armement et disposant d'une influence accrue dans les décisions vitales pour le pays s'ajoutant à la mainmise récente sur un secteur-clé de l'information ».

SCIENCES

● *L'Académie des sciences a élu, lundi 9 mars, deux nouveaux associés étrangers,* dans sa section sciences mécainques. Il s'agit du Hollandais Warner Koiter, spécialiste de la mécanique appliquée et de l'Américain d'origine hongroise Peter Lax, connu pour ses travaux en physique mathématique, en dynamique des gaz et pour ses études sur les phénomènes ondulatoires.

CATASTROPHE

Soumise depuis le 24 février à une série sans précédent de séismes

La Grèce semble mal préparée à faire face aux conséquences des tremblements de terre

De notre correspondant

Athènes. — Depuis le violent tremblement de terre du 24 février, qui a provoqué une incroyable panique dans la région d'Athènes et a créé un climat de « jugement dernier » dans les régions de Corinthe et de Béotie, ce sont tous les Grecs qui vivent dans la crainte des fureurs d'Encelade (1). Ce séisme a révélé aux Athéniens qu'ils ne sont nullement à l'abri de pareilles épreuves et, depuis, de plus faibles secousses sont quotidiennement enregistrées par centaines. Cette série sans précédent de séismes commençait-elle à s'amenuiser que de nouveaux tremblements de terre ont frappé la Grèce occidentale. L'évaluation définitive des dommages n'est pas encore établie, mais il est connu que plus de 75 000 personnes sont sinistrées et vivent dans des campements de fortune. Plus de 50 000 demandes d'indemnisation ont déjà été déposées, et, pour la seule région de l'Attique, 3 774 maisons ont été déclarées inhabitables, 6 880 autres maisons et immeubles ont subi d'importants dégâts, alors que 12 000 autres ont été plus ou moins touchés.

Dans la région d'Athènes, des milliers de personnes préfèrent vivre sous la tente ou des abris improvisés, et dans tout le pays un climat d'inquiétude continue à perturber la vie quotidienne.

Les Grecs sont victimes d'une absence quasi totale de préparation psychologique et d'informations sur les phénomènes sismiques.

Les avertissements pourtant n'ont pas manqué : quatre cent soixante-seize morts dans les îles Ioniennes, les 9 et 12 août 1953 ; vingt-cinq morts en Thessalie, le 30 avril 1954 ; cinquante morts à Santorin le 9 juillet 1956 pour n'en citer que quelques-uns. Les autorités auraient pu déclencher une campagne d'information invitant les Grecs à « *vivre avec Encelade* ». Et le Parthénon, qui depuis deux mille cinq cents ans a résisté à tous les séismes, ne témoigne-t-il pas de la relativité des dangers que courent les Athéniens ?

D'autre part, si la police, les pompiers, la gendarmerie, les hôpitaux, vite submergés, ont réalisé des exploits pour porter secours aux sinistrés, il n'en reste pas moins que la question de l'efficacité de la protection civile se trouve posée. Alors que, dans la nuit du 24 février dernier, plus de deux cent cinquante mille voitures privées se ruaient hors de la capitale, la population affolée s'est trouvée pratiquement livrée à elle-même. Des équipes de secouristes spécialement entraînés pour faire face à de pareilles situations et la mise en place de postes médicaux volants auraient contribué à rassurer une population influencée par les plus extravagantes rumeurs.

De même, il apparaît que les équipements mécaniques et autres, indispensables lors des séismes, se sont révélés insuffisants, et bien des lacunes devront être comblées dans ce domaine. En outre, un contrôle très sévère des constructions doit être désormais assuré : il est exact, en effet, que la plupart des maisons détruites n'étaient pas en état de résister à de fortes secousses sismiques car de construction par trop rudimentaire. Il n'en reste pas moins que des maisons et immeubles, voire des hôtels touristiques récemment construits, ne répondaient pas à la réglementation antisismique en vigueur depuis février 1952. Le parquet a ouvert des enquêtes afin de déceler de possibles malfaçons. De nouvelles lois plus rigoureuses présideront à l'étude et à la construction des immeubles ainsi que des maisons rurales.

Et comme si toutes ces épreuves ne suffisaient pas, le glauque nuage pollué qui rase périodiquement les antennes de télévision de la capitale a fait sa réapparition au point que les Athéniens se demandent s'ils ne devront pas porter des masques chirurgicaux en gaze pour se protéger contre les infections pulmonaires et troubles cardiaques provoqués par un air de moins en moins respirable.

MARC MARCEAU.

(1) Un des géants qui ont attaqué les dieux de l'Olympe : fuyant devant Athéna il fut enseveli sous l'Etna et ses contorsions provoquaient, disait-on, des tremblements de terre.

A PROPOS DE...

Une étude de l'I.N.S.E.E. sur les prix

A l'Ouest, c'est moins cher...

Les prix payés par les consommateurs de Brest sont-ils beaucoup plus élevés qu'à Paris ou à Lyon ? Les loyers à Tarbes ou dans le Sud-Ouest sont-ils de 10, 20, 200 % moins élevés que dans l'agglomération parisienne ou sur la Canebière ?

L'INSEE, dans son dernier numéro d'*Economie et Statistique*, apporte d'intéressantes réponses à ces questions, sous la plume de Jean-Paul Baraille et Marie-France Bobin, qui exploitent les résultats de deux enquêtes : l'une faite à l'automne 1978 dans une vingtaine d'agglomérations, l'autre en avril 1980 dans une cinquantaine d'agglomérations de plus de dix mille habitants.

Les résultats de l'enquête de 1978 montrent que l'écart maximum constaté entre l'agglomération parisienne (où les prix sont en moyenne les plus élevés) et Bordeaux et Cholet (où ils sont les plus bas) reste modeste : 5 %. Mais pour les seuls produits alimentaires, l'écart entre Ajaccio (ou Bastia) et Rennes dépasse 11 %. Même différence pour les services : Lyon et Reims sont 11 % plus cher que Nancy ou Bordeaux.

La seconde enquête (en 1980) avait pour objet de comparer les niveaux de prix en fonction de la taille des agglomérations (les petites villes et les zones rurales étant exclues du champ de l'étude) et selon les points du territoire, par grandes régions.

Si l'on exclut les loyers, les prix dans l'agglomération parisienne ne sont que 1,7 à 2,5 % supérieurs à ceux que l'on constate dans les autres unités urbaines (3,8 à 5 % en comprenant les loyers).

Région par région, en revanche, l'éventail s'ouvre davantage Globalement, l'Ouest et le Sud-Ouest sont les zones les moins chères. Pour les articles textiles par exemple, l'agglomération parisienne est de 6,8 à 8,1 % plus chère que la « province ».

Pour ce qui est plus particulièrement des services, l'Ile-de-France est la zone la plus coûteuse (12,3 % au-dessus du Sud-Ouest) suivie de la zone Midi-Méditerranée, où les loyers sur la Côte d'Azur notamment, ne sont pas bon marché.

Enfin, quand on prend l'ensemble des prix (produits manufacturés, services, loyers), l'Ile-de-France est à l'indice 102,9, le Nord à 98,8 et le Sud-Ouest à 97,5, 100 étant la moyenne française. — F. Gr.

● *Prêt européen pour l'A-63.* — La Banque européenne d'investissement (B.E.I.) a accordé un prêt de 29,8 millions de francs pour contribuer au financement en France d'une section de l'autoroute de la côte basque (A-63). Ce prêt, d'une durée de vingt ans, est consenti au taux d'intérêt de 12,95 % à la société ACOBA, concessionnaire de cette autoroute La B.E.I. a, depuis 1967, prête au total 1,1 milliard de francs pour le financement de travaux routiers en France. — (*A.F.P.*)

Ile-de-France

SCÉNARIO « CATASTROPHE » A LA R.A.T.P.

Si un incendie éclate dans le métro parisien, que se passe-t-il ?

Deux accidents en quelques semaines dans le métro parisien. Deux morts : une passagère, le 19 janvier, à Auber ; le conducteur d'une rame, le 6 février, à Nation. Dans les deux cas, un train est venu en heurter un autre. Pourtant ce ne sont pas les risques de collision que la direction de la R.A.T.P. craint le plus. Elle estime que le système de sécurité actuellement en place et les décisions d'amélioration d'ores et déjà prises ne sont pas à remettre en cause par cette « série noire » (« le Monde » du 14 février).

Comme tous les responsables des réseaux de métro du monde entier, ceux de la Régie autonome des transports parisiens redoutent surtout l'incendie d'un wagon dans un tunnel entre deux stations. La dernière livraison de *Entre les lignes*, le journal d'information du personnel de la R.A.T.P., consacre justement un long article au « métro face au risque d'incendie ».

Un soir de 1975, vers 22 heures, à la suite d'un acte de malveillance, le feu prit dans un wagon à la station Porte-d'Italie En quelques minutes, les quais furent envahis de fumée toxique. Heureusement, le faible nombre de voyageurs à cette heure tardive permit une évacuation rapide, sans incident. Mais que ce serait-il passé à un moment de grande affluence ? Le dimanche 25 mars 1979, à 18 h. 15, un objet métallique sur la voie entre les stations Nation et Reuilley-Diderot, sur la ligne n°1, entraîna un court-circuit sous la motrice avant d'un train. Deux détonations et l'apparition de fumée amenèrent les voyageurs à actionner les freins de secours. La rame s'immobilisa. Les passagers purent être évacués vers Reuilly-Diderot, qui n'était qu'à une centaine de mètres. Deux agents et dix-neuf voyageurs *légèrement intoxiqués durent être* conduits à l'hôpital. Mais quelle panique si l'incident s'était produit en semaine et entre les stations Etoile et la Défense du RER, qui sont distantes de 4 kilomètres.

Tout cela — bien entendu — a fait réfléchir les dirigeants de la R.A.T.P., qui n'avaient pas oublié le drame de « Couronnes », où un incendie, au mois d'août de 1903, avait entraîné la mort de quatre-vingt-quatre personnes. D'autant qu'après la destruction quasi totale par le feu d'un train du métro de San-Francisco, en janvier 1979, dans un tunnel, incendie dans lequel un pompier avait trouvé la mort, le Comité international des métros, qui réunit les responsables de tous les réseaux du monde, s'est longuement penché sur la question.

Évacuer, mais comment ?

A Paris, la première mesure a consisté à supprimer toutes les matières trop facilement inflammables ou dégageant trop de fumée. Or, ce n'est pas simple : les « retardateurs » qui réduisent la propagation du feu entraînent souvent un dégagement de gaz *nocif quand le matériau parvient* à brûler. Un compromis a été trouvé, et, par exemple, toutes les banquettes et tous les luminaires des wagons ont été refaits avec des matières moins toxiques. Partout où cela est possible, le métal est utilisé. La R.A.T.P. étudie même de nouveaux câbles électriques plus sûrs Toujours pour lutter contre les fumées, le système d'aération a été modifié de façon à pouvoir désenfumer les tunnels si nécessaire.

La grande difficulté est l'évacuation des voyageurs. Dans le métro classique, les stations sont toujours assez proches les unes des autres, mais, dans le R.E.R., l'espace est trop vaste pour que puisse être envisagé, sans inquiétude, un long cheminement des passagers dans le souterrain. Pourtant, il a semblé difficilement concevable de prévoir à intervalles rapprochés des « sorties de secours » permettant de faire remonter de 20 mètres de profondeur plus de deux mille personnes dans des conditions satisfaisantes. En revanche, entre Châtelet et Gare-du-Nord, deux puits de secours sont prévus (rue Poissonnière et rue de Valenciennes) ; ils permettront l'arrivée des pompiers et de leurs matériels.

Lors de la construction du plus long tunnel de la R.A.T.P. — les 4 kilomètres qui séparent Etoile de la Défense — une telle possibilité n'avait pas été envisagée. Aujourd'hui, la décision a été prise de construire une telle « entrée » à la hauteur du pont de Neuilly. Les passagers victimes d'un accident éventuel ne pourront l'utiliser. La solution retenue reste l'arrivée — le plus près possible du lieu de l'incendie — *d'une rame de secours qui les* évacuerait. Mais il apparaît à l'évidence qu'il faut éviter — autant que faire se peut — une évacuation sous tunnel « *qui peut toujours provoquer une panique* », comme le reconnaît la publication de la R.A.T.P. Aussi, celle-ci expérimente-t-elle sur la ligne 13, Saint-Denis-Châtillon, un système où l'utilisation du frein de secours par un voyageur n'entraîne pas automatiquement l'arrêt du train.

Averti de l'incident, le conducteur interroge les voyageurs sur sa nature et peut décider de *conduire son convoi jusqu'à la* prochaine station. Il peut l'atteindre très vite, puisqu'il suffit de quatre minutes pour aller d'Etoile à la Défense ; le feu n'a donc guère le temps de se propager et l'évacuation peut se faire à la station, ce qui est plus simple que sous le tunnel.

Tout cela, il est vrai, ne peut supprimer tous les risques d'accident grave. Comme l'écrit *Entre les lignes* (dans quel langage ?) : « *A la limite, en effet, le seul système pleinement sécuritaire serait un système arrêté et sans voyageurs !* » Mais la RATP doit bien constater que, lors de l'accident de Reuilly-Diderot, un agent de maîtrise accompagnait — heureusement — le conducteur qui est habituellement seul. Pendant que l'un a pu combattre — avec succès — le début d'incendie, l'autre s'occupait des voyageurs.

Cela ne donne-t-il pas raison aux syndicats qui affirment que la suppression d'un des deux agents — qui, avant la modernisation, était présent dans chaque train — *a réduit la sécurité* ?

LE DÉRAILLEMENT DU TRAIN DE VILLENEUVE-SAINT-GEORGES SERAIT DU A L'ÉCHAUFFEMENT D'UNE BOITE D'ESSIEU

Les causes du déraillement d'un train de banlieue en gare de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne), qui a fait dix-sept blessés, dont deux gravement atteints, le mercredi 11 mars (*le Monde* du 12 mars), n'étaient pas encore connues avec exactitude ce jeudi en fin de matinée.

Les experts de la S.N.C.F., qui enquêtent sur les lieux depuis l'accident, supposent cependant qu'un défaut dans un organe de roulement de la troisième voiture du convoi — celle qui est sortie dse rails — pourrait être à l'origine de l'accident. On précise qu'un échauffement s'est produit au niveau d'une boîte d'essieu, *entraînant une usure anormale* de la fusée du premier essieu du bogie arrière de la troisième voiture. Il a pu en résulter une « déstabilisation » de l'ensemble du bogie.

C'est là un accident très rare, les boîtes d'essieu des wagons modernes (voyageurs et marchandises (étant montée sur des roulements à rouleaux autolubrifiants « *extrêmement fiables* », selon la direction de la S.N.C.F Mais la fédération des cheminots C.G.T. conteste ce jugement et estime, dans un communiqué publié le 11 mars, « *que la question de la sécurité des convois et des usagers reste posée* ». La fédération « *dénonce la politique de réduction d'effectifs et d'économie en matière d'entretien du matériel et des infrastructures* » et « *exige, d'autre part, que l'autorité de tutelle et la S.N.C.F. dégagent les crédits nécessaires et prennent les mesures utiles pour mettre fin à cette série d'accidents* ».

L'HOTEL D'ORLY FERME

Le seul établissement hôtelier ouvert dans l'enceinte de l'aérogare sud d'Orly, Air Hôtel, fermera ses portes le 15 mars La Compagnie internationale des wagons-lits (C.I.W.L.T.), qui en était gestionnaire, avait, depuis des mois, décidé de cesser son exploitation en raison de coûts de fonctionnement trop importants (*le Monde* du 29 novembre 1980). La C.I.W.L.T. remplacera les cinquante-six chambres d'Air Hôtel par un hôtel Arcade (deux étoiles, deux cents chambres), qui sera construit en face du Hilton Orly.

Seize chambres de l'ancien hôtel étaient placées sous douane et accueillaient des voyageurs en transit ou refoulés par la police des frontières qui devra donc établir à l'intention de ceux-là un visa de transit et acheminer ceux-ci vers l'un des hôtels proches où ils seront *surveillés par un policier*

Rhône-Alpes

APRÈS LA SÉCURITÉ, LA RENTABILITÉ

Polémique autour de la chaudière nucléaire de Grenoble

La polémique rebondit autour du projet Thermos, le réacteur qui devrait alimenter le réseau de chauffage urbain de Grenoble. Il y a quatorze mois déjà, le Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) proposait à la municipalité cette chaudière atomique d'un modèle nouveau. Des arguments techniques concernant la faisabilité et la sécurité furent d'abord échangés. Aujourd'hui, c'est sur la rentabilité économique que les thèses s'opposent.

Un « comité Thermos » a été créé qui réunit les représentants de l'administration, de la ville, du CENG et de la compagnie de chauffage de Grenoble. Lors de sa dernière réunion, le 5 mars, les participants ont fait état d'études divergentes. Selon ses *calculs*, la *compagnie* de chauffage estime que les ventes de chaleur de Thermos ne permettront pas de rentabiliser l'investissement considérable qui devrait être réalisé par le Commissariat à l'énergie atomique et le CENG, constructeur et exploitant de la chaudière. La *compagnie pense que, pour un* réseau de chauffage urbain, le charbon demeure la source d'énergie la moins coûteuse, aussi bien pour les investissements que pour l'exploitation.

Les physiciens nucléaires affirment, quant à eux, que, dans l'hypothèse où Thermos tournerait 3 500 heures par an (sur 8 700 heures), il fournirait une thermie dont le prix serait inférieur de 5 % à celle fournie par une chaudière à charbon Et cela sans aucune subvention.

Les deux parties ont décidé de s'en remettre à une expertise indépendante. Elle a été confiée à Rhône-Alpes-Energie, une association qui dépend de l'établissement public régional.

En attendant, M Christian Lacroix, adjoint au maire chargé des problèmes d'énergie, a publié, mardi 10 mars, un communiqué dans lequel il indique que « *la ville de Grenoble ne peut pas se prononcer avant d'avoir un dossier complet démontrant au préalable que la filière Thermos est viable techniquement et économiquement* ».

L'affaire se complique du fait que l'agence pour les économies d'énergie vient d'accorder une aide financière à la compagnie de chauffage de Grenoble pour la construction d'un générateur de *chaleur, dont la puissance* — 50 mégawatts — équivaut à la moitié de celle de Thermos Lors de la mise en service de cette installation, en 1982, près de 70 % de l'énergie distribuée par la compagnie de chauffage proviendront de la combustion des ordures ménagères et du charbon de La Mure, dont les mines sont à 30 kilomètres de l'agglomération. Mais alors le projet Thermos sera-t-il encore intéressant pour Grenoble ?

La réponse est non, au moins pour la section C.F.D.T du Centre d'études nucléaires, qui, il y a quelques semaines, indiquait : « *La mise au point et le développement d'une filière de centrales nucléaires calogènes ne constituent pas actuellement une réponse satisfaisante aux besoins de chaleur domestique, et cette filière ne présente pas aujourd'hui de débouchés tangibles.* »

En attendant le verdict des experts de Rhône-Alpes-Energie, chacun campe donc sur ses positions.

CARNET

Naissances

— M. Thierry PINTE et Mme, née Charlotte de La Brosse, Jérémie et Eléonore sont heureux de faire part de la naissance de

Hortense,

le 6 mars 1981.
Montigny-le-Bretonneux,
78190 Trappes.

— M. François POUSSARD et Mme, née Bénédicte Terrasse, ont la joie d'annoncer la naissance de
Grégoire et Tristan,
Paris, le 20 février 1981.

Décès

— Anne-Marie et Henri Pirot-Baron et leur fille Claire,
Odette et Pierre Baron et leurs enfants,
font part de l'entrée dans la vie éternelle de leur oncle et grand-oncle,

Mgr André BARON,

ancien supérieur
du séminaire de Fontgombault,
ancien recteur
de Saint-Louis-des-Français à Rome,

rappelé à Dieu, le 11 mars 1981, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Une messe sera célébrée à Belfort, en l'église Notre-Dame de Cravanche, le vendredi 13 mars, à 15 h. 30.

Les obsèques et l'inhumation auront lieu en l'abbaye de Fontgombault (Indre), le samedi 14 mars, à 16 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.
« La Ferme-du-Mont »,
Avenue du Maréchal-Juin,
90000 Belfort.

[Né le 8 janvier 1893 à Narbonne, Mgr Baron, protonotaire apostolique, fut supérieur du séminaire de Fontgombault (Indre) de 1937 à 1948. Après avoir été chapelain de France à Lorette (1948-1949), il resta recteur de Saint-Louis-des-Français, à Rome, de 1949 à 1962.

Cette forte personnalité, résolument attachée à un christianisme traditionnel, à la fois mystique et intellectuel, a, par sa foi et sa culture, exercé une influence certaine sur plusieurs générations.]

— M. André Bourgoin,
son époux.
M. et Mme Jean-Paul Bourgoin,
Le docteur et Mme Jean-Louis Chapuis et leurs enfants,
M. et Mme Richard Bourgoin et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Jacqueminet et leurs enfants,
M. et Mme Gérard Bourgoin et leurs enfants,
M. et Mme Francis Bourgoin et leur fils,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-huitième année, de

Mme André BOURGOIN,
née Anemaet,

survenu le 10 mars 1981, à Dijon.

Les obsèques religieuses seront célébrées au temple protestant de Neuilly, 18, boulevard Inkermann (Neuilly), le vendredi 13 mars, à 15 h. 30.

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Passy.

— Grenoble, Saint-Pierre-la-Noaille (Loire).

Me Pierre Chevalier, avocat, ancien bâtonnier, doyen de l'ordre, président honoraire de la conférence des bâtonniers,
M. Jack Chevalier, chirurgien au centre hospitalier de Roanne, et Mme Jack Chevalier,
Mme Claude Rivoire-Vicat,
Me Henry-Pierre Chevalier et Mme Claude Chevalier-Mayer, avocat,
M. et Mme Georges Chevalier,
Leur famille et leurs amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre CHEVALIER,
née Charlotte Jacob,

survenu le 20 février 1981

Les obsèques ont eu lieu en l'église de Saint-Pierre-la-Noaille, le dimanche 22 février 1981, à 10 heures.

Ils rappellent à votre pieux souvenir

Mme Pierre CHEVALIER,
née Marcelle Drevet,
décédée le 26 juillet 1940.

— Mme Yves Ducongé,
son épouse.
M. et Mme Bernard Ducongé,
M. et Mme Jean-Michel Ducongé,
M. et Mme Patrick Fauvel,
ses enfants.
Jean-Patrick, Anne-Christine, Corinne, Jean-Christophe, Nathalie, Eric, ses petits-enfants.
Mme Lucien Jouhaud,
Mme Marie-Madeleine Moatti-Ducongé,
Mlle Lucienne Delbrêl,
ses sœurs et belle-sœur.
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Yves DUCONGÉ,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur général
de la
Compagnie immobilière algérienne,
ancien président-directeur général
de la SIFRAM,

survenu à *Neuilly-sur-Seine*, le 9 mars 1981, dans sa soixante-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale, en l'église de la Madeleine, à Bergerac (Dordogne).

Une messe sera dite à son intention en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, le samedi 21 mars 1981, à 10 heures.

80, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly-sur-Seine

— Nous apprenons le décès de
M. Jean GIBERT,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 7 mars 1981, à Paris

[Né en 1914, ancien élève de l'Ecole polytechnique, était entré en 1941 à l'inspection des finances. Chef du service des accords commerciaux au ministère des affaires économiques en 1948, attaché financier pour le Proche et le Moyen-Orient de 1954 à 1957, Jean Gibert entre à l'Union des mines, en 1960, dont il prend la présidence de 1968 à 1972. Vice-président-directeur général de la Banque de Suez et de l'Union des mines, il devient l'un des dirigeants d'Indo-Suez après l'absorption de la Banque de l'Indochine, pour prendre sa retraite en 1980, en même temps que le président, M. Frances.

Jean Gibert a été vice-président de la Compagnie financière de Suez, président de Codetel, et administrateur de nombreuses sociétés.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction *sur les insertions du « Carnet du Monde »*, *sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

— Tous ses amis, et en particulier ceux qui avaient pris l'habitude de venir l'écouter chez lui le dimanche soir, se joignent à la famille de

M. Gilles GUILBERT,
musicien, pianiste,

dans la profonde douleur d'avoir à faire part de sa mort survenue le dimanche 8 mars 1981.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme de Torcy,
148, rue de Lourmel,
75015 Paris.

— Mme Pierre Lérys, sa femme,
Steven H. Lérys, son fils,
Yaël, sa petite-fille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Pierre LÉRYS,
médaille militaire,
croix de guerre 1939-1945,
médaille de la Résistance,
commandeur dans l'ordre du Mérite de la République italienne.

Ils rappellent le souvenir de ses enfants,
Will et Danièle STRAVER,
tragiquement disparus en Israël, le 30 décembre 1977

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

La famille s'excuse de ne pas recevoir.

85, avenue Henri-Martin,
75016 Paris.

— M et Mme Michel Meldener,
M Richard Meldener,
M et Mme Gilbert Meldener,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Cécile MELDENER,
survenu le 11 mars 1981, à Saint-Etienne.

Les obsèques auront lieu le 13 mars 1981, à 15 h. 30, au cimetière de Pantin où l'on se réunira, suivies de l'inhumation dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. Pierre Paraf,
son époux,
Les docteurs Marie-Claude et Bernard Meyer,
Ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre PARAF,
née Anne Mathilde Dons-Kaufmann,
ancienne élève
de l'Ecole du Louvre,
décorée
de la médaille de la Libération danoise,

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

[Anne-Mathilde Paraf avait traduit et présenté en France de nombreuses œuvres de la littérature danoise, notamment les romans de Hans Christian Andersen. Elle avait obtenu à ce titre, le prix Halperine-Kaminski et le prix Langlois de l'Académie française.]

— Le conseil d'administration,
Et les membres de la Société française de rééducation fonctionnelle, réadaptation et médecine physique,
font part de la triste nouvelle du décès du

docteur René WAGHEMACKER,
trésorier de la société,
qui a été en France et en Europe un des fondateurs de la médecine de réadaptation.

Anniversaires

— Les amis de
Hélène LAPORTE
penseront à elle, en ce 13 mars, dix-septième anniversaire de son décès accidentel.
5, rue Dangeau,
75016 Paris.

Messes anniversaires

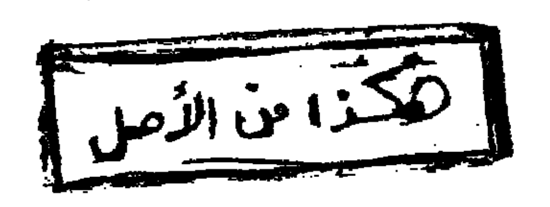
— Pour le premier anniversaire du tragique décès, à trente et un ans, de

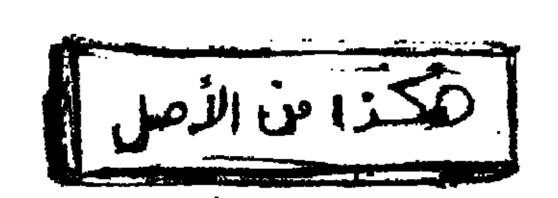
Rosine VALADE,
née Joussemet,
infirmière diplômée d'Etat,

à Tunis,
le lundi 16 mars, à 17 h. 30, messe en l'église Notre-Dame-des-Champs, boulevard du Montparnasse, Paris-14e.
A l'orgue : œuvres de J.-S. Bach.

Communications diverses

— M Jacques Le Cornec, préfet hors cadre, vient d'être élu, le 6 mars, membre de l'Académie des sciences d'outre-mer à Paris. M Le Cornec est délégué général de l'Association nationale pour la France en français et vice-président du Comité pour la langue de l'Europe.





Le Monde DES LIVRES

Deux cauchemars grotesques

● ***«André-la-Poisse», le faux frère de Siniavski, et Tchonkine, le brave soldat de Voïnovitch.***

SINIAVSKI, le héros du dernier conte d'Abram Tertz, n'est pas un personnage charismatique. Bègue, presque nain, il a cinq ans lorsqu'une fée-sorcière un peu pédiatre le délivre de son bégaiement et lui ouvre les portes de la carrière poétique et littéraire en échange d'un petit pacte avec le diable... Sa langue déliée, il fait une entrée triomphale dans le *cursus honorum*, reçoit le Prix de la Maison du Pionnier, le diplôme d'honneur du comité de quartier des Jeunesses communistes, prépare une thèse sur le grand Mahmoud Benouloui(ev). Ce pourrait être la félicité, mais quelque chose cloche, sans qu'il comprenne pourquoi ; et on le surnomme André-la-Poisse.

Petit dernier de la famille, il a cinq frères, désunis comme les doigts de la main, qu'il va trucider, malgré lui, malgré eux, sans y prendre garde, un par un. « *Quoi que je fasse, c'est mal,* conclut-il. *En définitive, on se retrouve coupable de tout* » : le benjamin, capitaine de chalutier, se noie en voulant le sauver ; il fait envoyer le second en Sibérie comme « *propagandiste koulak* » et le troisième, colonel chef de poste-frontière, au front, où il tombe de la mort des braves ; le quatrième, chirurgien en chef de l'hôpital Botkine, meurt d'un infarctus en l'opérant, et le dernier, « *personnage haut placé dans l'Etat* », se fait écraser sur le Boulevard en courant après lui !

Plus tard (quand ?), revenant du camp (pourquoi ?), il retrouve (sur le Nouvel-Arbat) sa bonne fée vendeuse « *au rayon épicerie d'un colossal supermarché à nourrir tout Moscou* »... « *C'est ensuite que commencèrent les histoires à dormir debout* », nous prévient alors Siniavski-la-Poisse en regardant d'un drôle d'air ce petit frère oiseau de malheur qui prend sur lui toutes les catastrophes du monde pour pouvoir être écrivain, et qui ne peut être heureux. Un faux frère, quoi.

Prenant le prétexte d'un conte dédié à la lumineuse mémoire d'E.T.A. Hoffmann, paraphrasant en le déformant le titre du *Petit Zacharie* (1), l'auteur revient au conte fantastique dans la tradition de ses débuts (*le Verglas*, Plon 1963 ; *Lioubimov, ville aimée*, Julliard 1966) et nous donne le premier conte qu'il ait écrit depuis le camp. Pour mieux raconter Siniavski, celui qui fut le premier dissident de l'ère Brejnev redonne la parole à Abram Tertz, reprend son peudonyme de clandestin, et s'avance à peine masqué derrière son double en littérature.

On a oublié quel retentissement a été, il y a quinze ans, la découverte des noms d'André Siniavski et d'Iouli Daniel : le monde entier s'indigna parce que des écrivains « *reconnus coupables d'avoir été publiés à l'étranger* » avaient été condamnés à sept ans de camp ! Iouli Daniel a voulu rester en U.R.S.S., Siniavski a décidé d'émigrer et vit depuis 1973 à Fontenay-aux-Roses et enseigne à l'université de Paris-IV ; ni l'un ni l'autre n'ont voulu devenir des dissidents professionnels, au risque d'être quelque peu ignorés par un Occident avide de gourous. « *La littérature est plus importante que la vie* », répète depuis toujours Siniavski qui, dans ce conte réaliste fantastique, poursuit sa recherche de vérité à travers l'absurde quotidien, tandis qu'il donne, par ailleurs, ses études exigeantes et personnelles de critique littéraire (sur Gogol, sur Pouchkine) sans s'enfermer dans le genre des écrits concentrationnaires (qui, pourtant, lui valut le Prix du *meilleur livre* étranger 1974 pour *Une voix dans le chœur*).

Grâce à *André-la-Poisse*, il faut redécouvrir Abram Tertz et André Siniavski.

⁂

Pauvre soldat Tchonkine !... Il a vraiment un peu de bouillie (ou plutôt de kacha) dans la tête, et il dit lui-même que « *ça lui résonne dans la calebasse* » quand il se retrouve dans la cellule 34 de la prison nº 1 de la ville de Dolgov, narrant les glorieuses aventures du premier tome (2), en attendant d'être vraisemblablement condamné à mort pour désertion en temps de guerre.

Contrairement à André, l'ancien « zek » de Siniavski, Ivan Tchonkine, lui, ne souffre pas des affres de la création. Et Vladimir Voïnovitch, son créateur, semble prendre tant de plaisir à le lancer en première ligne contre les bureaucrates et les militaires de son pays que sa plume pourrait ne jamais s'arrêter... L'apparition de ce « héros négatif », « politiquement imperméable », avait marqué une date dans l'histoire de la littérature soviétique : on s'était aperçu que le ridicule tuait plus sûrement que la virulence et que la satire rendait compte de la réalité avec plus de justesse que la tragédie.

NICOLE ZAND.

(*Lire la suite page 21.*)



★ *André SINIAVSKI par Bérénice CLEEVE.*

(1) Le titre russe du conte de Siniavski : *Krochka tsouress*, mélange de russe et de yiddish, signifie « les petits malheurs » et sonne comme « Krochka Zares » (le Petit Zacharie).

(2) Voir la critique de Bernard Féron dans *le Monde* du 25 février 1977.

Le temps des ingratitudes

● ***Comment on perd sa jeunesse.***

J'AIME particulièrement les romans de formation. Voilà sans doute, avec les maximes, ce que nous savons faire le mieux. Ces œuvres, qui relatent l'éducation sentimentale d'un jeune homme ou d'une jeune femme, sont les romans « les plus français » Les vertus d'un langage souverain y rendent même le malheur aimable. Il est intéressant de comparer leurs premières phrases. Raymond Radiguet commence *le Diable au corps* de cette manière : « *Je vais encourir bien des reproches* », et Roger Nimier entame ainsi *l'Etrangère* : « *Je suis plus bête que coupable. Croyez-vous que je changerai un jour ? J'ai bien peur d'être né comme ça.* » Débuts intrépides et prometteurs. Déjà une allure s'affirme. J'aime, dans la vie comme dans la littérature, l'audace des commencements.

Le jeune philosophe qui publie son premier roman sous le pseudonyme d'Hugues Védrennes a su ne pas se montrer indigne de ses devanciers. Voici comment il entreprend son livre : « *Nous sommes mal partis dans la vie. Nous avons été si bien élevés. Je voudrais faire le récit d'une erreur de jeunesse qui, comme je n'ai pas vieilli assez vite, s'est transformée en faute d'existence.* » On reconnaît là, aussitôt, cette bravoure du style qui manque si cruellement aux littérateurs de notre époque. On ignore les raisons qui ont amené l'auteur à masquer son identité, mais la modestie et la pudeur en font, sans doute, partie. C'est, en tout cas, une conduite peu commune dans un pays où le nom, dès qu'il bénéficie de quelque notoriété, suffit pour mériter la faveur du public.

Quant à l'histoire qui est relatée, on en pressent déjà l'issue, alors même qu'elle se noue. Baltasar Gracian a dépeint l'avenir qui est promis à l'amour comme à toutes les autres aventures. « *Si l'on entre par la porte du plaisir dans la maison de la fortune,* écrit-il, *l'on en sort d'ordinaire par la porte du chagrin* ». N'importe. Il faut brûler, se dépenser d'une manière même inconsidérée C'est le luxe de l'existence, qui s'oppose à la parcimonie des sages.

Un amour inavoué

Pour le narrateur, le plaisir et la fortune, dont parle Gracian, vont prendre les traits encore indécis de Constance, une adolescente d'une habileté cruelle dans l'art de se dérober. « *Constance aimait la dérision* », dit le héros d'Hugues Védrennes. « *Nous ne cessions de nous entretenir (mon ami Marc-Antoine et moi-même) des variations qu'elle apportait au thème de la jeune fille* » ; « *son regard de rêveuse éveillée voyait jusqu'au fond de l'avenir. Les années s'accumulent sans qu'on puisse faire un geste, la vie se déroule... comme une chute filmée au ralenti, et l'on descend, seulette, au froid royaume de la mort* ».

Avant de rencontrer Constance, le narrateur, qui étudie la philosophie, pensait « *à l'être, au néant, au temps, à l'espace mais pas à la différence des sexes* ». « *Je ne bougeais pas de ma chambre,* dit-il, *sauf pour aller au café, par discipline philosophique, comme les impressionnistes quittaient leur atelier pour observer la nature* ». A peine sorti de l'enfance, il va faire avec la jeune fille le difficile apprentissage de la séduction. Déplorant les railleries qu'il subit, et les épreuves diverses qui lui sont imposées, il accuse Constance de refuser sa féminité, mais lui-même se montre ingrat avec l'existence, car il ne profite pas des faveurs que celle-ci veut bien lui accorder. Trop timoré, manquant d'esprit de décision comme tous les mauvais stratèges, il ne saisit pas les chances qui lui sont offertes. Il n'ose pas déclarer son amour. Or l'amour se déclare, de même que la guerre. Un amour qui demeure inavoué prend l'aspect d'une guerre sournoise. Le narrateur résume très joliment son infortune : « *Nous ne savions pas que nous étions jeunes, nous étions en pleine jeunesse comme des gens qui n'ont jamais quitté leur province.* »

« *La beauté de Constance était un secret* », se souvient-il, mais il n'a jamais pu retenir le visage qui portait ce secret. Constance a continué de fuir, et le narrateur de la poursuivre, comme on poursuit un fantôme. « *Je ne savais quand souffrir* », dit-il. Peu à peu, la jeune fille s'est enfuie définitivement, devenant pour toujours inaccessible. Ensuite, elle a visité pendant longtemps les nuits du narrateur, car elle est restée dans sa mémoire *comme le rêve d'un bonheur* absolu. « *Plus que toute autre femme,* écrit Hugues Védrennes, *nous désirons la passante qui ne reviendra jamais dans notre vie où elle a à peine figuré* ».

Vingt ans après, il fait l'« éloge funèbre » de son amour inaccompli. Le remords et la nostalgie qui le tourmentent encore sont la punition que s'infligent les rêveurs excessifs. Tout leur paraît banal en comparaison de la chimère qu'ils ont nourrie. Ils emploient leur existence à regretter l'impossible, alors même qu'ils ont cessé d'y croire, et de l'espérer, car, entraînés dans « la farce amère du temps », ils ont perdu la flamme et les illusions de leur jeunesse « *Pendant la jeunesse,* constate l'auteur, *il arrive qu'on mime la vieillesse, cette disgrâce latente. On s'aperçoit un jour que ce n'est plus la peine de faire semblant. Il ne reste plus qu'à avancer dans cette contrée inconnue comme un homme qui marche vers le nord.* » Voilà un roman très émouvant, qui conjugue une certaine désinvolture et la mélancolie qu'inspire la course impitoyable des années.

FRANÇOIS BOTT.

★ CONSTANCE ET L'HOMME AUX OURS, d'Hugues Védrennes. Ed. Mazarine, 180 pages. Environ 45 F.

L'aube première

● ***L'amour et la révolution sont-ils de même nature ?***

On se souvient peut-être de ces deux vers d'Aragon :

« *Il y aura toujours un couple* [*frémissant,*

« *Pour qui ce matin-là sera* [*l'aube première.* »

Ils pourraient figurer en épigraphe du *Choc amoureux* (le titre original est plus juste : *Innamoramento e amore*), du sociologue italien Francesco Alberoni, professeur à la faculté des sciences politiques de Milan.

La thèse développée par Alberoni présente l'avantage d'être facile à résumer : il n'y a pas, selon lui, de différence fondamentale entre le fait de tomber amoureux et celui de participer à un mouvement collectif révolutionnaire. « *Jusqu'à présent,* écrit-il, *les sociologues, les psychologues et les philosophes ont éprouvé une sorte de répugnance ou de honte à admettre qu'il y ait quelque chose de commun ou, mieux, d'identique, entre les grands processus historiques, tels l'islam, la Révolution française, la révolution russe, et des phénomènes banals, privés comme la passion amoureuse. Il existe un orgueil de la grandeur.* »

L'amour à l'état naissant, comme les ferveurs politiques, serait provoqué par une « surcharge dépressive », liée à nos insatisfactions ; il constituerait une réponse à la dictature du quotidien et du ressentiment, ainsi qu'un défi à ce monstre qui dévore tout : l'habitude. Tomber amoureux, c'est aspirer à une plénitude de vie, c'est vouloir cette « aube première » chantée par Aragon. Sans doute est-ce le privilège de l'adolescence, en même temps que faiblesse, d'attendre des mouvements du cœur ou des soubresauts de l'histoire qu'ils nous réconcilient avec le monde et avec nous-mêmes.

ROLAND JACCARD.

(*Lire la suite page 23.*)

« Un Allemand à Paris », de Gerhard Heller

Un résistant chez les collabos

C'EST bien le diable si les Etats totalitaires ne finissent pas par commettre l'étourderie de détail grâce à quoi un exécutant bien placé, pour peu qu'il en ait la vertu, sauvera l'honneur.

Est-ce l'effet de son mépris pour la culture, ou d'une victoire plus prompte que prévu ? On n'en revient pas que, en 1940, le III[e] Reich choisisse, pour régenter la vie intellectuelle de la France vaincue, un citoyen aussi peu « sûr » que le lieutenant Gerhard Heller. L'homme qui va assurer, quatre ans durant, la censure des ouvrages, la surveillance et, si possible, la séduction des auteurs pour le compte de l'ambassadeur Abetz, puis de l'Institut allemand, n'est rien de moins qu'un agent suspect.

L'HOMME, certes, se sent solidaire de son peuple ; en cas *d'attentats contre les siens, il ne répondrait pas de ses* réflexes ; à l'égard des juifs, il a subi la propagande nazie et estimé que la persécution s'expliquait par une « colonisation » abusive de la vie culturelle européenne. Mais il est ouvertement antinazi, il s'est arrangé pour ne jamais prononcer le serment à Hitler, la « nuit de cristal » de novembre 1938 et l'incendie de la synagogue de Potsdam, sa ville natale, l'ont jeté définitivement dans le camp des victimes.

Du fait d'un rhumatisme articulaire à complications cardiaques, il n'a jamais porté l'uniforme, ni tiré un coup de feu. On le nomme lieutenant parce que la fonction vaut bien que les sentinelles le saluent, mais il remplace le revolver de rigueur par un pistolet de bois, et il sort, dès qu'il le peut,

par Bertrand Poirot-Delpech

en civil. Il a parachevé ses études de français par deux années (1934-1935) à la faculté de Toulouse. Il a lu et fréquenté nos meilleurs auteurs contemporains. Parfait francophone et francophile de toutes ses fibres, notre défaite de 1940 l'a « *écrasé de tristesse* ». Il revient chez nous en *amoureux, en « protecteur », non en ennemi, et résolu à* éviter le pire.

A la Propaganda Staffel du 52, Champs-Elysées, puis à l'Institut allemand de la rue Saint-Dominique, il s'efforce de tourner la liste « Otto » qui interdit de publication les auteurs juifs, francs-maçons, communistes et « anti-allemands ». C'est sa fierté que, avec neuf mille trois cent quarante-huit titres parus en 1943, nous ayons battu un record mondial.

Il favorise la reparution de la N.R.F. sans exercer aucune pression et en comprenant les réticences. Il organise deux voyages en Allemagne, sans s'étonner de certains refus, et en s'inquiétant même de certains empressements. Il autorise *les Mouches*, de Sartre, en cachant à ses supérieurs les attaques allusives de la pièce contre l'ordre moral de Vichy. Il donne son accord avec enthousiasme à *la Pharisienne*, de Mauriac, et à *l'Etranger*, de Camus. A l'occasion, il rend de menus services : à Jouhandeau un *ausweiss* pour la Creuse, à Giono d'introuvables « Instructions nautiques ». Il fait libérer le fils de Chardonne et évite l'arrestation à Paulhan. Le regret de sa vie d'occupant aura été d'échouer à sauver Cayrol, Desnos et Max Jacob...

LE comportement exemplaire de « résistant » d'honneur aggrave notre déception (et le mot est parfois faible) devant l'attitude de ses visiteurs français.

Il y a d'abord les combinards et les mondains que n'effarouchait pas la fréquentation d'un officier allemand, dont l'affabilité pouvait cacher d'autres desseins, et dont les frères d'armes perpétraient les pires crimes... Leur faute de goût, étrange pour des esthètes, leur fut généralement pardonnée. Oublions. De même, il se confirme que Drieu cédait à un attrait maladif de la force, non à de la faiblesse, y compris quand il traitait Heller de « lâche ».

On est plus triste de voir Chardonne exalter la collaboration, ou Jouhandeau exhaler son antisémitisme notoire devant un lieutenant de la Wermacht. On a carrément honte d'entendre Brasillach regretter le libéralisme de ce même officier et lui suggérer, comme Céline, de « *tuer tous les juifs, même les petits enfants* »...

« J'AI *moins bien connu les écrivains résistants* », note candidement Gerhard Heller, comme en s'excusant. On s'en doute. Du moins est-il devenu l'ami d'un des plus admirables d'entre eux, Jean Paulhan. De celui qui fondera *le Centre des écrivains, les Lettres françaises, les Editions de* Minuit, et qui s'opposera, à peu près seul, aux excès de l'épuration, le lieutenant allemand fait son maître, une sorte de père. C'est grâce à lui qu'il se libère de son fond d'antisémitisme, et que, après la guerre, il choisira de « collaborer » *à son tour avec les occupants français, notamment en fondant* les revues *Lancelot* et *Merkur*.

Pendant trente-cinq ans, le témoin de nos abaissements a gardé le silence. Les documents lui manquaient : il n'a pas retrouvé, en 1948, les papiers qu'il avait enfouis en 1944, *quelque part sous l'esplanade des Invalides, et qu'un bulldozer* a sans doute expédiés dans les poubelles de l'histoire. Il a préféré se consacrer obscurément à la traduction. Jusqu'à ce que Jean Grand et les éditions du Seuil le persuadent d'apporter son témoignage, après tant d'autres moins sereins.

(*Lire la suite page 21.*)

la vie littéraire

Katherine Mansfield, ma sœur !

Chaque fois que Katherine Mansfield lisait *les Possédés,* elle espérait un miracle : Chatov ne mourait pas, il vivait pour *sa femme retrouvée, pour* l'enfant qui venait de naître... Chaque fois qu'on lit un nouveau livre sur elle, on rêve : Murry va l'emmener, on va découvrir la streptomycine, elle guérira et mourra très vieille...

Le livre de Marianne Pierson-Piérard, bien entendu, n'a pas accompli ce miracle ; mais il rassemble des éléments biographiques jusqu'à présent dispersés dans le livre de R. Mantz, dans celui de Murry, dans les notes qui jalonnent la « correspondance » et le « journal ». Il complétera le gros travail d'Alpers *(le Monde* du 17 août) lorsque *celui-ci sera disponible en français.* Virginia Woolf (qui, par ailleurs, admirait Katherine Mansfield, *« la seule écriture dont j'aie été jalouse »,* dit-elle dans son journal) a fait, dans *Granite and Rainbow,* la distinction entre ce qu'elle appelle les biographies « en granit » et les biographies « en arc-en-ciel » ; les unes suivent un écrivain au jour le jour, s'attachent à établir la véracité des faits, presque sans commentaire ; les autres s'apparentent à l'essai, elles tracent les grandes lignes et en même temps divaguent, cherchent à comprendre, rêvent. Le livre d'Alpers appartient à la première catégorie, celui qui nous intéresse ici à la seconde.

Auteur de plusieurs romans, recueils de nouvelles, essais et traductions, Marianne Pierson-Piérard nous donne ainsi la première biographie de Katherine Mansfield en langue française, elle retrace les grandes étapes de cette vie mouvementée, essayant moins de vérifier que de comprendre.

ELIANE BATARD.

(*) *La vie passionnée de Katherine Mansfield,* de Marianne Pierson-Piérard. Fernand Nathan, éditions Labor, 192 pages.

La France anglaise (1415-1453)

Quatre ans d'occupation, nous en avons — à juste titre — assez gémi. Que dire du sort de nos ancêtres, livrés cent ans durant, et même plus, à une domination anglaise qui ne se refusait ni les spoliations, ni les rapines, ni les viols, ni les crimes innombrables dont l'invention des hommes n'est jamais à court.

C'est sous cet angle original qu'Emmanuel Bourassin regarde, dans *la France anglaise, 1415-1453* (Tallandier, 320 p., environ 72 F), une guerre interminable et véritablement fratricide, la guerre des rois cousins. Paris anglais, c'est la peur, la délation et la faim, tous les maux, ramassés dans ce creuset, qui sévissent ici ou là en France, de façon plus ou moins épisodique. Après le « gauleiter » Bedford, un roi anglais couronné à Notre-Dame, on pense à Hitler dansant sa victoire sur la terrasse de Chaillot.

Partout des « collaborateurs » (les « Français reniés »), une majorité d'attentistes, des « résistants », à la longue, les isolés d'avant *Jeanne d'Arc, ceux qu'elle rassemble et qui* la continueront jusqu'à la « libération », des hommes, en somme, ni meilleurs ni pires que d'autres. — G. G.-A.

Génétique et schizophrénie

La schizophrénie est la plus grave et la plus fréquente des psychoses chroniques ; elle touche environ 1 % de la population générale et se manifeste par « une désintégration de la personnalité, une inadaptation au monde extérieur ».

Son origine constitue un des points sur lesquels les controverses scientifiques se manifestent avec le plus d'âpreté. La plupart des chercheurs sont convaincus que la schizophrénie a un fondement génétique démontré. Ce consensus fait l'objet, dans ce dernier *numéro de la revue la Psychiatrie de l'enfant* (volume XXIII. PUF), d'une critique détaillée. Les auteurs, B. Cassou, M. Schiff et J. Stewart, après avoir passé en revue les travaux les plus sérieux concernant l'hypothèse génétique, concluent à « *une absence totale de preuves de l'existence d'un effet génétique dans le processus schizophrénique* ». Ils rappellent, en outre, qu'il n'existe aucun critère *objectif ou quantitatif auquel on puisse se* rapporter pour décider si un individu appartient ou non au groupe des schizophrènes. Comme le disait déjà en 1962 le professeur Garrone : « *Nous sommes réduits à nous laisser guider par des impressions.* » — R.J.

Une lettre du GRECE

M. Pierre Vial, secrétaire général du GRECE, nous a adressé la lettre suivante :

J.-P. Faye, rendant compte dans *le Monde* du 27 février d'une rencontre d'écrivains qui a eu lieu au Sénat, écrit que ces écrivains sont « réunis par la lutte contre les formes actuelles du fascisme : ex-FANE et nouvelle droite en France, National Front en Grande-Bretagne, National Alliance aux U.S.A., CEDADE en Espagne... ». Il ajoute : « Les participants ont souligné les connexions ambiguës entre la nouvelle droite et l'Etat en France par les relais que le GRECE et le Club de l'Horloge ont introduits dans la majorité au pouvoir, entre le racisme anti-immigrés du National Front et le programme *du parti conservateur* en Grande-Bretagne et l'existence d'un immense réseau de tortionnaires en Amérique latine, ainsi que le durcissement du totalitarisme en Union soviétique. »

Cet amalgame est pour le GRECE inacceptable. Le GRECE n'a cessé de dénoncer, *depuis des années, toutes les formes d'extré*misme, de racisme, d'intolérance et d'incitation à la violence. Il suffit, pour le vérifier, de consulter ses publications et déclarations. Que cherchent donc à provoquer les auteurs de tels amalgames, sinon la montée d'une violence aveugle et terroriste ?

vient de paraître

Romans

FRANÇOIS DEBRE : *les Fêtes d'automne.* — Après la guerre de 1870, le lieutenant Kléber Cerf, descendant d'une grande famille de la bourgeoisie judéo-alsacienne, abandonne sa religion et s'éloigne de ses proches. Se voulant français avant d'être juif, il aura à se battre contre la haine et les préjugés. Par l'auteur du *Livre des égarés.* (Flammarion, 281 p.)

CHRISTOPHER FRANK : *le Chevalier et la Reine.* — Le roman du chevalier et de la reine, de leur amour et du prix qu'ils payèrent pour le vivre. Un récit à la fois moderne et médiéval. Par l'auteur *de la Nuit américaine* (prix Renaudot 1972) et de *Josepha* qui vient de reparaître au « Livre de poche ». (Seuil, 185 p.)

Poésie

MARC CHOLODENKO : *Deux odes.* — Deux odes réunies par l'auteur de la *Tentation du trajet Rimbaud.* (Hachette/POL, 64 p.)

ANTOINE VITEZ : *l'Essai de solitude.* — Un recueil de poèmes en prose et de vers libres, composés de 1971 à 1979, par un « homme pressé » et homme de théâtre (Hachette/POL, 101 p.)

MARIE-CLAIRE BANCQUART : *Partition.* — Un nouveau recueil de M.-C. Bancquart, où dominent les thèmes de l'amour, du corps, de la mort, de la ville, et s'y ajoute un itinéraire « ramassé » dans les vingt-deux étapes du tarot. (Belfond, 180 p.)

Théâtre

GEORGES PEREC : *Théâtre I.* — *Deux pièces de G. Pérec, l'Augmentation* et *la Poche Parmentier,* où l'auteur se livre à ses jeux mathématiques et théoriques. (Hachette/POL, 132 p.)

Entretiens

ROLAND BARTHES : *le Grain de la voix.* — Une série d'entretiens publiés, entre 1962 et 1980, dans divers journaux et revues. A noter la réédition, chez le même éditeur, des *Essais critiques* dans la collection « Points ». (Seuil, 348 p.)

Biographies

DANIEL ARANJO : *Paul-Jean Toulet (1867-1920),* tome I. — La vie et l'œuvre de l'auteur des *Contrerimes* et de *la Jeune Fille verte.* (Ed. Marrimpouey jeune, à Pau, 252 p.)

FRANÇOIS RIVIERE : *Agatha Christie « duchesse de la mort ».* — La vie et l'œuvre de la célèbre romancière morte en 1976, qui s'est plue à entourer son personnage de légende et de mystère. Par l'auteur du *Dernier Crime de Celia Gordon.* (Seuil, 190 p.)

Essais

PHILIPPE LAMOUR : *les Quatre Vérités.* — L'auteur propose d'adapter les institutions aux exigences contemporaines et d'entreprendre une croisade contre la misère et la famine des peuples indigents. (Robert Laffont, 210 p.)

IVAN ILLICH : *le Travail fantôme.* — I. Illich *prend fait et cause* pour les travailleurs non rétribués : ménagères, « consommateurs de soins », étudiants, etc. Par l'auteur de *la Convivialité.* Traduit de l'anglais par Maud Sissung. (Seuil, 164 p.)

XAVIER EMMANUELLI : *la Morale et la Médecine.* — Les problèmes moraux que les médecins « techniciens », soumis au serment d'Hippocrate, doivent affronter aujourd'hui, à propos des comas dépassés, des handicapés profonds. L'essayiste, vice-président de Médecins sans frontières, est aussi l'auteur de *Ballade pour un père.* (Fernand Nathan, 94 p.)

Documents

JACQUES BERTIN : *Chante toujours, tu m'intéresses.* — Par un chanteur en « *bisbille* avec *le* show-biz », les « combines » de l'Etat et des industries culturelles. (Seuil, 157 p.)

ANNE GAILLARD : *Un combat perdu d'avance.* — Le témoignage d'Anne Gaillard sur son séjour à la radio et sur ses émissions de défense du consommateur qui lui valurent son renvoi. (LN/Maurice Nadeau, 289 p.)

Souvenirs

ALFRED SAUVY : *la Vie en plus.* — Le statisticien à la longue et riche carrière parle de son enfance, de sa famille, des hauts personnages qu'il a rencontrés et de son goût des... facéties. (Calmann-Lévy, 286 p.)

Religion

MICHEL CLEVENOT : *les Hommes de la fraternité.* — Une nouvelle histoire du christianisme qui commence sous l'Empire romain (de 20 av. J.-C. à 96 apr. J.-C.) en un temps où les disciples d'un juif crucifié pratiquaient une façon de vivre « choquante » : la fraternité. Par l'auteur des *Approches matérialistes de la Bible.* (Fernard Nathan, 232 p.)

Société

JACQUES DELAYE : *Coupables d'être victimes.* — Le drame vécu par les familles des victimes retracé à partir de six affaires criminelles. Un plaidoyer pour l'adoption de réformes en faveur des victimes. (Seuil, 158 p.)

Témoignage

JEAN DAVID : *Chroniques pour servir à la déposition du prince.* — L'auteur, ancien sénateur U.D.F., qui tenta vainement de faire revenir le gouvernement à une politique plus favorable au livre, dénonce « ce palais des mirages qu'est devenu l'Etat sous le commandement de l'ancien maire de Chamalières ». Et aussi un témoignage d'une belle qualité littéraire. (Seuil, 126 p.)

Psychanalyse

SERGE LECLAIRE : *Rompre les charmes.* — Un recueil d'études cliniques, de travaux théoriques et de textes polémiques s'ordonnant autour de deux thèmes : l'idole narcissique et la passion incestueuse. (Inter Editions, 267 p.)

Ethnologie

CHRISTIAN DELACAMPAGNE et GERARD BUSQUET : *les Aborigènes de l'Inde.* — La première étude, en français, sur les « exclus » de l'hindouisme. (Arthaud.)

Histoire

WERNER RINGS : *Vivre avec l'ennemi.* — Une histoire européenne de l'occupation, de la Résistance et de la collaboration. (Robert Laffont, 328 p.)

DOMINIQUE VENNER : *Histoire de l'armée rouge : la révolution et la guerre civile (1917-1924).* — Une explication sur l'armée rouge d'aujourd'hui par ses origines, par les armées de la révolution. (Presses de la Cité, 301 p.)

AUGUSTE TOUSSAINT : *Histoire de l'océan Indien.* — Une excellente synthèse historique permettant de comprendre les menaces de déstabilisation qui pèsent aujourd'hui sur l'une des mers les plus convoitées du globe. (Presses universitaires de France, numéro 186 de la collection « Que sais-je ? », 128 p.)

en poche

La métaphysique de Gombrowicz

VUS de dos, un jeune homme et une jeune fille se ressemblent *par la fraîcheur de leur jeune nuque.* Sur l'espace *de quelque deux cents pages,* cette simple similitude se transforme en un acte qui établit entre les deux êtres un lien autrement fatal : un crime qu'ils commettent ensemble, une nuit, dans le décor apparemment idyllique d'une gentilhommière. Incarnation dans les faits réels d'un rapport à l'origine purement mental, ce meurtre est en même temps le résultat d'une tension entre la jeunesse et l'âge mûr. Ses vrais artisans, ne sont-ce pas deux personnages adultes qui s'obstinent, en quelque sorte par leur seul regard, à rapprocher malgré eux les jeunes héros ? La « pornographie » elle-même se situe à ce niveau : dans l'innocence et l'immaturité commune aux deux jeunes et dans le défi qu'elles représentent au regard des adultes, si bien qu'ils n'auront de cesse qu'il ne les aient corrompues.

Roman « sensuellement métaphysique » d'après l'auteur lui-même, *la Pornographie* s'inscrit dans l'œuvre de Gombrowicz entre *Ferdydurke* et *Cosmos.* Comme ces deux autres livres capitaux, elle relève d'une vision autonome du monde, à la fois philosophique et poétique, qui pourrait bien être la seule à « fonctionner » réellement depuis celle de Kafka.

PETR KRAL.

★ LA PORNOGRAPHIE, de Witold Gombrowicz. Christian Bourgois, 234 pages, environ 50 F.

● PARMI LES REEDITIONS : *Histoire de la bourgeoisie en France,* de Régine Pernoud (deux volumes : Points, Le Seuil) ; *Louis XIV,* de Philippe Erlanger (deux volumes : Marabout) ; *Désidéria,* roman d'Albert Moravia (Le livre de poche).

en bref

● UN COLLOQUE SUR LE THEME « TEMPS ET SOCIETE » est organisé à l'UNESCO, du 17 au 19 mars, par l'association Temps libre et l'Ecole des hautes études. De nombreux chercheurs français et étrangers (Philippe Ariès, Georges Balandier, Bronislaw Geremek, Jacques Le Goff, Henri Mendras, Romesh Thapar...) parleront de la notion de temps social et la possibilité d'une science de la prospective.

● TROIS JOURS POUR LE LIVRE sont organisés par les éditions communistes regroupées au sein de « Messidor » (Editions sociales, « Temps actuels », La Farandole, Livre-Club Diderot), le 13 mars (de 18 heures à 22 heures), le 14 mars (de 10 heures à 22 heures) et le 15 mars (de 10 heures à 20 heures), au 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 75010 Paris. Des débats sur « le livre, la lecture et l'idéologie », sur l'énergie et le sport sont prévus ainsi qu'une présentation de l'activité culturelle des municipalités à direction communiste et des spectacles poétiques et musicaux. De nombreux auteurs participeront à cette manifestation, qui sera inaugurée par une déclaration « pour le livre » de M. Guy Hermier, membre du bureau politique du P.C.F.

● UNE « TABLE RONDE » - DEBAT a lieu, vendredi 13 mars à 16 h. 45, à propos du roman de Georges Londeix, « Tonio Bicicleta » en compagnie de l'auteur. Le livre est récemment paru en langue espagnole à Porto-Rico. (Centre de recherches et d'études comparatistes italo-françaises de la Sorbonne nouvelle, 5, rue de l'Ecole-de-Médecine, salle 12.)

● AFFINITES ELECTIVES est le titre d'une nouvelle collection que notre confrère Jérôme Garcin, des « Nouvelles littéraires », dirige aux éditions Ramsay. Dans cette collection, des écrivains raconteront « comment telle œuvre les a marqués, pour qu'à leur tour ils nous la fassent découvrir et aimer ». Ainsi Clément Lépidis parlera de Miller, Jacques Chessex de Maupassant, Anne Bragance de Virginia Woolf, Yves Berger de Faulkner, François Nourissier de Montherlant, Erik Orsenna d'Alejo Carpentier, etc.

● « A REBOURS » : tel est le titre d'une nouvelle collection publiée par Hachette et que dirige Roland Jaccard. Elle se propose d'éditer des documents, des essais, des pamphlets qui constitueront autant de défis à l'esprit du temps, aux modes et aux institutions. Le premier volume paru, « l'Amour fou », de Claude et Gervaise Alzon, relate une expérience amoureuse aux confins de la folie, cependant que le second, « Sexe sur ordonnance », du célèbre psychiatre américain Thomas Szasz, ridiculise les pseudo-experts et les charlatans qui hantent le monde des thérapies sexuelles.

● LA SOCIETE ARCHEOLOGIQUE DU FINISTERE publie un « Atlas des croix et calvaires du Finistère », établi par Y.-P. Castel. On peut se le procurer à la Société archéologique à l'hôtel de ville, B.P. 531, 29107 Quimper.

● LES « AMIS DE HAN RYNER » (3, allée du Château, 9332 Les Pavillons-sous-Bois) se réuniront le dimanche 15 mars, à 15 h., 12, rue des Fossés-Saint-Jacques. 75005 Paris. Ils entendront notamment une causerie de leur président, Michel Décaudin, sur le thème : « Han Ryner, Polémiste ».

lettres étrangères

Irmgard Keun et

Un résistant chez les collabo

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

lettres étrangères

Irmgard Keun et la dictature

● ***Un roman d'une drôlerie terrible sur la vie quotidienne du IIIe Reich naissant.***

IL y a tout juste un an, les lecteurs français découvraient *Gilgi, jeune fille des années 30*, le premier roman, d'une fraîcheur stupéfiante, écrit en 1931 par Irmgard Keun, une romancière allemande, alors âgée de vingt et un ans. Poursuivant la réédition de l'œuvre d'Irmgard Keun, André Balland vient de sortir *Après minuit*, un roman paru en 1937, chez Quérido — l'éditeur d'Amsterdam spécialisé dans les écrivains allemands de l'émigration — dont l'action se situe après la plongée dans les ténèbres du IIIe Reich.

Cette fois encore, le roman d'éducation d'une très jeune fille est le biais dont se sert l'auteur pour nous faire pénétrer dans les coulisses de l'Allemagne en 1936 en train de faire, elle, l'apprentissage de la dictature.

Le livre commence dans les flonflons d'une fête — guirlandes de sapins, marée de drapeaux à croix gammée, étendards, oriflammes — la ville de Francfort reçoit le Führer. Du balcon de l'Opéra, celui-ci a regardé la foule de son air grave. Dans les rues, c'est la liesse. Dans les trois brasseries qui leur sont réservées, les juifs sirotent leur bière, en s'efforçant de passer inaperçus. Bref, même s'il y a bien quelques bavures — un petit vieux trop peu empressé auprès du cortège est emmené par trois SA, en loques — tout paraît aller pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Suzanne Moder, dite Suzon (encore un de ces admirables portraits de jeunes filles brossés en quelques touches hardies, à la Van Dongen, comme Irmgard Keun en a le secret), la narratrice du roman, ne demanderait pas mieux que de participer, elle aussi, aux réjouissances. Elle a 19 ans, l'âge auquel on est toujours prêt à aimer, à s'amuser, à vibrer. Et depuis trois ans, il se passe toujours quelque chose en Allemagne. L'âge également où l'on s'interroge. Et Suzon ne peut s'empêcher de se poser des questions. Pourquoi, par exemple, le Führer transpire-t-il tant pendant ses discours ? Pourquoi ne cesse-t-on d'agrandir les villes et d'abîmer les champs avec des autostrades, alors que le mot d'ordre du régime est le retour à la terre ?

Sous ce regard impitoyable, l'idylle fait place au cauchemar. La majorité silencieuse du IIIe Reich, si gentille, si gaie, si courageuse, révèle son véritable visage : un petit monde atroce où règne la peur, la vengeance et le désespoir. Où la bêtise le dispute à la cupidité : Algin, l'ancien auteur à succès épuré, ne rêve que d'opérer au mieux sa reconversion en écrivain nazi ; Mme Aaron, une aryenne de Prusse, mariée à un juif, se désespère de n'avoir pas trompé son mari, évitant ainsi à son fils la tare d'une race frappée d'interdit ; M. Aaron se réjouit, lui, de ce que les nazis aient remis de l'ordre dans le pays, tout en faisant passer de l'argent en Hollande ; un ancien dirigeant S.P.D. devenu nazi, essaie de faire oublier par la délation sa grand-mère juive.

On peut chipoter sur certains passages mélodramatiques, ou encore sur l'intrigue un peu trop décousue, *Après Minuit* est en tout cas un roman d'une drôlerie terrible (cf. la scène où un vendeur du *Stürmer* (1) confie son secret pour reconnaître infailliblement un juif, sans se douter que son interlocuteur est lui-même juif). Mieux encore, c'est un document extraordinaire, écrit par un témoin oculaire (2) sur la vie quotidienne pendant la période « pacifique » du IIIe Reich.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ APRES MINUIT, d'Irmgard Keun, traduit de l'allemand par Georges Berthier. Balland, 186 pages. Environ 49 F.

(1) Journal nazi.

(2) Irmgard Keun a vécu en Allemagne jusqu'en 1935 avant de s'exiler. Elle est revenue en 1940 et a vécu cachée, près de Cologne, jusqu'en 1945 (cf. *le Monde*, 29 février 1980).

Un résistant chez les collabos

(Suite de la page 19.)

LE récit qui en résulte est capital pour l'histoire de l'occupation, mais aussi du point de vue humain, et pour les réflexions plus générales qu'il inspire.

Le fait que Heller ait reçu, l'an dernier, une récompense allemande — le prix des traducteurs de Baden-Baden — et le prix du rayonnement de l'Académie Française, confirme que l'ancien attaché culturel d'Abetz s'est conduit aussi noblement que le permettait son écartèlement entre des exigences contraires.

Sans faillir à la solidarité avec ses compatriotes, il a réussi à servir l'esprit français, souvent contre ses propres représentants. Pour cela, il ne suffisait pas d'aimer d'amour notre culture : son passé d'ancien « Montparno » n'a pas empêché le sculpteur Arno Breker de devenir le supporter et l'intime de Hitler...

Pour éprouver de la « honte » à nous voir asservis, pour regretter que la croix gammée flotte sur notre chambre des députés, pour aider à s'enfuir des manifestants du 11 novembre 1940, braver les soupçons de ses supérieurs, forcer la main d'Abetz, détruire des listes d'otages, s'informer dans la presse clandestine, prévenir des écrivains menacés, bref se montrer aussi « résistant » parmi nos « collabos », il fallait s'être forgé, comme son ami Jünger, un idéal de patrie culturelle au-dessus des patries, préfiguration de ce qu'on nomme aujourd'hui les droits de l'homme.

EN temps de guerre totale, où les Etats exploitent à fond la solidarité entre les combattants d'un même camp, un tel idéal ne va pas sans contradiction. Heller l'a vécue jusque dans sa chair, envahie par une paralysie à l'image de son déchirement.

Quand, pendant la guerre, il souffrait trop de sa situation, il cherchait refuge dans les piscines où, faute d'uniforme et grâce à son accent parfait, les Français le prenaient enfin pour ce qu'il était du fond du cœur : un des leurs. D'autres fois, il allait lire l'*Etre et le néant* au Flore, en civil, ce qui a permis à Simone de Beauvoir d'écrire naïvement dans ses *Mémoires* qu'elle n'avait jamais vu un Allemand dans son café favori.

Tel un personnage de Modiano, notre hôte se voit offrir, par un fils de banquier, une chambre secrète à double sortie du côté des Champs-Elysées. Tel le héros du célèbre *Silence de la mer*, de Vercors, il noue une ravissante idylle avec une gamine de Paris menacé de rafle, jamais touchée, jamais revue...

L'OCCUPATION étrangère constitue décidément le plus terrible des révélateurs. Le meilleur de chacun se manifeste, et le pire. Le souvenir des années 1940-1945 fait frémir à l'idée de ce qui se passerait chez nos intellectuels, en cas de récidive. Il y a tout à craindre qu'on naisse collabo, comme on naît et demeure stalinien, et que le besoin de publier, cette maladie, balaie encore une fois courage civique ou simple prudence...

Le sûr est que l'apolitisme, dans ces circonstances, inspire plus d'erreurs qu'il n'en évite. Jouhandeau se défendait de « *faire de la politique* » ! Il y a un risque à ne s'intéresser qu'aux « *choses éternelles* », comme répondait Valéry à une question de Heller sur son dédain de l'actualité de... 1942.

L'autre danger consiste à minimiser les ressources de l'esprit. « *Contre les pouvoirs, nous autres intellectuels, nous ne pouvons rien !* », insistait Valéry, pourtant champion de la pensée. C'était compter sans la contrebande et la subversion que la culture bien comprise peut opposer à la bêtise des tyrans. C'était pécher contre l'espoir qu'on semé une certaine Antigone et son héritier Heller, sans plus d'armes qu'un pistolet de bois à la ceinture, et des œuvres de liberté plein la tête !

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ UN ALLEMAND A PARIS, de Gerhard Heller, avec la collaboration de Jean Grand. Seuil, 216 pages. Environ 55 F.

DEUX CAUCHEMARS GROTESQUES

(Suite de la page 19.)

Dans *le Prétendant au trône*, revoilà donc Tchonkine aux prises avec toute une brochette d'« ennemis du peuple » emprisonnés comme lui : un orientaliste, un professeur de marxisme-léninisme qui « trouve dans Lénine les réponses à toutes les questions », un vieux qui est là depuis 1934 pour « prostkysme », un « espion latin » arrêté pour avoir cité Virgile... Lui-même ne se sent pas coupable : on lui a donné un poste à garder. Il l'a gardé. On l'a attaqué. Il s'est défendu. Et même avec sang-froid et héroïsme. « *Quant au fait qu'il avait été attaqué par les siens, il n'était pas obligé de le savoir.* » Par des rumeurs les policiers vont apprendre et croire qu'il est un fils illégitime du prince Golitsyne et vont en faire, dans leurs rapports à « qui de droit », le chef d'un gigantesque complot au service de Hitler !... Le complot golitsyno-tchonkinien doit être démantelé. Le Kremlin est sur les dents. Font leur entrée page 273 Lavrenti Pavlovitch Beria, qui prend connaissance du dossier, puis page 278, Staline en personne.

On y est vraiment. « *Salut Koba — Salut, mon cher.* » Ils s'embrassent. « *J'envie les futurs tchonkinologues* », se plaint l'auteur. « *Un jour, les archives secrètes leur seront ouvertes.* » Mais à quoi bon des archives ? Il nous entraîne à sa suite dans les recoins de l'histoire. D'ailleurs, nul ne peut douter de la culpabilité de Tchonkine, puisque « *le plus suspect est celui qui ne s'est fait remarquer par rien de suspect* » et que « *le soupçon est un motif suffisant d'arrestation* ». Tchonkine serait-il mécontent ? Impossible répond l'auteur : « *Le pouvoir soviétique est si objectivement excellent que quiconque n'est pas totalement ou partiellement satisfait est un malade mental* ».

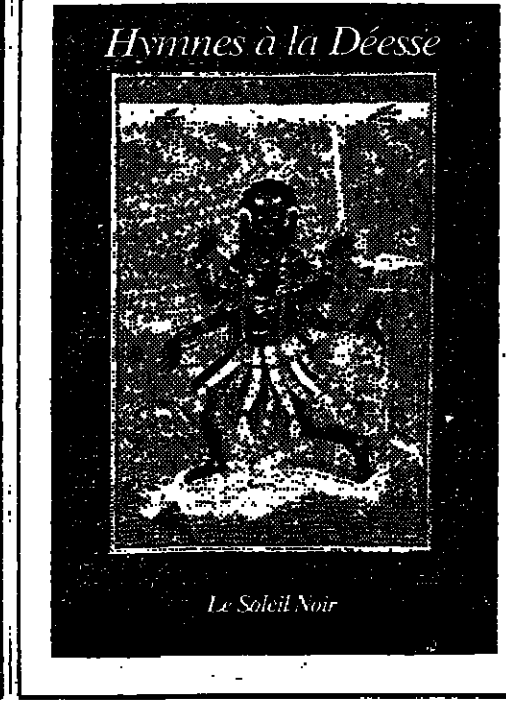
Une masse de personnages apparaissent. Et tous seront frappés. L'échafaudage d'éléments cocasses tient vaille que vaille, la juxtaposition de pièges qui se referment sur des personnages hébétés, l'abrutissement généralisé, tout cela donne un monument désopilant et absurde qui est, malgré des longueurs, un triomphe du déglingué. La puissance corrosive de notre héros est finalement sans limites. Qui en douterait, « *Ivan Tchonkine m'a tant fait rire que mes plombages en ont presque fondu* », aurait même déclaré Rostropovitch. Un vrai jeu de massacre.

Notons encore que la traduction se lit avec un réel plaisir, et que Claude Ligny a su trouver des équivalents à cette langue cocasse, pleine d'incorrections, de coq-à-l'âne, de calembours. Vladimir Voïnovitch, ce champion de la dérision, a dû être satisfait : conduit *volens nolens* à quitter son pays en décembre dernier, il a retrouvé à son arrivée en Occident Tchonkine son vieux copain aux grandes oreilles rouges. Peut-être ont-ils un plan pour prendre le pouvoir par l'humour ?...

NICOLE ZAND.

★ ANDRÉ-LA-POISSE, d'Abram Tertz. Traduit du russe par Louis Martinez. Albin Michel, 128 pages. Environ 35 F.

★ LE PRÉTENDANT AU TRONE OU LES NOUVELLES AVENTURES DU SOLDAT TCHONKINE, de Vladimir Voïnovitch. Traduit du russe par Claude Ligny. Seuil, 368 pages. Environ 58 F.



récits

L'histoire et la fiction

Jean Pierre Faye, subjugué par le « Père Duchesne »

● *La Révolution française, un modèle d'épopée.*

JEAN PIERRE FAYE a été tellement requis par la feuille révolutionnaire intitulée *le Père Duchesne* qu'il a lancé sous le même nom, en l'appliquant à notre époque, une mince brochure à la parution irrégulière, réservée à quelques-uns et non signée (cela pour obéir à la tradition). Mais ce n'est pas tout. Reprenant à son compte le personnage mythique qui a prêté son nom au journal, il le fait aujourd'hui monter sur scène et compose avec lui une farce épique et tragique, *« les Grandes Journées du Père Duchesne, maître poêlier et fils de sacripant »*.

Qu'était *le Père Duchesne* d'antan ? Un journal, si l'on veut. Mais un journal particulier, n'ayant qu'un rédacteur unique, se réclamant des publications de colportage, écrit dans un style volontairement « peuple », volontairement provocant, et soucieux de transmettre les paroles généralement proscrites par le « bon usage ». Bref ! Un discours résolument opposé au « convenable » du pouvoir, résolument ouvert — et offert — aux mille langues des contre-pouvoirs, carnavalesque, assurément, à la façon de la fête des fous.

Il a existé plusieurs entreprises du *Père Duchesne* sous la Révolution française : celles d'Antoine Lemaire, de l'abbé Jumel, de l'abbé Robin, mais la principale est l'œuvre de Jacques-René Hébert : *« Je suis le véritable Père Duchesne, foutre ! »* : trente numéros non datés, parus dans l'automne 1790, et trois cent trente-cinq qui paraissent de janvier 1791 à mars 1794.

Hébert avait été, avant la Révolution, contrôleur des contremarques au Théâtre des Variétés, puis membre de la Commune du 10 août. Il a été mal vu par les historiens : Michelet ne le ménage pas, Thiers l'abomine. Gérard Walter (mais j'ignore comment Jean Pierre Faye juge ce travail) lui a consacré un gros livre chez Gallimard dans la collection « Leurs Figures ». Hébert, un petit homme chafouin. Le Père Duchesne, son porte-parole, un formidable bonhomme, fort du ventre et de la gueule, mi-Gargantua mi-Ubu.

A la fin de 1973, *le Père Duchesne* de Jacques Hébert entre en lutte avec *le Vieux Cordelier* de Camille Desmoulins, né pour lui faire pièce. Ce sont des querelles incessantes, un accaparement journalier (par crieurs interposés) de la *vox populi*. Leur opposition se retrouve au sein du Comité de salut public : il y a Barère, qui est dantoniste, et Billaud-Varenne, qui est hébertiste. Robespierre doit trancher. Il tranche, la main forcée, un coup à gauche, un coup à droite et ce seront les procès exterminateurs de Germinal (An II), où disparaissent Hébert et, avec lui, la Commune de Paris, Danton et Camille Desmoulins. Dès lors, la Terreur en marche, la mise à mort comme solution politique vont mener à Thermidor, c'est-à-dire à la chute de Robespierre par la réconciliation — sur son dos, son nom, son programme — de Barère et de Billaud-Varenne, soit des hébertistes et des dantonistes. Voilà l'histoire.

∴

Jean Pierre Faye navigue au plus proche de ces données mais *on imagine* bien *que son* but n'est pas de confectionner un cours élémentaire sur de tels événements. Son théâtre fait monter non pas une voix, mais dix, cent, mille : les voix du peuple. Hasardeuses, contraires. Nées du malheur et ayant la maladroite vocation du bonheur. Voilà la scène qu'il a choisie pour faire paraître les héros et les contre-héros de ce qui est à ses yeux l'épopée majeure : la Révolution française. Autrement dit : ce point de rupture (ou d'incarnation) à partir de quoi plus rien ne peut décidément être semblable à ce qui a été et qui vaut encore (ou surtout) dans notre aujourd'hui.

Illustration de Francis Bernard.

On voit passer Théroigne de Méricourt, *« la belle amazone de Liège »*, qui mourut d'une fessée publique, ce viol innommable dont l'époque contemporaine, de chevelures tondues en viols à la canette de bière, offre de piteux équivalents en nombre considérable. On y entend Marat, et l'abbé Royer, cet autre *Père Duchesne*) mettant *« la Terreur à l'ordre du jour »*. Il y a là Momoro, le président des Cordeliers, l'Allemand Anacharsis Clootz plein de rêveries, Couthon dans son fauteuil d'infirme. On voit passer dans les arrière-plans Hérault de Séchelles, organisateur emplumé des fêtes de l'Etre suprême ; Brissot le détesté ; l'abbé Maury, absolutiste ; Pache, qui fut maire de Paris...

Cela ne suffisait pas, cependant. Il y manquait Sade, de la section des Piques, qui avait posé les problèmes du corps et de la condition réciproque de la femme et de l'homme : Jean Pierre Faye donne la parole à Dolmancé. Il y manquait les femmes justement, et Jean Pierre Faye crée un personnage : Marie mille langues, dite également Marie gros cul. Elle est à la fois, et tour à tour, Antoinette-Marie Trémolet, témoin au tribunal révolutionnaire lors du procès des hébertistes ; Olympe de Gouges, Rose Lecombe, les femmes, *la femme !* Il manquait encore quelqu'un, ce roi qui vient après le roi (au dire d'Hérodote), et c'est Protée. La distribution est complète.

Au premier plan se démènent le nain Jacques-René Hébert et son double géant, le Père Duchesne, Jean Pierre Faye fait dire au premier : *« J'ai cru qu'en parlant le langage le plus approché de la nature, en jurant même avec ceux qui jurent, je pourrais apprendre d'importantes vérités à d'honnêtes citoyens. »* Sur quoi, le Père Duchesne lui-même, comme s'il était bien réellement de chair et d'os, intervient : *« Il est donc clair que ceux qui s'offusquent tant de mon langage n'aiment pas la vérité. »* Et c'est cette vérité justement qui intéresse Jean Pierre Faye.

La mort de Louis XVI est certes au centre des *Grandes Journées*. Mais ce qui revient tout au long de la « pièce », ce sont ces mots inlassablement repris par le Père Duchesne : *« La liberté est foutue ... quand tous les pouvoirs sont confiés à ... des hommes inviolables... »* Saint-Just le clame : *« On ne peut régner innocemment. »* Hébert, en Père Duchesne, fait chorus : *« Il est bon, foutre ! que le peuple souverain ... s'accoutume à juger les rois. »* Voilà le vrai propos !

La méthode de composition de Jean Pierre Faye, dans *les Grandes Journées du Père Duchesne*, s'articule sur des citations exactes, qui bientôt instaurent un langage qui est à la fois le leur et celui de l'époque moderne. Si l'ouvrage se présente, pour sa majeure partie, en phrases rompues (on dirait : en vers, pour *la présentation typographique)*, ces ruptures ne s'organisent pas en faveur du rythme ou d'un quelconque phrasé musical. Il y va plus exactement d'un respect du halètement propre à la diction des messages essentiels. Il fallait respecter la « respiration » de ces mille langues s'avançant ensemble — et s'affrontant. C'est ce que Jean Pierre Faye a réussi parfaitement. Ecrit « à propos de », ce livre dépasse la scène capitale, nous interroge, nous questionne, nous plonge dedans. Rien de plus actuel.

Hébert, Jacques-René, parlait *pointu*, et « convenable » : il usait de ce latin *(littéralement)* qui est la langue policée par rapport à la langue sauvage : celle des peuples, des régions, les patois. Mais c'est cette langue sauvage qu'il prêtait au Père Duchesne. Cet écart, c'est celui que veut combler l'épopée rédigée par Jean Pierre Faye. Mais c'est aussi le lit de Gargantua, *le Tord-Chênes*. Par le héros de Rabelais : Gargantua, on remonte au dieu Gargant, — et, par cette même racine, on peut redescendre au Gwynplaine de Victor Hugo, l'homme qui rit, lequel fait à la Chambre des lords un discours parfaitement révolutionnaire et parfaitement inécouté (comme fit le Père Duchesne).

Sous la Commune de Paris, en 1871, Eugène Vermersch fit renaître cette même feuille : *le Père Duchesne*. L'enfant Rimbaud, dans Charleville, écrivait qu'il était sous le « charme » des « fantaisies » de ce Père Duchesne-là ! Dernier trait : Alfred Jarry, très jeune, voulant ridiculiser son professeur, fit une pièce pour marionnettes qui devint le cycle du Père Ubu. Ce professeur se nommait Hébert ! Or, dans le procès du Comité de salut public contre les hébertistes, un témoin à charge était la citoyenne Jarry !

Le livre de Jean-Pierre Faye est un spectacle où se donnent à voir le carnaval de l'espérance humaine — et son effondrement dans la tragédie et le sang.

HUBERT JUIN.

★ LES GRANDES JOURNEES DU PERE DUCHESNE, par Jean Pierre Faye (avec des dessins par Francis Bernard). Coll. « Change ». Seghers/Laffont. 542 pages. Environ 74 F.

L'helléniste assassiné

LA piquante fantaisie dont Dominique Fernandez vient de nous gratifier joue avec l'histoire, la justice, la sociologie... et l'homosexualité. Ce ne sont pas des terrains où l'on s'amuse si souvent.

L'auteur est *parti d'un fait* divers authentique : l'assassinat dans une hôtellerie de Trieste, en 1768, du célèbre archéologue et historien de l'art Johann Joachim Winckelmann, apôtre de la beauté grecque et du retour au néo-classicisme. *Traditions, dictionnaires* et archives assurent que Winckelmann fut victime d'un escroc, un certain Archangeli, tenté par les médailles que le prélat romain — Winckelmann en était un, quoique allemand, quoique fils de cordonnier — rapportait d'Autriche en Italie. Les actes du procès d'Archangeli, qui ont été publiés en Italie en 1971, ne disent pas autre chose.

Mais *à les lire*, Dominique Fernandez s'est avisé, devant leurs incohérences, qu'on s'était trompé non pas sur l'assassin mais sur le mobile du crime : affaire de mœurs, plutôt qu'affaire de vol. Et, pièces à l'appui, il *reconstitue le drame, en lui donnant un éclairage tout différent* et beaucoup plus sulfureux.

Winckelmann devient un vrai personnage de roman à qui, soudain, sur les quais de Trieste, devant des marins au travail, révélation est faite de son homosexualité et de l'énorme mensonge sur lequel repose son œuvre éthérée. Il choisit alors de s'abîmer dans l'abjection. Peut-on supposer d'autres raisons à son commerce avec Archangeli qui, malgré son nom, n'avait rien d'angélique ; une cinquantaine vulgaire, un passé de truand, une figure marquée de petite vérole ?

La société de son temps n'offrait pas à Winckelmann d'autre *parti* à prendre. Au dix-huitième siècle, un fils de cordonnier meklembourgeois pouvait à la rigueur, avec quelque habileté et chance, devenir un érudit, un bibliothécaire de cardinal, un préfet des Antiquités du Vatican. L'obscurité de sa naissance lui interdisait de se livrer à ses goûts dans l'élégance, la joie et au grand jour. *« Winckelmann, poignardé le 8 juin 1768, est le premier exemple et le modèle historique de toutes les « honteuses » à venir »* conclut Dominique Fernandez, qui se félicite que les temps aient changé.

Ce retournement malicieux de l'histoire est publié dans la collection « l'Instant romanesque », où l'éditeur André Balland a eu l'excellente idée de demander aux *écrivains en renom de démontrer leur* talent dans des textes courts. Dominique Fernandez travaille ici dans sa meilleure veine, celle de *Porporino*, avec une économie de moyens, une agilité dialectique, une rêveuse ironie qui servent parfaitement sa subtilité.

La lecture de *Signor Giovanni* prend deux heures à peine. Mais c'est un moment de plaisir constant dont on ne sort pas l'esprit vide.

JACQUELINE PIATIER.

★ SIGNOR GIOVANNI, de Dominique Fernandez, A. Balland, collect. « l'Instant romanesque », 99 pages. Environ 29 F.

« Bagatelle » pour un triomphe

● *Maurice Denuzière a très habilement misé sur le besoin d'apprendre.*

QUELLE efficacité ce Maurice Denuzière ! A peine sorti des presses, *Bagatelle*, le troisième volet de sa trilogie louisianaise, s'inscrit sur la liste des best-sellers. En deux petites semaines, il détrône *les Rois Mages* de Michel Tournier, le *Dieu* de Jean d'Ormesson et s'installe royalement au premier rang dont il n'est sans doute pas près de descendre.

Et pourtant, c'en est fini cette fois de Virginie et de Dandridge ! Les romantiques héros de *Louisiane* sont morts à la fin de *Fausse-Rivière* où déjà montait la génération suivante, celle de Charles de Vigors, le fils de Virginie, accompagné du joyeux Gascon, Gustave de Castel-Bajac, qu'il avait ramené de France.

Ces deux-là ont l'âge d'être grand-père quand *Bagatelle* commence, en 1898, qui aura pour héros Osmond de Vigors, le petit-fils de Charles. Un héros qu'on suit de sa petite enfance à sa vingt-cinquième année, à travers le collège, des jésuites à La Nouvelle-Orléans, où il fait ses grandes classes, à travers ses camaraderies, ses amours juvéniles, une liaison ardente, sa profession d'avocat. C'est la guerre de 1914-1918 qui fournira à ce Vigors là l'occasion de son voyage en France, une guerre d'où il reviendra pour se marier et s'installer à Bagatelle qu'enrichit maintenant le pétrole.

Ce dernier volet est le moins romanesque de tous. Et pourtant il s'enlève à une cadence plus rapide encore que le second : deux cent mille exemplaires ont été vendus en moins de trente jours. Fait rare dans une trilogie, *Bagatelle* échappe à la loi du tassement, servi peut-être par le feuilleton que France-Inter diffuse depuis la fin de septembre. Mais la radio n'a fait ici que voler au secours du succès pour augmenter sa propre audience. Bientôt la télévision lui emboîtera le pas : la firme Gaumont, en coproduction avec l'Allemagne et les Etats-Unis, prépare, pour 1982, un film sur *Louisiane* et *Fausse-Rivière*, qui sera projeté en six épisodes sur le petit écran. Le metteur en scène Etienne Perrier suivra Virginie et Dandridge jusqu'à leur mort.

Peut-on imaginer triomphe plus complet, *Louisiane* vendu à plus d'un million d'exemplaires, *Fausse-Rivière* à sept cent quatre-vingt-cinq mille, des traductions dans quinze pays, dont l'Allemagne, la Hollande, les pays scandinaves, l'Italie, l'Angleterre, où l'ouvrage s'est classé parmi les best-sellers. Seuls les Etats-Unis l'ont boudé. Sans doute avaient-ils moins à y découvrir ?

Joignant le didactique au romanesque, dans la vivacité d'un récit bien mené, faisant vivre les événements de l'histoire politique, économique, sociale par des personnages attachants, Maurice Denuzière a très habilement misé sur ce besoin d'apprendre.

A la fin de *Bagatelle*, quand Osmond arrive à Paris avec le corps expéditionnaire américain, les Français s'étonnent de l'entendre si bien parler leur langue. *« Dans ma famille nous parlons toujours français, madame : je viens de Louisiane. — De Louisiane ? C'est au nord, près du Canada, hein, bien sûr, tous les Canadiens parlent français à ce qu'on dit. »* Osmond eut un instant d'étonnement. — *« Assez loin du Canada, au sud plutôt, entre le Texas et l'Alabama, monsieur. — Vous savez l'Amérique c'est si grand... et si loin qu'on s'y perd... et on parle français en Louisiane ? — Ce fut une terre française jusqu'en 1803, jusqu'à ce que Bonaparte la vende aux Etats-Unis. — Comme c'est drôle, je ne me souviens pas de ça, fit la dame... on a vendu une colonie, ça alors. »*

Ce passé-là, après le prodigieux succès qu'a remporté Maurice Denuzière, on ne l'oubliera plus.

J. P.

★ BAGATELLE, de Maurice Denuzière. Editions J.-C. Lattès, 560 pages. Environ 60 F.

Une fantaisie darwinienne

SAVEZ-VOUS comment Darwin inventa le darwinisme ? Hubert Monteilhet nous le révèle, dans un *roman* fantastique — ô combien..., — enlevé au pas de charge, *les Queues de Kallinaos*.

Si un livre mérite bien son titre, c'est celui-là. Il déborde, en effet, de queues inattendues. C'est sur elles que va buter constamment le futur grand savant Darwin, pour lors tout jeune.

Qui est l'infirme ?

Après la bataille de Navarin (1827), le hasard le jette sur l'île de Kallinaos. Il n'en croit pas ses yeux. Cette île ionienne est peuplée de gens parfaitement civilisés, mais munis d'une queue simiesque. Recueilli par eux, soigné, Darwin découvre que c'est lui le monstre. Comment se fait-il qu'il soit infirme ? Où donc est passée sa queue ? Des pratiques honteuses, sans doute ? Il finira par douter d'abord de sa raison, puis de la normalité de sa constitution. Quant tout le monde porte queue, sauf un, qui est anormal ?

D'autant que ce n'est pas tout. La bibliothèque du propriétaire de l'île, Sir Randolph, regorge d'ouvrages. Tous, depuis la Bible jusqu'aux romans licencieux, attestent l'existence des caudataires. Pis ! Le *Times*, quand il arrive, annonce que la guerre continue. Napoléon, après sa victoire de Waterloo, continue à dominer l'Europe. Sauf quelques îles, dont Kallinaos, justement.

Darwin finira par avoir le fin mot de la farce, après avoir tâtonné dans cette forêt de queues. Ce mot sera aussi celui de la fin : *« Si ce n'est pas l'homme qui descend du singe, c'est la femme. »*

Un pastiche ? Oui, et mené avec une maîtrise souveraine. Monteilhet sait vraiment où et comment placer son grain de sel.

CLAUDE COURCHAY.

★ LES QUEUES DE KALLINAOS, d'Hubert Monteilhet. Ramsey, 238 pages. Environ 45 F.

correspondance

A propos de Péguy

A la suite de l'article que Jacqueline Piatier a consacré au Péguy d'Henri Guillemin dans le Monde *du 27 février, nous avons reçu de M. Jean Bastaire, secrétaire général de* l'Amitié Ch. Péguy, *la lettre suivante :*

Le livre d'Henri Guillemin relance le débat sur Péguy de telle sorte qu'on va voir refleurir les excommunications réciproques. En pourfendant une fois de plus un adversaire à sa taille : la fameuse chapelle péguyste, il ressuscite un type de controverse où chacun se *conforte de l'imbécillité* de l'autre.

J'aimerais qu'on s'accorde sur quelques points simples. 1) Il y a des imbéciles partout, chez les péguystes comme ailleurs, et il y a de l'imbécillité en tout péguyste comme en tout homme. 2) Doit-on avoir honte d'aimer quelqu'un parce qu'il vous aide à vivre debout, et faut-il nécessairement être indifférent à un sujet pour en parler avec exactitude ? Je pense que la gratitude n'exclut pas la lucidité. 3) Péguy a été l'objet d'innombrables captations. Il est grand temps qu'on l'arrache à ces aliénations successives en *fédérant* pour ainsi dire les divergences et en associant dans un même mouvement, fraternel et tumultueux, tous ceux qui se réclament de lui.

C'est ce que tente de faire *l'Amitié Péguy*, où l'on retrouve, ainsi que Paul Thibaud me le faisait un jour remarquer, un extraordinaire éventail d'opinions allant du maurrassien au gauchiste en passant par le démocrate-chrétien et le socialiste. Les deux seules variétés que je n'ai pas encore rencontrées, c'est un péguysme stalinien et un péguysme fascite, tant tout Péguy se résume en un mot : liberté.

L'ouvrage d'Henri Guillemin (pour ne rien dire de celui de B.-H. Lévy) casse le patient travail que nous accomplissons à *l'Amitié*, toutes portes ouvertes : il suffit de lire notre bulletin ou d'aller travailler au centre Péguy d'Orléans.

C'est pourquoi je ne crois pas inutile de signaler plusieurs publications toutes récentes qui réhabilitent l'analyse objective.

D'abord diffusée par Minard, l'édition d'une grande *Correspondance* de Péguy : celle qu'il échangea avec Pierre Marcel. Historien de l'art, celui-ci devint à partir de 1909 un confident intime du gérant des *Cahiers*. Amitié que les dissentiments politiques et religieux — Pierre Marcel était jaurésien et athée — ne réussirent pas à rompre. Seuls s'en étonneront ceux qui se font une idée simpliste de Péguy.

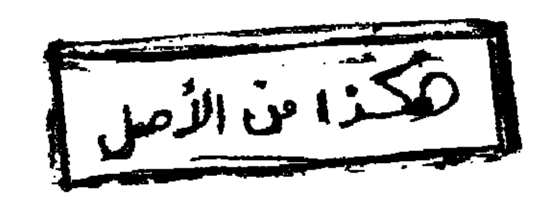
Parmi ces quatre cents lettres, beaucoup de courts billets, un certain nombre de broutilles et jamais de longues missives. Péguy épistolier, curieusement, est maître en concision. On le découvre ici dans le quotidien de ses humeurs, spontané, blagueur, furieux, accablé, confiant. Un portrait extrêmement vivant, dont Julie Sabiani éclaire les allusions et restitue le contexte avec une sobriété exemplaire.

Le dernier bulletin de *l'Amitié Charles Péguy* (4, rue Auguste-Bertholdi, Paris-15e) offre un travail comparable, bien que sur une échelle plus réduite, en publiant le dossier de la querelle qui opposa en 1910 Péguy à Daniel Halévy, à propos de *Notre jeunesse*. Christine Beaulieu présente des lettres cruelles, en particulier de Georges Sorel, où *s'accuse* la solitude de Péguy.

Convaincu, semble-t-il, qu'un avenir universitaire de plus en plus fécond attend l'écrivain en France comme à l'étranger, l'éditeur M. J. Minard lui ouvre sa collection de la *Revue des lettres modernes*, qui regroupe déjà dix-sept séries consacrées à Apollinaire, Bernanos, Céline, Giono, Malraux, Valéry, etc.

Sous la direction de Simon Fraisse, la première livraison étudie *Un nouveau théologien, M. Laudet*, pamphlet où le catholique Péguy attaque sur tous les fronts, de la droite à la gauche, en proclamant une fidélité indéfectible à son passé. *« Nous avons pu être avant la lettre. Nous n'avons jamais été contre l'esprit. »*

L'ouvrage est soumis à un triple éclairage historique, théologique et stylistique, avec un précieux examen du mot « chrétienté » chez Péguy, et aussi des interrogations sur son antimodernisme. Bel effort de lucidité, qui vise à comprendre plus qu'à louer ou à maudire.



هكذا من الأصل

essais

Un chef-d'œuvre en péril : l'homme

● ***René Huyghe et Daisaku Ikeda s'interrogent sur l'avenir des civilisations occidentale et orientale.***

LE dialogue de l'Orient et de l'Occident n'a rien à voir avec nos confrontations politiques de points cardinaux. Depuis le temps, on devrait s'être aperçu que l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud, restent où ils sont, sans bouger d'un pouce. Les notions, les réalités, d'Orient et d'Occident ont un tout autre contenu, de tout autres résonances, avec une grande capacité de mouvement et de rencontre. Ce n'est plus affaires d'Etat, mais de civilisations et d'hommes.

Deux hommes, justement, ont entrepris de mettre en évidence et en œuvre une alliance qui seule peut nous sauver. Deux hommes fort différents des négociateurs ordinaires. Historien de l'art et des civilisations, René Huyghe a exprimé ce qu'il est, dans le seul titre d'un de ses livres : *l'Art et l'Ame*. Il appartient à la famille décimée des spirituels. Daisaku Ikeda, président de la Soka Gakkai internationale, représente treize millions de bouddhistes. Le fait qu'il soit japonais donne tout son sens à une philosophie, à une spiritualité quand elle se manifeste dans une société où, à la frénésie militaire et totalitaire, a succédé la frénésie productiviste industrielle. En quoi elle n'a fait que s'élancer sur nos traces, pour les dépasser. Même « crise », qui est celle d'une même civilisation, et sans doute de la civilisation même.

Nous nous berçons, René Huyghe le rappelle, avec l'idée encore consolante de ces civilisations dont nous savons qu'elles sont mortelles, mais pour renaître sous des formes plus vives. Or notre « crise » à nous pourrait bien être sans exemple, et la mort sans résurrection.

De l'animal-spirituel à l'animal-machine

A travers des analyses, poussées très loin dans toutes les directions, des sociétés occidentales et de celles qui les prennent pour modèles, autant dire tout le monde, les deux observateurs mettent à nu les racines d'un mal que l'humanité entière ressent d'instinct et contre lequel elle s'insurge confusément. Mais ses maîtres, ici comme là — sous la fausse opposition du marxisme et du capitalisme, qui sont fondamentalement la même chose, — continuent à l'enfoncer dans les mêmes voies sans issues. Elle a perdu jusqu'à sa foi ingénue dans la science. Aussi les diagnostics comme les remèdes pourraient tenir dans une seule parole d'Einstein : « *J'affirme que l'expérience religieuse cosmique est l'énergie directrice la plus grande et la plus noble qui existe derrière la recherche scientifique.* »

C'est sur cette énergie et cette direction que s'accordent les deux sages. La pensée comme les croyances propres à chacun d'eux s'y retrouvent. Transcendance, vie intérieure restituant à l'homme la totalité de son être qui s'est perdue dans le triomphe du quantitatif, du matériel exclusif, du « produire-consommer » qui se dévore lui-même sans fin.

Depuis Lascaux (pour faire image) l'animal humain a cherché un équilibre, au point le plus haut, entre son animalité et quelque chose d'autre qui lui est propre. Ce point a été atteint par les Grecs, et l'homme est devenu la « chose la plus admirable », la merveille unique, le chef-d'œuvre du monde célébré par Sophocle. Chef-d'œuvre repris sur d'autres bases par la civilisation judéo-chrétienne, jusqu'à ce que... Personne n'avait prévu que l'animal spirituel pourrait devenir un animal-machine, destructeur de l'univers et de lui-même.

Daisaku Ikeda découvrira au lecteur toutes les convergences du bouddhisme avec l'héritage occidental, et la nécessité d'une alliance pour restituer l'homme à l'homme. Un bouddhisme qui va souvent beaucoup plus loin que nous, par exemple dans la non-violence, l'exigence totale de paix qui ne se plie à aucun accommodement. Il est significatif et réconfortant que le leitmotiv du dialogue soit : « *Je pense comme vous.* » L'accord s'exprime « en un mot » de René Huyghe : « *En réveillant les dons innés et essentiels d'amour et de transcendance, il faut, en un mot, rendre l'homme à son vrai destin.* »

On ne s'étonnera pas que l'historien et philosophe de l'art trouve dans l'art même une manifestation majeure de transcendance. Non *production* (mot devenu le signe de toute activité) mais création. Aux temps mêmes où émergeaient les origines bourgeoises de ce qui est devenu la civilisation actuelle, pour laquelle « tout ce qui relève de la sensibilité profonde et créatrice est éliminé comme perturbant l'ordre des choses et de la raison », le grand mystique Maître Eckhart déclarait qu'entre art et religion il n'y a pas seulement « relation » mais « identité ». Reste à ressaisir ces vérités.

Ce dialogue de deux voix, de deux pensées, apparemment aux antipodes, et si proches qu'elles sont souvent à l'unisson, ce dialogue qui fut poursuivi au cours des années, est une quête à la fois angoissée et sereine pour briser les fatalités artificielles du monde présent, qui conduisent à la mort de l'homme. Alors la seule inconnue, d'ailleurs indifférente, ne résiderait qu'en ceci : cette mort intérieure précédera-t-elle ou partagera-t-elle la mort de l'espèce ? Bien entendu, c'est une autre alternative qu'espèrent et proposent des hommes pour qui l'esprit existe.

YVES FLORENNE.

★ LA NUIT APPELLE L'AURORE, de René Huyghe et D. Ikeda, Flammarion, 358 pages, environ 90 francs.

Le pari de Jean Hamburger

L'AVENTURE humaine — qui est celle de la connaissance, mais aussi celle d'une exigence croissante de justice et de liberté — est-elle ouverte ou bien bute-t-elle sur une impasse ? Faut-il stopper, et se résigner aux cruelles mais inéluctables lois biologiques de l'inégalité et de la sélection naturelle ? La survie de l'humanité exige-t-elle, comme le prétendent les éthologistes, qu'elle abandonne sa « surprenante spécificité », qui a été, précisément, de se révolter contre le destin des sociétés animales afin d'instaurer un monde plus satisfaisant ?

Telles sont les tragiques questions que soulève ce livre d'apparence détendue, de lecture aisée, plein d'anecdotes et d'une très séduisante érudition. En nous rappelant à grands traits l'épopée de l'humanité, cette fantastique explosion de connaissances scientifiques et de découvertes, en nous montrant les progrès parallèles, à travers les âges, de la conscience morale et l'instauration d'un « univers spirituel » que l'homme seul a su introduire dans la nature, l'auteur ne vise en définitive que la question du futur : cette prodigieuse *déviation* inaugurée par notre espèce sera-t-elle finalement (et bientôt) condamnée par les lois de la vie ?

Après tout, ce ne serait qu'une seconde d'errance en quatre milliards d'années de vie sur la Terre ! Or l'échec est possible, et les effets pervers du progrès moderne doivent nous mettre en garde (sélection faussée, distorsions démographiques avec leurs terribles conséquences de violence et de détresse, déstabilisation des valeurs jusqu'ici protectrices, etc). Mais Jean Hamburger ne cède pas au pessimisme : il veut parier que l'homme aura assez d'intelligence et de cœur pour éviter l'impasse et faire de la déviation qui lui est propre une voie nouvelle, peut-être l'accès à un monde nouveau.

Comprendre pour espérer

A ceux qui, tels les théoriciens de la nouvelle droite, opposent à l'idéal démocratique, à la passion de la justice et même, tout simplement, à la pitié les intérêts supérieurs de l'espèce, il répond que sauver l'espèce humaine au prix de ce qu'il y a de plus noble en elle, c'est-à-dire en la faisant régresser, serait précisément l'enfermer dans l'impasse et la détruire. Toute notre intelligence, toutes nos ressources doivent tendre à trouver les moyens de compenser les conséquences négatives du progrès.

Il y a là un immense effort de réflexion et de création ouvert aux jeunes. De nos jours, de plus en plus de scientifiques produisent des livres de réflexion et de synthèse qui sont en fait des livres de philosophie. Signe que la science approche décidément de l'essentiel. Pour reprendre la dernière parole si émouvante de Jacques Monod : « *Ils cherchent à comprendre.* » J. Hamburger, lui, nous aide aussi à espérer.

JEAN ONIMUS.

★ UN JOUR UN HOMME, de Jean Hamburger. Flammarion, 256 pages. Environ 60 F.

L'aube première

(Suite de la page 19.)

En fin moraliste, Francesco Alberoni observe cependant, après Pascal, que la vie se passe à désirer ce qu'on ne fait pas et à regretter ce qu'on fait. La banalité du quotidien appelle l'extase et les grands bouleversements ; mais, dès qu'ils surviennent, nous revendiquons la tranquillité comme le bien suprême. L'exaltation amoureuse s'achève dans de sordides querelles domestiques et les révolutions aboutissent, le plus souvent, à de nouvelles formes de tyrannie. C'est alors que, du fond de notre dépression, renaît le fol et dérisoire espoir de « changer la vie »... La psychose maniaco-dépressive serait-elle le modèle de nos comportements privés ou publics ?

Le dernier chapitre du *Choc amoureux* laisse bien entendre cependant qu'il s'agit là d'une tradition culturelle propre à l'Occident et de rêves totalement étrangers à la pensée bouddhiste pour laquelle toute « renaissance » est synonyme de douleur. L'amour naissant, tel que le décrit Alberoni, représente dans cette perspective la plus grande des illusions.

« *La pensée orientale*, écrit-il, *a inventé une autre solution à la surcharge dépressive (...). Au lieu de chercher un seul objet d'amour non ambivalent qui étanche la soif, les Orientaux tentent de surmonter la soif ; au lieu du bonheur total et exalté, ils cherchent à dépasser à la fois le bonheur et la douleur : le nirvâna est cette béatitude d'où toute passion est bannie. A la place de l'amour naîtra donc un art érotique, grâce auquel on pourra tirer du plaisir de soi-même et des autres, sans dépendre de cet être unique, particulier, différent de tous, irremplaçable, et par lequel on perdrait tout si on venait à le perdre.* »

On ne trouvera donc pas en Orient la nostalgie de cette « aube première », nostalgie qui est la maladie de l'Occident et qui nous incite à conserver dans notre cœur l'image merveilleuse d'un possible déjà vécu ou entrevu ; nous attendons de ce possible qu'il nous ouvre toutes grandes les portes de la félicité. Et, malgré nos dénégations, nous ne consentons pas à faire le deuil de cette nostalgie, c'est-à-dire à passer de la fébrilité à la sérénité, de l'illusion au renoncement, du culte de l'action à celui de la non-intervention. A la sagesse de la vieillesse, nous préférons les emportements de l'adolescence, le bruit, la fureur, la révolution et l'amour. L'agitation seule nous donne la sensation étourdissante d'exister.

ROLAND JACCARD.

★ LE CHOC AMOUREUX, de Francesco Alberoni. Trad. de l'italien par J. Raoul-Duval et T. Matteuci-Lombardi. Ed. Ramsay, 189 pages. Environ 49 F.

● *France-Culture* diffusera un débat sur « le choc amoureux », le 20 mars à partir de 22 h. 30, au cours de l'émission « Les nuits magnétiques ». Autour de l'auteur Francesco Alberoni, seront rassemblés Régine Desforges, Pascal Brückner, Nelly Kaplan, Jacques Laurent, Alain Finkielkraut, Edgar Faure, Edgar Morin, et Dominique Rolin.

politique

Les « chroniques électorales » de François Goguel

● *Stabilité des familles politiques.*

EN ce temps-là, il y a vingt ans et plus, il n'y avait ni sondages qui donnent aujourd'hui à une décimale près la composition sociologique détaillée de chaque électorat ni formules algébriques qui révèlent la répartition et les transferts des suffrages. Il n'y avait que l'étude attentive du mouvement des voix et l'intelligence de la géographie électorale. Déjà, et dès 1913, André Siegfried en avait tiré le célèbre *Tableau politique de la France de l'Ouest*. Mais il a fallu attendre 1945 pour que François Goguel reprenne les études de géographie et de sociologie électorale dans des articles heureusement réunis dans ses « Chroniques électorales ». On s'étonnera toujours de l'absence presque totale d'intérêt porté entre les deux guerres à l'étude des élections et des partis. Depuis, la *politologie* s'est considérablement développée. Mais les « Chroniques » conservent toute leur actualité.

Dès les élections du 2 juin 1946, François Goguel constate *« une sorte de degré de saturation du communisme, presque impossible à dépasser sans une profonde modification des données sociologiques »*. Phénomène confirmé par la suite. Lorsque le parti progresse en milieu rural, il recule en milieu urbain et inversement, lorsqu'il avance dans ses zones de force, il régresse dans ses zones de faiblesse. Seul le gaullisme (le R.P.F. en 1951 et, en anticipant, l'U.N.R. en 1958) fait sensiblement baisser son pourcentage de voix.

Seconde constatation, seconde confirmation sept ans plus tard. Le gaullisme *« est loin d'être toute la droite, et il est autre chose qu'elle »*. En 1951, les positions parisiennes du R.P.F. sont *« presque toujours plus fortes dans les quartiers populaires de la capitale que dans les quartiers bourgeois, et rigoureusement inverses des positions d'ensemble des partis de droite »*. Lorsque, en 1956, les héritiers du R.P.F., les *républicains sociaux*, gaullistes sans de Gaulle, s'effondreront, leurs électeurs ne retourneront pas tous, et de fort loin, dans le camp d'où ils venaient en 1951, c'est-à-dire des modérés et du M.R.P.

Si, au-delà des péripéties, l'esprit public peut se partager en deux grandes familles, la gauche et la droite, on observe une grande permanence géographique. Malgré le vote des femmes instauré en 1945, malgré l'apparition puis la disparition de partis *nouveaux*, les *constantes* l'emportent alors sur les variables, les traditions, sociologiques ou historiques, sur l'évolution de l'économie et le mouvement des idées.

JACQUES FAUVET.

★ CHRONIQUES ÉLECTORALES, tome I : « la Quatrième République », 176 pages, 49 francs, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 27, rue Saint-Guillaume, Paris (7e).

L'ENA et l'Etat

● *Une étude de José Frèches en forme de plaidoyer.*

SI Flaubert composait aujourd'hui le dictionnaire des idées reçues, il y a fort à parier qu'en face de « l'Ecole nationale d'administration » il écrirait « Tonner contre ». Il est en effet de bon ton d'exprimer sur l'ENA et sur ceux qu'elle a formés un jugement critique et d'ailleurs contradictoire. Car on l'accuse tour à tour d'être le temple de la technocratie et de peupler les états-majors des partis, d'être liée au pouvoir en place et de faire perdre à la gauche son romantisme, d'avoir imposé à l'Etat un style et de n'être qu'un mécanisme de reproduction des élites en place.

Tous ceux qui partagent ces jugements sommaires ou qui aiment trouver dans les livres de quoi nourrir leurs préjugés ne trouveront aucun agrément dans l'ouvrage de José Frèches, *l'ENA, voyage au centre de l'Etat*. Auditeur à la Cour des comptes, l'auteur doit sans doute à sa formation de conservateur des musées nationaux ce regard exercé qui lui permet tour à tour de voir les choses dans leur plus fin détail pour les situer ensuite dans un ensemble. Il nous donne un livre élégant dans la forme qui, échappant aux tentations de corporatisme revendicatif ou triomphant, répond à l'ambition de son titre et propose en effet un itinéraire de visite aux centres réels du pouvoir en France. Il n'est pas indifférent de noter que José Frèches est né en 1950, l'année même où Jean-François Deniau et Olivier Chevrillon, par exemple, entraient à l'ENA. Son témoignage *sur l'Etat est représentatif de la* génération qui sera aux postes de commande en l'an 2000.

Des débuts difficiles

L'auteur pense plutôt du bien de l'Ecole dont il a été l'élève et a le courage de le dire. Il ne dissimule *pas pour autant les défauts et les* limites de l'institution, mais il observe que la responsabilité en incombe *moins à l'Ecole elle-même qu'au système éducatif dans son* ensemble, ainsi qu'au fonctionnement général de l'Etat. Ses conclusions rejoignent à cet égard celles de Paul Granet, énarque lui aussi, dans son livre *Ne dites pas au président que je suis U.D.F...*

On oublie trop que l'ENA a eu des débuts difficiles ; elle heurtait de front le particularisme et la routine des grandes administrations bourgeoises issues de la IIIe République. L'ENA n'a peut-être pas été révolutionnaire, mais, fruit d'une intuition profonde du devenir de la société française et de l'Etat moderne, elle a été en avance sur son temps ; la preuve en est que le *mendésisme a correspondu assez* bien, dix ans plus tard, à la sensibilité d'ensemble des énarques.

José Frèches a le mérite de faire justice des clichés les plus communs, non en les rejetant de façon polémique, mais en les abor*dant de front. Il est vrai que,* le temps passant, des fils d'énarques deviennent énarques, mais il est vrai aussi que, depuis l'origine, l'ENA a ouvert la haute fonction publique à des milieux sociaux qui en étaient exclus. Il est vrai que le style et l'esprit de l'ENA favorisent la reproduction d'un modèle apparent assez homogène, voire conformiste, reconnaissable à quelques tics verbaux, à cette autorité *dans la voix des gens qui peuvent* traiter tous sujets en deux parties et quatre sous-parties : mais on ne saurait dire que, de Chirac à Chevènement, de Peyrefitte à Rocard, de Jobert à Chandernagor, pour ne parler que des politiques, on soit en présence d'un type humain uniforme indéfiniment reproduit. Dire qu'l'ENA est l'école des cadres de la majorité serait aussi discuta*ble*, car on sait que l'entourage de M. François Mitterrand comporte une majorité d'énarques *et* que le nonconformisme — voire la sensibilité *de gauche — n'est pas une tare* que l'ENA s'applique à combattre.

La vérité est que tout mécanisme de formation de ce qu'il faut bien appeler les élites suscite les mêmes critiques. La République des professeurs ou des avocats avait du ven*tre*, de l'éloquence et un charme bonasse. Y a-t-il aujourd'hui une République des énarques ? Peut-être, à en juger par *leurs positions dans les secteurs-clés* de la vie nationale, et pas seulement dans l'Etat. Mais la diversité *de leurs idéologies et de leurs* tempéraments l'emporte manifestement sur ce qu'une même formation leur fait détenir en commun. Et même de cela on ne saurait se plaindre ; car ce qui fait se ressembler les énarques, au-delà de toutes leurs divergences, c'est un certain sens de *l'Etat qui est à peu près indélébile* chez eux et qui, comme exigence, est une valeur même si, comme certitude, il est parfois péché d'orgueil.

Une génération réaliste

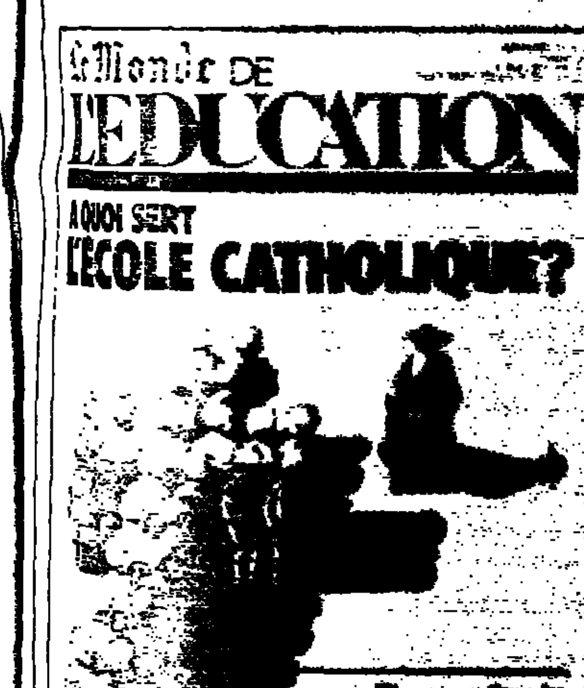
Le livre de Frèches est révélateur *d'une génération réaliste* qui va jusqu'à préférer le risque de la platitude à *l'aventure du paradoxe gratuit*. Il ose dire à peu près que le *concours est peut-être le pire* des systèmes de sélection, mais à l'exclusion de tous les autres ; que ce qu'il y a de plus choquant dans le système *de l'ENA, c'est l'iné*galité des carrières entre des gens que séparent des différences infinitésimales de points de classement, mais que la solution *de ce problème* n'est pas à l'intérieur de l'Ecole, qu'elle n'est pas davantage dans la suppression des relatifs privilèges des grands corps de l'Etat, et ressort plutôt d'un rehaussement de la position des administrateurs civils. Il reconnaît qu'en dépit de *l'engouement des « X » et des H.E.C.* pour l'Ecole, le modèle de formation reste trop homogène : il préconise l'ouverture de la fonction publique à d'autres que ceux que *l'ENA* a formés. Toutes choses raisonnables qui, peut-être, parlent peu à l'imagination, mais sont sans doute à faire si nous voulons que, pour les temps difficiles qui viennent, un Etat pluraliste, équitable, aminci et rajeuni soit *littéralement* le *lieu commun* où s'arbitrent nos divergences, se définisse une volonté collective et s'effectue le service du *public*.

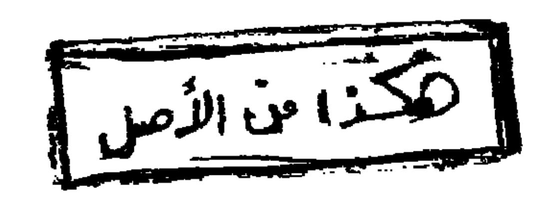
Une tâche complexe

En dépit de ses défauts *de structure et de fonctionnement, l'Etat*, comme appareil d'administration, ne fait pas, en France, mauvaise figure. Y ont sans doute contribué les générations d'énarques qui ont géré la *reconstruction* du pays, puis la *croissance*. La tâche est aujourd'hui *plus complexe* ; dans ses dernières pages, J. Frèches trace en quelque sorte *le* programme de travail de l'Etat *pour* les années à *venir, sans tomber dans les artifices* des programmes politiques : les blocages du budget *social* de la nation, la gestion de l'innovation technologique, les enjeux culturels, le desserrement de l'appareil d'Etat *par la décentralisation*, mais aussi son raffermissement par une gestion plus rationnelle, tels sont pour lui les axes de l'action publique. Sous son apparent prosaïsme, ce *programme est ambitieux. A la veille* des grands déchaînements oratoires d'une campagne électorale, le livre de José Frèches propose une réflexion sur l'Etat dont pourraient tirer profit ceux qui aspirent à le gouverner.

JACQUES RIGAUD.

★ L'ENA, VOYAGE AU CENTRE DE L'ETAT, par José Frèches. Collection « l'Enathèque », Conti-Fayolle éditeur, 1, quai de Conti, 75006 Paris. 300 pages. Environ 68 F.





هكذا من الأصل

politique

« Les Chasseurs d'absolu »

L'OUVRAGE qu'Alain-Gérard Slama consacre ici à ce qu'il appelle la *« genèse de la gauche et de la droite »* est savant, fouillé, vif. Ce qui nous touche particulièrement, c'est qu'il rend aux écrivains, grands ou moindres, le rôle insigne qui est le leur dans la marche des idées politiques dont, qu'ils le reconnaissent ou non, s'imprègnent et s'inspirent les acteurs, grands ou moindres, de l'histoire. Ce livre a aussi quelques-uns des défauts qu'ont tant d'ouvrages critiques : à démonter la pensée d'autrui pour mieux en *connaître* le mécanisme, et pour l'exposer, on la réduit parfois excessivement, on lui ôte le *souffle* qui la fait grande jusque dans ses contradictions.

Alain-Gérard Slama part d'un concept fondamental et d'une observation *historique*. Le concept fondamental, c'est que l'idée de gauche comme l'idée de droite viennent d'une seule et même nature politique de l'homme. Il ajoute : *« La récurrence des idées est inéluctable, en sorte que toute idéologie, c'est-à-dire tout engagement qui prétend se définir par un système d'idées, est, par nature, passéiste. »* L'observation historique porte sur ce que l'auteur appelle la *« révolution du sujet »*, dont le texte fondateur n'est pas une doctrine mais un acte : la *Déclaration des droits de l'homme* de 1789.

A partir de ce moment, explique Alain-Gérard Slama à la lumière de Kant et de quelques autres, le redressement de la création au bénéfice du sujet ne substitue pas l'homme au créateur, mais l'histoire n'aura plus de sens que par rapport à l'homme, sans que pour autant l'homme soit fondé à prendre, vis-à-vis de cette histoire, le point de vue de Dieu (c'est pourtant ce qu'en fin de compte a fait le marxisme, et ce que Kant n'avait pas prévu). Dès lors, la création est détachée du créateur et la politique du sacré : l'auteur se demande si la souveraineté du moi n'a pas engendré les plus terribles guerres.

Ce qu'Alain Gérard Slama montre parfaitement, c'est que les deux courants de droite et de gauche issus de 1789 se situent en fait du même côté. Il y a simplement le révolutionnaire et le récupérateur. *« Depuis près de deux siècles,* affirme l'auteur, *la droite en France règne masquée »* Même les courants les plus traditionalistes ont subi la révolution du sujet, et l'auteur consacre ici ses pages les plus approfondies à Joseph de Maistre, dont il montre toute la démarche comme un dialogue constant avec J.-J. Rousseau, et qu'il fait apparaître comme un homme fasciné par la Révolution, tout occupé à « subvertir la subversion », et dont le dieu est, en fin de compte aussi immanent que celui de Voltaire — *ce Voltaire décrit comme « l'ancêtre de tous les radicalismes, violent et modéré, intransigeant face aux ténèbres mais indulgent aux abus quand ils sont éclairés par les lumières ».*

L'individu ou l'ordre du monde

Rousseau, lui, portera, selon l'auteur, au sujet qu'il a contribué à créer des coups qui le tuent. Car si l'homme est innocent, c'est la création qui devient coupable. Avec lui, la conscience de gauche retourne à l'envoyeur la tare du péché originel. Le péché est gommé, mais le mal reste, et la conscience de gauche a autant besoin de croire au mal que la conscience de droite a besoin de croire au péché. De là résulte que la gauche est prométhéenne (avec ce que cela peut impliquer de totalitarisme), alors que la droite se défie au moins du pouvoir de l'homme sur le monde. La pensée de droite, nostalgique de l'unité perdue, préfère changer l'individu que l'ordre du monde. Il s'agit du reste peut-être moins de le changer que de le sauver : *« Eh bien !,* dit le maître de Santiago, *périsse l'Espagne, périsse l'univers ! Si je fais mon salut et si tu fais le tien, tout est sauvé et tout est accompli. »* (Mais ce n'est là qu'une tendance extrême de la pensée de droite, qui bien souvent aussi s'occupe de refaire le monde, ou du moins de le maintenir dans un ordre).

Dans ce panégyrique des « chasseurs d'absolu », on regrettera peut-être que Baudelaire et Flaubert, Bernanos, Malraux et Mauriac n'aient pas trouvé leur place aux côtés de Voltaire et de Maistre, de Chateaubriand, Balzac et Hugo, de Barrès, de Montherlant et de Gide. De même peut-être, Nizan auprès de Sartre et de Camus (classé lui aussi comme un nostalgique de l'unité perdue) Bergson aurait mérité mieux qu'une simple mention, ne serait-ce que par le rôle qu'il a joué dans le développement de la pensée politique du général de Gaulle, oubliée elle aussi, quoique souvent évoquée.

A cette nostalgie de la droite pour l'unité perdue de l'homme, Alain-Gérard Slama oppose l'obsession dialectique de la pensée de gauche. Mais cette obsession dialectique est-elle nécessairement aussi éloignée qu'il le croit de la recherche *par l'homme de son unité* perdue ? La lecture d'Héraclite ne m'a pas laissé un souvenir aussi dichotomique. Et la véritable question serait peut-être plutôt de savoir si le péché originel existe ou non, et surtout si le freudisme, en croyant le sortir *de l'âme, ne l'a pas mis dans* la vie. Auquel cas l'angoisse qu'a l'homme de son unité perdue aurait moins changé de nature que d'expression, en sorte que la véritable révolution du sujet resterait à faire.

PHILIPPE DE SAINT-ROBERT.

★ **LES CHASSEURS D'ABSOLU, GENÈSE DE LA GAUCHE ET DE LA DROITE, d'Alain-Gérard Slama, Grasset éd., 320 pages, environ 90 francs.**

INFORMATIONS « SERVICES »

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire des revues

Signalons, en attendant mieux, l'apparition d'une importante revue d'études surréalistes, *Mélusine* (elle emprunte son épigraphe à Nerval) ; et, parmi les « Réflexions critiques », celle de Pascaline Mourier-Casile, qui pose une question centrale. L'ensemble, sur le thème « émission-réception », a été organisé par H. Béhar. (N° 1, 336 pages, L'Age d'homme, Lausanne ; et Publications de la Sorbonne.)

Les Cahiers Gérard de Nerval groupent des recherches sur « langage et expression chez Nerval ». Parmi les documents, *Jean Richer et P. Miquel* apportent des précisions sur le portrait qui illustre le cahier Nerval de L'Herne et qui avait provoqué *un petit débat*. (N° 3-1980, Société Gérard de Nerval, 22, rue Guynemer, Paris-6e.)

Dans *Stendhal Club*, Michel Crouzet *publie la fin de son* étude où il montre que « *la politesse est au centre du dispositif polémique* » chez Stendhal. (*Premier trimestre 1981, 40 F*, Beauregard, 3, rue Maurice-Gignoux, 38000 Grenoble.)

Le dernier des *Cahiers Romain Rolland* est consacré à la publication d'une belle correspondance, où tient l'histoire d'une rencontre. « *Maître, Frère* », ainsi s'adresse à Romain Rolland ce garçon de vingt ans, désespéré par la guerre et qui vient le voir à Genève, en 1917, comme ultime recours. Naissance d'une amitié fraternelle — autour de la paix, de l'internationalisme, de l'Octobre russe, des espérances, des illusions — qui tient dans cet échange épistolaire, dans des fragments du journal de Romain Rolland, et dans dix-huit mois exactement. En février 1919, Jean de Saint-Prix meurt. Avec Marie Romain Rolland, c'est Philippe de Saint-Prix qui donne aujourd'hui ses soins à cette correspondance. (Cahier n° 25, 224 pages, Albin Michel.)

L'Alphée s'ouvre sur un précieux *inédit* de Rémy de Gourmont. Auquel s'accorde étrangement les textes de Ch. G. Guez Ricord qui le suivent : « *L'angle peut rapporter jusqu'au Mercure...* ». Coïncidences. « Le regard », d'Anne Serre, referme ce triptyque non concerté. A la version — texte, et la traduction par M. Orcel — que Monteverdi a extraite du Tasse pour son *Combat de Tancrède et Clorinde*, Pierre Brunel donne un beau commentaire. Enfin, « Trois écrivains d'Irlande » (respectivement traduits par A. de Gourcuff, L.-G. Gros, F.-X. Jaujard) : Synge, Russel (dit A. E.), Yeats. (N° 3, 25 F., 35, rue de la Harpe.)

Dans les *Cahiers du Centre d'études irlandaises*, encore Russel, et « Le fait national irlandais en 1916 » (M. Bariou). Revue bilingue : les études d'histoire en français, celles de littérature en *anglais*. (N° 5, 30 F, université de Haute-Bretagne, 6, avenue G.-Berger, Rennes.)

The Crane Bag, revue de la *culture, de la mythologie et de l'actualité (culturelle, sociale)* irlandaises, consacre son dernier numéro à l'Irlande du Nord, sous le titre significatif : « The Nothern Issue ». Sous cette issue, on lit aussi *emergency*. (*Vol. 4, n° 2, 2,50 livres*. Homsdale, Greystones, Co. Wicklow, Ireland. En anglais.)

Un numéro spécial d'*Europe*, le troisième en vingt ans et qui met les premiers à jour, sur la littérature catalane. (Janvier, février, 35 F, 146, rue du Faubourg-Poissonnière, 10e.)

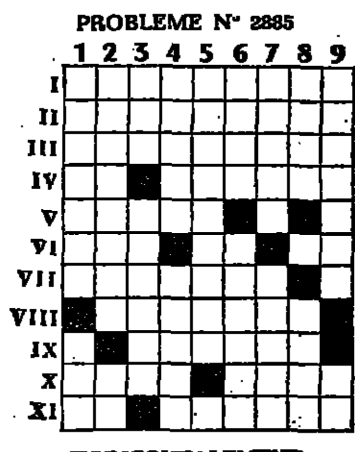
L'Arc est dédié cette fois à l'écrivain argentin — et universaliste — Julio Cortazar. (N° 80, 25 F. 10, chemin de Repentance, Aix-en-Provence.)

Sous le titre « La Belgique malgré tout », la *Revue de l'université de Bruxelles* publie un numéro tout à fait exceptionnel : 600 pages, une petite somme de la littérature française actuelle écrite par des écrivains belges. (1980, 1-4, 96 F, Parc Léopold, 1040 Bruxelles.)

YVES FLORENNE.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2885



HORIZONTALEMENT

I. Cicatrice géographique de l'Histoire. — II. Fais tomber la fièvre des mégalomanes. — III. Genres de laissez-passer non officiels. — IV. Personnel. Dans les Alpes-Maritimes. — V. Sujet qui ne s'accordait pas avec le Verbe. — VI. Prise d'eau. Conjonction. Diffuseur non garanti de haute fidélité. — VII. Qui présente une apparence de sécheresse après avoir plu. — VIII. Si cette femme armée est adroite, elle peut vous faire passer l'arme à gauche. — IX. Serviteurs de la croix *réformés par Jean de la Croix*. — X. Victime d'une ligne en dérangement. Aveuglait ceux qu'il atteignait. — XI. Ressenti. Insulaires de l'Archipel.

VERTICALEMENT

1. *Enjeu entre un goupil ayant* du nez et un corvidé manquant de flair. Plus on en prend, moins on voudrait en avoir. — 2. Menèrent une vie de galérien. Voie murmurante. — 3. Long ruban ou courte ceinture. Mesure de première urgence. — 4. Prison dans laquelle certains fraudeurs prennent l'ombre. Assied pour mieux faire tenir debout. — 5. Participe activement à l'entretien d'un foyer. — 6. Elle fut honorée en Egypte, mais ça date. Terre des descendants d'un *consommateur* de lentilles. — 7. Personnage à fables. N'est pas sans provoquer quelques réflexions dans la cité de Stendhal. — 8. Roman. Premier patient de la magie esthétique. — 9. Le duc de Montebello y perdit le souffle et Masséna y acquit ses lettres de noblesse. Soutane blanche ou chemises noires.

Solution du problème n° 2884

Horizontalement

I. Barboter. — II. Anerie. Ha. — III. Rimes. Tom. — IV Amateur. — V Taro. Tien. — VI. Itinérant. — VII. Née. Pend. — VIII. Eu. Morgue. — IX. Urne. Ali. — X. Ors. Eta. — XI. Semeur. Si.

Verticalement

1. Baratineurs. — 2. Animateur. — 3. Remarié. Nom. — 4. Breton. Mère — 5. Oise. Epo (Ope). Su. — 6. Te. Utrera. — 7. Triangle. — 8. Rhô. Enduits. — 9. Amant. Aï.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 mars 1981 :

DES DECRETS

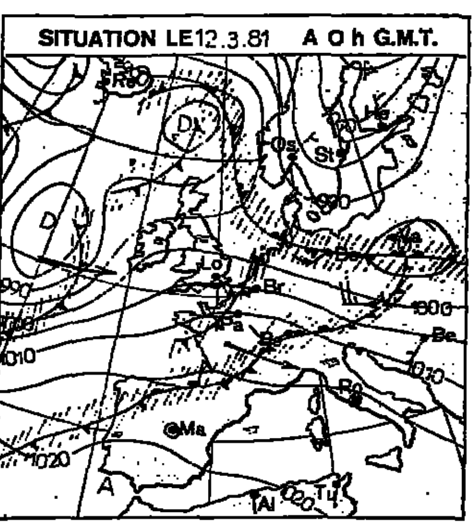
● Modifiant le décret du 14 février 1959 relatif au régime particulier de certaines positions des *fonctionnaires et à certaines modalités* de cessation définitive de fonctions ;

● Modifiant le décret du 10 mars 1964 relatif aux maîtres contractuels et agréés des établissements d'enseignement privés sous contrat ;

● Portant application de l'article L 351 du code de la Sécurité sociale et de l'article 9-11 de la loi du 22 décembre 1962 et relatif aux pensions de réversion ;

● Modifiant le décret du 24 mars 1978 portant application *du titre III de la loi du 4 janvier* 1978 dérogeant à titre temporaire, pour certains établissements hospitaliers publics ou participant au service public hospitalier, aux règles de tarification ainsi que, pour les soins donnés dans ces *établissements*, aux *modalités* de prise en charge.

MÉTÉOROLOGIE

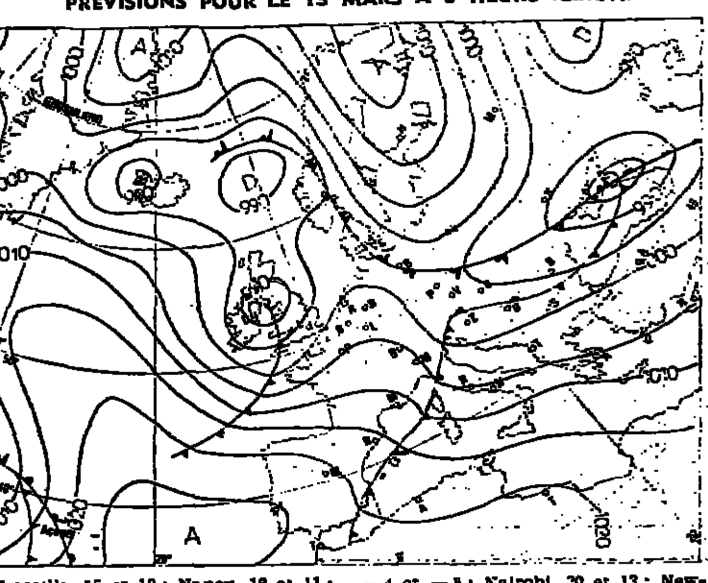


PRÉVISIONS POUR LE 13-03-81 DÉBUT DE MATINÉE

995
1000
1005
1010
1015
Brouillard ~ Verglas
dans la région

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

PRÉVISIONS POUR LE 13 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 mars à 0 heure et le vendredi 13 mars à 24 heures :

Une dépression venant de l'Atlantique se décalera vers la mer du Nord, à travers les îles Britanniques. Elle entretiendra sur la France un flux de secteur ouest modéré dans l'intérieur, assez fort sur les côtes.

Vendredi 13 mars, des masses d'air venant du nord de l'Atlantique circuleront à travers notre pays et donneront un temps progressivement plus frais, variable avec alternance d'éclaircies et de nuages. Des averses ou des pluies passagères auront lieu dans la plupart des régions, mais ces précipitations seront plus fréquentes au nord de la Loire, où les nuages resteront plus abondants, tandis que nos régions méridionales bénéficieront de périodes ensoleillées assez belles. Les vent d'ouest ou de nord-ouest seront temporairement forts sur les côtes de la Manche et de la mer du Nord, ainsi que sur le littoral méditerranéen.

Le jeudi 12 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 006,3 millibars, soit 754,8 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 mars ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 14 et 11 degrés ; Biarritz, 26 et 12 ; Bordeaux, 23 et et 12 ; Bourges, 18 et 11 ; Brest, 13 et 10 ; Caen, 18 et 11 ; Cherbourg, 13 et 10 ; Clermont-Ferrand, 25 et 10 ; Dijon, 20 et 12 ; Grenoble, 21 et 8 ; Lille, 15 et 9 ; Lyon, 17 et 8 ; Marseille, 15 et 12 ; Nancy, 18 et 11 ; Nantes, 15 et 12 ; Nice, 13 et 11 ; Paris-Le Bourget, 19 et 12 ; Pau, 26 et 12 ; Perpignan, 14 et 9 ; Rennes, 16 et 11 ; Strasbourg, 21 et 13 ; Tours, 17 et 12 ; Toulouse, 23 et 12 ; Pointe-à-Pitre, 26 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 10 degrés ; Amterdam, 12 et 8 ; Athènes, 20 et 12 ; Berlin, 14 et 3 ; Bonn, 19 et 10 ; Bruxelles, 14 et 9 ; Le Caire, 21 et 12 ; îles Canaries, 31 et 21 ; Copenhague, 2 et — 1 ; Genève, 20 et 8 ; Jérusalem, 12 et 7 ; Lisbonne, 20 et 15 ; Londres, 14 et 9 ; Madrid, 21 et 13 ; Moscou, — 4 et — 5 ; Nairobi, 20 et 13 ; New-York, 6 et 2 ; Palma-de-Majorque, 17 et 10 ; Rome, 15 et 12.

LA SITUATION DE L'ENNEIGEMENT

La persistance durant près d'une *semaine de températures exceptionnellement* élevées a entraîné une importante fonte nivale et la déstabilisation du manteau neigeux à toutes altitudes. De nombreuses avalanches de fonte se sont déjà produites. En fin de semaine, avec un refroidissement sensible, cette situation avalancheuse tendra à s'atténuer.

PARIS EN VISITE

VENDREDI 13 MARS

« La crypte de Notre-Dame », 14 h., entrée, Mme Pennec.

« Pissarro », 14 h., Grand Palais, Mme Chapuis.

« Histoire et art de la tapisserie », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Meyniel.

« La villa La Roche de Le Corbusier », 15 h., métro Jasmin, Mme Guillier (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Jean Fouquet », 15 h., pavillon de Flore (Approche de l'art).

« Pissarro », 15 h. 30, Grand Palais (Mme Angot).

« Hôtel de la Monnaie », 15 h., 11, quai Conti (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les vendeurs de la bibliothèque polonaise ». 15 h., 6, quai d'Orléans (Mme Hager).

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade (M. de La Roche).

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Paris et son Histoire).

« Quartier Mouffetard », 14 h. 30, façade église Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite)

« Le Marais », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La place des Vosges », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« Fouquet », 14 h. 30, Musée du *Louvre (Visages de Paris)*

SAMEDI 14 MARS

« Le quartier de la Défense », 15 h., hall du R.E.R., Mme Allaz.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h., entrée, Mme Hulot.

« Le Marais », 15 h., 6, place des Vosges, Mme Legrégeois.

« La montagne Sainte-Geneviève » 15 h., façade de Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« La rue du Regard », 15 h. 15, 44, rue du Cherche-Midi, Mme Barbier.

« Portraits et miniatures du dix-huitième siècle », 15 h., 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Les nouvelles salles étrusques », 11 h., Musée du Louvre (Arcus).

« Gainsborough », 15 h., Grand Palais (l'Art pour tous).

« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Palais-Bourbon », 15 h. 45, 126, rue de l'Université, Mme Fleuriot.

« Mystérieuse Egypte », 14 h. 45, métro Louvre, Mme Haulier.

« Hôtel Toynard », 15 h., 19, rue du Louvre (Histoire et Archéologie).

« Le siège du parti communiste », 15 h., métro Colonel-Fabien, P.-Y. Jaslet.

« Chez Maxim's », 16 h., 3, rue Royale, M de La Roche.

« La coupole de l'Institut », 15 h., 23, quai Conti (Paris et son histoire).

« Quartier Notre-Dame-des-Victoires », 14 h. 30, façade de l'église (Paris pittoresque et insolite).

« Quartier Saint-Sulpice, 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Salons du ministère de la marine », 15 h., 2, rue Royale (Tourisme culturel).

« Le Marais inconnu », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

« *Pissarro* », *11 h., Grand Palais* (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

VENDREDI 13 MARS

10 h., Bibliothèque Buffon, 15 bis, rue Buffon, Mme M. Ravinet-Durand : « Le conte et les enfants en milieu hospitalier ».

14 h., 195, rue Saint-Jacques, M. J. Boutier : « Les énergies des mers » ; M. P. Marchand : « L'énergie thermique des mers ».

15 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme C. Thibault : « L'Espagne de Philippe IV ».

18 h., 9, rue Mahler, M. H. Afheldt : « Pour un nouveau modèle de défense européenne : non-bataille et techno-guérilla ».

20 h., 21, avenue du Maine, Atelier Annick Le Moine, M. J. Peignot : « La lettre : son dessin, son histoire, les familles de caractères ».

20 h., 26, rue Bergère, M. L. Chariarse : « Les mirages du corps : de la sensibilité corporelle à la connaissance libératrice » (l'Homme et la Connaissance).

21 h., 9 bis, avenue d'Iéna : « Norvège, Islande, Groënland » (Autour du monde) (projection).

21 h., Centre Chaillot-Galliera, 28, *avenue George-V* : « *Népal* » (projection).

SAMEDI 14 MARS

15 h. : 5, rue Largillière, M. P. Poulain : « Le Graal et la chevalerie médiévale » (Nouvelle Acropole).

15 h. : Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. F Ruff : « Après Laennec ».

15 h. 30 : Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme C. Shimizu : « L'art du Japon ».

15 h. 30 : 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme M.-M. Davy : « Il a mis son œil dans leur cœur » (Atlantis).

16 h. : 7, rue Danton, M. G. Pegand : « Sciences et conscience : gand : « Sciences et conscience. Neurocybernétique » (la psycho-in-

16 : 4, square Georges-Lesage : « Réalisation du Soi » (Méditation transcendantale) (entrée libre).

15 h. : Amphithéâtre Bachelard, Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Maître Taisen Deshimaru : « L'éducation du maître Zen ».

20 h. : 58, rue Roger-Salengro, Antony, M. Nick Maloumian : « Comment « vendre » un homme politique » (dîner-débat cercle du Verseau).

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE MARS DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 17 DU 11 MARS 1981

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
			F.
1	301	tous signes	300
	991	tous signes	300
	5 811	vierge	10 000
		autres signes	1 000
2	6 652	scorpion	7 000
		autres signes	700
	09 312	balance	100 000
		autres signes	10 000
	13 822	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
	30 272	vierge	100 000
		autres signes	10 000
3	983	tous signes	300
	3 113	balance	7 000
		autres signes	700
	5 713	capricorne	7 000
		autres signes	700
	7 963	verseau	7 300
		autres signes	1 000
4	4	tous signes	70
	1 464	scorpion	10 070
		autres signes	1 070
	4 864	balance	10 070
		autres signes	1 070
	6 874	lion	10 070
		autres signes	1 070
	38 124	capricorne	100 070
		autres signes	10 070
	06 584	lion	3 000 070
		autres signes	100 070
5	05	tous signes	150
	2 145	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 985	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	69 185	sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
6	186	tous signes	300
	2 306	vierge	7 000
		autres signes	700
	9 866	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
			F.
6	20 986	poissons	100 000
		autres signes	10 000
7	07	tous signes	300
	6 837	poissons	7 000
		autres signes	700
	2 887	taureau	10 000
		autres signes	1 000
8	188	tous signes	300
	0 048	lion	7 000
		autres signes	700
	1 878	bélier	7 000
		autres signes	700
	4 868	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	7 878	taureau	7 000
		autres signes	700
	8 198	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
9	0 329	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	0 389	cancer	7 000
		autres signes	700
	2 739	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	7 989	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	9 579	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	18 419	lion	100 000
		autres signes	10 000
	21 949	verseau	100 000
		autres signes	10 000
	23 759	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
0	0	tous signes	70
	00	tous signes	220
	500	tous signes	520
	08 750	taureau	100 070
		autres signes	10 070
	24 660	bélier	100 070
		autres signes	10 070
	25 750	cancer	100 070
		autres signes	10 070

PROCHAIN TIRAGE TRANCHE DU VENDREDI 13
LE LUNDI 16 MARS 1981 A MONTREUIL (Seine-Saint-Denis)

LOTO — TIRAGE N° 10 : 3 28 36 40 41 49 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 30

PROCHAIN TIRAGE LE 18 MARS 1981 VALIDATION JUSQU'AU 17 MARS APRÈS-MIDI

TRANCHE DE MARS 1981 DES SIGNES DU ZODIAQUE N° 17

SERVICE NATIONAL

APPEL SOUS LES DRAPEAUX DES FRANÇAIS NÉS ENTRE LE 16 AOUT ET LE 12 NOVEMBRE 1961

Le ministre de la défense communique :

La fraction de contingent 81/04 comprendra, s'ils ont été reconnus « aptes » au service :

1) Les jeunes gens :

a) Dont le sursis ou la prolongation de sursis arrivera à échéance avant le 1er avril 1981 ;

b) Dont le report d'incorporation arrivera à échéance avant le 1er avril 1981 ;

c) Dont l'appel avec une fraction de contingent intérieur a été, pour des motifs divers, annulé et fixé à l'échéance du 1er avril 1981 ;

d) Volontaires pour être appelés le 1er avril 1981 et qui, à cet effet, ont, avant le 1er février 1981, déposé une demande d'appel avancé ou fait parvenir leur résiliation de sursis ou de report d'incorporation.

2) Les jeunes gens non titulaires d'un sursis ou report d'incorporation administrés par les bureaux du service national de métropole :

a) Nés entre le 16 août 1961 et *le 30 septembre 1961*, ces dates incluses, recensés avec la troisième tranche trimestrielle de la classe 1981.

b) Omis et naturalisés recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1981 ;

c) Nés entre le 1er octobre 1961 et le 12 novembre 1961, ces dates incluses, recensés avec la quatrième tranche trimestrielle de la classe 1981.

Les jeunes gens destinés à l'armée de terre, à la marine ou à l'armée de l'air seront appelés à partir du 1er avril 1981.

PRESSE

Dans une lettre à M. Barre

DEUX DIRIGEANTS DE LA PRESSE FRANÇAISE PROTESTENT CONTRE LES PROJETS DE LA C.L.T. (R.T.L.)

MM. Maurice Bujon, président de la Fédération nationale de la presse française, et Claude Puhl, président de l'Union syndicale de presse quotidienne régionale, viennent d'adresser, en commun, une lettre au premier ministre au sujet des négociations menées entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (R.T.L.) et la Fédération allemande (R.F.A.) des éditeurs de journaux, en vue de l'exploitation d'un éventuel satellite luxembourgeois de télévision directe (*le Monde* du 28 février).

« *Nous tenons à vous exprimer notre inquiétude et notre surprise à la suite des négociations menées entre une société dont le plus important dirigeant est un haut fonctionnaire français* (1), *et l'organisation regroupant les quotidiens édités en R.F.A.*, écrivent-ils.

» *Nous protestons contre le fait que la presse française ait été tenue dans la plus totale ignorance des conditions dans lesquelles s'est effectuée la recherche d'un accord qui, s'il était appliqué, mettrait en péril la presse écrite, constituerait une atteinte grave au monopole de la télévision dans notre pays et irait à l'encontre de la politique du gouvernement en matière d'information, telle que vous nous l'avez exposée à plusieurs reprises. Nous souhaitons que le gouvernement condamne d'une manière catégorique la finalité d'une telle opération, comme l'a déjà fait le chancelier d'Allemagne fédérale.*

» *Par ailleurs, nous avons l'honneur de vous demander quelles mesures les pouvoirs publics entendent prendre à la suite de la décision des autorités italiennes d'accorder la possibilité d'émettre à Radio K et Radio-Mont-Blanc.*

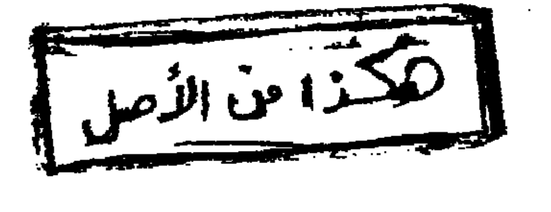
» *Nous tenons à attirer votre attention sur les dangers que peut présenter pour la presse écrite la mise à l'étude, dans le plus grand secret, de tels projets au moment même où le chef de l'Etat a réaffirmé sa volonté de défendre l'avenir de la presse écrite, son pluralisme et son indépendance.* »

(1) N.D.L.R. : il s'agit de M. Jacques Rigaud, administrateur-délégué de R.T.L.

● « *Le Télégramme de Brest* » n'a pas paru ce jeudi 12 mars. « *Par suite d'une grève de deux heures observée dans les services techniques*, précise un communiqué du syndicat du livre C.G.T. « *La direction du Télégramme de Brest a pris la décision de ne pas faire paraître le quotidien.* »

Le communiqué souligne encore que l'arrêt de travail observé mercredi s'inscrivait « *dans le cadre d'arrêts de travail dans la presse quotidienne régionale pour débloquer les négociations* ».

Une grève semblable a été observée par les ouvriers du livre au *Berry républicain*, édité à Bourges, mais le journal a paru normalement jeudi matin.



SPORTS

FOOTBALL

COUPE DE FRANCE

Un petit vent de folie sur le Parc des princes

La hiérarchie a été respectée partout à l'occasion des seizièmes de finale de la Coupe de France de football, disputés par matches aller et retour les 7 et 11 mars. Dix clubs de première division joueront donc les huitièmes de finale, dont le tirage au sort sera effectué le 17 mars, avec six équipes de deuxième division. La rencontre la plus spectaculaire de ces seizièmes de finale a eu lieu au Parc des Princes, où les footballeurs nantais, champions de France et actuels leaders du championnat, d'abord vainqueurs sur leur terrain 2 à 0, ne se sont qualifiés que grâce à leurs buts marqués à l'extérieur, aux dépens des Parisiens qui l'ont emporté 5 à 3.

C'est un petit vent de folie qui a soufflé *sur le* Parc des Princes. La température, exceptionnellement douce, avait déjà favorisé la concentration de plus de quarante mille spectateurs dans cette marmite de béton. Dans les rangs des footballeurs parisiens, qui reportaient tous leurs espoirs sur la Coupe après avoir été distancés en championnat, la tension était anormalement élevée après les deux buts contestés du match aller. Nul n'aurait pourtant osé imaginer la violence de la tempête qui a failli provoquer le naufrage des Nantais après une demi-heure de jeu quand Jean-Paul Bertrand-Demanes, leur gardien de but, sauva du bout du pied un tir de Toko qui aurait alors marqué le quatrième but consécutif du Paris-Saint-Germain.

Des années d'expériences européennes, un effectif riche en nombre et en *qualité et surtout une* maîtrise technique collective sans égale en France semblaient pourtant mettre les Nantais à l'abri d'un tel accident. Depuis le début de la saison, en Coupe d'Europe comme en championnat, jamais ils n'avaient été battus par plus d'un but d'écart. D'ailleurs, n'avaient-ils pas démontré leur supériorité sur les Parisiens dans ce même Parc des Princes en championnat, voici à peine plus d'un mois, le 8 février, en contrôlant le jeu avant de s'imposer logiquement par deux buts à zéro ?

Comment dès lors cette équipe parisienne qui avait dû attendre son cinquième match après la trêve hivernale pour trouver enfin le chemin des buts adverses a-t-elle pu paraître irrésistible face à la meilleure équipe de France ? Deux hommes semblent être à l'origine de cette métamorphose : Mustapha Dahleb et Jean-Claude Lemoult. Trop souvent victime de contractures musculaires, le premier n'a pu disputer que douze des vingt-huit matches de championnat. Quand au second, opéré des adducteurs, il a dû attendre le 28 février pour faire ses débuts. La clairvoyance et l'inspiration du premier, l'abnégation et l'inlassable activité du second, l'abattage et la puissance de Dominique Bathenay, ont permis au Paris-Saint-Germain de retrouver son équilibre avec un milieu de terrain remarquablement complémentaire.

Ce n'est donc pas un hasard si les attaquants de pointe parisiens, bien approvisionnés et particulièrement motivés mercredi soir, ont dynamité la défense nantaise par Toko reprenant un tir rageur de Dominique Rocheteau repoussé par *Bertrand-Demanes (huitième* minute), par Saar Boubacar, démarqué par une talonnade de Rocheteau (quinzième minute) et par Toko sur un tir de 20 mètres (vingt-quatrième minute).

Après avoir frôlé le K.-O. sur une nouvelle tentative de Toko, les Nantais ont pourtant démontré leurs ressources en réussissant un premier contre par Gilles Rampillon (trente et unième minute) *puis en exploitant instantanément* une blessure du libéro parisien Eric Renaut pour inscrire un second but par Enzo Trossero, juste avant la mi-temps. Le temps de se réorganiser, avec Bathenay en libéro, et Paris-Saint-Germain repartait à l'abordage pour reprendre espoir avec un quatrième but de Rocheteau (cinquante-sixième minute). Négligeant de colmater leurs voies d'eau en défense, les joueurs des deux équipes, totalement débridées, recherchaient alors tour à tour le but décisif, et Toko répliquait encore par un cinquième but (soixante-sixième minute) au troisième but des Nantais, marqué par Henryk Agerbeck (soixante et unième minute).

Soutenus par un public en transes, les Parisiens ont pourtant échoué au port, malgré un Rocheteau intenable qui aurait pu bénéficier d'un penalty sur une *suspecte attaque par derrière* d'Henri Michel (quatre-vingt-deuxième minute), avant de voir son dernier tir à bout portant détourné par Bertrand-Demanes. Les dirigeants des clubs professionnels français doivent se réunir les 9 et 10 avril en séminaire pour chercher des remèdes à la *désaffection* des spectateurs. Les footballeurs nantais et parisiens pourraient leur faire quel*ques suggestions.*

GÉRARD ALBOUY.

SEIZIÈMES DE FINALE
Division I entre eux

*Bordeaux b. Angers	6-0	(4-1)
*Lens b. Tours	2-1	(2-1)
*Paris-S.-G. b. Nantes	5-3	(0-2)
*Monaco b. Sochaux	1-0	(1-2)
*Nancy et Nîmes	1-1	(4-2)
*Auxerre et Bastia	1-1	(1-2)
Division I - Division II		
*Metz b. Orléans	2-0	(0-0)
*Thonon b. Lille	1-0	(0-2)
Division I - Division IV		
*St-Etienne b. Valence	5-0	(1-0)
Division I - Division d'honneur		
*Strasbourg b. Fécamp	4-0	(0-0)
Division II - Division III		
*Le Havre b. Poissy	1-0	(0-0)
*Angoulême b. Le Bourg	1-0	(1-0)
A Alès :		
*Montpellier b. Cuiseaux	3-0	(2-1)
*Thionville b. Pont-de-Ch.	3-1	(2-0)
*Martigues et Malakoff	0-0	(1-1)
Division II - Division IV		
*Châteauroux b. Maubeuge	5-2	(3-1)

(*) Les clubs qualifiés sont en caractères gras ; les résultats des matches « aller » figurent entre parenthèses.

D'un sport à l'autre...

- CYCLISME. — Le Norvégien Knut Knudsen, âgé de 31 ans, a gagné, le 11 mars, le prologue du trente et unième Paris-Nice qui se disputait dans les rues de Meaux, sur un parcours de 7,3 kilomètres. Knudsen, qui a réalisé le temps de 9 min. 18 sec. 99/100, a précédé le Belge Jean-Luc Vandenbroucke (9 min. 20 sec. 56), le néo-professionnel français Régis Clère (9 min. 30 sec. 52), et le Belge Daniel Willems (9 min. 30 sec. 91). De nombreux concurrents ont été gênés par de fortes rafales de vent.

- RUGBY. — Réunis à Toulouse, les sélectionneurs de la Fédération française de rugby (F.F.R.) ont reconduit, pour affronter les Anglais, le 21 mars à Twickenham, et tenter de réaliser le « grand chelem », l'équipe qui a battu, le 7 mars, les Gallois au Parc des Princes. Il s'agit du : 15 Serge Gabernet (Stade toulousain ; 14 Serge Blanco (Biarritz) ; 12 Didier Codorniou (Narbonne) ; Laurent Pardo (Bayonne) ; 10 (o.) Guy Laporte (Graulhet) ; 9 (m.) Pierre Berbizier (Lourdes) ; 7 Pierre Lacans (Béziers) ; Jean-Luc Joinel (Brive) ; 6 Jean-Pierre Rives (Stade toulousain), capitaine ; 5 Jean-François Imbernon (Perpignan) ; 4 Daniel Revailler (Graulhet) ; 3 Robert Paparemborde (Pau) ; 2 Philippe Dintrans (Tarbes) ; 1 Pierre Dospital (Bayonne). Sont remplaçants : Dominique Sagarzazu (Bayonne) ; Jean-Paul Wolff (Béziers) ; Roland Pétrissans (Bayonne) ; Jérôme Gallion (Toulon) ; Patrick Mesny (Grenoble) ; Alain Caussade (Lourdes).

RUGBY

JEAN-MARC BOURRET SUSPENDU

Jean-Marc Bourret, dont le passage, le 14 décembre 1980, des rangs de Pia (jeu à XIII) à ceux de l'U.S.A. Perpignan (rugby), relança en France la guerre des deux ovales jusqu'au protocole d'accord signé le 5 mars, a été suspendu, mercredi 11 mars, par M. Albert Ferrasse, président de la Fédération française de rugby et de l'International board, à l'occasion d'une réunion de cet organisme à Cardiff. Des documents portant la signature de Bourret et du secrétaire administratif de la Fédération française de jeu à XIII (F.F.J. XIII), fournis par M. David Oxley, secrétaire de la Fédération anglaise de jeu à XIII, à son homologue de la Fédération anglaise de rugby, attesteraient que le Français aurait reçu de l'argent quand il jouait à XIII.

Une commission d'enquête devra vérifier l'authenticité des documents. Si ses conclusions sont positives, Bourret sera radié. M. Pierre Rayssac, secrétaire général de la F.F.J. XIII, a confirmé l'authenticité des documents en faisant la mise au point suivante :

« M. Ferrasse savait fort bien ce qu'il faisait en prenant Jean-Marc Bourret au XIII. Il savait que les joueurs à XIII touchent pour chaque match international un manque à gagner qui est déclaré à l'URSAF et qui est reconnu par la charte olympique, puisqu'il vise à défrayer les sportifs de haut niveau de façon à réparer le préjudice subi par leur préparation sportive. Or, il s'avère que l'International board de rugby à XV ne reconnaît pas cette aide personnalisée. »

AUTOMOBILE

LA NOUVELLE RITMO SUPER 85

Puissance et confort au secours de l'esthétique

Construite à un million d'exemplaires par Fiat depuis son lancement, il y a trois ans, dans ses différentes versions 60, 65, 75 et diesel, la gamme Ritmo se renforce, dès le mois de mars, en France, de la Super 85.

Si la Ritmo conserve sa silhouette bien connue et peu réussie, Fiat a fait des efforts pour rendre plus attractif son modèle de pointe en cylindrée *moyenne qui représente,* toutes marques confondues, environ 25 % du marché européen. La Ritmo Super 85, dont le prix de vente a été fixé en France à 41 500 F, est équipée du moteur 1 498 centimètres cubes, quatre cylindres en ligne, disposé transversalement, alimenté par carburateur et développant 85 ch. C'est, bien entendu, une traction avant à boîte cinq vitesses — il existe une version de la Super 85 à transmission automatique, — les quatre roues disposent d'une suspension indépendante, le freinage à l'avant est assuré par des disques, à l'arrière par des tambours, avec assistance. La Super 85 atteint 160 kilomètres à l'heure et consomme environ 8 litres à 120 kilomètres à l'heure, en vitesse constante. Elle est chaussée de pneus à profils surbaissés.

L'évolution de la Ritmo n'est pas que *mécanique.* La Super 85 a reçu aussi d'importants aménagements dans sa présentation intérieure qui concourent au confort tant concret que visuel. La planche de bord, façon Lancia Delta, est nouvelle, comme *le* sont les sièges et les revêtements. Le volant est réglable, et Fiat a cédé à la mode en proposant, en série, une mini-centrale qui contrôle neuf fonctions (mécaniques, électroniques, freinages, etc.) et en informe le conducteur.

L'impression générale est celle d'une voiture cossue et bien équipée, compétitive dans ce créneau de prix. Sa conduite est sans surprise et sans problème, elle a plus de nerf que ses devancières dans la gamme, tient convenablement son cap, freine correctement. La Ritmo, qui s'est vendue à 20 000 unités en France, en 1980, malgré ces nouveaux arguments, sera sans doute toujours pénalisée par sa robe exceptionnellement disgracieuse et son allure pataude. Où sont donc passés les maîtres carrossiers *italiens ?*

F. J.

- *La gamme Fiat 127* sera complétée à partir du 12 mars par deux nouvelles versions : 127 Spécial, modèle de base de la gamme offerte à 25 500 F, et 127 Super, modèle de luxe à 28 950 F, a annoncé, lundi, Fiat-Auto. Ces deux modèles sont équipés du moteur de 903 centimètres cubes fabriqué au Brésil. La gamme 127 comporte donc dorénavant quatre versions : Spécial, Super, cinq portes et spot (70 chevaux DIN).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 12 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h Journal.
20 h 35 Série : Pause-café.
Réal. S.-R. Leroy ; avec V. Jannot, J. François, G. Werler, F. Andréi, A. Courivaud...
21 h 30 Magazine : l'Evènement.
« Désordre rouge », une enquête de Roger Pic.
22 h 30 Visions : César.
De J.-P. Mirouze. Où on apprendra aussi que le sculpteur des « compressions » aime faire la cuisine et accumuler des pots de chambre kitsh dans son jardin.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h Journal.
20 h 35 Numéro spécial : La sécurité.
Réal. R. Benamou (en liaison avec Europe 1).
Avec M. A. Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, et les maires de quatre villes : MM. M. Arreckx (U.D.F., Toulon), C. Hernu (P.S., Villeurbanne), M. Péricard (R.P.R., Saint-Germain-en-Laye), G. Valbon (P.C., Bobigny).
22 h 5 Magazine : Coups de théâtre.
De G. Kann.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : la Poudre d'escampette.
Film français de P. de Broca (1971), avec M. Jobert, M. Piccoli, M. York, L. Valla, Amidou, D. Perego. (Rediffusion).
En 1942, un Français combinard, un jeune officier anglais et la femme d'un diplomate suisse s'enfuient, en jeep, dans le désert de Libye et sont pourchassés par des soldats allemands et italiens.

22 h 20 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, Nouveau répertoire dramatique : « Nyne », d'A. Rivemale. Avec : D. Grey, G. Tréjean, G. Rivet.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (Echanges internationaux) : « Symphonie nº 20 en si bémol majeur », « Motet » et « Cantate BMW 140 » de Bach, par le Gächinger Kantorei et le Bach Collegium de Stuttgart, dir. H. Rilling, avec A. Auger, soprano, A. Kraus, ténor, W. Schoene, basse G. Passin, hautbois ; sol., H.-J. Ehrard, clavecin, C. Tilney, orgue positif, M. Ostertag, *violoncelle,* T. Lom, contrebasse.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien, « 1828 » ; 23 h Les musiques du spectacle : le cinéma italien entre la tradition populaire et l'expérimentation.

Vendredi 13 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout.
12 h 25 Une minute pour les femmes.
La drogue : informez les enfants très tôt.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Le fer forgé aux riceys.
18 h C'est à vous.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Autour du Léman.
Réal. B. Lion.
Musique-mélodie, avec le Grand Orchestre du Splendid, Nicoletta, Padygros, Eddy Mitchell, Plastic Bertrand, Joëlle.
21 h 30 Théâtre : « la Forêt des âmes ».
De G. Laporte ; mise en scène N. Taleb ; réal. F. Chatel.
En différé du Théâtre Marie-Stuart, à Paris.
La Russie des tsars au siècle dernier. Sophie vient de quitter le collège pour épouser Volodia, un ami d'enfance. Dans le train qui la conduit à Saint-Petersbourg, l'attend une étrange surprise.
22 h 30 Documentaire : Carnaval de feu.
Réal. A. Altit.
Chaque année, la ville de Valence (en Espagne) fête le carnaval dans une profusion d'images, de sons, de nourriture. Les « falleros », surtout, fabriquent de gigantesques statues, qui représentent tous les mythes modernes, et qui seront brûlées le 19 mars. Un reportage honnête, mais très conventionnel.
23 h 30 Journal et cinq jours en bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : « les Amours des années folles ».
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
La vie de bureau.
15 h Série : « le Saint ».
16 h Magazine : Quatre saisons.
16 h 55 Sports : Cyclisme (Paris-Nice).
17 h 20 Fenêtre sur...
Les rythmes de combat.
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Zora la Rousse.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Molière ou la vie d'un honnête homme.
D'A. Mnouchkine. Troisième épisode.
Ayant quitté Paris en 1645 pour rejoindre la troupe des Dufresnes, Molière parcourt la France avec ses compagnons dans la neige et la pluie. Ils sont fêtés, chassés, sifflés, payés, volés. Ils s'aiment et se haïssent...
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. Nouveaux documents sur des écrivains pourtant bien connus.
Avec Mmes A. Cohen-Solal et H. Nizan (« Paul Nizan, communiste impossible »), MM. G. Heller (« Un Allemand à Paris, novembre 1940-août 1944 »), C. Mauriac (« le Rire des pères dans les yeux des enfants », O. Todd (« Un fils rebelle »).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club : « le Parfum de la dame en noir ».
Film français de M. L'Herbier (1931), avec R. Toutain, H. Duflos, M. Vibert, L. Bellières, E. Van Daele. (N., rediffusion.)
Suspense policier en univers clos, d'après le roman de Gaston Leroux. Les recherches formelles de la mise en scène, le style « arts déco » des costumes et des décors, apportent une fascination.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Vive *le basket* ; *Des livres pour tous* : la nature dans la ville.
18 h 55 Tribune libre.
Le patronat indépendant.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - *Le nouveau vendredi* : Je ne joue pas, je travaille.
Une émission d'A. Sabas. Reportage : J. Radiquet.
Cinquante-deux millions d'enfants âgés de moins de quinze ans ont travaillé en 1979. Statistique minimum. Judith Radiquet a enquêté, au Brésil et au Pérou, et réuni de nombreux documents sur Hongkong, la Thaïlande, l'Italie du Sud, etc.
21 h 30 Téléfilm : le Bidule.
D'après F. Clément. Scénario J.-L. Cormolli. Réal. R. Martial. Avec J.-L. Bideau, O. Gaupmann, O. Perrier, D. Gabizon, J. Badin, etc.
Un ancien mécano parisien crée des « sculptures-bidules » à l'abri de l'agitation de la capitale. Il construit un jour une « autobidule » qui attire l'attention d'un industriel. C'est l'engrenage...
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
L'école de plongée profonde.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h, Les chemins de la connaissance : L'ingénieur au XIXe siècle ; à 8 h 32, L'itinéraire philosophique d'E. Levinas.
8 h 50, Echec au hasard.
9 h 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h 45, Le texte et la marge : « Le complexe de Procuste », de V. Volkoff.
11 h 2, Compositeurs-animateurs : A. Duhamel, à Villeurbanne.
12 h 5, Agora : B. Méchin et le dialogue du christianisme avec l'islam, par H. Bonnier.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Musique extra-européenne.
14 h, Sons : A la bijouterie.
14 h 5, Un livre, des voix : « Livia », de L. Durrell.
14 h 47, Un homme, une ville : Andersen à Odense.
15 h 50, Contact.
16 h, Pouvoirs de la musique : La facture instrumentale française.
18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Les grandes avenues de la science moderne : Le stockage de l'information.
20 h, Max-Pol Fouchet, l'écrivain et l'homme de communication.
21 h 30, Black and blue : Palette d'altos.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Quotidien-Musique : Œuvres de J.-S. Bach, *V. d'Indy, G. Fauré, W.-A. Mozart* ; 7 h 5, L'intégrale de la semaine : l'école de Mannheim (Cannabich) ; 7 h 40, Actualité du disque ; 8 h 30, Informations culturelles.
9 h 2, Le matin des musiciens : Musiques immobiles (Narayan, Monteverdi, Byrd, Marais, Frescobaldi) ; Musique en vie.
12 h, Musique de table : Musique légère (Roger, Romberg) ; 12 h 35, Jazz classique ; 13 h, Actualité lyrique.
14 h, Musiques : Les chants de la terre ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h, Répertoire choral (I. Stravinski) ; 16 h, Musique de chambre : Arthur Grumiaux, violon, interprète Brahms ; le Trio Yuval interprète Dvorak ; 17 h, Symphonie « Made in U.S.A. » (Harris Hanson).
18 h 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h, Actualité lyrique.
20 h 20, Concert : « Ouverture dans le style italien » (Schubert) ; « Concerto pour flûte et orchestre en ut majeur » (Mozart) ; « Symphonie no 3 en ré majeur » (Schubert), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G. Akoka, avec C. Lardé, flûte (église Saint-Séverin, 30 juillet 1980).
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, cycle Chopin, avec D. Weyenberg, piano ; 23 h 5, Vieilles cires : « Concerto pour piano et orchestre en ré mineur », de Brahms, dir. E. van Beinum ; 0 h 5, Jazz.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 12 MARS

— *MM. A Peyrefitte,* ministre de la justice, *C. Bonnet,* ministre de l'intérieur, *Arreckx,* député et maire de Toulon (U.D.F.), *C. Hernu,* député et maire de Villeurbanne (P.S.), *M. Péricard,* maire de Saint-Germain-en-Laye (R.P.R.), *G. Valbon,* député et maire de Bobigny (P.C.), participent au débat sur la sécurité sur Antenne 2, à 20 h. 35.

VENDREDI 13 MARS

— *MM. René Marchand,* directeur du développement et de la prospection de Radio-France, *Jean-Pierre Bertrand,* responsable de Radio bleue, et *Daniel Hamelin,* responsable de Radio Mayenne, sont les invités de l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 15.

Mouvements de grève à FR 3-Rennes et à TF 1

Les personnels de la station de FR 3-Rennes observent un mouvement de grève de vingt-quatre heures, ce jeudi 12 mars, à l'appel du S.N.R.T.-C.G.T., afin de « dénoncer les conditions de fabrication des émissions de production, en particulier des magazines du centre régional Bretagne-Pays de Loire, pour lesquels on se passe désormais de réalisateurs, au mépris de leurs conventions collectives ».

A TF 1, d'autre part, un préavis de grève a été déposé par les syndicats de journalistes pour le vendredi 13 mars.

Ce mouvement ne devrait pas affecter les programmes en raison de la réglementation prévoyant, en cas de grève, la réquisition automatique d'un nombre suffisant de journalistes pour assurer la confection des journaux.

Cet arrêt de travail a pour objet de soulever la question de la convention collective qui n'a toujours pas été signée par toutes les organisations syndicales.



OFFRES D'EMPLOIS

Directeur Gé
Futur
200.000 FF + bon

PA Personnel Servi

emplois internationaux

Galerie nationale du Canada

Canada

emplois régionaux

GRAND QUOTIDIEN RÉGIONAL
recherche
JOURNALISTE

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

Directeur Général Futur

200.000 FF + bonus

La filiale, de moyenne importance, d'une société internationale d'ingénierie, important, assurant le montage et la distribution de produits pour l'agriculture et l'horticulture à travers un réseau de revendeurs en France, recherche son Directeur général qui sera responsable de l'animation et du contrôle de ce centre de profit. Ce poste s'adresse à un candidat ayant le sens du *profit et parfaitement autonome.*

Agé d'au moins 30 ans, il devra posséder une expérience dans le domaine agricole. Il sera bilingue français-anglais. De bonnes notions d'allemand seraient un avantage. Une bonne connaissance du monde des affaires français est indispensable. Le salaire annuel *de départ* sera de l'ordre de 220.000 FF. Le poste est basé à Paris.

Envoyer C.V. à l'adresse ci-dessous, sous référence : GM34/7607/LM à préciser sur la lettre et l'enveloppe. Aucun renseigne*ment ne sera transmis sans l'accord préa*lable des candidats. Les premiers entretiens seront menés par nos consultants.

PA Personnel Services

Hyde Park House, 60a Knightsbridge, London SW1X 7LE. Tel: 01-235 6060 Telex: 27874



A member of PA International

INTERTECHNIQUE

AERONAUTIQUE - ESPACE - INFORMATIQUE

recherche

Pour sa Direction Organisation et Informatique

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DÉBUTANT (Réf. DOI-12)

Titulaire d'un diplôme d'études supérieures (écoles d'ingénieurs, MIAGE, ...)

ANALYSTE PROGRAMMEUR EXPÉRIMENTÉ (Réf. DOI-13)

(Instituts de programmation, DUT, ...)

Au sein d'une équipe jeune ils participeront à la conception et à la réalisation de différents projets de gestion temps réel sur base de données à l'aide du mini-ordinateur REALITE 2000.

La diversité et l'originalité de ces projets ainsi que leur intérêt dans le domaine de l'informatique nouvelle permettront aux *candidats de développer leurs connaissances et* leurs compétences et d'être à même, ultérieurement, d'assumer de larges responsabilités.

Nombreux avantages sociaux par accord d'entreprise, dont prime de fin d'année.
Restaurant d'entreprise.

Adresser C.V. avec prétentions et photo en précisant la référence de l'annonce à Direction du Personnel

---

CONTROLE BAILEY

1er fabricant français de systèmes de contrôle **et régulation industriels**
Filiale de C.G.E.E. ALSTHOM

recherche pour sa
Division Commerciale LE

responsable secteur géographique Afrique

ingénieur diplômé connaissant le process control.

Expérience commerciale réussie dans ce domaine si possible en Afrique. Anglais courant. Le poste basé au siège de la société implique de nombreux déplacements dans tous les pays du continent africain.

Adresser CV, photo et prétentions Service du Personnel BP 210 - 92142 CLAMART CEDEX.

BANQUE PRIVÉE

recherche

EXPLOITANT
(Classe IV ou V)

De formation minimum BP, pour prospection commerciale d'une clientèle de PME en qualité d'Adjoint d'un Exploitant Principal.

Ce poste susceptible d'évoluer vers des responsabilités plus étendues, nécessite une bonne connaissance des opérations de banque (5 ans minimum) et une expérience réussie de prospection (3 ans minimum).

Envoyer photo, C.V. et prétentions sous réf. 13134 M à BLEU publicité 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

GROUPE D'IMPORTANCE MOYENNE

SECTEUR PHARMACEUTIQUE, BIOLOGIE, MÉDICO-CHIRURGICALE

recherche
pour Paris, banlieue Nord

DIRECTEUR FINANCIER

Ce poste comporte tous les aspects liés à une direction *financière au sens large : comptabilité générale* (5 sociétés), trésorerie, budgets, prix de revient, informatique.

Le candidat retenu sera introduit dans ses fonctions par le titulaire actuel avant son départ à la retraite.

Il est demandé :
- Niveau D.E.C.S. ;
- expérience de 10 ans minimum ;
- âge : plus de 35 ans ;
- connaissances en informatique suffisantes pour diriger.

Env. C.V., lettre man., photo et prét. sous n° T 025909 M, à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

SOCIETE EN EXPANSION DANS LE DOMAINE DES ACTIVITES PARA-BANCAIRES

recherche pour Région parisienne

JEUNE CADRE COMMERCIAL

Il sera responsable du développement sur son secteur et interviendra auprès des sociétés de toutes tailles.

Ecrire sous référence 8.613 à HAVAS SUPPORTS, 81, rue de la République, 69002 Lyon.



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Musées nationaux du Canada — National Museums of Canada

Galerie nationale du Canada

Un des Musées nationaux du Canada

Les membres du Conseil d'administration des Musées nationaux du Canada sont à la recherche de candidats au poste de Directeur de la Galerie nationale du Canada en remplacement de Mlle Hsio-Yen Shih qui a remis sa démission. D'ici quelques mois, le Conseil proposera une liste de candidats au gouvernement canadien qui nommera le nouveau titulaire.

Les personnes intéressées à poser leur candidature ou à proposer des candidats sont invitées à écrire au Secrétaire général des Musées nationaux du Canada avant le 1er juin 1981.

La préférence sera accordée aux personnes possédant une expérience dans le domaine des arts plastiques au Canada.

Veuillez adresser votre envoi comme suit :

Comité des candidatures à la Galerie nationale
a/s du bureau du Secrétaire général
Musées nationaux du Canada
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa, Canada K1A 0M8

Canada

CENTRE D'INFORMATION ÉQUIPEMENT DU FOYER
recherche
Dans le cadre du pacte pour l'emploi

- **UN COLLABORATEUR**
  service presse
  pour contacts et rédaction
- **UN SECRÉTAIRE DE RÉDACTION**
  pour revue professionnelle

Postes disponibles de suite
4.000 × 13 + *avantages sociaux*

Envoyer C.V. à SEPI, 39, avenue d'Iéna, 75783 Paris Cedex 16.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
recherche
COLLABORATEURS (H. ou F.) Niveau DECS. Diplômé Grande École commerciale. Anglais. Expérimentés ou débutants. Ecrire avec C.V., à FGEC, 6, rue des Haudriettes, PARIS-3e.

Cabinet d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
recherche

COLLABORATEUR

2 années d'expérience cabinet, diplômé d'études supérieures.
Ecrire au cabinet TUILLET, 22, r. de la Banque, 75002 Paris.

SOCIÉTÉ DE SERVICES EXPORTATION BIENS D'ÉQUIPEMENT
cherche

HOMME ou FEMME

35 ans environ
formation expérience comptable et gestion de contrats export.
Disponible rapidement
pour poste de responsabilité *avenir.*
Adresser lettre manuscrite, candidature et C.V.
sous n° 8.042 *le Monde* Pub., *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

Cabinet immobilier région Versailles recherche :

AGENT COMMERCIAL

débutant ou expérimenté
fixe + % sur C.A.
050-03-38.

COLLABORATEUR haut niveau. *Ecr. M. LAMARQUE, 149, rue* St-Honoré, Paris 1er, qui transm.

PUBLIC RELATION, standing. Ecr. M. DONJIN, 149, rue Saint-*Honoré* (1er), qui transmettra.

Ecole langues Paris cherche
PROFESSEUR anglais ou allemand
pour enseigner langue maternel. professeur espagnol avec exp. technique auto. Tél. 508-08-50.

GROUPE DE SOCIÉTÉS
pour *démarrage de systèmes*

A. PROGRAMMEURS
COBOL - IBM - CICS

A. PROGRAMMEURS
PL1 - IMS - DL1
COBOL S/HP 3000

A. PROGRAMMEURS
CII HB. 64 - TVS - IDF
117.000 F/an selon expér.
INFORMATIS CONSEILS, 26, r. Daubenton (5e) - 337-99-22.

REVUE TECHNIQUE et PROFESSIONNELLE
cherche

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Capable assurer relations avec imprimeurs, maquettistes. Rigoureux - méthodique, bon gestionnaire, susceptible prendre en charge rubriques.

Poste à pourvoir rapidement.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/n° 90.812, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

AGENCE DE PUBLICITÉ 8e ARRONDISSEMENT RECHERCHE

RESP. COMPTABLE ET FINANCIER

30 ans minimum, réf. et exp. dans un poste simil. demandées.
Écrire : CABINET F.C.F., 130, rue La Fayette, 75009 Paris, qui transmettra.

École au centre de Paris
recherche

PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

de nationalités et langues maternelles françaises, lic. ou équival., dipl. et exp. en Franç. Langue étrangère (audiovisuel, etc.) à tous niv. pour adultes. Au courant recherches méthodologiques.
Adresser C.V. et photo à Régie-Presse, n° T025897M, 85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.

---

secrétaires

MINERVE INTÉRIM
SECRETAIRES BILINGUES ANGLAIS

possédant les 2 sténos
pour
CONGRÈS 16 au 29 MARS
138, avenue Victor-Hugo (16e)
11, rue du Havre (8e)
Téléphone : 727-61-69.

---

les entreprises cherchent de nouveaux vendeurs. Ils sont dans le Monde du Vendredi (daté samedi)

Les « nouveaux vendeurs » sont arrivés.
Ils n'ont ni le même profil ni les mêmes exigences que les représentants traditionnels, ils ne travaillent pas dans les mêmes entreprises et n'ont pas la même conception de leur activité.
Pourtant, ils sont réduits à déchiffrer les mêmes listes interminables d'annonces, conçues de manière identique pour l'un ou l'autre type commercial, souvent dans les mêmes journaux.

Le Monde compte parmi ses lecteurs de nombreux ***« nouveaux vendeurs »****. C'est normal, ils sont ouverts, curieux, exigeants, ont le* ***« niveau Monde »****. Ils en ont fait leur quotidien habituel, souvent depuis longtemps. Pour beaucoup d'entre eux, depuis le temps où ils faisaient leurs études supérieures (plus de 20 % des étudiants de toutes disciplines et de tous niveaux lisent Le Monde régulièrement).*

Ces nouveaux vendeurs, lecteurs du Monde, disposent de leur rubrique d'offres d'emploi, dans leur journal.
Son nom ?
FONCTIONS COMMERCIALES
Ses annonceurs ? *Les nombreuses entreprises qui ont un besoin impératif de recruter ce nouveau type de commerciaux, et qui rencontrent souvent de grandes difficultés pour disposer de candidatures satisfaisantes.*

Ses résultats ? *Certainement des curriculum vitæ et des recrutements d'une qualité rarement obtenue ailleurs.*

TOUS LES VENDREDIS, DANS Le Monde
(daté samedi)
DES OFFRES D'EMPLOI POUR LES NOUVEAUX VENDEURS.



emplois régionaux

C.E. R.N.U.R. recherche pour village vacances 300 personnes, bord de mer

DIRECTEUR (TRICE)

ÉCONOME - CUISINIERS
Ecrire 78, rue des Bons-Raisins, *92500 Rueil-Malmaison.*

La mairie de BREST organise un concours sur titres pour l'admission à l'emploi de Directrice de crèche collective.
Sélection sur titres, diplômes, références et projet pédagogique.
Clôture des inscriptions : 17 avril 1980
Documentation fournie par le Bureau du Personnel de la Mairie de BREST.

Centre de recherche NANCY
recrute

PHARMACOLOGUE

Aura la responsabilité d'un laboratoire de pharmacologie dont l'activité est orientée vers la toxicologie expérimentale des produits chimiques industriels. Ce *poste conviendrait* à vétérinaire ou pharmacien titulaire d'un C.E.S. de pharmacologie ayant acquis une bonne maîtrise de l'expérimentation animale et capable de s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire.

Adr. C.V., prétentions et photo sous réf. 2662 à SWEERTS, B.P. 2662, 75424 PARIS Cedex 09, qui transmettra.

Bureau d'études pétrole recrute :
SPÉCIALITÉS
tuyauterie installation et charpente
- PROJETEUR P 1 et P 2 B.
- ÉTUDE 1 et 2

Région MIDI-PYRÉNÉES
Envoyer C.V. et prétentions à : B.T.E.D., 44, rue Bayard, 31000 TOULOUSE.

GRAND QUOTIDIEN RÉGIONAL

recherche

JOURNALISTE

capable d'animer et de diriger une édition départementale

Formation supérieure
Maîtrise des techniques de l'information

Expérience de 5 années minimum dans les différents services de la *rédaction* d'un grand *quotidien régional* et ayant notamment assumé :
- la responsabilité d'une rubrique locale ou départementale ;
- la direction d'une équipe de journalistes professionnels ;
- l'animation d'une agence détachée en zone de concurrence et l'organisation de son réseau d'informateurs et de correspondants.

Perspectives passionnantes pr un esprit clair et entreprenant.

Adr. candidature ss n° 509 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

Le Lycée français de Los Angeles
recherche

PROFESSEURS :

1 de Philosophie
1 de Mathématiques
1 d'Histoire-Géographie
1 de Sciences naturelles
Physique-Chimie
et 1 Institutrice

Ecrire : 3261 Overland Avenue, Los Angeles California 90034.

Importante société hôtelière
recherche
pour poste immédiat

DIRECTEUR

pour son hôtel ****
100 chambres au Liban
- Expérience exigée 10 ans minimum.
- Connaissance de l'anglais indispensable.
- Maîtrise de l'arabe souhaitée.

Envoyer C.V. *détaillé*, photo et prétentions : Société des Hôtels, B.P. 5, ZAHLE (LIBAN), à l'intention de M. Toni KHOURY.
Réponses assurées par notre bureau de PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ENGENEERING recherche EUROPE ET ÉTRANGER

3 INGÉNIEURS
Structure OFF'SHORE

2 INGÉNIEURS
Calculateurs, structure métallique

3 PROJETEURS
Tuyauterie OFF'SHORE

2 SUPERVISEURS
en électricité

Bilingue anglais
Ecrire ou se présenter à notre Centre de Recrutement :
TAI
113-115, rue du Cherche-Midi, PARIS (6e) - Tél. : 548-41-82.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

DEMANDES D'EMPLOIS

M. 39 ans, conn. all., étud. ttes propos. TPS. Part. ou domic. Ecrire s/nº 7985, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

COUPLE SÉRIEUX (la trentaine) cherche TOUT GARDIENNAGE de propriété ou loge de concierge Téléphone : 011-84-74

SECRÉTAIRE STÉNODACTYLO
J.F. 28 ans. 9 ans expérience. Responsable secrétariat. Libre rapidement, cherche place stable quart. Madeleine, Opéra, Saint-Lazare. Ecrire s/nº 6094, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

POSTE A L'ÉTRANGER
Française, 33 ans, célibataire, D.E.C.S., cadre comptable juridique et financier, 10 ans *expérience, allemand/espagnol.* Etudie toutes propositions AU MEXIQUE
Ecr. s/nº 7.836 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages) :
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Les bnes réponses aux tests.
- La graphologie et ses pièges.
- Les trois types de curriculum vitae, etc.

Pour informations, écrire CIDEM, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

occasions

MOQUETTE PURE LAINE PRIX POSÉ
75 F. T.T.C. m² - 658-81-12.

propositions diverses

Emplois outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchds de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIÈRES chez les marchds de journaux à Paris et en banlieue.

L'État offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et tous, avec ou sans diplômes. Pour les connaître, demandez une doc. gratuite sur la revue FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 Paris

propositions commerciales

Immobilière sur ordinateur cherche associé pour extension Tél. pour R.V. au 508-41-20.

villégiature

BRIGNOLES — Bastide 18e S. avec piscine, très beau jardin, parc, bcp. de charme, très confortable, 6 chambres avec leurs s. d. b. + logement de personnel. JUILLET/AOUT. Tél. h. de bureau (90) 92-01-58.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

MERCEDES 450 SE vert métal toutes options état neuf, 73.000 km. 65.000 F. Tél. : 847-48-63

divers

CONCESSIONNAIRE **B.M.W** 63, Bd.J.Jaurès 92 CLICHY. Tél. 731-05-05

ACHETER ou LOUER VOTRE B.M.W. PRESENTATION et ESSAIS de **TOUTE LA GAMME** NEUVES DISPONIBLES Nombreuses OCCASIONS GARANTIE B.M.W.

NEUBAUER PEUGEOT-TALBOT
EN MARS ! **UN MOIS EXCEPTIONNEL !** pour tout achat de Peugeot ou de Talbot M. Gérard : 821-60-21

achats

LANCIA AUTOBIANCHI Concessionnaire Leasing particulier 48 mois 11 rue Mirbel Paris 5è 336.38.35+

PAIE CHER ET COMPTANT **R-5 GOLF, 104, B.M.W.** BAYARD, AUTO. 341-44-44. 21, rue de Toul, Paris (12e).

deux-roues

A vendre moto Yamaha 1100, 26.000 km, très bon état. Prix à débattre. Tél. : 415-02-92, après 20 h.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

HALLES, sur rue piétonnière rare. 760.000 F. **4 P.** *Propriétaire.* 766-49-94

4e arrdt

ILE DE LA CITÉ QUAI AUX FLEURS
Propriétaire vend directement *200 m² à aménager rez-de-ch.* Sur Seine immeuble superbe. Prix 1.700.000 F. Tél. 887-08-21.

VUE SANS FRONTIÈRE PRÈS PLACE DES VOSGES grand standing, beau triplex 5 pièces, 3 bains. 633-47-23.

ILE-SAINT-LOUIS, 200 m² s/cour d'honneur, luxe, calme, plein soleil. Asc., 4 chbres, 2 bs. Transeil. Tél. : 325-10-56.

5e arrdt

Part. Beau 6 P., 140 m², 2e, asc. P. de t. Jard. Luxembourg 150 m. T. 955-55-92, 9-12 h., ts les j.

PRÈS PANTHÉON, dans petit imm. neuf, standing, 1 stud. + un 3 pces, même palier + 1 cclal r.-de-ch., park. s/sol. 460.000 + 820.000 F - 535-86-37.

PL. DU PANTHÉON, ds bel imm. p. de taille, tt cft, récept. + 4 chbres + service, 170 m². Prof. libér. poss. - 535-86-37.

6e arrdt

Place ST-ANDRÉ-DES-ARTS **2 PIÈCES 50 m², CALME.** Caractère - 354-42-70.

RUE DAUPHINE Part., double living 35 m², cuis., salle de bains, w-c, 5e étage. Prix 385.000 F. T. 296-15-70 ou 240-37-07 soir.

7e arrdt

ÉCOLE MILITAIRE *BEL IMM. PIERRE DE TAILLE* grand 6 pièces, entrée, cuisine, bains, w.c., chauffage central VUE SUR VILLAGE SUISSE + CHAMBRE DE SERVICE **Px 1.575.000 F** Voir mercredi, jeudi 14-18 h 52, AV. DE LA MOTTE-PICQUET. Tél. 723-91-28

38, RUE VANEAU RESTE A VENDRE **64 m2** + mezzanine. Poutres, caractère. *S/pl. tous les jours, 14-18 h.* **NEVEU** 550-48-83. 743-96-96.

8e arrdt

PARC MONCEAU (près) superbe appartem. de réception 7 pièces + service. Prix justifié. LAGRANGE, Tél. : 265-13-05.

ÉTOILE Superbe appt de réception 9-10 Pces. Possibil. divisible et profess. libér. - 265-32-09.

200 m², 2.400.000 F près François-Ier. Tél. 387-58-24.

9e arrdt

Près square Berlioz bel imm. Pptaire vend appt 150 m² triple réception, 3 chbres, 2 bains, 2 w.c., chauffage cent., 2 serv., 2 caves, 4e ét., ascenseur prévu. 975.000 F à débat. 224-18-42.

RUE D'AUMALE Imm. directoire, élég. 4 pièces, 125 m² + service. 828-80-47.

36, RUE DE TRÉVISE, 3e ét., soleil, beau 5 P., tt cft, pierre de taille, visite jeudi, vend., sam., dim., 14 h./18 h. 30.

BON 9e Sté vd beau 2 Pces 120 m² + balcon Occupé loi 48. Et. élevé, asc. Rare. 685.000 F - 280-06-94.

10e arrdt

MÉTRO RÉPUBLIQUE vue dégagée, 80 m² beau 3-4 p., cuis., entrée, w.c., s. de bains. 2e ét. 640.000 F - 357-63-33

11e arrdt

BASTILLE Immeuble XVIIe rénové, 135 m² à aménager. Autres surfaces. *Téléphone* 272-40-19.

12e arrdt

Pr. Mairie Vincennes, 4e et dern. ét., parf. ét., 3 P., entr., cuis., w.c., s. bns, chauff. cent., park. s/sol. 365.000 - 344-71-97.

Mº MICHEL-BIZOT calme, vaste 3 P., hall d'entrée, cuis., w.c., s. bns, chauff. cent., ascenseur, 3e étage. 345-82-72.

OFFRE EXCEPTIONNELLE 6, RUE DES JARDINIERS PARIS (12e) PROCHE BOIS DE VINCENNES *MÉTRO A 200 MÈTRES* A vendre très beaux 4 pièces 96 m² et 5 pièces 110 m². Habitable imméd. 8.700 F le m2. Visite sur place : jeudi, vendredi et ce week-end, de 14 heures à 19 heures. TÉL. : (98) 307-99-97.

14e arrdt

PERNETY. Liv. + 2 chambres. 70 m², immeuble neuf jamais habité. Prix : 655.000 F. GARBI, Tél. 567-22-88.

RUE ÉMILE-DUBOIS Magn. DUPLEX, 12e et 13e ét. VUE IMPREN. 5 pces princ., park. 160 m² env. 563-83-55.

SQUARE MONTSOURIS MAISON 170 m² 1.550.000 F - 633-78-87.

15e arrdt

URGENT CAUSE DÉPART SÈVRES-LECOURBE Magnifique 80 m², balcon, park. A débattre. Tél. : 742-57-22.

PROX. PARIS 15e 1 P. à rénover 30.000, petite mais. 1 P. gde cuis. 72.000. 296-12-08.

16e arrdt

PARTICULIER de préfér. à PARTICULIER - Vends, 16e Muette, 69 m², calme, ensoleillé, 5e, living double + chambre sur jardin, salle de bains, w.-c. séparés, cuisine équipée. Cave. Immeuble récent. Confort. Téléphone : 527-94-35, vendredi, samedi, 8 h à 10 h. Samedi, 14 h à 17 h.

18e arrdt

38, avenue de Saint-Ouen **IMMEUBLE NEUF** habitable immédiatement Façade pierre de taille **4 PIÈCES 88 m²** grande cuisine, salle de bains + *salle de douche, 2 w.-c.* Très bon standing. Visite sur place : 38, av. de Saint-Ouen, les vendredi, samedi, dimanche et lundi, de 14 h à 19 h, ou Z. IMMOBILIER - 267-37-77.

BON 18e. Immeuble récent STUDIO s/jard., tt cft, 6e, asc. *32 m² + balc. Prix : 270.000 F.* L'IMMOBILIA - T. 254-71-95.

RUE DE L'ORIENT B. 2 Pces, tout cft. 310.000 F. L'IMMOBILIA - T. 254-71-95.

78 - Yvelines

78 BOIS-D'ARCY. A vd. 3/4 P. 80 m² + logg., séch., ave. Parf. ét. De pet. résid. calme. Bus 10 mn. RER, comm. 300 m., face école. Px 340.000 + garage 30.000. Tél. 460-02-71 (après 18 h.) ou 056-25-00, poste 556.

VERSAILLES - Neuf SUPERBES 3/4 Pièces 94 m² double exposition Immeuble 1er ordre Frais de notaire réduits. S/pl. ts les jours, 14 h à 19 h. 7, RUE EXELMANS (Sauf mercredi) - 953-18-92.

CHAMBOURCY, 4 kms RER Saint-Germain, part vend 85 m², excellent état. 460.000 F, dont 25.000 C.F. Tél. : 074-20-01.

91 - Essonne

A vendre à MASSY Appartement 5 pièces (100 m²), entrée, séjour, salon, cuisine aménagée, 3 chambres, 2 salles de bains, w.-c., nombreux placards, grande loggia. A proximité commerces, écoles, lycées, bois, piscine, tennis, 15' R.E.R. et gare S.N.C.F. Prix : 455.000 F Téléphone : 920-49-07

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE - *LA PRINCIPAUTÉ* RUE DE L'ABREUVOIR PROCHE BOIS DE BOULOGNE A vendre très beaux 3, 4 et 5 pièces dans *petits immeubles en pierre de taille de 3 étages.* Visite sur place : lundi et vendredi, de 14 h à 19 h et ce week-end de 10 h-12 h à 14 h-19 h. TÉLÉPHONE : 825-29-48

NEUILLY SAINT-JAMES 14, rue du Centre - Immeuble St-James-Parc, superbe appt 70 m² liv. dble, 1 ch., s. de bains, cuis. équipée, 2 balcons, ensoleillés Est, Ouest sur parc + parking. Prix : 1.300.000 F. Visite sur place tous les jours, 18/20 h. *500-77-98/747-53-28*

NEUILLY-SAINT-JAMES 240 m², appt exceptionnel, vaste récept., s. à manger, 4 chbres, terrasse 150 m², ch. de serv., 2 parkings. GARBI - 567-22-88.

BOURG-LA-REINE - Résidence récente, gd stand. sur espaces verts, très bel appt. Hall d'entrée, séj., terrasse, gde cuis., 3 ch., 2 bains. Garage. Etat neuf. 1.150.000 F. ERBE 663-71-01.

NEUILLY Pte Maillot dans Imm. pierre de taille *en rénovation totale, pptaire vd* studio séj., entrée, cuis., S. de bains, w.c. - 28 m² chf cent. - 757-84-50.

SCEAUX centre - Standing. 6 Pièces en duplex 125 m² + terrasses + garages. 1.600.000. 660-45-96.

CHAVILLE commerces écoles 3 gares, appartement 105 m², séjour, 4 chambres, salle de bains, douches, cave, garage, parking, dernier étage, parfait état. Prix 795.000 F à débattre. Tél. : 750-82-49, ap. 19 h.

94 Val-de-Marne

St-MAUR-DES-FOSSÉS *Imm. pierre de t., joli 3 p. 72 m² tt cft. 1er ét. impeccable.* 430.000 F. Tél. 883-46-72.

LA VARENNE-SAINT-HILAIRE petite résidence s/verdure, très beau 2 p. placards, balc., parkg. 340.000 F. Téléph. : 734-36-17.

Province

A MEGÈVE au mont d'Arbois 14 chalets, du studio au 4 pièces : "SKI & GOLF" Appartement décoré visible tous les jours. Renseignements sur place : Madame ROCHE, Agence Immobilière du Mont d'Arbois - Tél. (50) 21.12.91 *74120 MEGEVE* BP 143

Désire recevoir une documentation sans engagement sur le programme "SKI & GOLF"
St☐ 2p☐ 3p☐ 4p☐
nom : ______
adresse : ______
tél : ______

Urbiplan BREDERO 36, rue Tronchet 69006 Lyon tél (7) 889.12.25

M. 12.3

COTE D'AZUR
Part. vd, JUAN-LES-PINS, très bel appt dans PARC 6 ha, tennis, PISC., exposit. E.-S.E.-O. Vue mer, montagne, 80 m² + 22 m² balc., cuis. éq. 3 ch., s. bs, s. eau, 2 w.-c., gar., cave. Part. état. (6) 903-39-75 ap. 19 h.

MEGÈVE A vendre dans chalet bel appartement de 85 m² Tél. : (50) 92-54-13

PROVENCE
EYGUIÈRES Proximité Salon, Saint-Rémy, Les Baux. Dans hôtel particulier classé du XVIIIe siècle reste 1 studio et 1 petit duplex. Prix 80.000 F et 160.000 F. CATRY - Tél. (91) 54-82-93

CHAMONIX A vendre dans chalet neuf bel appartement duplex 80 m². Tél. (50) 92-54-13

Etranger

TORREMOLINOS Plage (Espagne)
APPART. *150 m², meublé luxe,* tt confort, 2e ét., terrasses, vue impren. s/mer. LIBRE Prix : 500.000 F
Ecrire : Mme MARIEL, 8, rue de Parme, PARIS-9e

appartements achats

ACHÈTE COMPTANT SANS CRÉDIT 2 à 3 PIÈCES, Paris. Urgent. Mme FAURE, 251-68-81, le soir 900-84-25

JEAN FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet 15e - 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeub. Paiement comptant

constructions neuves

LES TERRASSES DE LA MARNE A JOINVILLE (94) R.E.R. à 200 mètres
12 APPTS de STAND. 2-3 et 4 PIÈCES Livraison Juillet.
Prix ferme et définitif. Sur pl., du samedi au lundi, de 11 h. à 18 h., 15, quai de la Marne, ou téléph. : 563-57-66.

locations non meublées offres

Paris

PARIS (12e) SANS COMMISSION Immeuble tout confort
2 PIÈCES, 47 m². Loyer 1.697 F. Charges 408 F. Parking 186 F.
3 PIÈCES, 86 m². Loyer 2.263 F. Charges 581 F. Parking 186 F.
3/4 PCES, 82 m². Loyer 2.814 F. Charges 728 F. Parking 186 F.
S'adresser 24/26, rue Sibuet, au gardien, avant 19 h. ou tél. au 343-35-77 pr rendez-vous. Mº PICPUS ou BEL-AIR.

PARIS (11e) **Mº PARMENTIER ou OBERKAMPF** SANS COMMISSION Immeuble tout confort
STUDIO, 35 m² + terr. 10 m². Loyer 1.434 F. Charges 313 F. Parking 185 F.
2 PIÈCES, 54 m². Loyer 1.745 F. Charges 497 F. Parking 185 F.
S'adr. 53/61, av. Parmentier. Tél. : 355-52-46.

7e stand., plusieurs 4 et 5 P., 120/140 m² environ, tout cft, parking. 7.000 à 9.000 F net. LA LOGERIE. Tél. :548-54-59.

FBG *St-Germain. Except.* Dans Hôtel XVIIIe, entre Cour d'honn. et Parc, 7 P. dont 3 somp., récept. Px justif. DORESSAY. - Tél. 548-43-94.

ATELIER d'artiste près place du Tertre + chambre et mezzanine tout confort, *cuisine équipée,* parking, jardin privatif. Prix : 4.450 F. Serge KAYSER - 329-60-60.

Région parisienne

Neuilly, dernier étage, 2/3 pièces 65 m², terrasse 50 m², gar. 3.500 F + ch. Tél. 061-38-03.

Maurepas, « Domaine des Louveries », séjour triple, cheminée, 5 chambres, cuisine équipée, garage, jardin. 4.200 F. MONAL, téléph. : 051-38-03.

locations non meublées demandes

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Province

Loue studio, 3 pces, tt cft, neuf, à Cagnes-s/Mer, de mai à sept. Ecr. s/nº 8.049 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE 8, av. de Messine, Paris (8e). Recherche pr clientèle étrangère et diplom., APPART. PARIS et MAISONS, OUEST RÉSIDENT. LOCATION ou ACHAT **562-78-99**

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction, beaux appartements de standing, 4 p. et plus. 285-11-06.

hôtels particuliers

VERSAILLES, 11 P., 400 m² surface habitable, grenier 80 m² aménageable, s-sol, jard., poss. vente par niveau. 950-53-69.

maisons individuelles

GARCHES Près du golf de Saint-Cloud. Propriétaire vd maison de style, 10 pièces, 2 bains, jard. 850 m², garage. Prix 2.000.000 F. Tél. 741-00-12

Part. vend, Vaucluse, mas provençal rénové, vue imprenable, 14 pièces, 400 m², terrasse 400 m², piscine, 1 hectare jardin. Px : 1.950.000 F - 548-89-12.

pavillons

LA GARENNE-COLOMBES (Embranchement) Sur 190 m², pavillon surélevé. Excellent état. Sous-sol total aménageable. 120 m² habitables en 2 niveaux. - *6/7 pièces.* Très grand confort. Tél. le matin au (59) 69-60-03 ou (*du 30/3 au 11/4*) au 242-31-37.

CHAMPIGNY pavillon, construction récente, sur ss/sol total. Terrain 350 m². Rez-de-ch. surélevé, entrée, beau séjour, 1 chambre, cuisine aménagée, *salle de bains,* w.c. 1er étage : 1 chambre, bureau + possibilité 2e chambre. Prix 850.000 F - 882-00-93.

A vendre dans Loiret, 100 km Paris, pavillon en construction. Gros œuvre terminé, sans toit., en L, 150 m² au sol. Sous-sol, *rez-de-ch.,* combles, donc trois fois 150 m². Terrain 2.000 m². Prix : 350.000 F St-Loup-lès-Vignes. 858-16-97.

LA CELLE-ST-CLOUD Quartier résidentiel. Beau pavillon 3 pces, cft, gar., jardin. 890.000 F - *Tél. :* 575-73-94.

villas

PARC DE SCEAUX (92) Près R.E.R. - Elégante villa pierre 350 m² + sous-sol - 750 m² *jardin. Boiseries, poutres.* Tél. : 504-02-52

CHATOU calme, 15' RER, charmante Villa « ILE de FRANCE » 1979 récept. + mezzan., 3 ch., 2 bns, cuis. éq., salle jeux, gar. 2 voit. Jardin 850 m². - EXCLUSIVITÉ. *AGENCE DE LA TERRASSE* LE VÉSINET - Tél. : 976-05-90.

VILLA ÉLANCOURT 1977, sur 600 m² terrain, séjour 38 m², cuis. 16 m², 4 chambres, garage 2 voitures. 465.000 + PIC 270.000 10 %. C.I.T. 83, rue Jean-Jaurès, TRAPPES. Téléphone : 050-03-36.

LE VÉSINET *Dans une somptueuse demeure* située au milieu d'un magnifique parc boisé au Vésinet-centre, appartement de très grande classe avec mais. de gard. indépend. Agence RHODES, Le Vésinet, 071-33-84.

fermettes

PROCHE CHATEAU-THIERRY A 1 h de Paris, fermette début 19e. Beaux sols anciens. 5 pces habitables. Huisseries neuves. Toit. revue. Très vastes dépendances sur 800 m² terrain. 290.000 F. 575-62-83 P. 268.

maisons de campagne

INDÉPENDANTE EN BERRY dans région vallon. et boisée, bel enclos composé d'une ferme construct. pierre, G.O., bon état. MAISON D'HABITATION 2 pces, poutres appar., carrelage ancien, cheminée rustiq., four à *pain, gren. facilement amén.* NOMBREUSES DEPENDANCES (environ 150 m² au sol), grange typique avec auvent, écuries, porcherie, atelier.
Sur 2.700 m² terr. clos eau et électricité branchées.
PX EXC. 120000 Créd. personnalisé jusq. 90 %.
PROGECO 12, place Saint-Cyran, 36000 CHATEAUROUX. Tél. : (16) 54-22-09-31 ou 22-30-21.

locaux commerciaux

PANTIN, près MÉTRO A LOUER 500 m² dont 250 m² Bureaux. Accès camions. Parkings. Écr. : nº 71.024, I.P.F., 12, r. de l'Isly-8e.

fonds de commerce

92 - SAINT-DENIS FACE AU MARCHÉ VEND CAFÉ, BONNE AFFAIRE Prix à débattre Visite mardi, vendredi, dimanche Café du Marché « AU SOLEIL DE PROVENCE » 7, rue Blanqui. Tél. 820-30-27.

COMMERCE DE PRODUITS FRAIS AU DÉTAIL Matériel et agencement neuf, prix : 900.000 F. Région AVIGNON Possibilité achat murs. Ecr. HAVAS Draguignan, nº 689.

PRODUITS CARNÉS ET SURGELÉS, C.A. 13 M NF. 70 % détail, 30 % 1/2 Gros, amortissable moins de 3 ans, matériel et agencement en parfait état, possibil. achat murs, région Sud-Est. Ecr. HAVAS Draguignan, nº 688.

Murs et Agencement en parfait état, rapport annuel + 10 %. région DRAGUIGNAN 83. Prix : 4.200.000 francs Ecr. HAVAS Draguignan, nº 687.

A SAISIR, METZ, direct. part. cause départ, boutique mode femmes, marques exclusives, tous commerces, plein centre, rue piétonne, gros C.A. Prix 900.000 F, reprise bail incluse. Tél. : 233-92-66.

A vendre raison d'âge, société de fabrication et de location de chapiteaux de construction légère. *Une occasion unique pour un professionnel du bois pour une existence stable et de haut niveau.* Offres s/nº 20.835 SOPIC, B.P. 31 67000 Strasbourg

terrains

COMMUNE DE CHANTELOUP (Seine-et-Marne) crée une **ZONE ARTISANALE**
Lots de 400 m² à 2.000 m².
CONDITIONS ATTRACTIVES :
- Taxe professionnelle faible ;
- Proximité R.E.R. et A 4.

Pour tous renseignements :
MAIRIE DE CHANTELOUP - Place Antoinette-Checq, Chanteloup, 77400 LAGNY.
Tél. 430-32-82 (lundis, mercredis, samedis après-midi).

LOUVECIENNES Près Paris Ouest, EXCEPTIONN. Terrain boisé 6.000 m² - Site CHATEAU DU BARRY Permis de construire accordé. VILLA GD LUXE - PRIX ÉLEVÉ Continental Immobilier Téléphone : 742-68-34.

ORSAY - Prox. ttes commodités et faculté. 480 m² plat. SUD, 13 m façade, COS 020 + 80 m². Petite maison à démolir. Prix : 320.000 F H.T. Tél. 928-68-00.

viagers

Viager libre, Noisy-le-Grand Belle villa moderne s/1.400 m², 60.000 F + 6.550 F. VIAGERS. F. CRUZ - 266-19-00

Société spécialiste viagers **F. CRUZ,** 8, rue la Boétie. Tél. : 266-19-00. Pris indexation et garantie. Etude gratuite discrète.

FONCIAL VIAGERS 19, bd Malesherbes (8e) 266-32-35 - Spécialiste, 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

18e JULES-JOFFRIN - Gd séj. + ch. tt cft, imm. pierre de taille. 160.000 F + 1.400 F, occupé Femme 73 ans. - 266-19-00.

domaines

Achète grand domaine à vocation forestière et chasse, *préférence départements* 45 - 41 - 18 - 89 - 58. Ecrire s/nº 200593 ORLET 136, aven. Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE.

LOIRET 135 km Paris Joli territoire de chasse de 94 ha. Bois et plaines dont étang 5 ha. Bâtim. ferme à restaurer. S.B.S. Villemurlin, 45600 SULLY-SUR-LOIRE.

forêts

A VENDRE (YONNE) **40 HA env. TAILLIS** sous FUTAIE - Px : 850.000 F Sté ERMENOU-MARCHAL *16, r. Carnot 89200 AVALLON* Tél. (86) 34-03-71

immeubles

Immeuble de grand standing à vendre, Paris-8e, près du boulevard de Saint-Germain. *Intermédiaire s'abstenir.* Ecrire : HAVAS CANNES 65661.

appartements occupés

16e Place MEXICO Proche *Dans bel imm. pierre de taille,* asc., tapis escalier, concierge, **3 P.** cuis., gd débarras, w.c. Poss. s. de bains. Occupé couple âgé. *Prix 384.000 F. Voir* pptaire : jeudi de 15 h à 17 h. 25, rue des BELLES-FEUILLES.

propriétés

BOIS-LE-ROI (77), près **FONTAINEBLEAU** 50 km PARIS, résid., 8.800 m², *clos murs et haies vives. Vue dégagée sur Seine,* parc avec arbres, permis constr. 480 m². Px 2.500.000 F. IMMOBILIÈRE DAUPHINE, 220, bd Raspail, 75014 Paris. Tél. : 069-61-78.

YONNE, près forêt d'Othe, sur 1.800 m² terrain, limite village, *calme. Bel maison rénovée, gd* séjour, cheminée, 2 chbres, tout confort + dépend. 370.000 F. Pour visiter tél. au 866-82-49.

NORMANDIE « Pin du Haras » Sur environ 3 ha prairies, JOLIE MAISON récemment restaurée. Tt conft, 7 p. principales, dépendances. Écuries : 4 boxes, possibilité aménagement 8 autres. Tél. (38) 91-60-82 - 91-54-67 (47) 05-35-56

A 3 KM CENTRE **Aix-en-Provence** Splendide propriété de standing, sur 15.000 m², bâtisse rénovée, 420 m² habitables, piscine, dépendances, arbres centenaires, soleil, calme, confort. Prix : 2.250.000 F. Téléphone : (91) 54-92-83.

LOIRET 135 km de PARIS JOLI MANOIR 12 p. tt confort, dépendances, sur 27 ha dont étang 6 ha, possibilité augmenter ou réduire superficie. SBS VILLEMURLIN, *45600 SULLY-SUR-LOIRE.*

RÉG. GISORS, maison ANCIENNE entrée, séj., cuisine, 3 chbres, bns, grenier aménageable, chff. fuel, dépend., jardin 1.900 m². Prix 360.000 F. CABINET BLONDEAU-LEBLANC, 2, *fbg Cappeville, à GISORS.* Téléphone (16-32) 55-06-20.

LA VARENNE, 8' R.E.R. Belle propriété, grande réception + 6 chambres, 3 sanitaires, 300 m² habitables. JARDIN PAYSAGÉ 670 m². 1.750.000. *F. BAILLY, tél. : 885-29-94.*

ETUDE de Mes GUILLES et HEUX, notaires associés, 24, rue de la Citadelle, 56290 PORT-LOUIS, téléphone : (97) 82-46-04, fermée le lundi. A VENDRE, ILE DE CROIX. Maison neuve de 4 pièces, cuisine, *sur 4.000 m²,* donnant directement sur la mer. Proximité port.

53 - Landes, bois, fermette, chapelle, 38 hectares, gibier, site. HOUDIARD, (43) 56-61-80.

LOIRET Très belle ferme aménagée, sur 25 hectares. Possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha. Etang/possibilité location. Chasse 160 hectares attenant. Ecrire HAVAS MOUTARGIS sa le nº 200.534.

bureaux bureaux

AGENCE 293-45-55 **MAILLOT** spécialiste Burx depuis 1961, rech. BURX TTES SURFACES. LOCATION ou VENTE

DÉFENSE 370 m², neuf. 150.000 F/an. 420 m², neuf. 170.000 F/an. Archives - Parkings. 275 m² ind. 10 parkings à rénover. 80.000 F/an. Michel Bernard - T. 502-13-43.

VOTRE SIÈGE A PARIS VOTRE SIÈGE A LONDRES de 80 à 300 F par mois CONSTITUTION DE STÉS G.E.I.C.A., 296-41-12 + 56 bis, rue du Louvre, Paris-2e.

BUREAUX MEUBLÉS OU SIÈGES DE STÉS avec secrétariat, tél., télex. TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATION D'ENTREPRISES **ACTE S.A. - 261-80-88 +**

PARIS (11e), propriét. loue 1600 m², impeccables. Tél. : 563-83-33.

DOMICILIATION (8e) RC-RM 150 à 300/MOIS TELEX-SECRÉTARIAT **AGECO : 294-95-28.**

BOUL. BESSIÈRES Immeuble récent **500 m² BUREAUX** 330.000 F HT annuels Michel Bernard. Tél. 502-13-42.

ILE DE LA CITÉ QUAI AUX FLEURS Propriétaire vend directement burx libres en toute propriété, 9 pièces, 200 m², situation exceptionnelle, vue sur Seine. Prix 1.700.000 F. Tél. : 887-08-21.

IMMEUBLE INDÉPENDANT 500 m² bureaux. État neuf. 3.000.000 de francs. Michel Bernard. Tél. 502-13-43.

PIGALLE Immeuble récent **230 m² BUREAUX 220 m² ENTREPOTS** à vendre ou à louer Michel Bernard. Tél. 502-13-43.

CLICHY, près périphérique **285 m² BUREAUX** Immeuble récent. Michel Bernard. Tél. 502-13-43.

IMMEUBLE INDÉPENDANT 16, RUE MONTCALM **500 m² BUREAUX** **170 m²** de réserve entièrement rénové. 400.000 F HT annuels. Michel Bernard, téléphone : 502-13-43.

MÉTRO PORTE DE GENTILLY 3.000 m² bureaux - entrepôts - 25 parkings. 6.000.000 de F. Michel Bernard, 502-13-43.

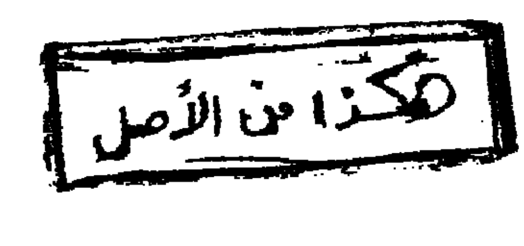
PARIS - GARE DE LYON 160 m² bureaux 70 m² réserves 3 park. 200.000 F HT/an Michel Bernard - 502-13-43.

R. ROYALE - 2 BUREAUX 55 m², 3.500 F par mois. Location précaire. Ecr. nº 71.026 I.P.F. 12, rue de l'Isly-8e.

200 m² - 2.400.000 F près François-Ier. Luxe, habitation mixte ou cclale - 387-58-24.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services **ASPAC** PARIS-8e 293-60-50 + votre SIÈGE SOCIAL





هكذا من الأصل

Le Monde

culture

DISQUES

Les prix de l'académie Charles-Cros

Les prix 1981 de l'académie Charles-Cros ont été proclamés jeudi 12 mars. Outre les quatre prix *in honorem* du président de la République attribués à Marius CONSTANT *(lire notre encadré)*, Bernard HAITINK *(Jeux et trois nocturnes* de Debussy, Philips 9500674), Jean HUBEAU *(intégrale de la musique de chambre* de Schumann, Erato STU 71252) et Jean FERRAT *(Aujourd'hui*, Temey/Discodis 598001/012), vingt-cinq prix ont été décernés comme chaque année. Ils récompensent les disques suivants :

K.A. HARTMANN. — Huit Symphonies, Gesangsszene par l'Orchestre de la radiodiffusion bavaroise, dir. : Rafael Kubelik, Ferdinand Leitner, Zdenek Macal, Fritz Rieger (Wergo, 60066).

FAURE, SIBELIUS, SCHOENBERG. — Pelléas et Mélisande, par l'Orchestre philharmonique de Rotterdam, avec Jill Gomez, dir. David Zinman (Philips 6 769 045).

CAPLET, LALO. — Epiphanie, pour violoncelle et orchestre, Concerto pour violoncelle et orchestre, par Frédéric Lodéon et le Philharmonia Orchestra, dir. Charles Dutoit (Erato, STU 71363).

FRANZ LISZT. — L'œuvre pour piano et orchestre, par Michel Beroff et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Mazur (EMI/VSM 2C 167 03866/68).

JEAN-PHILIPPE RAMEAU. — Hippolyte et Aricie, suite d'orchestre, par la Petite Bande, dir. Sigiswald Kuijken (Harmonia Mundi HM 20 334).

JEAN BARRAQUE. — ... Au-delà du hasard, par l'Ensemble 2e 2m, dir. Paul Méfano (Astrée AS 50).

BRUNO MADERNA. — Aura, Biogramma, Quadrivium, par l'Orchestre symphonique Norddeutschen Rundfunk, dir. Giuseppe Sinopoli (D.G.G. 2531272).

W.A. MOZART. — Quintette pour clarinette K 581, Quatuor à cordes en sol maj. K 156, par Bohuslav Zahradnik et le Quatuor Talich (Calliope CAL 1828).

FREDERIC CHOPIN. — Etudes op. 10, Etudes op. 25, par François-René Duchâble (Erato STU 71406).

NICOLAS DE GRIGNY. — Premier livre d'orgue, intégrale, par Jean Boyer, à l'orgue J.-L. Boisseau (1978) de la collégiale Saint-Sylvian à Levroux (STIL 2604 S. 79).

GIUSEPPE VERDI. — Rigoletto, opéra en trois actes, avec P. Cappuccilli, L. Cotrubas, P. Domingo, E. Obraztsova, N. Ghiaurov, K. Moll, H. Schwarz, le Chœur de l'Opéra d'Etat de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. C.M. Giulini (DG 2740225).

ETIENNE MOULINIE. — Cantique de Moÿse, Motets, Fantaisies pour viole, par l'Ensemble vocal et instrumental Les arts florissants, dir. William Christie (Harmonia Mundi HM 1055).

JAPON. — Gagaku, musique d'art (Ocora/Musidisc 558 551).

DEXTER GORDON ET JOHNNY GRIFFIN. — Great Encounters (CBS 83 643).

ELLA FITZGERALD ET LOUIS ARMSTRONG. — Ella and Louis (Verve/Polydor, 2615 034).

CHUCK BERRY. — Golden Decade (Chess/Vogue 427008/10).

BRUCE SPRINGSTEEN. — The River (CBS 885 10).

ANNE SYLVESTRE. — Dans la vie en vrai (A. Sylvestre/Arabella 133005).

CATHERINE RIBEIRO. — La Déboussole (Philips 6313 096).

ANDREE SIMONS. — Le Cœur violon (Arabella/Eurodisc 200142).

JEAN GUIDONI. — Je marche dans les villes (RCA PL 37448).

TOULAI ET FRANÇOIS RABBATH. — Chansons turques (Arion ARN 33557).

HAROUN TAZIEFF RACONTE. — Volcans d'Europe et de France, Tremblements de terre et catastrophes naturelles (France-Inter TAZ 06 et 08, deux cassettes).

HENRI DÈS chante pour les enfants. — Flagada (vol. 3) (Marie Josée/RCA ZL 37414).

MARTIAL MURRAY. — Cithare en confidence (n° 3) (SM 301023).

Au titre du patrimoine sont également récompensés :

— Chansons des troubadours, la lyrique occitane au Moyen Age, douzième, treizième siècle, par Gérard Le Vot (SM 301043) ;

— Collectage de musique et chansons traditionnelles en Basse-Normandie (Pluriel CCEN 101) ;

— Les grandes dames de la chanson française (Sélection du Reader's Digest).

Enfin, l'Académie tient à saluer la mémoire de Ginette NEVEU (œuvres de Sibelius, Brahms, Chausson, Richard Strauss, Debussy, Ravel, EMI RLS 739), Samson FRANÇOIS *(Concerto en la mineur, Papillons, Variations sur un thème de Clara Wieck*, de Schumann, EMI 2C 061 73019), Bill EVANS *(I will say goodbye*, Fantasy/Musidisc F 5935), la collection Références (EMI/la Voix de son maître), WIENER et DOUCET (Adès/Belfond 210 13).

Marius Constant triomphal

Marius Constant vient d'obtenir de l'Académie Charles-Cros la récompense suprême : le prix In Honorem pour l'ensemble de son œuvre. Le recueil Stress, Psyché, Complexes *(1) n'est qu'une occasion, cette année, pour le sacre. D'autres que nous ont parlé savamment des* Préludes, *du* Cyrano, *des* Chants de Maldoror, *de* l'Eloge de la folie, *du* Paradis perdu *ou de* Septentrion. *Il nous plaît, personnellement, de saluer la parution d'un triptyque où se manifeste de façon patente une grande amitié pour le jazz, amitié très ancienne et qui, jamais, ne s'est interrompue, nous en sommes témoin.*

C'est un fait, par exemple, que Constant fréquente les concerts de jazz. On l'a vu, tout récemment, au Théâtre des Champs-Elysées, applaudir le duo Corea-Burton, dont il apprécie le côté détendu et — qu'on excuse le terme — inspiré. Il ne croit pas, pour autant, pouvoir faire œuvre jazziste. Il veut, plutôt, agréer à sa recherche des gens comme Gualda, Jenny-Clark, Alvim, Humair, Katia et Marielle Labèque, ou Martial Solal.

« J'ai rencontré Solal, *dit Marius Constant.* Pour l'improvisation. A la télé, au Festival de Châteauvallon. Les jazzmen ont une tradition puissante en ce domaine, et une poussée rythmique qui bouffe presque inévitablement ce que font les partenaires venus d'une autre région musicale. Gunther Schuller a cherché une synthèse de courants distincts. André Hodeir s'est proposé d'élargir le jazz afin de n'avoir pas à en sortir. Pour ma part, j'ai tenté des associations.

» Dans *Stress*, j'ai utilisé des séquences de Solal comme lui s'est servi des miennes. Je ne cache pas que semblable collaboration ait eu lieu dans l'espace classique ou moderne européen avant la nôtre. Il est possible que Duke et Strayhorn aient quelquefois travaillé de la sorte. Je dois l'imaginer. Puis-je dire, en passant, que Solal est un des musiciens français les plus connus aux Etats-Unis et les plus estimés ? Là-bas, tout le monde m'a parlé de lui et admire en son jeu, comme moi-même, la fantastique maîtrise technique, l'extraordinaire survol de la pulsation, avec anticipation et retard tout le temps. »

Constant et Solal ont parfaitement réussi Stress, *affrontement et dialogue polémique, pièce pour trio de jazz, percussion, et quintette de cuivres — celui d'Ars Nova.* Stress *ouvre un bel album où lui fait suite* Psyché, *écrit après lecture des* Métamorphoses, *d'Apulée (et, tout particulièrement, sans doute, du livre où l'héroïne séjourne au palais d'Eros), après lecture aussi de* l'Homme aux loups, *de Freud, glose illustre, elle-même mille fois glosée.*

Complexes, *qui apparaît à la fin du tome, c'est, paradoxalement, la première œuvre que Constant ait écrite. Leonard Bernstein, Roland Petit, Rolf Liebermann ne l'avaient pas encore découvert. Celui qui devait devenir chargé de cours à Stanford, directeur musical de l'Opéra de Paris, professeur d'orchestration rue de Madrid, poursuivait alors ses études au Conservatoire. Les deux* Sisyphe *ont été composés à l'époque où, jeune étudiant, il habitait rue de Vaugirard, dans le même immeuble qu'Albert Camus. L'écrivain s'était pris de sympathie pour le musicien et avait conçu pour lui le livret d'un ballet — demeuré inédit.*

Pourquoi, ici, ces Complexes? *Parce que tout est placé sous le signe du « psy » ? Peut-être. A moins que la contrebasse n'ait été choisie pour tenir rôle de pédalier d'orgue, de tapis grave. On rejoindrait le jazz, d'une certaine manière. Le jazz qui, en 1949, plaisait à Constant déjà. Quelques musiciens savent, dans la gloire, rester lucides et drôles, à distance de l'abject sérieux. C'est le cas de Michel Philippot, de Gilbert Amy, parmi d'autres, et, bien évidemment, de Marius Constant. Avec un sourire affectueux ou plus qu'une sympathie pour le jazzisme. Ces attitudes ne sont pas, à nos yeux, le fruit du hasard. L'intelligence, la générosité, font les bons motifs des bonnes causes.*

LUCIEN MALSON.

(1) Marius Constant, Album Erato STU 71 238.

THÉATRE

A Marseille

UN « THÉATRE NATIONAL DE RÉGION »

Le Nouveau Théâtre national de Marseille (N.T.N.M.), que dirige Marcel Maréchal, est devenu officiellement « théâtre national de région », après le T.N.P. de *Roger Planchon* à Villeurbanne et avant le Théâtre du Nord-Pas-de-Calais de Gildas Bourdet à Lille *(le Monde* du 5 décembre 1980). Le N.T.N.M. inaugurera, le 22 mai, ses nouveaux locaux dans l'ancienne criée aux poissons, dont l'aménagement a coûté 24 millions de francs (7 millions à la charge de l'Etat, le reste à la charge de la ville). Le théâtre de *la criée comprendra* une grande salle de huit cents places, une petite salle de trois cents places et une salle de répétition.

Le programme commencera par *Oh Scapin*, montage de textes tiré notamment des *Fourberies de Scapin*. Suivront : *la Vie de Galilée*, de Brecht ; *le Père Duchesne*, de Jean-Pierre Faye ; *la Trilogie des Coufontaines*, de Claudel ; *le Roi Lear*, de Shakespeare ; *le* second *Faust* de Goethe. La petite salle, consacrée aux auteurs français contemporains, ouvrira avec *Une ville d'or*, de Raymond Jean, *d'après Noé, de Jean* Giono. Des pièces de Joseph Delteil, Jean Vauthier, Valère Novarina, Michel Butel, Florence Delay, Georges Perec, Pierre Bourgeade, etc., seront présentées par la suite.

UN DIRECTEUR DE THÉATRE ENTAME UNE GRÈVE DE LA FAIM

M. Richard Martin, directeur du théâtre Axel - Toursky, à Marseille, a entamé, mercredi 11 mars, une grève de la faim pour protester contre l'absence de subventions de la part du ministère de tutelle. Créé voici dix ans dans le quartier populaire de Saint-Mauront et animé depuis par Richard Martin et son épouse *Tania Sourseva, tous deux comédiens*, le théâtre Toursky est aux yeux de ses directeurs une entreprise de décentralisation culturelle. Il bénéficie d'une subvention *municipale*.

Pour donner à son mouvement un aspect spectaculaire, M. Martin s'est fait suspendre par des cordes le long de la façade du théâtre, à plusieurs mètres de hauteur, et c'est assis dans une sorte de nacelle qu'il entend poursuivre son mouvement de protestation. Dans cette inconfortable position, il a donné mercredi après-midi, à tous ceux qui étaient venus lui apporter leur soutien, une unique représentation de *la Méthode*, un texte monologue écrit pour lui par Léo Ferré. — *(Corresp.)*

PRECISION. — **M. Jean Morlock, directeur de la Maison de la culture de Créteil, nous prie de préciser que, contrairement à ce qui a été publié dans « le Monde » daté 8-9 mars, il n'est pas et n'a jamais été candidat à la direction du nouveau centre dramatique de Béthune, où *Jean-Louis Martin-Barbaz* devrait être nommé le 1er janvier 1982. La municipalité de Béthune espère que les travaux d'aménagement des anciens abattoirs seront terminés pour lui permettre de prendre possession le plus rapidement possible de ce nouveau lieu.**

AU PETIT TEP

Un couple d'artistes

L'Unima (Union nationale de la marionnette) annonce pour les 9, 10, 11 et 12 septembre prochain le VIe Festival de Lyon. A Cergy-Pontoise, la Biennale des théâtres de marionnettes s'achève au centre d'action culturelle. On a pu y voir le théâtre Triangle.

Se précipiter au petit *TEP* : ils vont s'y produire encore cinq fois, parmi d'autres marionnettistes. Ils sont bien plus que des marionnettistes ordinaires. Leur théâtre de caractères, baptisé Triangle, est au-dessus, au-delà de toutes les catégories. Ils viennent de Hollande pour une tournée en France. Manquer ce passage serait un péché : un manquement à la beauté. Au dernier Festival mondial de Charleville-Mézières leur spectacle fut source d'un ébahissement unanime *(le Monde* du 3 octobre 1979).

A se retrouver pour la troisième fois, face à leur castelet noir, on n'en n'a pas été moins sidéré. Les numéros rapides n'ont pas varié. A un rajout près, augurant du travail sur les masques qu'effectuent à l'heure actuelle Henk et Hans Boerwinckel.

De quoi s'agit-il ? De sculpture, de peinture, de littérature fantastique, de philosophie à l'état d'extrait précieux, de cinéma muet — quand le trucage devient prestidigitation ; il s'agit d'humour glacial et de tendresse lucide.

Des cauchemars défilent, inspirés des rêves sombres de Jérôme Bosch, apparentés aux peintures songeuses d'un Patinir ou aux sourires décapants du Bruegel, qui montraient les vices des hommes et aussi leurs vertus d'enfance.

Une quinzaine de tableaux *animés composent* cette somme. Autant de brèves nouvelles qui auraient réjoui Voltaire, La Bruyère et dont Jean Paulhan — plus près de nous — eût écrit force bien. On ne vous racontera pas *les Métamorphoses* ni le Cyclope et son appareil photographique ni la dame à la balançoire.

On vous dira simplement que dans les salles où l'on peut voir actuellement *la Dame aux camélias* filmée par Mauro Bolognini passe, en première partie, un court métrage réalisé par Emmanuel Clot et qui donne en douze minutes un aperçu du talent de ce couple hollandais à l'œuvre depuis vingt-cinq ans. Cependant mieux vaut les regarder en chair et en os, les Boerwinckel. Ils sont des artistes. Des poètes. Voilà. — M. L. B.

★ **Cergy-Pontoise, 10 et 11 mars ; Sartrouville, le 12 ; Nanterre, le 13 ; Mantes-la-Jolie, le 14 ; TEP, les 17, 18, 20, 21 et 22 ; Sens et Auxerre, le 19 ; Caen, les 24 et 25 ; Le Havre, les 26 et 27 ; Marne-la-Vallée, le 28.**

EXPOSITIONS

La sculpture « ouverte », de Georges Noël

Georges Noël est peintre. On voyait dans ses tableaux, qu'exposait naguère la galerie Fachetti, des lettres et des chiffres détournés de leur fonction sémantique, qui dansaient dans une dispersion aléatoire. Puis un dessin historié en patchwork géométrique inspiré de quelque paysage agricole vu d'avion. Ce dessin historié qui tisse de lignes obliques les espaces peints, d'autres le pratiquent plus systématiquement et à leur manière : Dubuffet avec alacrité dans la série de l'hourloupe, Jasper Johns, avec une inspiration intimiste dans ses récentes peintures. Pour sa part, Georges Noël l'avait exploré en 1967 comme la possible occupation d'un espace pictural réglé sur l'angle.

Qu'il ait soudain décidé de sortir les formes en plans souples du tableau pour en faire les plans durs de ses nouvelles sculptures taillées dans le fer, peut sembler étonnant et fatal à la fois. La démarche reste dans la logique de son travail. Sur les tableaux les traits sont des signes. Dans ses sculptures ce sont des figures concrètes. Le transfert semble littéral dans certaines œuvres : mêmes angles en plans composés comme des jeux de cartes tenues par des points de soudure. Ailleurs, l'artiste prélève des morceaux d'angles, qu'il fait pivoter perpendiculairement pour créer un jeu d'espaces tridimensionnel. Il change à peine de forme en passant de la peinture à la sculpture ; il en modifie seulement la combinatoire qui résulte de la matière rigide du fer.

Georges Noël entre alors dans une nouvelle filière, celle de la sculpture « ouverte », faite d'assemblages de fer soudé que l'on connaît chez les Anglais Anthony de Caro et Ph. King. Son maître contemporain fut l'Américain David Smith. Mais c'est Picasso qui en fut le père, Picasso reprenant, au temps du cubisme, la technique artisanale de Gonzalez, et inventant des sculptures faites de pièces assemblées par soudure, le contraire de la sculpture monolithique moderne qui va de Rodin à Brancusi.

Artiste français vivant partiellement à New-York, Georges Noël, sculpteur, reste toujours le peintre qu'on connaît. La matière brune et noire de ses sculptures presque toujours de grand format, faites pour le dehors, semble prête à jouer en contrepoint avec les frondaisons des jardins.

JACQUES MICHEL.

★ **Sculptures récentes de Georges Noël, Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Jusqu'au 30 mars.**

VARIÉTÉS

Henri Samba

Henri Samba est Congolais, il est arrivé en 1972 à Paris. C'est ici que ce percussionniste (qui est aussi animateur) a rencontré des musiciens et des artistes noirs venus d'ailleurs, de Haïti, de Guadeloupe, du Brésil...

Bolo Bentou (en congolais « l'union fait la force » est une sorte de promenade à travers les instruments traditionnels de l'Afrique, la kora, les tambours, le pluriac, la sanza, le balafon, la flûte..., un voyage en huit tableaux qui dit que, malgré les *déportations*, les *larmes*, *l'héritage s'est transmis*, « *l'Afrique est la racine* ».

Il y a beaucoup de choses (trop même) dans ce spectacle — le premier — d'Henri Samba. Deux heures d'une chaude légèreté, pleine d'un humour très africain. On y retrouve l'esprit des contes et proverbes de la tradition orale (en particulier avec le Mauritanien Mamadou Doucoura, remarquable dans ses rôles de vieillard, de chef, de fou), on y retrouve un peu (mais pas assez) de l'importance du rite (avec le Haïtien Hercule Rosenbert), le goût de la palabre, la place du fou. Dommage que tout ne soit pas du même niveau. Le message l'emporte parfois sur l'image, et le dernier tableau (dont le rythme est perpétuellement cassé) transmet une idée de la fête (par divertissement) qui n'est justement pas dans l'esprit africain.

CATHERINE HUMBLOT.

★ **Jeudi 12 mars, 20 h. 30, au Théâtre-Noir.**

Daniel Balavoine

Lancé sur le marché de la chanson il y a deux ans grâce à *Starmania*, la comédie musicale de Michel Berger et Luc Plamandon, Daniel Balavoine s'est *fait connaître de l'ensemble du public* français l'année dernière par un éclat : invité de François Mitterrand dans un journal télévisé de 13 heures plus spécialement consacré aux jeunes, il s'était irrité, à la fin de l'émission, de voir la parole confisquée par l'homme politique et s'était soudain emparé du micro pour parler, comme un simple représentant de sa *génération*, des sentiments et des dégoûts de celle-ci.

Depuis, cet auteur-compositeur et interprète de vingt-neuf ans au visage encore un peu adolescent, à la voix large et haute, a poursuivi une aventure autonome menée tranquillement, avec le goût du travail bien fait, avec des refrains plein de charme et de fantaisie où passent les vibrations de la vie.

A l'Olympia, où il ne reste que jusqu'au dimanche 15 mars, entouré du groupe Clin d'œil, avec lequel il forme équipe depuis cinq ans, Daniel Balavoine démontre, par son intelligence naturelle de la scène, sa manière un peu subtile d'être chanteur-comédien, son sens du mouvement, sa façon, à travers l'humour, de prendre parfois la distance d'une chanson, sa vigueur et son punch, qu'il est un *homme de spectacle complet et heureux.*

CLAUDE FLÉOUTER.

★ **Olympia, 20 h. 45.**

■ **La communauté hellénique de Paris organise, le dimanche 15 mars, à 17 h. 30, salle Pleyel, un concert de Maria Farantouri, accompagnée de son orchestre.**

CINÉMA

Deux films de Amir Naderi et Fredi Murer

Aux frontières du désespoir

Il y a à Paris, pour le moins, deux distributeurs qui ont le courage de leurs choix : il en faut, de bien des manières, pour oser sortir en salle deux films forts, terribles par moments, qui vous laissent l'impression d'avoir le dos collés au mur. Ils s'appellent Recherche, *de Amir Naderi (Iran), et* Grauzone, *de Fredi Murer (Suisse). Rien ne les relie sauf une certaine lucidité, sans haine mais implacable.*

Recherche *est une production de la télévision iranienne. Ce n'est pas simplement un « documentaire », une bonne action de plus sur un thème noble. Le 8 septembre 1978 a été baptisé « le vendredi noir » ; ce jour-là, la police du chah d'Iran fit tirer sur la foule désarmée. On releva officiellement deux cents morts, il y eut plusieurs milliers de disparus. Le film, deux ans après l'événement, s'attache à remonter la filière. Un conte fantastique, hallucinant, se déploie sous nos yeux étonnés. Des visages de tragédie grecque, ceux de femmes en tchador résignées et espérant toujours retrouver qui un fils, qui un mari, reviennent régulièrement scander le récit. Tout ou presque, selon la formule, si suggestive, se déroule « hors du champ », est suggéré par la parole. Les cadavres ont été entassés, et parfois broyés, dans les bennes des camions ramasse-ordures. Ils reposent quelque part dans les décharges, invisibles. La vie humaine ne compte plus... Un peuple demande justice.* Recherche *n'est pas un film de propagande. Il rappelle simplement l'horreur, reconstitue son itinéraire.*

Grauzone (Zone grise), *de la très bourgeoise Helvétie, peut sembler déplacé à côté d'une œuvre aussi remarquable. Il y va bien pourtant d'une autre « recherche », de la détresse d'une jeune bourgeoisie arrivée, celle de Zurich, munie de son confort germano-américain, passeport pour le bonheur en main, et échouant lamentablement. Un couple de cadres casse. Une menace diffuse plane sur la ville, relayée par une station clandestine de radio. L'homme est fait comme un rat. Quand tout explose symboliquement, à la dernière image, cette désintégration semble la conclusion logique de rapports humains réduits à une caricature.*

Plus encore que Recherche, *qui joue malgré tout sur les bons sentiments du spectateur,* Grauzone *est une provocation. Fredi Murer, le sage cinéaste et paysan de* Nous montagnards, dans nos montagnes, ne sommes vraiment pas coupables d'en être là, *a pris le Nagra de son compatriote Kudelski (d'où un son admirablement utilisé), le mauvais esprit d'un autre compatriote Alain Tanner, il a tracé au cordeau, en noir et blanc, l'image de l'absurde moderne. Des aubes blafardes naîtront peut-être un jour d'autres exigences, une autre race d'hommes.*

LOUIS MARCORELLES.

★ *Recherche* au Marais, *Grauzone* aux Forums Cinémas.

UN MUR DE BÉATRICE CASADESUS

Silence, cinéma

Loin de l'incroyable brouhaha visuel, flambant neuf, de toc, de luxe boutiquier, d'esbroufe architecturale et d'éclectisme petit, il y a un mur, un grand long mur encerclant l'espace des cinémas, une sorte de déambulatoire ouvrant par de grandes baies sur l'esplanade de la Défense, d'où l'on peut voir la grande sculpture polychrome de Miro et le grand stabile de Calder, d'ailleurs en train de se faire tuer par une malheureuse construction en avant de la tour Fiat.

C'est cet espace-là qu'a choisi Béatrice Casadesus, invitée — c'est miracle ou hasard ? Question que l'on peut se poser lorsqu'on voit comment les autres contributions artistiques ! battent de l'aile — à apporter sa quote-part au prestige du nouveau centre commercial. Casadesus a tout réglé, c'était la condition sine qua non *: du blanc partout, plafonds, piliers, murs, sols. On serait là dans un lieu calme, de recueillement presque et, en longeant le mur, au gré de la marche, on pourrait y voir se faire et défaire les visages de quelques-uns des monstres sacrés du cinéma : Bardot, Chaplin, Marilyn, Gabin-Morgan (ah !* Quai des Brumes*), Gérard Philipe, imprimés en filigrane dans les plaques en béton tendre.*

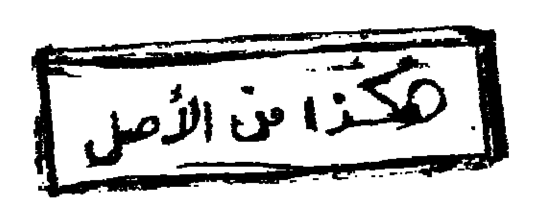
Superbe. Imaginez ou, plutôt, allez voir ce mur semé de petits trous réguliers, de points qui, tour à tour, s'agglutinent et se dispersent, ici pour attraper le sourire de la star, là pour ouvrir le contour d'une joue, fondre le plan dans le grain du béton, et enchaîner plus loin avec un autre visage, tout aussi mobile, mouvant, proche de la désagrégation. Mais sur lequel on peut toujours revenir et faire le point avec l'aide de la lumière qui s'accroche comme des sons, négativement, c'est-à-dire en silence, dans les trous : l'envers d'un immense rouleau de boîte à musique. Ce mur impalpable, fragile, d'images, c'est 450 mètres carrés de mémoire collective renvoyés à notre histoire personnelle du cinéma.

Depuis dix ans, Béatrice Casadesus écrit des images en pointillé, au crayon, au pinceau, à l'encre, en relief positif et, maintenant, en creux, en changeant d'échelle, passant du petit au monumental, de l'espace confidentiel du papier à l'espace public du béton. Jamais elle n'avait eu l'occasion de faire coïncider ses recherches sur l'image avec l'image cinématographique et la trame du gros plan. Voilà, c'est fait.

Derrière le mur, il y a neuf salles de cinéma. Dans une des salles, si le projectionniste s'endormait, peut-être y aurait-il quelqu'un, qui a tout compris, pour crier dans le noir : « Le point, s'il vous plaît ! »

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ **Centre commercial des Quatre-Temps.**



LES VOIES DE L'ECONOMIE.

CLASSE ECONOMIQUE. LES PRIX LES PLUS BAS POUR TOUS ET TOUJOURS LA QUALITE AIR FRANCE.

L'avion pas cher... Air France est en Europe la première grande Compagnie à répondre à cette attente en innovant.

LES PRIX LES PLUS BAS POUR TOUS

Deux tarifs au choix sur 45 destinations européennes.

✈ "Tarif économique" : le plus juste prix sans aucune contrainte.

✈ "Tarifs Vacances" : réductions de 40 à 60 %, sur le tarif économique, assorties des conditions suivantes :

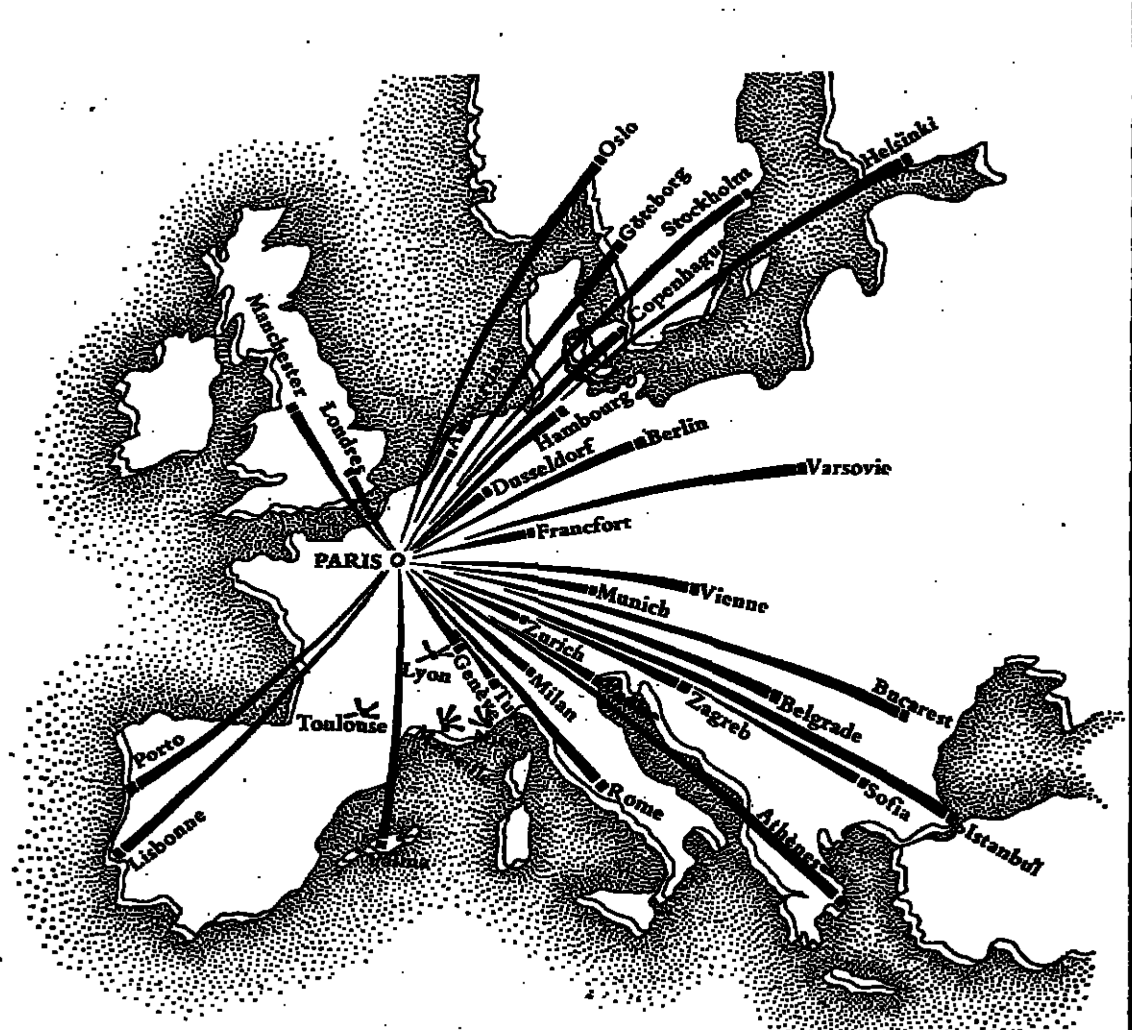
- voyage sur vols désignés ;
- retour au plus tôt le dimanche suivant le départ ;
- achat de l'aller et retour ;
- réservation et paiement simultanés du billet.

LA QUALITÉ AIR FRANCE

✈ Au sol : un traitement attentif et rapide.

✈ A bord : un plateau-repas d'un style nouveau.





Tarifs Vacances.
Aller-Retour à partir du 1er Avril 1981.
Quelques exemples :

PARIS-AMSTERDAM	520 F
PARIS-ATHENES	1400 F (1550 F en juillet et août)
PARIS-BRUXELLES	425 F
PARIS-COPENHAGUE	1300 F
PARIS-GENEVE	585 F
PARIS-ISTANBUL	1400 F (1550 F en juillet et août)
PARIS-LISBONNE	1410 F (1585 F du 16 juin au 15 sept.)
PARIS-LONDRES	495 F
PARIS-MILAN	800 F
PARIS-ROME	1000 F
PARIS-VENISE	900 F
PARIS-VIENNE	1200 F
LYON-ATHENES	1250 F
MARSEILLE-LONDRES	1190 F
NICE-GENEVE	585 F
NICE-ROME	600 F
TOULOUSE-LONDRES	1045 F

AIR FRANCE INNOVE EN EUROPE.

SPECTACLES

théâtres

SPECTACLES NOUVEAUX

BRITANNICUS : Odéon (325-70-32), 20 h. 30.
ELLE LUI DIRAIT DANS L'ILE : Aire libre (322-70-78), 20 h. 30.
LA CERISAIE, Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30.

Les salles subventionnées et municipales

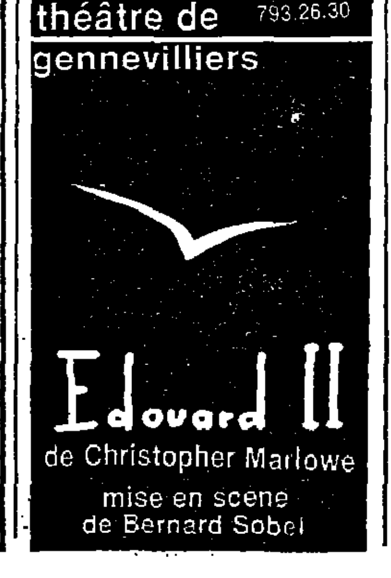
Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : Don Quichotte.
Comedie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve.
Petit Odéon (325-70-32), 18 h. 30 : Détruire l'image.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. : Films.
Centre Pompidou (277-12-33). Débats, 18 h. 30 : Conversations, rencontres ; Cinéma, 19 h. : Unheimlich III ; Danse, 18 h. 30 : Grand corridor, Seine rouge, Voyage organisé.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Lluis Llach ; 20 h. 30 : le Bonheur des dames.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : les Pêcheurs de perles.

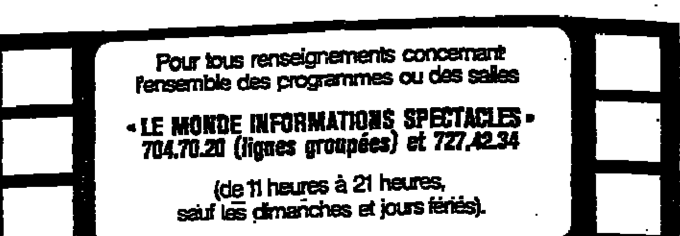
Les autres salles

Aire libre (322-70-78). II. 22 h. : Une heure avec F.-G. Lorca.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Artistic Athevains (355-27-10), 20 h. 30 : Mémoires d'une tache d'encre sur un buvard.
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois *Jeanne.*
Athénée (742-67-27), 21 h. : Cher menteur.
Bouffes Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carrefour de l'Esprit (633-48-65), 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
Cartoucherie, Aquarium (374-99-61), 20 h. 30 : Un conseil de classe très ordinaire ; Epée de bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani. — Théâtre de la Tempête (328-36-36), 20 h. 30 : Parcours. — Atelier du Chaudron (328-97-04), 20 h. 30 : le Triomphe de l'amour.
Chez Georges (326-79-15), 20 h. : la Voiture.
Centre d'arts celtiques (258-97-62), 20 h. 30 : Prévert Jacques, Breton André.
Cité internationale universitaire (589-38-69), Grand Théâtre, 21 h. : les Fiancés de K ou l'éternel masculin ; La Resserre, 20 h. 30 : Phèdre.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie Italienne (321-22-22), 21 h. : les Malheurs de Pantalon.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Woody Folies.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fondation Deutsch de la Meurthe (236-54-39), 18 h. 30 : Morte à Yonville, Seine-Inférieure ; 21 h., Brandon, Fourbon et Cie.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers ; 22 h. : les Aviateurs.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 22 h. : Elle voit des nains partout.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : *Œdipe roi.*
Lucernaire (544-57-34). Théâtre Noir. 18 h. 30 : Ou donc est-elle ma lumière ? ; 20 h. 30 : l'Inconcilliabule ; 22 h. 15 : Leçon de schizophrénie. — Théâtre Rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit ; 20 h. 30 : *Jafabule ; 22 h. 15 :* Pardon M'sieur Prévert. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Mathurins (265-90-90), 21 h. : Huis Clos ; Pétition.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-23), 20 h. 30 : le Président.
Moderne (874-10-75), 20 h. 30 : le Rêveur.
Montparnasse (320-89-90), 18 h. 45 : l'Evangile selon saint Marc ; 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Pierrot d'Asnières.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Poche - Montparnasse (548-92-97), 21 h. : le Butin.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Y'en a marre ; la Chambre infernale.
Théâtre du Marais (278-03-53). 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Liels et Karl ; 22 h. 30 : les Crabes.
Théâtre de la Mer (589-70-22), 20 h. 30 : Ode maritime.
Théâtre de la Plaine (342-32-25), 20 h. 30 : Pinok et Matho.
Théâtre Sager (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Théâtre Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : Fils de personne.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Jamais deux sans moi ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 45 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau. — II, 23 h. 15 : Camisole blues.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : le Grand écart ; 21 h. 30 : J. Rigaux.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Débarcadère (607-79-39), 21 h. 30 : A. Cuniot.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : la Chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Operanight (296-62-56), 20 h. 30 : Votez Frankenstein.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. 15 : Suzanne ouvre-moi.
Le Point Virgule (278-67-03). 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Génération Hollywood.
Soupap (278-27-54), 20 h. : La raison du meilleur ; 21 h. 30 : Amours noirs, humeurs tendres.
Splendid (887-33-82), 22 h. : le Troisième Jumeau.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 23 h. 30 : P. Chevalier.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (320-39-69), 20 h. 30 : Une étoile dans le placard ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 20 h. 30 : Y'a des grillons dans le foyer, G. Sagel, J. Serizier, Cl. Prechac.





Jeudi 12 mars

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de ball... bye bye !
Deux Anes (606-10-26), 21 h. : Quand les ânes voteront.

La danse

Centre culturel du Marais (278-66-65), 20 h. 30 : Angel Core.
Centre culturel coréen (720-83-86), 18 h. 30 : Soirée de danses coréennes.

Les comédies musicales

Mogador (874-33-74), 20 h. 30 : Magic Story.
Porte Saint-Martin (607-37-53). 20 h. 30 : Rose-Marie.

Le music-hall

Bobino (322-74-84), 20 h. 45 : Guy Bedos.
Casino Saint-Martin (208-21-93), 21 h. : Pierre Péchin.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : Goun ; 22 h. : Marie-Céline.
Espace Gaîté (327-95-94), 20 h. 15 : France Léa ; 22 h. : Siou, P. Pouchain.
Forum des Halles (297-53-47), 20 h. 30 : Plume la traverse.
Gaîté - Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : H.-F. Thiéfaine.
Gymnase (247-79-79), 20 h. 30 : Coluche.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Chantal Sauvolle.
Olympia (742-25-49), 21 h. : Daniel Balavoine.
Palais des congrès (758-27-78), 21 h. : Serge Lama.
Palais des sports (828-30-45), 21 h. : Holiday on ice.
La Tanière (337-74-39), 20 h. 45 : J. Moiziard (1re partie), F. Léa (2e partie).
Théâtre La Bruyère (874-76-99), 20 h. 45 : Popeck.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. R. Barchai, sol. P. Rogé (Haydn).
Eglise Saint-Roch, 19 h. 30 : Ensemble instrumental Varenne, dir. M. Courcier (Mozart, Bach, Courcier).
Salle Cortot, 21 h. : J. Micault (Chopin).
Salle Pleyel, 18 h. 30 : Musique russe.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : M.-Ch. Laroche (Roussel, Granados).
Radio - France, Auditorium, 106, 18 h. 30 : Duo Horreaux-Tréhard (Sor, Jolivet).
Chapelle du lycée Henri-IV, 20 h. 30 : Ensemble vocal des chœurs de Radio-France, dir. J. Jouineau (Schubert).
Faculté d'Assas, 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Caen, dir. J.-W. Audoli (Telemann, Charpentier).

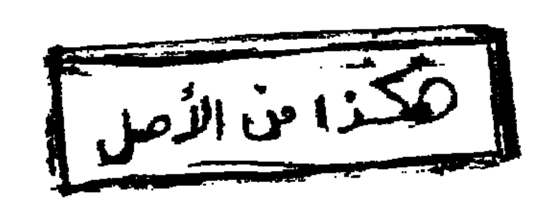
Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : F. Bensan, S. Woodyard.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : J. Blood Ulmer ; 22 h. : Azuquita.
Conciergerie, 21 h. : Tom Ales, Sapho (fête de l'IDRAC).
Dunois (584-72-00), 21 h. : Fusion Jazz Quartet.
Gibus (700-78-88), 22 h. : Baby Doll.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Brenda Wootton.
Patio (758-12-30), 22 h. : les Petits Français.
Petit Opportun (236-06-36), 23 h. : Vander, Caratini, Fosset.
Les Quatre Temps, 21 h. : A. A. CM Chicago
La Roquette (805-78-51), 21 h. : P. Abrial.
Slow Club (233-84-30), 21 h. 30 : Hot d'Oc.
Vieille Herbe (321-33-01), 20 h. : B. Mills.

Dans la région parisienne

Antony, C.T.M. (666-02-74), 21 h. : le Bal.
Bobigny, M.C. (831-11-45), 20 h. 30 : Critique du voyage.
Boulogne T.B.B. (603-60-44), 20 h. 30 : Lorna et Ted.
Bures-sur-Yvette, M.J.C. (907-74-70), 21 h. : la Bonne âme du Se-Tchouan.
Cergy-Pontoise, C.C. (030-33-33), 21 h. : Antigone (Biennale des théâtres de marionnettes).
Châtillon, C.C.C. (657-22-11), 21 h. : le Zimpa.
Créteil, Maison A.-Malraux (899-94-50), 20 h. 30 : Ensemble instrumental de Paris (Mendelssohn).
Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h. : Edouard II.
Ivry, Théâtre (672-37-43), 20 h. 30 : la Chose sacrée.
Sartrouville, Théâtre (914-23-68), 21 h. : Figuren Theater Triangel.
Vincennes, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), 21 h. : Avant le petit déjeuner ; l'Homme à la fleur à la bouche ; le Bain de l'oiseau. — Petit Sorano, 20 h. 30 : Du ronron sur les blinis.
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), 21 h. : Ensemble chorégraphique de Vitry.





SPECTACLES

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
15 h. : les réalismes entre les deux guerres : Angèle, de M. Pagnol ; 19 h. : cinéma tunisien : Et demain..., de B. Babai ; 21 h. : l'Album, de Martin Scorsese.

BEAUBOURG (276-55-57)
15 h. : le Cabinet du docteur Caligari, de R. Wiene ; 16 h. 30 : les Espions, de F. Lang ; 19 h. : Seconda B. de G. Alessandrini.

Les exclusivités

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

L'AMOUR HANDICAPE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86), St-Séverin, 5e (354-50-91).

LA BIDASSE (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), (v.f.) : Paramount-Opéra, (9e) (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Paris, 8e (359-53-99), UGC-Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

BRUBAKER (A., v.o.) (*) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC-Opéra (2e) (261-50-32), Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) UGC-Opéra, 2e (261-50-32), Normandie, 8e (359-41-18).

ÇA PLANE LES FILLES (A.) (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03).

C'EST LA VIE (Fr.) Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) H. Sp.

CES MALADES QUI NOUS GOUVERNENT (Fr.) Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

CHANGEMENT DE SAISONS (A.) v.o. : Rotonde, 6e (633-08-22), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol.) v.o.: Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

LE CHINOIS (A.) v.o. ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).

LA CITE DES FEMMES (It.) (v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.) U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.o.-v.f.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Miramar, 14e (320-89-52), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Forum-Cité, 1er (297-53-74), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Parnassiens, 14e (329-83-11), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LE DIABLE EN BOITE (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11).

DIVINE MADNESS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

DON GIOVANNI (Fr.-It.) (v.o. it.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).

DYNASTY (Chin.-T.) v.f. : Bonaparte, 6e (326-12-12), George-V, 8e (562-41-46), Lumière, 9e (246-49-07), Images, 18e (522-47-94).

EUGENIO (It., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (354-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11), Athéna, 12e (343-07-48), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Capri, 2e (508-11-69), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Olympic, 14e (542-67-42).

FLASH GORDON (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : France-Elysées, 8e (723-71-11), mat. : Athéna, 12e (343-07-48), h. sp.

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

GRAU ZONE (Suis., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74).

HOUSTON TEXAS (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (634-13-26) ; France-Elysées, 8e (723-71-11), soirée ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

HURLEMENTS (A., v.f.) (**) : Cin'Ac Italiens, 2e (296-80-27).

JE VOUS AIME (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

LE LAGON BLEU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PALERMO (All.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15), Olympic, 14e (542-67-42).

PSY (Fr.), Bretagne, 6e (222-57-97) ; Français, 9e (770-33-88) ; Normandie, 8e (359-41-18).

RAGING BULL (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

RECHERCHE (Ira.), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.), Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang.), v.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind.), v.o. : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Balzac-Olympic, 14e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (**) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SHINING (A., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA TERRASSE (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TU FAIS PAS LE POIDS, SHERIFF (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Caméo, 9e (246-66-44).

cinémas

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

VENDREDI 13 (A., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nations, 12e (343-04-67). Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CONTRAT, film polonais de Krzysztof Zanussi. V.o. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).

LA DAME AUX CAMÉLIAS (film franco-italien de Mauro Bolognini : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (522-46-01).

DES GENS COMME LES AUTRES, film américain de Robert Redford. V.o. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Impérial, 2e (742-72-52). V.f. : Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVA, film français de Jacques Beineix : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (634-13-26) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ;

LA FIANCEE DE L'EVEQUE, film italien de Luigi Commencini et Luigi Magni. V.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). V.f. : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LES MOTOS SAUVAGES, film américain de Les Rose. V.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

LA PUCE ET LE PRIVE, film français de Roger Kay. UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Caméo, 9e (246-66-44) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ZOLTAN, film américain d'Albert Band (**) ; v.o. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97). V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17 ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

Les grandes reprises

AGENT SECRET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

AMERICA, AMERICA (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), mer., V., D., mar.

L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83)

BABY DOLL (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34), J., S., L.

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES BAS-FONDS (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA BLONDE ET MOI (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.) : Escurial, 13e (707-28-04), h. sp.

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46), La Royale, 8e (265-82-66), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LE CHAINON MANQUANT (Belg.) : Acacias, 17e (764-97-83).

LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

LA CONSEQUENCE (All., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

LA DAME AUX CAMELIAS (voir le roman de Marguerite Gautier).

DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62).

LE DIBBOUK (Pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

FANTASIA (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

HESTER STREET (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

LA HONTE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).

L'IDIOT (Jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), Olympic, 14e (542-67-42).

IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

LENNY (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).

MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

MODESTY BLAISE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

RENCONTRES DU IIIe TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Movies-Halles, 1er (260-43-99), Ambassade, 8e (359-19-08), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Broadway, 16e (527-41-16) ; v. f. : A B C, 2e (236-55-54), Montparnasse-83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Français, 9e (770-33-88), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

LA RUE SANS JOIE (All., F. muet) : Vendôme, 2e (742-97-52), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : A. Bazin, 13e (337-74-39).

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

Les festivals

TRIBUTE TO HOWARD HAWKS, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : le Port de l'angoisse.

MARX BROTHERS, v.o., Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.

PREMIER FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM MUSICAL, Rex, 2e (236-83-93) : Black and Blue, Babylon Go Johnny Go, Blank Generation, etc

H. BOGART, v.o., Nickel-Odéon, 6e (633-22-13) : Across the Pacific.

LES GRANDS MELODRAMES, v.o., Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Liaisons secrètes.

SEMAINE JEAN VIGO, le Denfert, 14e (321-41-01). En alternance : Aventure dans la baie d'or ; l'Enfance d'Ivan ; Deux hectares de terre ; Haines ; la Barrière ; A propos de Nice ; l'Affaire est dans le sac ; De la veine à revendre ; Easy Street ; Il y a tant à faire dans la forêt ; Sicilia con Cuore Fermo ; Trio ; les Charmeurs innocents ; les Enfants du 67 ; Pour avoir un enfant sage ; Du courage pour chaque jour ; Un homme à brûler ; les Enfants de la nuit ; Soyez les bienvenus ; le Dernier milliardaire ; Trio ; les Passagers ; Agressions ; Sans famille ; Ivan le terrible.

CINE-POCHE, 3 Luxembourg, 6e (633-97-77). En alternance : Marathon Man ; Rude Boy ; les Sœurs Brontë ; la Dentellière ; Cousin, cousine ; American Graffiti ; Harold et Maude ; Pas si méchant que ça ; Que le spectacle commence ; Breaking Glass ; Chinatown.

STUDIO GALANDE, 5e (354-72-71), 12 h. 15 et 16 h. 45 : Portier de nuit ; 14 h. : les Damnés ; 18 h. 50 : Flesh Gordon ; 20 h. 30 : Taxi Driver ; 22 h. 30 et 0 h. 15 : The Rocky Horror Picture Show.

STUDIO 28, 18e (606-36-07) : Un enfant attend.

PABST, v.o., Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic, 14e (542-67-42) : Salonique, nid d'espions.

A. CHRISTIE, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44), en alternance : Agatha. Les Dix Petits Nègres.

PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert (374-95-04). Mer. 21 h., sam. 19 h. : Médée. V., 19 h., D. 21 h. : Œdipe roi. V., S., L., 21 h. : Porcherie.

SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), en alternance : le Voleur de Bagdad, Tintin et le Temple du soleil, Dersou Ouzala (v.o.), Bugsy Malone (v.o.), Nos plus belles années (v.o.), la Sorcellerie à travers les âges, Extérieur nuit, les Chevaux de feu, Tommy, Family Life, Casanova de Fellini.

SAINT-LAMBERT, 15e (532-91-68), en alternance : Clair de femme ; (v.o) Nous nous sommes tant aimés, Music Lovers, Délivrance, Satyricon, les Mille et Une Nuits, le Locataire.

RIVOLI-CINEMA, 4e (272-63-32) : 12 h., Burlesques américains ; 14 h., Une nuit à Casablanca ; 16 h., Buster Keaton s'en va-t-en guerre ; 18 h., le Testament du Dr Cordelier ; 20 h., l'Ange exterminateur ; 22 h., Freaks, Un chien andalou.

ROCK (v.o.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94) : Cha-cha.

DIALOGUES, SIGNE H. JEANSON : Studio 43, 9e (770-63-40). En alt. : Entrée des artistes, Un revenant, Au royaume des cieux, Identité judiciaire, Copie conforme, le Drame de Shangaï, la Tête à Henriette.

LES CINEASTES DE SERIE B, (vo.), Action République, 11e (805-51-33) : Stand In.

BOITE A FILMS, 17e (622-44-21) 21) : I 13 h. 15, Jeu., V., L., Mar. : Iphigénie ; 14 h., Mer. S., D. : Jeux interdits ; 15 h. 45, Mer., S., D. : la Flûte enchantée ; 15 h. 45 : J., V., L., Mar. : A bout de souffle ; 18 h. : Heart Beat ; 20 h., le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Breaking glass ; V., S. : 24 h. 15 : Panique à Needle Park. II : 13 h. 30 et 16 h. : Mer. D., D. : le Seigneur des anneaux ; 13 h. 45, J., V., L., Mar. : Amarcord ; 16 h. : J., V., L., Mar. : Promenade avec l'amour et la mort ; 18 h. 15 : le Cavalier électrique ; 20 h. 30 : L'important *c'est d'aimer ; 22 h. 30* : Bonnie and Clyde ; V., S., 24 h. 30 : Easy Rider.

CALYPSO, 17e (380-30-11) (v.o., v.f.) : 13 h. 15 : Molière (1re ép.) ; 15 h. 30 : Molière (2e ép.) ; 18 h. : Mort à Venise ; 20 h. 15 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 22 h., Taxi Driver ; V., S., 24 h. 15 : Rollerball, les Damnés.

CHATELET-VICTORIA, 1er (v.o.) (508-94-14), I : 14 h. : If ; 16 h. : le Dernier tango à Paris ; 18 h. : Outrageous ; 20 h. (+ V. 0 h. 15) : Un tramway nommé désir ; 22 h. 10 : Marathon Man. — II : 13 h. 50 : Persona ; 15 h. 40 : les Visiteurs ; 17 h. 30 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 (+ S. 0 h. 30) ; Le Dernier Nabab ; 22 h. (+ V. 0 h. 30) : Hello Dolly.

Les séances spéciales

BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr., vidéo) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h. 15.

BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), J. 21 h.

CARABINE NATIONALE (Esp., v.o.) : Tourelles, 20e (364-51-98), Mar. 21 h.

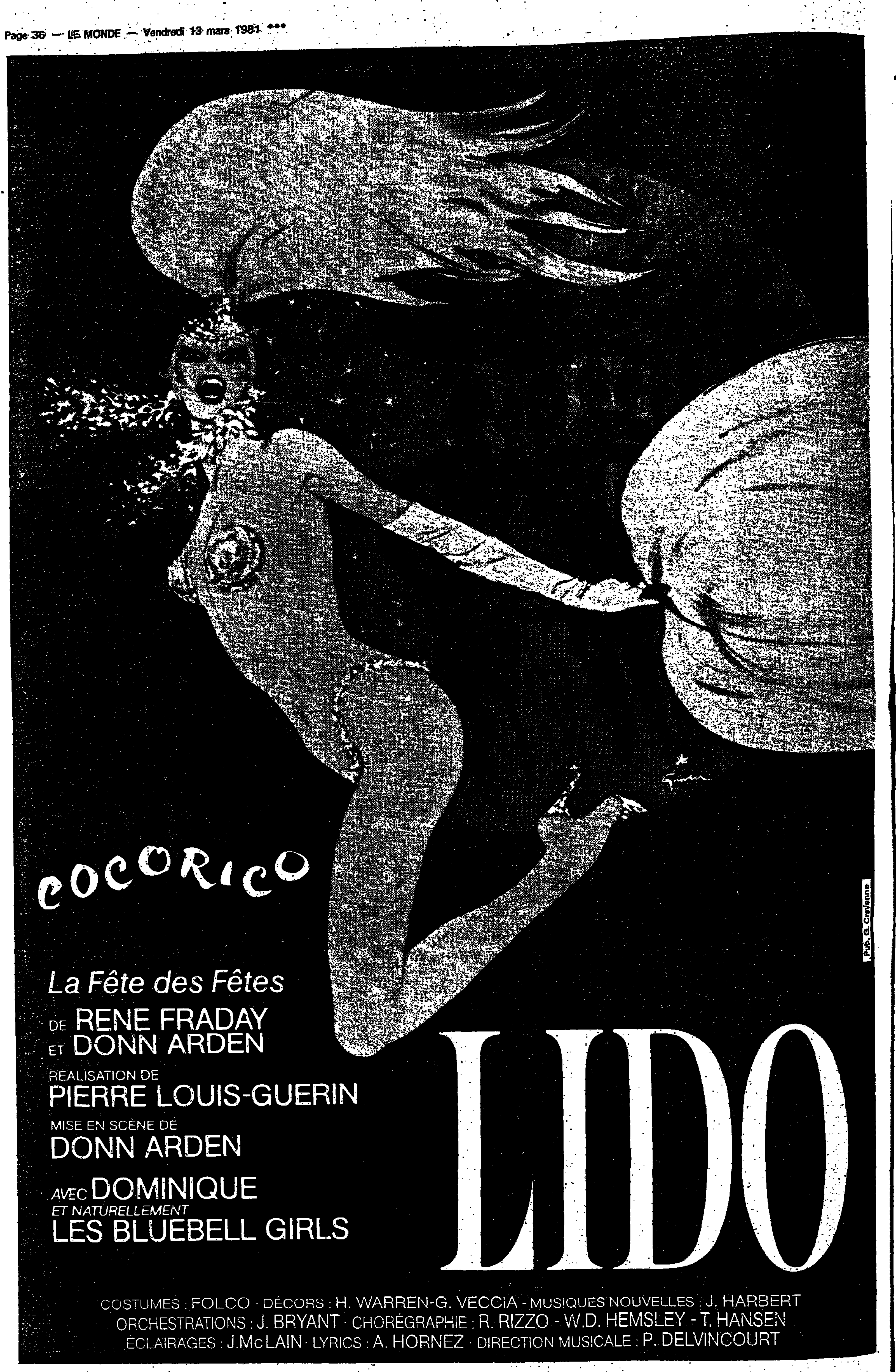
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : Cité internationale universitaire, 14e (589-38-69), L. 21 h.

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.



هكذا من الأصل

ACTIF ET PASSIF D'UN SEPTENNAT (VII)

LA FRANCE DANS LE MONDE

Une insertion économique difficile

On imagine mal en 1981 un pays vivant en totale autarcie. Pour la France, la question ne saurait même se poser, puisque notre pays dépend largement de l'extérieur pour ses approvisionnements énergétiques et de matières premières de base.

Pour desserrer le « nœud coulant » énergétique, les gouvernements de MM. Chirac et Barre ont mis en œuvre une politique visant à économiser l'énergie — basée sur la vérité des *prix* et des *incitations fiscales* — et à développer avec constance un programme électro-nucléaire lancé dès mars 1974 et qui est le plus important du monde. Cette double action a permis de diminuer la progression de la consommation — elle-même ralentie par le fléchissement de la croissance — et de ramener la part du pétrole de 66 à 53,6 % des approvisionnements énergétiques, la part du gaz augmentant d'autre part sensiblement. Parallèlement a été lancée la constitution d'un stock de matières premières qui, en 1985, devrait couvrir deux mois de consommation.

La dépendance « physique » est une chose. La dépendance financière en est une autre. Le septennat a été marqué par une forte augmentation de l'endettement de la France, qui est passé de 16 milliards de francs (en francs courants) à la veille de la *guerre du Kippour* à plus de 120 milliards (le tiers de nos réserves). Cet accroissement spectaculaire est le fruit d'une politique délibérée visant tout à la fois à soutenir le franc et à faire face au déficit prévisible de nos paiements courants. Cela dit, pendant cette même période, la France a finalement plus prêté (145 milliards) qu'elle ne s'est endettée. Là où le bât blesse, c'est que les prêts consentis à des taux très bas, essentiellement pour soutenir les exportations, l'ont été parfois à des pays dont la « solvabilité » est incertaine.

Cette politique de prêt a-t-elle porté ses fruits ? Oui, si l'on s'en rapporte à l'évolution de la balance commerciale « industrielle » de la France, dont le solde positif est passé de 8 à 20 milliards de francs de 1974 à 1980. Ce résultat global ne saurait *toutefois* masquer une évolution fort inquiétante : celle de nos échanges avec les trois grands pays industriels que sont les Etats-Unis, le Japon et la R.F.A., qui ont fait apparaître en 1980 un déficit de 50 milliards de francs (contre 18 milliards de francs en 1974). Evolution préoccupante qui traduit, certes, les choix effectués par les entreprises dans le cadre de la nouvelle division internationale du travail, mais aussi une *baisse de compétitivité*; et dans certains secteurs un retard technologique qui nécessite un considérable effort de recherches et d'investissement.

Reste enfin l'agriculture, le « pétrole vert ». La France est redevenue, à égalité avec les Pays-Bas, le second exportateur mondial de produits agro-alimentaires, derrière les Etats-Unis. Cette performance obtenue grâce à un net accroissement de la productivité ne doit cependant pas masquer que l'agriculture française n'en est pas moins devenue plus dépendante de l'extérieur pour son développement : c'est vrai du *machinisme agricole*, des engrais, des protéines, des semences, pour ne citer que ces postes.

La dépendance économique de la France *s'est-elle accrue pendant ces sept années ? Comment* ne pas être partagé à l'heure du bilan ? La politique menée par M. Giscard d'Estaing a consisté à intégrer plus encore l'économie française à l'économie mondiale. *C'est* un pari dont nul ne peut dire qu'il a été gagné, tant il est vrai que l'une des marques de l'indépendance est d'être en mesure d'être fort avec les forts...

ÉNERGIE

Le nucléaire priorité des priorités

PLUS dépendante de l'étranger que les principaux pays industrialisés — à l'exception de l'Italie et du Japon — la France a réagi rapidement au premier « choc pétrolier » de 1973. Dès mars 1974, M. Messmer, alors premier ministre de M. Georges Pompidou décidait d'un contrat quinquennal qui comportait la commande de quatorze réacteurs nucléaires de 900 mégawatts. Il restait au pouvoir giscardien à gérer dans un premier temps puis à amplifier ce qui aura été, au cours de ce septennat, l'axe majeur de la politique énergétique, le programme nucléaire.

Des structures monopolistiques — un seul *constructeur de chaudières* (Framatome), qui ferait la part belle à la technologie américaine ; un seul constructeur aussi de turbo-alternateurs (Alsthom) — une politique de « vérité des prix » décourageant la consommation, une efficacité « technocratique » méprisant toute velléité de contrôle parlementaire, ont permis à la France d'être le premier des grands pays industrialisés à avoir substantiellement amoindri sa dépendance. Non seulement la consommation énergétique croît nettement moins vite désormais que la production intérieure brute, mais la part du pétrole dans le bilan énergétique est passée de 66 à 53,6 % en sept ans grâce évidemment à la montée en puissance du nucléaire (+ 330 %) mais aussi de l'hydraulique (+ 60 %) et du gaz naturel importé (+ 57,3 %).

Forte de cette « *maîtrise* » des questions énergétiques la France a même réussi à imposer aux *grands* pays *industrialisés* réunis à Tokyo en juin 1979 — le temps de la seconde crise pétrolière consécutive à la révolution iranienne — « sa » vision du marché pétrolier : plafonds d'importation pétrolière d'autant plus faciles à respecter que le ralentissement économique se manifestait partout, contrôle utopique des transactions sur les marchés libres, espoir de relance des productions de charbon et des programmes électronucléaires.

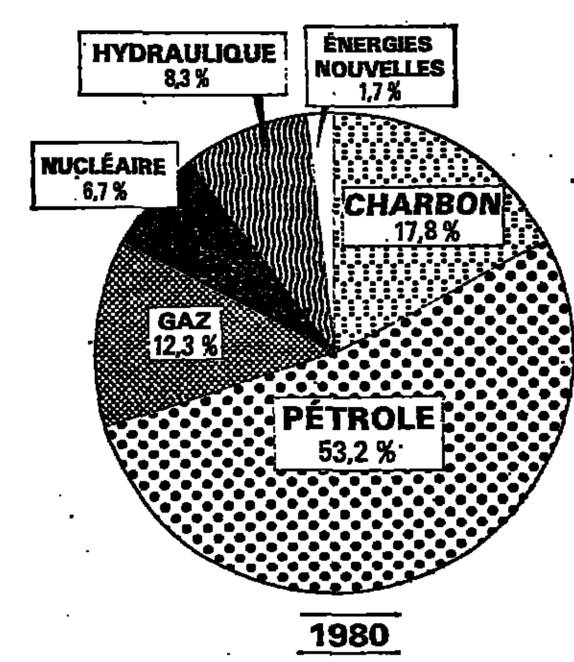
Mais dans le même temps Paris a toujours préconisé le dialogue avec les pays producteurs. Après 1973, M. Giscard d'Estaing avait *lancé un dialogue Nord-Sud qui* a abouti en 1975 à un échec cuisant. Après 1979, tirant leçon de l'expérience antérieure, la France a tenté d'amorcer un nouveau dialogue entre les « bons » producteurs du Golfe et l'Europe, mais l'initiative a tourné court.

Tout au plus a-t-on réussi à créer certains liens avec quelques pays producteurs (Arabie Saoudite, Irak...) par des contrats d'Etat à Etat, avec pour revers de la médaille une fragilité croissante de notre approvisionnement pétrolier dès lors que deux pays importants fournissaient — avant la guerre irano-irakienne — près de 60 % de notre brut.

HYDRAULIQUE 5,6 %
ÉNERGIES NOUVELLES 1,1 %
NUCLÉAIRE 1,7 %
GAZ 8,4 %
CHARBON 17,2%
PÉTROLE 66 %

1973

177,7 millions de tonnes d'équivalent pétrole



1980

191,8 millions de tonnes d'équivalent pétrole*

*résultats provisoires

MATIÈRES PREMIÈRES

Un stock stratégique

DEPUIS le début de la crise pétrolière de 1974 et la mise sous embargo temporaire de ses livraisons de pétrole par l'OPEP, les nations industrielles ont pris conscience de leur vulnérabilité pour leur approvisionnement en matières premières. C'est, notamment, le cas de la France, qui importe 55 % de ses matières premières minérales, le reste étant procuré par le recyclage des déchets (30 %) et la production nationale.

Sans aller jusqu'à constituer, comme les Etats-Unis, d'énormes stocks « *stratégiques* » pour les besoins de la défense nationale, Paris s'est soucié d'éviter une rupture brutale de l'approvisionnement de l'industrie française pour certains produits dont l'absence pourrait arrêter les chaînes de fabrication.

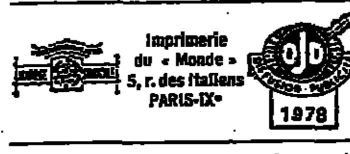
En 1975, une dotation budgétaire initiale de 250 millions de francs permit d'effectuer une première tranche d'achats « de précaution » et d'amorcer la constitution d'un stock, dont la valeur atteignait plus de 500 millions de francs fin 1979. Ce montant fut jugé extrêmement insuffisant et le gouvernement a décidé d'accélérer la constitution de ce stock, avec pour objectif de couvrir, d'ici à 1985, deux mois d'approvisionnement de l'industrie, pour un coût avoisinant 5 milliards de francs, la priorité étant donnée aux métaux « stratégiques » zirconium, vanadium, molybdène, plus le chrome, le tungstène, le cuivre, le plomb. La deuxième tranche d'achats portant sur 1,6 milliard de francs a été engagée en 1980-1981, s'ajoutant aux 500 millions de francs déjà effectués. Pour en assurer le financement sans recourir à une dotation budgétaire, un décret du 24 janvier 1980 a créé la Caisse française de matières premières, qui se procure les ressources nécessaires par appel au marché financier, emprunts bancaires, émission d'obligations (500 millions de francs en septembre 1980). Le support technique chargé d'exécuter les opérations d'achat est le Groupement d'importations des métaux (GIRM), organisme professionnel, qui gérera également *les stocks abrités dans des* entrepôts loués, bases militaires ou les locaux des industries consommatrices. Ces dernières pourront utiliser ces stocks en cas de pénurie « physique ».

Prochain dossier :

LA FRANCE DANS LE MONDE

L'action extérieure : dialogue tous azimuts

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

ÉCHANGES INDUSTRIELS

Une évolution préoccupante

« *LA France n'a pas à rougir de ses positions industrielles et technologiques. N'est-elle pas devenue le troisième exportateur mondial. Ne place-t-elle pas ses industries de l'aéronautique, de l'espace, de l'exploitation des océans, d'informatique, du nucléaire parmi les premières du monde ?* », peut-on lire dans un texte publicitaire favorable à M. Giscard d'Estaing. Bref, à s'en tenir à quelques données globales, la France aborderait la présente décennie en bonne position. Qu'en est-il ?

S'il est vrai que la France est en guerre économique et que son avenir dépend de sa capacité à maîtriser les nouvelles technologies et à exporter les produits à forte valeur ajoutée; ses principaux concurrents sont, à n'en pas douter, les grands pays industrialisés (Etats-Unis, Japon et R.F.A.). Sommes-nous, vis-à-vis d'eux, en meilleure posture aujourd'hui qu'hier, en moindre *position de dépendance* ? Avons-nous, dans nos laboratoires, de quoi répliquer à leur prochaine offensive ?

Globalement, la balance commerciale « industrielle » de la France (hors produits énergétiques, agricoles et alimentaires) demeure excédentaire. Elle est passée d'un solde positif de 8 milliards de francs environ en 1974 (données CAF-FOB) à un peu moins de 20 milliards de francs en 1980. En tenant compte de la poussée des exportations d'armes (14 milliards en 1980) non répertoriées dans ces statistiques, et de la dérive des prix durant cette période, on peut *même* dire qu'il y a eu une légère amélioration. Cette situation recouvre cependant des évolutions disparates.

Si les biens d'équipement professionnels et l'automobile (pièces détachées et camions compris) ont amélioré leurs soldes, les biens d'équipement ménagers et surtout les biens de consommation ont vu leur balance connaître une nette dégradation. Pour les biens de consommation notamment, on est ainsi revenu d'un excédent de 4,7 milliards de francs en 1974 à un déficit de 6,5 milliards en 1980.

Plus inquiétante est l'évolution de nos échanges avec les trois grands pays industrialisés avec qui, de 1974 à 1980, le déficit (données CAF-FOB) est passé de 18 à près de 50 milliards de francs. Avec le Japon, il a été multiplié par 3 et par plus de 2,5 avec les Etats-Unis. Avec l'Allemagne fédérale, l'amélioration constatée en 1978-1979 n'a pas duré puisqu'en 1980 le déficit a augmenté de *60 %*.

Ces trois pays vendent surtout à la France des produits manufacturés à forte valeur ajoutée. Ainsi, 60 % du déficit avec les Etats-Unis proviennent des importations de machines, de matériels aéronautiques et de biens électroniques. Même situation pour le Japon, avec, en plus, un déficit important, et qui s'accroît, dans l'électronique grand public et les véhicules. Enfin, avec la R.F.A., nous sommes déficitaires, peu ou prou, sur tous les postes, à l'exception du textile et des produits alimentaires.

Plus les produits sont « sensibles », plus le déséquilibre de nos échanges avec les grands pays se vérifie. Alors que la balance globale dans les matériels électriques et électroniques s'est nettement améliorée — en six ans l'excédent est passé de 1,3 à 6,9 milliards de francs, — elle s'est au contraire très nettement dégradée vis-à-vis des Etats-Unis, du Japon et de l'Allemagne *fédérale. Le déficit est passé de* 180 millions de francs en 1974 à 14,7 milliards en 1979.

Cette tendance s'est encore accentuée en 1980, avec un « boom » des importations dans plusieurs secteurs. Ainsi, en informatique, l'excédent de 2,4 milliards de francs en 1974 (avant l'opération de fusion entre C.I.I. et Honeywell-Bull, et les restructurations qui s'ensuivirent) s'est transformé, en 1980, en un déficit de 1,3 milliard de francs. La même évolution est *constatée* dans les composants (surtout les circuits intégrés), les appareils de mesure, etc.

La dépendance vis-à-vis des Etats-Unis, pour ce qu'il est convenu d'appeler la haute technologie, aurait donc tendance à *s'accroître*. Quant au Japon, il *a fait sa percée sur les « nouveaux biens de consommation »* à forte valeur ajoutée (électronique, moto, automobile, optique).

Tout se passe comme si la France compensait, par ses exportations vers le tiers-monde, une partie de l'Europe et le Comecon, la dégradation de *ses* termes de l'échange avec les grands pays industrialisés. L'industrie française se trouverait donc placée dans une position qui risque à terme d'être fort inconfortable : coincée entre les « grands », les pays producteurs de pétrole et le reste du monde qui souhaite, lui aussi, accéder à un certain niveau de *maîtrise* industrielle.

Les acquis du passé

Matériel d'équipement électrique, nucléaire, transports, automobile (Renault), recherche pétrolière, hélicoptères, électronique professionnelle, armement, aéronautique et espace, bâtiment et travaux publics sans oublier les « services ». Tels sont *grosso modo* les actuels points forts de l'industrie française sur le marché mondial. Or, quelques remarques peuvent être faites à propos de ces secteurs.

Ils sont, en général, entre les mains de grands groupes, privés ou publics. Leur maîtrise technologique provient le plus souvent d'une étroite collaboration avec un organisme public, acheteur unique (E.D.F., S.N.C.F., armée, ex-O.R.T.F.,...) qui apporte *le marché intérieur* et les centres de recherche d'Etat.

Les « bonnes » positions d'aujourd'hui sont *souvent* le fruit de décisions prises depuis fort longtemps : politique de défense, programme nucléaire, aéronautique (Airbus), espace. Parfois, l'industrie française a bénéficié de circonstances historiques, par exemple, le démantèlement des industries militaires et aéronautiques allemande et japonaise. *Or ces deux pays réapparaissent* depuis peu dans ces domaines et les positions françaises risquent d'en souffrir.

Certains de ces secteurs vivent sur leurs acquis. Cela durera-t-il compte tenu des évolutions technologiques et des efforts des concurrents étrangers ? L'avance acquise dans la commutation téléphonique est peu à peu grignotée et l'industrie du téléphone s'interroge sur son avenir et sa capacité à développer les futures générations de produits. Même situation dans les radars, le matériel professionnel de radio-télévision, le petit appareillage ménager, le matériel médical. La *construction mécanique française*, qui couvrait une bonne part du marché intérieur et exportait, le fait déborder par les « robots » importés.

La recherche, parente pauvre

On parle beaucoup des industries du futur. S'il est vrai qu'un important effort a été fait dans le domaine des économies d'énergie, de la lutte antipollution, de l'électro-métallurgie, voire de la télématique, force est de constater que, dans les biotechnologies, le départ a été plus tardif qu'au Japon et aux Etats-Unis. Tout comme pour le solaire, la conception de circuits intégrés ou de systèmes complexes d'informations, et cette liste n'est pas exhaustive.

Ce retard accumulé dans nombre de secteurs dits de pointe n'est pas le fruit du hasard. Il est la conséquence d'un relâchement de l'effort de recherche et de développement dans la précédente décennie. Une réalité longtemps niée que divers rapports officiels publiés en 1980 ont cruellement éclairée.

De 1973 à 1979, la France n'a consacré que 1,8 % de son produit intérieur *brut* à la recherche. *Les Etats-Unis* (2,4 %), la R.F.A. (2,2 %), le Royaume-Uni (2,1 %) et le *Japon* (1,9 %) font mieux. « *Les Etats-Unis dépensent globalement six fois plus. La R.F.A. et le Japon soutiennent un effort supérieur, respectivement de 65 % et 110 % à celui de la France* (1). » Le retard n'a donc fait que s'accroître.

Ce phénomène a été jugé suffisamment inquiétant pour que le gouvernement décide en 1980 de relancer l'effort de recherche et de porter dans le budget 1981 à 2 % la part du P.I.B. qui y sera consacré. Dans le même temps, le ministre de l'industrie, M. Giraud, a mis en place un dispositif d'incitation à l'innovation pour les P.M.I., et a reformé les mécanismes de l'ANVAR. Des mesures indispensables, mais encore insuffisantes, et qui de surcroît arrivent bien tard.

Si l'on veut éviter que le décrochage technologique par rapport *aux grands pays industriels* constaté ces dernières années ne s'accentue et ne confine peu à peu la France dans un rôle de « *sous-traitant privilégié* », la communauté nationale va devoir consentir un effort considérable pour tout à la fois rénover l'outil de production, revitaliser le tissu industriel et relancer la recherche.

(1) Projet de loi de finances pour 1981.

DOSSIER DU SEPTENNAT

ENDETTEMENT

Un accroissement délibéré

LA France s'endette : sans excès et sans hâte, mais avec régularité depuis le premier choc pétrolier de 1973-1974. En 1981, nous emprunterons quelque 20 milliards de francs sur les marchés internationaux des capitaux. Comme en 1980. Du coup, la dette extérieure du pays, réduite à 16 milliards de francs à la veille de la guerre du Kippour, dépasse, maintenant, 120 milliards de francs. C'est peu en regard des réserves de devises et d'or de la France qui avoisinent trois fois ce montant. Moins encore si l'on considère que la France est elle-même créditrice de 145 milliards de francs, pour des prêts consentis à différents pays étrangers.

L'ennui est que les créances de la France ont moins de consistance que ses dettes, car un certain nombre de pays auxquels nous prêtons de l'argent sont d'une solvabilité douteuse.

En 1974, l'endettement de la France était réduit à sa plus simple expression. Il est difficile d'avoir un *chiffre exact mais il* semble bien que la dette à moyen et à long terme ne dépassait pas, alors, 16 à 17 milliards de francs. L'arrivée du nouveau président de la République coïncide *grosso modo* avec le premier choc énergétique : la brutale hausse du pétrole décidée fin 1973 par les pays producteurs va brusquement déséquilibrer la balance commerciale et la balance des paiements courants de la France.

Trois solutions sont alors possibles : la première consiste à rééquilibrer brutalement nos échanges extérieurs, comme le fait à l'époque le Japon. Il suffirait pour cela de provoquer une récession brutale qui aurait pour *conséquence rapide* — l'expérience le prouve — de réduire considérablement les importations. Ce remède de cheval est écarté par le gouvernement, le pays n'étant pas prêt à l'accepter. C'était du moins ce que l'on estimait. La seconde solution est celle d'un glissement du franc pour stimuler nos exportations. Mais la formule, qui avait les faveurs de Georges Pompidou, ne fait plus recette (les importations ont en effet renchéri). En outre tous les pays occidentaux pourraient être tentés de recourir à de telles pratiques : on imagine les conséquences. Les pouvoirs publics optent donc pour une troisième solution ; celle d'un retour progressif à l'équilibre. On se fixe l'horizon 1980 avec, comme mot d'ordre, de ne pas entamer les réserves de devises, utiles en cas de spéculation contre le franc. Le recours aux emprunts extérieurs sera *systématique*. La signature de la France ne posant aucun problème, les crédits seront faciles à trouver.

Une partie de ces *calculs* sera contredite par la récession qui surviendra contre toute attente en 1975 : les importations chuteront à la verticale, la balance commerciale redeviendra momentanément excédentaire, celle des paiements courants quasi équilibrée. Deux ans seulement après le premier choc pétrolier... Il y a plus : contrairement aux prévisions officielles — celles du Plan notamment, — l'activité économique ne retrouvera pas ses rythmes d'antan. La croissance économique va être durablement ralentie en France comme à l'étranger par le prélèvement pétrolier de 1973, même si les pays occidentaux s'arrangent jusqu'en 1979 pour grignoter une partie des hausses décidées par l'OPEP fin 1973. Toujours est-il que les déficits extérieurs de la France seront — sauf en 1976 — sensiblement plus légers qu'il n'était prévu ; le retour à l'équilibre, plus rapide. C'est pour cette raison qu'un emprunt d'État de 1,5 milliard de dollars, souscrit en toute hâte dès avril 1974, ne sera jamais utilisé. Il ne le sera pas pour un autre motif : les choses se passant bien, le gouvernement préfère changer de tactique : les entreprises — publiques notamment — sont « invitées » à emprunter sur les marchés étrangers les fonds dont elles ont besoin. En agissant ainsi le pouvoir fait d'une pierre *deux coups*. Ce n'est plus l'État français qui apparaît comme l'emprunteur, mais les entreprises. Le résultat est le même, puisque c'est le pays qui s'endette. Mais les inconvénients psychologiques sont moindres.

Tours de passe-passe

D'autre part, en envoyant les entreprises publiques sur les marchés internationaux des capitaux, M. Barre, qui a succédé à M. Chirac, peut *tout à loisir* lancer des emprunts intérieurs auprès des banques et des particuliers pour financer un déficit budgétaire brusquement creusé par le plan de relance de fin 1975.

C'est ainsi qu'on verra E.D.F., devenu l'un des plus gros emprunteurs sur le marché des eurodevises, s'approvisionner également sur le marché américain pour des sommes aussi importantes que celles qu'empruntent des firmes comme Texaco et guère inférieures aux emprunts de groupes de la taille de Ford ou de General Motors. En 1978, 1979, 1980, E.D.F. empruntera ainsi 2, puis 4, puis 6 milliards de francs à l'étranger, soit le tiers de ses besoins de financements extérieurs. A un moindre degré, la S.N.C.F., le Crédit national, la Caisse nationale des télécommunications, Gaz de France agiront de même.

Actuellement les emprunts des entreprises *françaises s'effectuent* en eurocrédits à taux variables avec options multidevises (les emprunts en eurofrancs se sont considérablement développés). Ils prennent également la forme d'emprunts obligataires à l'étranger soit sur le marché des euro-obligations, soit sur les marchés nationaux, suisses et japonais notamment. Les entreprises françaises se sont également portées sur le marché du « papier commercial » aux États-Unis (1), un marché où les firmes étrangères sont rares mais où E.D.F. a maintenant 2 milliards de francs d'encours. Cet itinéraire est pourtant devenu *bien coûteux*, eu égard aux taux d'intérêt américains...

Lorsque l'on examine les statistiques, on s'aperçoit que la France prête finalement plus qu'elle n'emprunte (voir tableau ci-dessous).

On serait donc tenté d'en tirer la conclusion que l'endettement extérieur de la France est nul et que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. La réalité est beaucoup moins rose.

Un premier motif de perplexité vient de ce que la France doit consentir à ses clients étrangers des crédits importants à des taux souvent assez bas pour pouvoir vendre ses équipements. D'une certaine façon, plus nous voulons exporter pour équilibrer notre commerce extérieur et plus nous devons consentir de crédits à nos acheteurs. Ce n'est pas un paradoxe que de dire que nous nous endettons pour pouvoir prêter et que ces tours de passe-passe nous coûtent cher, *ou* plutôt coûtent cher aux contribuables.

D'autre part, globalement, ces opérations ne sont pas aussi « blanches » qu'il y paraît : autant les entreprises publiques *françaises qui empruntent sur les* marchés internationaux des capitaux apparaissent solides comme le béton autant on peut se poser des questions sur la solvabilité de certains pays auxquels nous avons consenti des prêts. La Pologne n'est pas l'unique exemple, loin de là.

D'une façon générale la France, à laquelle manquent tradition, régularité et courants commerciaux organisés, a trop tendance à *privilégier* les « *gros coups* » à l'exportation. Pour ce faire, elle doit souvent consentir, en matière de crédits, des sacrifices que n'exigeraient pas des ventes plus régulières et plus banales.

Notre endettement n'est pas seulement né du choc pétrolier. Il est aussi le résultat d'une vocation exportatrice tard venue, encore fragile et que les pouvoirs publics doivent dans de nombreux cas soutenir à bout de bras. C'est *probablement là que le bât blesse* le plus.

(1) Ce marché fonctionne sur des reconnaissances de dettes. Il est approvisionné par les entreprises américaines qui s'en servent comme moyen de placement de leur trésorerie.

	ENDETTEMENT (emprunts à moyen et long terme)	CRÉANCES (prêts du Trésor, prêts de sociétés françaises à des filiales étrangères, crédits commerciaux)
En cours fin 1973	16 milliards de F. environ	30 milliards de F. environ
— fin 1974	32 milliards de F. —	37 milliards de F. —
— fin 1975	45 milliards de F. —	50 milliards de F. —
— fin 1976	68 milliards de F. —	78 milliards de F. —
— fin 1977	92,6 milliards de F. —	92 milliards de F. —
— fin 1978	102 milliards de F. —	109 milliards de F. —
— fin 1979	107 milliards de F. —	136 milliards de F. —
— fin 1980	123 milliards de F. —	145 milliards de F. —

FRAGILE BALANCE

LA balance des paiements courants de la France a, logiquement, suivi — en gros — le même sort que la balance commerciale. Les échanges de marchandises, qui en constituent le poste principal, pèsent de tout leur poids sur les résultats de cette balance.

Ainsi, le déficit, faible en 1973 (— 3,1 milliards de francs), s'est fortement creusé en 1974 (— 29,1 milliards). Après le redressement effectué en 1975 (— 0,3 milliard), ce fut la rechute en 1976 (— 28,4 milliards). Vinrent ensuite les années du rétablissement en 1977 (— 14,8 milliards) et surtout en 1978 (+ 16,9 milliards). A nouveau la balance courante subit une détérioration en 1979 (— 4,9 milliards) qui s'accentua en 1980 (— 31,1 milliards).

En fait, cette similitude schématique masque des évolutions fort différentes. Jusqu'en 1977, *le solde de la balance des transactions* courantes était plus mauvais que celui de la balance commerciale. Depuis, c'est l'inverse, en raison de la nette accélération des gains enregistrés dans le secteur des services qui, avec les transferts, (envois de fonds des travailleurs immigrés,(aide aux pays en voie de développement), constitue les transactions dites « invisibles », deuxième poste de la balance courante.

De façon plus concrète, l'évolution favorable en matière de services résulte, pour l'essentiel, *de deux chapitres : les grands* travaux et la coopération technique qui traduisent, notamment, l'activité à l'étranger des firmes de génie civil (routes, aéroports, barrages...) ; le tourisme. En revanche des « faiblesses préoccupantes », comme le constatait dans un rapport récent le Sénat, continuent de marquer les transports *maritimes, malgré la vocation* géographique et historique de la France et les brevets et redevances, en dépit d'un certain héritage industriel et universitaire.

Faute de grandes satisfactions dans le domaine commercial, la balance courante est devenue, ces derniers temps, le critère de référence pour juger de la santé *économique extérieure du pays*. L'évocation n'est pas dénuée de fondement, même si elle intervient opportunément pour camoufler quelque peu un lourd déficit commercial qu'il n'est plus *possible d'attribuer au seul pétrole*.

Il faut, toutefois, prudence garder, car les résultats dans le domaine des services sont fragiles, voire précaires. Ainsi, les incertitudes politiques et économiques affectent, notamment, les grands travaux, l'ingénierie et le tourisme. Dans un domaine soumis aux variations de la conjoncture *mondiale*, il serait dangereux de croire en la permanence des excédents.

La bataille pour l'équilibre extérieur, à nouveau mis à mal, *doit être menée sur tous les* fronts : économies d'énergie, *recherche de la compétitivité*, renforcement et modernisation de l'appareil industriel, développement des investissements à l'extérieur, maintien de la monnaie. Le recours aux réserves de *changes et aux emprunts extérieurs* — comme ce fut le cas en 1980 — ne constitue qu'un expédient, car d'un équilibre harmonieux dépend l'indépendance du pays.

AGRICULTURE

Des conditions de production moins bien maîtrisées

AU cours de la décennie qui vient de s'achever, l'agriculture française a conservé son rang, honorable. En revanche, il n'est pas certain qu'elle soit parvenue à renforcer les conditions de son indépendance.

Les protections héritées de la politique agricole commune ont certes favorisé le développement de l'agriculture de nos partenaires, mais, en part relative, c'est la France qui a le plus progressé : 26,50 % de la valeur de la production agricole des pays de la Communauté en 1970, 28,20 % en 1979. La France est aussi redevenue le second exportateur mondial de produits agro-*alimentaires*, *derrière* les États-Unis, mais à égalité avec les Pays-Bas.

Nos échanges avec les États-Unis, qui peuvent être considérés comme un baromètre de la vigueur respective des deux pays, traduisent une relative amélioration des ventes de la France : le taux de couverture des importations par les exportations était de 47,80 % en 1973 et de 49,60 % en 1980.

Ces résultats ont été obtenus grâce à un accroissement de la productivité, sensible surtout au cours des quatre dernières années.

Devenant plus productive, l'agriculture française est aussi devenue plus dépendante. *Entre* 1973 et 1980, la part des biens nécessaires à la production est passée de 34,30 % à 44,30 % de la valeur de la production. Or la France maîtrise mal et fort peu ses approvisionnements en machines, engrais, produits phytosanitaire et semences.

Dépendance croissante

L'industrie du machinisme, qui a réalisé en 1980 un chiffre d'affaires de 9,7 milliards de francs (contre 5 milliards environ en 1973), est dominée pour le matériel de traction et de récolte par des firmes multinationales. L'ancienneté de leurs implantations en France permet toutefois de les assimiler à des entreprises nationales. Il reste que, dans la période qui nous préoccupe, le déficit de la balance commerciale française est resté constant en *valeur absolue, de l'ordre du milliard* de francs (1,15 milliard en 1980).

La dépendance est totale (gaz naturel et naphta) pour la production des engrais azotés, pour les phosphates (3,9 millions de tonnes importées en 1973, 4,3 millions de tonnes en 1979), tandis que les gisements de potasse que possède la France sont en diminution. Pour les produits finis, le déficit commercial est passé de 0,7 milliard en 1973 à 2,4 milliards en 1980, c'est-à-dire que nous avons importé de la valeur ajoutée.

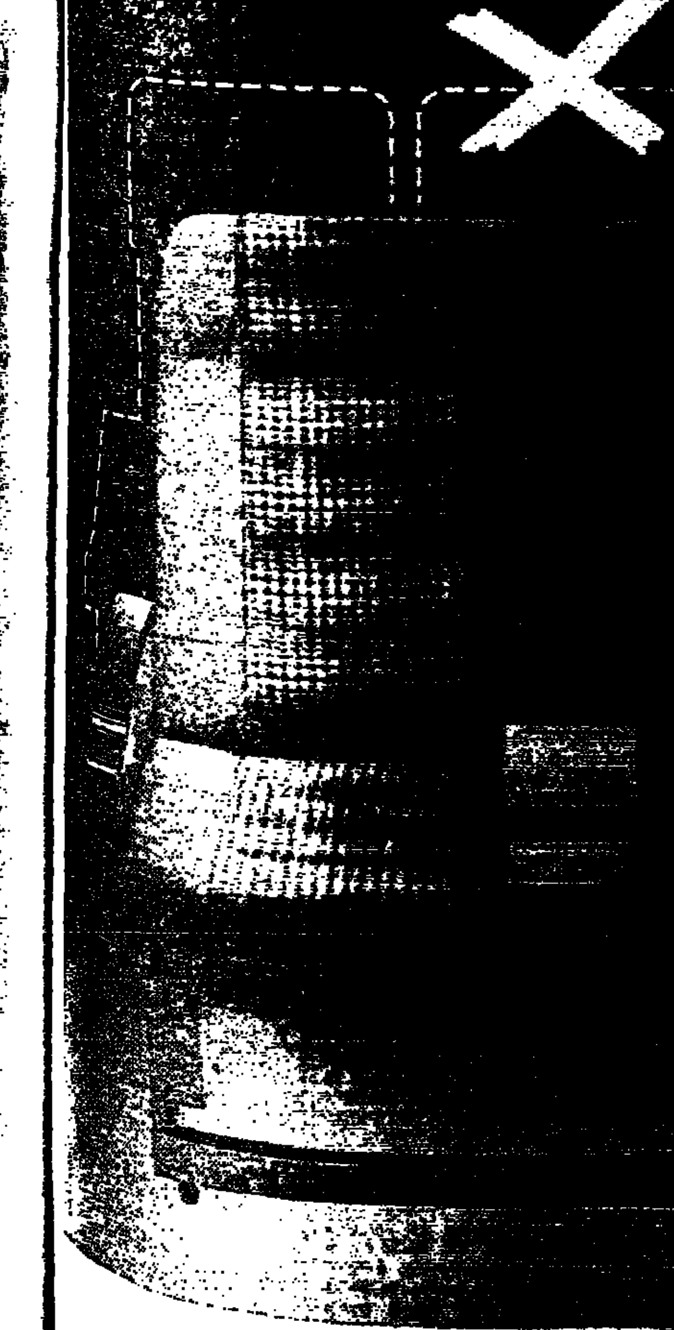
En dépit de nombreux plans et promesses depuis la crise de 1973, la dépendance de l'élevage français pour les protéines importées s'est accrue. Le déficit de la balance commerciale pour les matières riches en protéines est passé de 2,2 milliards de francs en 1975 à 4,5 milliards en 1979. En 1973, la consommation par la France de tourteaux de soja représentait 61 % des 2,4 millions de tonnes de tourteaux consommés. En 1979, *elle s'est* élevée à 78 % des 4,1 millions de tonnes.

Ce n'est qu'en *1979 - 1980* que les cultures nationales de protéagineux ont véritablement décollé, tandis que l'augmentation des importations de tourteaux de soja, de provenances plus diverses, s'est ralentie. Pour l'heure, nos productions animales sont encore à la merci du marché de Chicago ou des aléas climatiques des *États-Unis*, de l'Amérique du Sud ou de l'Inde. Dernier point, et non des moindres, la France maîtrise plus mal l'approvisionnement en semences animales qui revêt pourtant une importance stratégique.

La situation n'est guère plus rassurante pour les plantes de grande culture : la part des variétés d'obtention étrangère dans la production et les importations est passée de 41 % pour la campagne 1972-1973 à 48 % pour la campagne 1980-1981, avec une pointe à 51 % en 1977-1978. Cette diminution relative depuis trois ans est due en fait à une stabilisation des importations et non à un effort d'obtentions végétales françaises.

Si le pétrole représente la clef de l'indépendance des pays producteurs, on voit que le « pétrole vert » n'a pas, à lui seul, la même vertu. Les déficits de la *filière bois - papier*, *des postes* fruits et légumes, mouton, porc et cheval illustrent encore la fragilité du second exportateur mondial de produits agro-alimentaires.

Ce dossier a été réalisé avec le concours de Michel Boyer, Bruno Dethomas, Jacques Grall, Philippe Labarde, *Jean-Michel* Quatrepoint et Alain Vernholes.



هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

Les pouvoirs publics souhaitent voir doubler les investissements d'automatisation d'ici à 1982

Malgré une balance commerciale positive de 12 milliards de francs en 1980, les industries de la mécanique ont pris un retard certain par rapport à celles des autres pays industrialisés (le solde positif ouest-allemand est d'ailleurs de 80 milliards de francs). De moindres investissements pour la recherche et l'innovation et une automatisation moins rapide en sont la cause : il y a sept mille machines à commande numérique au Japon contre moins de cinq mille en France ; les Japonais utilisent quatorze mille robots, les Français moins de deux cents.

Le conseil des ministres a donc décidé le 11 mars un effort prioritaire vers l'automatisation avec son accompagnement indispensable en matière de formation et un effort accru en matière de recherche et d'innovation.

L'objectif est simple, a précisé M. Giraud, il s'agit de doubler d'ici à 1982 les investissements d'automatisation dans l'industrie, par rapport à la situation actuelle, et de multiplier par trois la production française de matériels d'automatisation. Les procédures dites MECA (machines et équipements de conception avancée) et A.P.P. (automatisation des processus de production) qui permettent de moderniser l'outil de production des P.M.I. seront donc étendues.

Quant aux grandes et moyennes entreprises, elles bénéficient, dans le cadre du Codis (le Comité de développement des industries stratégiques) d'opérations pilotes visant à promouvoir l'installation d'ateliers dits flexibles parce qu'ils permettent de passer rapidement d'une fabrication à une autre. Dans la mesure où « *l'industrie automobile et ses sous-traitants seront concernés, en priorité, par cette mesure* », autant dire que le Codis va, désormais, jouer un rôle important — par le biais de l'automatisation — pour l'industrie automobile. Cette dernière devrait donc obtenir une bonne part du milliard de francs de prêts confirmés par les pouvoirs publics en faveur de la robotisation.

Cet intérêt pour l'automobile a encore été souligné par M. Giraud avec l'annonce réitérée, dans ce même dossier, d'un contrat de recherche de un milliard de francs sur cinq ans confié à Renault, Peugeot, mais aussi à Matra, la SNIAS et Bertin, pour la mise au point de véhicules susceptibles de consommer trois litres de carburant aux 100 kilomètres, en 1990.

L'automobile y trouvera peut-être son compte, mais l'industrie mécanique, qui demandait que « *les actions des entreprises et de la profession* [soient] *accompagnées par une action de l'Etat pour les moyens qui relèvent de sa responsabilité propre* », s'étonnera sans doute de décisions qui semblent en deçà des conclusions du rapport présenté en décembre (*le Monde* daté 14-15 décembre) par l'Académie des sciences.

Les objectifs et les moyens

Il est bon que le gouvernement se soit penché sur le sort de l'industrie mécanique. En premier lieu parce qu'il s'agit là d'un secteur essentiel pour un pays industrialisé. En second lieu parce que cette activité vit une révolution technologique avec l'intrusion de l'électronique qui est appelée à prendre une place de plus en plus considérable dans la conception et la fabrication des machines.

La France dans ce domaine a pris du retard. Sur les Japonais bien sûr, qui furent les premiers à mesurer tout l'intérêt qu'il y avait à marier la mécanique et l'électronique, mais aussi sur ses autres concurrents. Il suffit pour s'en convaincre de mesurer la dégradation de notre industrie de la machine-outil.

Les orientations arrêtées par le gouvernement à l'issue du conseil des ministres — infléchissement de la recherche publique, développement de la recherche appliquée, adaptation de la formation professionnelle — vont dans le bon sens. De même ne peut-on que se féliciter des objectifs affichés : doubler d'ici 1982 les investissements d'automatisation, multiplier par trois la production d'automatels (robots et ateliers flexibles). Reste à savoir ce qu'il adviendra de ces souhaits. Tracer les grandes lignes d'une politique est une chose, s'en donner les moyens en est une autre. La mécanique se voit aujourd'hui élevée au rang de secteur prioritaire. Il reste à traduire cette promotion dans les faits. C'est l'avenir de l'industrie française qui est en jeu. — Ph.L.

LE GÉANT CANADIEN SEAGRAM LANCE UNE O.P.A. SUR ST JOE MINERALS

La société canadienne Seagram, première entreprise mondiale de production et de distribution de spiritueux, avec un chiffre d'affaires de 2,7 milliards de dollars (13,5 milliards de francs), réalisé dans vingt-cinq pays, a lancé une offre d'achat de 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) sur le capital de St Joe Minerals Corporation, premier producteur américain de plomb et de zinc, et gros producteur de charbon. Seagram, qui avait vendu l'an dernier pour 2 milliards de dollars ses intérêts dans la société pétrolière Sun Co, cherchait à se diversifier et vient donc de porter son choix sur St Joe Minerals, dont les dirigeants se déclarent opposés à l'O.P.A., la jugeant insuffisante (45 dollars en espèces pour une action cotée 31 dollars ces jours derniers).

Cette opération, très spectaculaire, fait suite à celle que le géant pétrolier Standard Oil of California vient de lancer sur le groupe minier Amax (*le Monde* daté 8-9 mars 1981).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U....	4,9775	4,9850	— 175	— 135	— 320	— 265	— 715	— 585
$ can.....	4,1565	4,1610	— 240	— 195	— 395	— 335	— 720	— 585
Yen (100).	2,3975	2,4050	+ 60	+ 100	+ 135	+ 185	+ 585	+ 680
DM........	2,3560	2,3610	— 35	— 5	— 45	— 5	+ 20	+ 105
Florin....	2,1300	2,1345	+ 10	+ 35	+ 30	+ 65	+ 160	+ 235
F.B. (100).	14,3750	14,4000	— 215	— 35	— 520	— 265	— 900	— 325
F.S.......	2,5775	2,5825	+ 75	+ 110	+ 165	+ 210	+ 510	+ 625
L (1 000)..	4,8600	4,8675	— 310	— 240	— 560	— 455	—2425	—2020
£.........	11,0200	11,0400	— 225	— 90	— 260	— 90	— 90	+ 240

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM.......	9 7/8	10 3/8	12 1/4	12 3/4	12 3/8	12 7/8	12 1/16	12 9/16
$ E.-U....	5	5 3/8	15 5/16	15 11/16	15 5/16	15 11/16	15 5/16	15 11/16
Florin.....	10	10 1/2	10 5/16	11 1/8	10 3/8	11	10 1/2	11 1/4
F.B. (100).	11	13	12 5/8	13 3/8	13 1/2	14 1/4	13 5/8	14 3/8
F.S.......	5/8	1 5/8	6 7/8	7 3/8	7 3/4	8 1/4	8 1/16	8 9/16
L (1 000)..	14 3/4	16 1/4	17 3/4	19 1/4	18 1/4	19 3/4	18 3/4	20 1/4
£.........	15 3/4	16 1/4	13 1/4	14	12 3/4	13 1/2	12 1/2	13 1/4
F. français	11 1/2	11 3/4	11 1/8	11 3/8	11 1/2	11 3/4	12 5/8	12 7/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Olivetti va prendre le contrôle de la société suisse Hermès Précisa

Le groupe italien Olivetti va prendre le contrôle de la société suisse Hermès Précisa, dont le siège est à Yverdon, et qui est spécialisée dans la machine à écrire (depuis 1822) et la bureautique, avec quatre mille employés et un chiffre d'affaires consolidé de 275 millions de francs suisses (700 millions de francs), réalisé en Suisse, au Brésil et à Singapour.

Les réseaux de distribution resteront séparés, mais coopéreront de façon étroite sur le territoire helvétique, où les deux sociétés vont devenir, ensemble, le premier fournisseur de bureautique et de matériel de gestion. M. de Benedetti, administrateur délégué et animateur d'Olivetti, a déclaré qu'une telle association permettrait de résister à la concurrence croissante des Américains et des Japonais en développant la recherche.

Sur le marché français de la machine à écrire (2 millions d'unités), selon l'Institut Rémy Genton, Hermès, qui avait absorbé Japy, avait encore une part de près de 30 % en 1971, ramenée à 21,5 % en 1979 devant I.B.M. (19,7 %), Olivetti (17,7 %), les Allemands Olympia (17,7 %) et Adler Triumph (9 %). Mais I.B.M. a pris la tête dans la fourniture des machines électriques (50 % du parc) avec près de 35 % du marché, devant Olivetti (16,5 %), Olympia (16 %), Hermès-Japy (14,6 %) et Adler (23 %). L'accord qui vient d'être annoncé par Olivetti et Hermès leur donne donc plus du tiers du marché français.

● *Le premier ministre, M. Raymond Barre*, a été entendu, mercredi 11 mars, par la commission d'enquête sur l'industrie textile, créée le 16 décembre 1980 par l'Assemblée nationale. Les membres des commissions d'enquête étant tenus au secret, aucune information n'a été communiquée au terme de cette audition. *L'Humanité* du jeudi 12 mars indique cependant : « *Les députés communistes ont posé des questions précises à M. Barre. Ils lui ont demandé de prendre d'urgence des mesures pour bloquer la liquidation de ce secteur. Lorsqu'ils ont constaté une nouvelle fois que le gouvernement n'était prêt à s'engager sur aucune de leurs propositions, ils ont quitté la séance et décidé de ne pas participer aux auditions prévues aujourd'hui. Les députés de tous les autres groupes, par contre, ont continué à siéger.* »

● PRECISION. — L'Institut régional de participation Participex nous demande de préciser que le concours en fonds propres dont a bénéficié la société Duhamel (K-Way) se décompose entre 7 millions de francs apportés par l'IDI (Institut de développement industriel) et 3 millions de francs apportés par Participex, précisément (*le Monde* du 4 mars 1981).

ÉNERGIE

L'ARABIE SAOUDITE A FOURNI EN JANVIER 52 % DU PÉTROLE IMPORTÉ PAR LA FRANCE

Les importations de pétrole ont sensiblement diminué en janvier, tant par rapport au mois précédent (— 12 %) qu'à janvier 1980 (- 14,47 %), annonce le *Bulletin de l'industrie pétrolière* (BIP) du 11 mars. Le coût unitaire de la tonne du pétrole importée par la France a encore augmenté de 2,8 % à 1 204,77 francs. La valeur des importations de janvier atteint 10,558 milliards de francs.

La diminution très sensible des livraisons irakiennes (moins de 300 000 tonnes contre plus de 2 millions en temps normal) a été compensée, essentiellement, par l'Arabie Saoudite qui a fourni 52 % du brut importé par la France. Le Nigéria, avec 11,78 % a été le second fournisseur de la France.

SOCIAL

LE BILAN DE L'INSEE SUR L'EMPLOI DEPUIS 1975

Accroissement du chômage et aussi du travail temporaire

Une des principales raisons de la montée du chômage en France — 400 000 demandeurs d'emploi à la mi-1974, plus de 1 500 000 fin 1980 (en données corrigées des variations saisonnières) — est *« le nombre élevé de licenciements pour motif économique »*, indique l'INSEE, en dressant un bilan de l'emploi et du chômage depuis le début de la récession (1). Depuis 1975, on a recensé entre 200 000 et 330 000 licenciements économiques par an, avec une recrudescence, au second semestre 1980, dans la construction automobile, l'industrie textile, le cuir et l'habillement, l'industrie du caoutchouc et le commerce, tandis que le nombre des demandes d'emploi pour fin de contrat à durée déterminée ou fin de mission d'intérim doublait presque depuis 1976. *« Toutes les qualifications*, remarque l'Institut national, *sont touchées par la progression des entrées en chômage, excepté les manœuvres. (...) On estime désormais à plus de 500 000 le nombre de jeunes de moins de vingt-cinq ans qui transitent chaque année par l'intérim. »* Il a été conclu 2 073 000 contrats de travail temporaire en 1979 contre 1 005 000 en 1975.

Les flux d'entrées en chômage sont *« considérablement plus élevés qu'en 1974 »*, note encore l'INSEE. Alors qu'en 1973, l'ANPE avait enregistré 1,6 million de demandes nouvelles d'emploi, elle en dénombrait plus de 2,5 millions en 1975, près de 2,8 millions en 1978 et près de 3 millions en 1980.

Alors que, depuis 1977, le chômage partiel était « en décroissance sensible », les résultats des dix premiers mois de l'année 1980, constate l'Institut national, *« indiquent une très forte remontée du chômage partiel »* et *« les perspectives de mises en chômage technique massives, annoncées pour la fin de l'année* [1980] *peuvent même rappeler la fin des années 1974 et 1975 : jusqu'à 1,7 million de journées perdues »*.

Dans le même temps, *« l'année 1980 est marquée par un nouveau ralentissement d'une progression déjà faible des effectifs salariés »*, qui ne permet plus de compenser la baisse des effectifs non salariés. Ainsi, la population active occupée devrait passer de 21 430 000 personnes fin 1979 à environ 21 425 000 personnes fin 1980, avec une diminution accélérée dans le secteur secondaire (— 66 000 salariés en 1979, — 110 000 en 1980) et un net ralentissement de la croissance de l'emploi dans le secteur tertiaire (+ 263 000 salariés en 1977, + 130 000 en 1980).

Par ailleurs, selon des enquêtes du ministère du travail, le nombre des salariés étrangers dans les établissements de 10 salariés et plus serait passé de 1 227 000 en 1973 à 1 091 000 en 1976 et 1 061 000 en 1979. Avec le coup d'arrêt donné à l'immigration, les entrées de travailleurs permanents (hors C.E.E.) sont tombées de 143 000 en 1973 à 9 000 en 1979.

D'autre part, *« le nombre d'heures travaillées en France n'a pas progressé depuis cinq ans »*, indique encore l'INSEE. Alors qu'elle était passée, de 1968 à 1974, de 535 millions d'heures travaillées à 587 millions (+ 1,6 % l'an), l'activité hebdomadaire *« a subitement été ramenée à environ 567 millions d'heures en 1975 et reste depuis fluctuante à ce niveau »*.

L'année 1980 a été aussi marquée par une nouvelle baisse de la durée hebdomadaire du travail : 40,6 heures en janvier 1981, contre 40,8 en janvier 1980, toutes activités confondues.

Insertion de plus en plus difficile pour les jeunes — *« les phénomènes de sélection semblent avoir été renforcés par la reconduction des pactes »*, — taux d'activité chez les femmes de plus de vingt-cinq ans plus fort que prévu 600 000 femmes actives supplémentaires durant la période 1975-1980), quand les travaux de projection n'en escomptaient que 525 000), l'INSEE conclut : *« Il est vraisemblable que le volume à venir de la population à la recherche d'un emploi dépendra non seulement de l'évolution démographique, mais plus encore du nombre et du type d'emplois que les entreprises pourront proposer et, en définitive, du rythme et des modalités de la croissance de l'économie. »*

(1) *Economie et Statistique*, revue mensuelle de l'INSEE, n° 130, février 1981.

● *Arrêts de travail et manifestations dans les Vosges.* — Plusieurs arrêts de travail ont été observés, le 11 mars, dans des entreprises des secteurs textiles, métallurgie papier-carton et bois des Vosges, lors de la Journée pour la défense de l'emploi organisée par la C.G.T.

R.-V.I. confirme la suppression de trois mille six cents postes d'ici à 1984

● Départs en préretraite à cinquante-six ans
● Déblocage de l'embauche pour plus de 950 jeunes diplômés

Le comité central d'entreprise de Renault-Véhicules industriels s'est tenu à Lyon, mercredi 11 mars. Partie essentielle de cette réunion paritaire : la confirmation des mesures sur l'emploi entraînant la suppression, d'ici au mois de mai 1984, de trois mille six cent un emplois et la création de neuf cent cinquante-huit emplois de jeunes diplômés (« le Monde » du 11 mars). Les syndicats ont fait le compte amer des suppressions de postes depuis cinq ans : 25 % de l'effectif en moins pour les deux unités fusionnées de Berliet et de Saviem. Les effectifs actuels sont de vingt-neuf mille quatre cents.

Pourtant « la mobilisation de la base » risque de demeurer un thème flou, étant donné l'accueil favorable des personnes intéressées par un départ anticipé à cinquante-six ans et deux mois. Pour sa part, la direction insiste sur les emplois qui « seraient créés » pour les jeunes et affirme que R.-V.I. « a bien l'intention de réussir son plan de rénovation avec l'appui de son personnel ».

De notre correspondant régional

Lyon. — C'est un retour en arrière de trois ans. Pour compléter sur le plan social la fusion des unités Berliet et Saviem, la direction de R.V.I. avait proposé un plan de sauvegarde de l'entreprise. Le moyen utilisé : les départs volontaires et les préretraites. La formule avait connu un succès certain. Sans grand traumatisme social, près de cinq mille emplois avaient été libérés. Mercredi, lors du comité central d'entreprise, M. Jean-Louis Truchement, directeur central du personnel, puis M. François Zanotti, P.-D.G. du groupe R.V.I., ont apporté quelques variantes à un système éprouvé : les départs volontaires seront possibles dès l'âge de cinquante-six ans et deux mois — contre cinquante-sept ans et six mois dans l'ancienne formule — et une convention est en projet avec le Fonds national pour l'emploi (F.N.E.) pour obtenir le bénéfice de la préretraite pour des salariés qui toucheraient ainsi 70 % de leur salaire brut, soit, selon la direction, 79 % du salaire net jusqu'à soixante-cinq ans, le F.N.E. jouant le rôle de relais pour la période allant de cinquante-six ans et deux mois à soixante ans et trois mois. Le financement des 70 % serait assuré pour 58 % par les Assedic (elles-mêmes financées par les cotisations des employeurs, des salariés et une participation de l'Etat) et pour 12 % par l'employeur.

La ventilation par unité de production n'a pas été révélée. Pourtant, la seule étude de la « pyramide des âges » indique que les unités les plus touchées devraient être celles de Vénissieux (poids lourds) et l'usine « ponts » de Saint-Priest.

M. Jean-Louis Truchement a présenté les trois volets de l'opération : préretraite, formation du personnel (par reconversion aux techniques nouvelles), déblocage de l'embauche. Le responsable du personnel a particulièrement insisté sur ce troisième volet : *« C'est un signe de santé et de vitalité. Nous pensons accueillir, d'ici à 1984, neuf cent cinquante-huit jeunes diplômés, formés aux techniques nouvelles de l'électronique, de l'informatique, de la robotique ou même aux nouvelles approches commerciales. De même les postes de main-d'œuvre réclameront une qualification supérieure. »* Réponse syndicale : *« Ces embauches ne sont pour l'instant que des promesses. Le passé nous rend prudents sur ce chapitre. »*

« Toutes ces mesures ont été prises pour des raisons conjoncturelles, explique M. Truchement. *Le marché intérieur français plafonne à environ quarante mille véhicules par an et, même si le bilan de l'entreprise sera légèrement positif en 1980, nous avons aujourd'hui, grâce au bon fonctionnement de nos réseaux de vente, des indications inquiétantes sur le niveau des commandes. »* « *Argumentation fausse*, réplique la C.F.D.T. *Si le déclenchement de l'opération est conjoncturel, les causes en sont structurelles : nous redoutons*, précise M. Norbert Aussant, représentant de ce syndicat au comité central d'entreprise, *un redéploiement mondial du marché du poids lourd et nous n'excluons pas des projets de fusion au niveau européen.* » Les noms de Dodge, Volvo et Iveco sont alors avancés sur la base de déclarations antérieures de M. François Zanotti, qui aurait évoqué une *« alliance défensive »* face au Japon.

L'arrivée des jeunes

Les grands axes de la politique de R.V.I. se résument, selon M. Truchement, en trois points : amélioration de la productivité et, donc, des coûts de production ; meilleure gestion ; bataille sur la qualité et la fiabilité. L'arrivée de jeunes — le bureau d'embauche fermé depuis 1977 devrait donc rouvrir — sera un des vecteurs de cette politique. Pour les neuf cent cinquante-huit emplois annoncés — un minimum — *« il s'agira bien d'emplois permanents et non pas de contrats à durée déterminée »*.

Précisons que pour les nouveaux retraités une gamme de mesures d'accompagnement a été annoncée : versement maintenu d'indemnités de licenciements, accumulation des points de retraite. Enfin, les partants ne seront plus considérés comme des demandeurs d'emploi, ce qui, pour la direction, est *« psychologiquement important »*. Cet aspect lui permet de croire au succès de l'opération dans les douze mois à venir correspondant au délai de réflexion accordé aux travailleurs concernés.

« Politique délibérée, inacceptable pour les travailleurs. La direction, sous les directives du pouvoir, supprime à nouveau des emplois » : la C.G.T., qui a procédé mardi dernier à un « vote » sur ces propositions (3 929 suffrages contre 34 et 12 abstentions sur un effectif ouvrier de 5 900) dans les ateliers, a dénoncé, par la voix de M. Gérard Blain, secrétaire syndical, toute la stratégie de R.V.I. Cibles de la C.G.T. : *« les technocrates de Bruxelles »*, le mythe du *« développement par l'exportation »*, *« l'utilisation des hausses de productivité pour supprimer des emplois »*. A cette liste s'ajoute la C.F.D.T. (*« seule la C.G.T. dénonce clairement le plan »*), dont la position est estimée *« peu claire »* en raison du délai de réflexion qu'elle s'est accordé jusqu'au 14 avril, date d'un nouveau comité central d'entreprise qui précisera géographiquement les coupes dans les effectifs. Suspectée de ne pas proposer de *« plan de lutte »*, la C.F.D.T. avait auparavant admis que les départs en préretraite à cinquante-six ans et deux mois sont *« une réponse aux aspirations des travailleurs après une vie de labeur »*, mais elle s'était elle aussi élevée contre les mesures annoncées.

On ne manquera pas de rapprocher la philosophie du nouveau plan R.V.I. (préretraite, embauche de jeunes) avec les propositions du « candidat Giscard d'Estaing ». *« Coïncidence de date*, estime M. Truchement. *Nous avons travaillé sur cette opération depuis trois semaines sans connaître les intentions du président de la République. Cela étant précisé, il est logique d'aborder les mêmes problèmes avec les mêmes solutions, mais il n'est pas du tout évident que l'on puisse aller partout en France et dans le monde vers des âges de retraite de plus en plus bas. »* Paradoxe de telles situations : seuls les salariés d'entreprises en difficulté pourraient bénéficier du progrès social que représenterait la retraite à cinquante-six ans.

A propos de coïncidence, il est par ailleurs évident que le discours syndical relatif à la reconquête du marché intérieur passant par une limitation des importations rencontre les préoccupations de la direction, où l'on s'étonne par exemple de l'hermétisme de certains marchés. En 1980, R.V.I. a vendu... un autobus en République fédérale d'Allemagne.

CLAUDE RÉGENT.

CONJONCTURE

LA S.N.C.F. VA AUGMENTER SES TARIFS A LA FIN DU MOIS DE MARS

Une deuxième hausse est prévue après l'élection

Les tarifs voyageurs de la S.N.C.F. vont augmenter au cours des prochains jours, et en tout état de cause avant la fin du mois de mars. On ignore encore quel sera le montant de cette hausse, mais si le contrat d'entreprise signé en septembre 1979 — pour la période 1980-1982 — entre la société nationale et l'Etat était respecté, elle devrait atteindre environ 13 %.

Reste à savoir si, en cette période, le gouvernement se montrera favorable à une augmentation aussi forte, qui ne serait pas sans répercussion sur l'indice des prix.

L'article 8 du contrat d'entreprise prévoit que les hausses de tarifs doivent entrer en vigueur, chaque année, au 1er janvier, et en tout cas au cours du premier trimestre, à charge pour l'Etat de compenser le manque à gagner occasionné à la S.N.C.F. *« en cas de report de ce mouvement tarifaire au cours du premier trimestre »* (article 12). L'article 8 fixe encore les modalités de calcul des hausses, de telle sorte que celle du plein tarif de 2e classe *« n'excède pas le taux de croissance prévu pour les prix du PIB, corrigé de l'écart constaté au cours des exercices antérieurs entre les évolutions prévues et la réalité »*.

Compte tenu de ces divers facteurs, la S.N.C.F. aurait donc dû, à partir du 1er janvier 1981, augmenter son tarif de 2e classe de 13,2 %. S'il n'en a rien été jusqu'à présent, c'est que cette hausse a quelque peu effrayé le gouvernement, qui a envisagé des moyens susceptibles, au prix de quelques « encoches » au contrat, de rendre la mesure moins douloureuse. La première solution consistait à reporter l'augmentation après les élections, voire après l'été ; en totale contravention avec les engagements de l'Etat, cette formule avait, de plus, l'inconvénient de coûter très cher à l'Etat : il aurait dû verser à la S. N. C. F. environ 1 milliard de francs en compensation du « manque à gagner » qu'il lui imposait.

Une demi-mesure semble donc avoir été trouvée, qui consisterait à n'autoriser qu'une augmentation partielle dans les délais contractuels, suivie d'une autre dans quelques mois, vraisemblablement le 1er septembre. Si, comme on le pense, la hausse autorisée dans les prochains jours est de 6 % à 7 %, l'Etat n'aura ainsi que partiellement contrevenu à ses engagements, tandis que sa dette vis-à-vis de la S.N.C.F. se trouvera réduite à environ 600 millions de francs.

Une telle décision comporte pourtant quelques leçons. D'abord, le contrat d'entreprise ne semble pas représenter une « ardente obligation » pour tout le monde. Ensuite, les contribuables auront finalement à payer le cadeau consenti aux voyageurs. Enfin, cette « subvention », s'ajoutant à celle — d'équilibre — de 2,3 milliards de francs, prévue, elle aussi, par le contrat de 1979, donnera quelques armes supplémentaires aux détracteurs du « panier percé » que représente pour eux la S.N.C.F.

JAMES SARAZIN.

LA POLITIQUE DES PRIX

(Suite de la première page.)

Le nouvelles mesures de libération ne porteraient pour l'essentiel que sur les produits alimentaires, encore soumis à réglementation ou à engagement professionnel. Elles concerneraient ainsi sept morceaux de viande, dont le rumsteak, l'entrecôte et la bavette, les poissons, qui font l'objet d'un blocage de la marge moyenne dans le commerce de gros, les huiles alimentaires, la margarine et la végétaline, le beurre et le lait pasteurisé. Les dispositions viseraient aussi trois fruits (oranges, *mandarines, clémentines) et trois* légumes (poireaux, endives et choux-fleurs). De l'avis des experts officiels, ces différents produits ne représentent pas un poids très lourd dans l'indice des prix.

Seraient également libérés les prix de six boissons-pilotes (café, eau minérale, lait, limonade, jus de fruit, sirop adjuvant) qui font l'objet d'un engagement professionnel de modération. Il en serait de même pour la petite restauration et les menus conseillés dans les restaurants.

En revanche, la libération ne porterait pas sur les prix de certains services dans des secteurs qui ont été jusqu'à présent jugés non concurrentiels. Il s'agit des taxis, des services de dépannage et de remorquage sur les autoroutes, ainsi que de certaines activités portuaires et des pompes funèbres. Surtout, elle ne toucherait pas les deux domaines très importants que constituent l'énergie (carburants, fuel, gaz, électricité...) et la santé.

Les produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale ne bénéficieront donc pas d'un élargissement du régime de liberté surveillée sous lequel ils avaient été placés en mars 1980. Leurs prix continueront à enregistrer deux fois par an des hausses dites conjoncturelles. En ce qui concerne les médicaments non remboursables, les prix ont été libérés depuis près de quatre ans.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

Exercice 1980

Durant l'année écoulée, la Compagnie du crédit universel et ses cinq filiales ont distribué 3 275 millions de francs de nouveaux concours, en capital, les engagements de leur clientèle, produits à recevoir inclus, atteignant 6 542 millions de francs au 31 décembre.

Le bénéfice net global après impôts de la Société en participation qui les réunit s'établit à 44,4 millions de francs pour 1980, abstraction faite des dividendes reçus de ses filiales par la Compagnie du crédit universel, soit 27,5 millions de francs après imposition correspondante. En y incluant ces derniers, le bénéfice net de la Compagnie du crédit universel ressort à 44 258 950,95 F, ceux de ses filiales, qu'elle contrôle à plus de 99 %, se décomposant comme suit : Crédit universel, 19 259 257,84 F ; Universal Factoring, 900 917,82 F ; Locunivers, 6 334 751,02 F ; Unifimo, 1 million 127 174,13 F, Locationfor, 22 237,46 F.

Pour ces filiales, les distributions proposées, qui reviendront presque intégralement à la société mère, forment un total de 26,7 millions de francs, soit un dividende net par action de 26 F pour Crédit universel, 20 F pour Universal Factoring, 76 F pour Locunivers et 10 F pour Unifimo (Locationfor reportant à nouveau son bénéfice, après dotations aux réserves réglementées).

Le conseil d'administration de la Compagnie du crédit universel proposera, pour sa part, de répartir aux actionnaires une somme de 32 millions 795 280 F (contre 29 515 752 F pour l'année précédente), le dividende net unitaire étant porté de 27 F pour 1979 à 30 F pour 1980, soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 45 F par action. Sur la base d'un cours actuel voisin de 365 F, le rendement du titre dépasserait ainsi 12 %.

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

Le Banco nacional de credito rural vient de signer à Paris, au cours d'une cérémonie organisée par la Caisse nationale de crédit agricole, une convention de crédit de 350 millions de dollars U.S. avec un consortium de trente-neuf banques rassemblées par la Caisse nationale de crédit agricole et International Mexican Bank Ltd (INTERMEX).

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS

PARIS

BOURSE DE PARIS 12 MA

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

12 MARS

Marché soutenu

Encore une fois un peu plus faible en début de séance, le marché a très vite rattrapé, jeudi, son léger retard initial et, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait même une toute petite avance de 0,10 %.

C'est l'action Michelin (+ 3,4 %), sur laquelle certains investisseurs parient à terme, qui a relancé la machine, aidée en cela quelques instants plus tard par le Suez, qui a rebondi de 3,3 % après sa récente pause.

« Toutes ces opérations particulières sont psychologiquement bonnes pour la Bourse », nous déclarait un gérant de SICAV, qui explique d'autre part la bonne tenue du marché par l'abondance des liquidités, l'obligation pour les organismes de placement collectif de conserver 60 % d'actions dans leurs portefeuilles, le placement des derniers fonds recueillis en 1980 par les SICAV-Monory avant le 31 mars et la quasi-certitude de la réélection de M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République. Ce gérant se posait néanmoins la question de savoir ce qui se produira après le 10 mai, quand la Bourse se retrouvera confrontée à l'environnement, si le nouveau gouvernement en place se décidait, comme quelques autres à l'étranger, à agir par aggravation de la fiscalité. Dans l'intervalle, il n'excluait pas une intervention des « gendarmes », surtout entre les deux tours, pour éviter une glissade trop prononcée.

Le prix de l'or est un peu remonté à Londres : 477,50 dollars l'once contre 476,25 dollars, mais il a chuté à Paris avec le lingot à 83 995 F (– 1 005 F) et le napoléon à 850,10 F (– 9,90 F) après 850 F.

Le volume des transactions a encore augmenté, passant de 19,52 à 22,08 millions de francs.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

I.T.T. — Le groupe américain a plus que doublé ses bénéfices en 1980 : leur montant est passé de 383,1 à 894,3 millions de dollars. Les résultats de l'exercice précédent, il est vrai, avaient été affectés par la constitution d'une provision de 336 millions de dollars, passée en profits et pertes à la suite de la fermeture d'une papeterie dans la province du Québec. En outre, les pertes de changes du groupe avaient atteint 81,9 millions de dollars, alors que, l'an dernier, elles se sont seulement élevées à 5,3 millions de dollars. Le président craint que les opérations de changes en 1981 ne compromettent les améliorations de profits escomptées pour la seconde partie de l'année.

L'AIR LIQUIDE. — Le dividende global est maintenu à 17,25 F pour 1980, malgré un bénéfice hors plus-values accru de 30 % à 323,49 millions de francs. Il s'applique, il est vrai, à un capital augmenté gratuitement (1 pour 6) de 16,6 %, mais qui tient tout juste compte de l'inflation.

U.I.S. — Bénéfice net pour 1980 : 86,5 millions de francs (+ 15 %). Le dividende global, soit 31,67 F, est seulement majoré de 13 %.

LAFARGE COPPÉE. — Le résultat net social hors plus-values pour 1980 atteint 165,82 millions de francs (+ 17 %). Le bénéfice net consolidé (part du groupe) s'élève à 350 millions de francs (+ 21,9 %). Le dividende global est majoré de 15 % à 25,875 F.

NORD-EST. — Le bénéfice d'exploitation pour 1980 se monte à 52,3 millions de francs (+ 17,3 %). Néanmoins, compte tenu de la constitution d'une importante provision pour dépréciation de titres, les comptes se soldent par une perte de 195 millions. Le dividende sera toutefois majoré de 19 % à 3,75 F. Son montant sera prélevé sur les réserves.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	10 mars	11 mars
Valeurs françaises	100,2	100,6
Valeurs étrangères	105,3	104,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,8	111,7

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 mars ..... 11 5/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/3	12/3
1 dollar (en yens)	207 -	207,15

NEW-YORK

Nouvelle baisse

Des ventes bénéficiaires ont à nouveau pesé sur la tendance mercredi à Wall Street. Toutefois, le nouveau recul des cours qu'elles ont occasionné n'a pas été très important, leur impact ayant été en partie atténué par quelques hausses spéculatives sur une sélection des valeurs comme Ralston Purina et St Joe Minerals, dont les titres font l'objet d'une OPA par Seagram (voir d'autre part). Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 967,67, soit à 4,99 points en dessous de son niveau précédent.

Quoique toujours assez forte, l'activité a diminué, 47,39 millions de titres ayant changé de mains contre 56,61 millions la veille.

De l'avis général, le marché est entré dans une phase d'expectative. Les experts sont partagés sur l'évolution de la situation économique et nul ne s'aventure à prédire ce que le Congrès retiendra du plan Reagan. En attendant, les ventes au détail, qui avaient fortement augmenté en janvier (+ 2,9%), ont beaucoup plus faiblement progressé le mois dernier (+ 0,9%). Ce facteur n'a pas été étranger à la réticence des opérateurs.

Sur 1 894 valeurs traitées, 870 ont baissé et 635 ont monté.

VALEURS	Cours 10 mars	Cours 11 mars
Alcoa	34 1/8	34 3/8
A.T.T.	50 1/2	51 5/8
Boeing	35 1/4	34 1/2
Chase Manhattan Bank	46 7/8	46
Du Pont de Nemours	49 1/2	49 1/8
Eastman Kodak	79 1/8	79 1/8
Exxon	70 1/4	69 5/8
Ford	21 3/4	21 7/8
General Electric	67 1/4	66 1/2
General Foods	34 1/4	32 3/8
General Motors	51 1/4	50 3/8
Goodyear	18 1/2	18 3/8
I.B.M.	62 1/2	62 1/4
I.T.T.	29 7/8	29 5/8
Kennecott	25 7/8	27
Mobil Oil	64 1/4	63 7/8
Pfizer	52	52 1/2
Schlumberger	102 1/8	100 3/4
Texaco	37 3/8	37 1/8
U.A.L. Inc.		23 3/4
Union Carbide	59	58 5/8
U.S. Steel	30 1/8	30
Westinghouse	29 1/2	29 1/4
Xerox Corp.	55 3/4	55

BOURSE DE PARIS — 12 MARS — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 90	1 340
5 %	41 05	0 548
3 % amort. 45-54	71	1 841
4 1/4 % 1963	95	2 121
Emp. N. Eq. 6 % 66	....	2 679
Emp. N. Eq. 6 % 67	99 50	4 685
Emp. 7 % 1973	7580	..
Emp. 8,80 % 77	98 20	7 088
Emp. 9,80 % 78	81 40	6 551
E.D.F. 7,8 % 61	....	1 004
E.D.F. 14,5 % 80-92	....	10 297
Ch. France 3 %	195 50	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	771	771
Ass. Groupe Paris-Vie	1910	....
Concorde	340	340
Epargne de France	379	....
Financ. Victoire	291	293
France I.A.R.D.	145	145
GAN (Sté Centr.)	749	752

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	169	170
Sicomer	179	179
Softbus	223	....
Rodamco	243 80	245

Autres valeurs hors cote

Alser	128	....
Cellulose du Pin	34	....
Coparex	600	600
Iéna Industries	13	....
La Mure	90	....
Métallurgique Minière	162	166
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	410	410
Promotis	279	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufinex	223	....
Voyer S.A.	1 45	1 56
Rorento NV	288 50	282 10

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2460	4,5 % 1973	2450	2425	2425	2410
3100	C.N.E. 3 %	3008	3001	3001	3001
475	Afrique Occ.	521	524	528	514
495	Air Liquide	491 10	491	490	490
111	Als. Part. Ind.	125	124	124	124
380	Als. Superm.	371	370	370	370
240	E.J. Lefebvre	241 10	240	240	236 20
130	E. Saun.-Duv.	129 80	126	126	124
540	Essilor	551	552	552	541
245	Esso S.A.F.	267	271	272 30	269
335	Eurafrance	340	342	342	342
1050	Europe n°1	1046	1035	1040	1025
475	Facom	524	522	522	522
70	Nouvelles Gal.	75 40	75 40	75 40	74 50
290	Olida-Caby	325	328	328	325
101	Opfi-Paribas	106 10	106	106	104 80
104	Papet. Gascogne	99 90	100	100	98
119	Paris-France	120	119 60	119 60	117 30
107	Pechelbronn	105	105	105	103 10
92	PUK	100 90	100 10	100 20	99 70
300	U.I.S.	296	296	295	299 50
161	U.C.B.	160	159	159	158
160	Un. Fr. Banque	173	172 80	172 80	172 80
155	U.T.A.	161	160	160	160 10
7 50	Usinor	8 65	8 65	8 65	8 50
93	— (obl.)	94 50	94 50	94 50	94 50
245	Gen. Motors	251	248	248	246 30
49	Goldfields	48 40	47 80	47 50	46 80
87	Harmony	88 40	89 40	89 80	89 40
8	Hitachi	8 15	8 20	8 20	8 15
265	Hoechst Akt.	269 50	269	269	267 10
33	Imp. Chemical	27 90	27	27 50	26 50
376	Exxon Corp.	353 40	350 60	350 60	345
105	Ford Motor	110	110	110	108
230	Free State	212 50	216 50	216 50	215 10
88	Gencor	88 10	89 50	89 40	87 80
320	Gen. Electr.	336 60	338 20	338 20	338 20
380	West Drief.	351 10	347	350	352
260	West Deep	249 50	251 90	251 10	254
356	West Hold.	329	325	326	330 10
285	Xerox Corp.	282	280	280	280 50
2 70	Zambia Corp.	2 93	2 92	2 95	2 91

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 12/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 990	4 984	4 860	5 110
Allemagne (100 DM)	235 820	235 820	229	241
Belgique (100 F)	14 392	14 390	13 500	14 200
Pays Bas (100 fl.)	213 270	213 130	206	217
Danemark (100 krd)	75 040	75 030	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 460	92 390	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 074	11 064	10 700	11 300
Grèce (100 drachmes)	9 702	9 702	....	....
Italie (1 000 lires)	4 868	4 883	4 600	5
Suisse (100 fr.)	257 600	257 280	252	265
Suède (100 krs)	107 970	108 030	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 340	33 305	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 793	5 792	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 800	8 800	8 300	9 200
Canada ($ can 1)	4 171	4 159	4 030	4 280
Japon (100 yens)	2 402	2 402	2 320	2 450

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 12/3
Or fin (kilo en barre)	85100	84200
Or fin (en lingot)	85000	83995
Pièce française (20 fr)	860	850 10
Pièce française (10 fr)	479	468
Pièce suisse (20 fr)	600	595
Pièce latine (20 fr)	581	573 20
Souverain	750	740
Pièce de 20 dollars	3298 60	3250
Pièce de 10 dollars	1500	1545
Pièce de 5 dollars	775	785
Pièce de 50 pesos	3369	3310
Pièce de 10 florins	611	611 50

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A l'approche de l'expiration du « dernier ultimatum »

La situation des passagers de l'avion pakistanais retenus en otages à Damas est très critique

C'est ce jeudi après-midi 12 mars à 16 heures G.M.T. (17 heures française) qu'expire le « dernier » ultimatum des pirates de l'air qui détiennent cent deux passagers en otage depuis dix jours à bord d'un avion de la compagnie aérienne Pia, actuellement sur l'aéroport de Damas. Selon l'agence syrienne d'information SANA, le chef des pirates de l'air a menacé d'exécuter les trois otages américains *« si les revendications des ravisseurs ne sont pas satisfaites »* avant l'expiration du nouveau délai.

Une « importante communication »

L'ambassadeur du Pakistan, M. Sarfanaz Khan, de retour d'Islamabad, serait porteur d'une *« importante communication »*, dont la teneur n'a pas été révélée. Il est, en outre, accompagné de parents des deux des pirates de l'air : il s'agit, dit-on de source pakistanaise, du père du chef du commando, M. Salamullab Khan, qui se fait appeler Mohammad Alamgir, et du frère d'un autre terroriste, M. Bari Khan. Tous deux se trouvaient en prison à la suite du meurtre d'un étudiant de droite. Les autorités pakistanaises affirment que le groupe responsable du détournement est une organisation terroriste gauchiste, Al Zulfikar, qu'elles accusent aussi d'avoir organisé la tentative d'attentat déjouée lors du passage du pape à Karachi.

D'autre part, M. Waldheim a lancé mercredi un appel aux auteurs du détournement d'avion, leur demandant de s'abstenir de toutes mesures qui puissent mettre en danger des vies innocentes et de libérer immédiatement les otages.

L'agence Tass a accusé, mercredi, Islamabad d'utiliser *« l'incident du détournement »* pour déclencher une *« vaste campagne de menaces et d'accusations »* contre l'opposition intérieure et pour faire de la propagande contre l'Afghanistan et l'U.R.S.S. dont la position est *« dénaturée »*. Moscou, en effet, *« a toujours été et reste fermement opposé à toute tentative de détournement d'avion par méthodes terroristes »*. — (A.F.P.)

Le pourvoi en cassation de Philippe Maurice sera examiné le 19 mars

La chambre criminelle de la Cour de cassation examinera, le jeudi 19 mars, le pourvoi formé par Philippe Maurice contre l'arrêt de la cour d'assises de Paris qui l'a condamné à la peine de mort le 28 octobre 1980, après l'avoir déclaré coupable du meurtre avec préméditation d'un gardien de la paix, M. Gérard Croux, et lui avoir refusé les circonstances atténuantes.

La chambre criminelle, qui sera présidée par M. Pierre Mongin, aura à entendre d'abord son conseiller rapporteur, puis les observations des deux avocats aux conseils qui soutiennent le pourvoi, Mes Claire et Philippe Waquet, et les conclusions de M. Pierre Clerget, avocat général.

Sans que l'on sache encore quels sont les moyens invoqués par les avocats chargés de soutenir le pourvoi, on s'attend à une audience de plusieurs heures susceptible d'entraîner un délibéré assez long dont l'issue reste incertaine.

Rappelons que la chambre criminelle a cassé, le 5 mars, l'arrêt de condamnation à mort prononcé par la cour d'assises du Pas-de-Calais contre Jean-Luc Rivière et Mohamed Chara. Après l'examen du pourvoi de Philippe Maurice, il lui restera à statuer sur ceux de Paul Laplace et Bruno Albert, condamnés le 28 janvier par la cour d'assises de Saône-et-Loire, et d'Yves Maupetit, dernier condamné à mort en date le 25 février par les assises du Val-de-Marne.

Auparavant, le premier président de la Cour de cassation devra statuer sur une requête en faux déposée entre ses mains par Me Philippe Waquet au nom d'un autre condamné à mort, Jean-Jacques Nicolas, en attente depuis le 26 novembre 1980, jour de la fin de son procès devant les assises des Ardennes. L'examen du pourvoi reste pour lui subordonné au sort qui sera réservé à cette requête.

D'autre part, Jean-Jacques Maurice, frère de Philippe Maurice, et lui-même repris de justice, actuellement en fuite, aurait tenté de tirer, le mercredi 11 mars, vers 22 heures, sur une amie, Mlle Corinne Didio, vingt-trois ans, qui réside à Sceaux (Hauts-de-Seine). C'est du moins ce que celle-ci a déclaré aux policiers de la brigade criminelle. Elle a affirmé qu'à la suite d'une dispute Jean-Jacques Maurice, armée d'un pistolet, aurait tiré un coup de feu qui ne l'aurait pas atteinte.

UN CAR EST ENSEVELI SOUS UNE AVALANCHE PRÈS DE CHAMONIX

Chamonix (A.F.P.). — Un car a été enseveli sous une avalanche sur la route du col des Montets, près de Chamonix, jeudi 12 mars en début d'après-midi, indique la gendarmerie de Chamonix (Haute-Savoie).

Les gendarmes ont envoyé d'importants secours sur place. Il y aurait une quinzaine de blessés.

TROIS INCULPATIONS A ROANNE DANS UNE AFFAIRE DE FAILLITE FRAUDULEUSE

Saint-Etienne. — La section financière du S.R.P.J. de Lyon mène une enquête sur la faillite d'une société de Roanne (Loire), la SARL Fitness Sportswear, qui a déjà abouti à l'inculpation le 3 mars de son gérant, M. Raymond Marcillac, soixante-trois ans, ancien chef du service des sports de l'O.R.T.F., suivie, le 9 mars, de celle de M. Dominique Bruggman et de l'interpellation, mardi 10 mars, à Paris, de M. Gabriel Rebboah, considéré comme le « cerveau » de l'affaire et inculpé, lui aussi, par le magistrat instructeur chargé du dossier au tribunal de grande instance de Roanne, Mlle Monique Exartier.

La SARL Fitness Sportswear avait repris en location-gérance, au début de 1980, une autre société de bonneterie de Roanne la S.A. Vebe, spécialisée dans la layette, employant une quarantaine de personnes et mise en règlement judiciaire le 9 janvier 1980. Gérant de la nouvelle société qu'il dirigeait de Paris, M. Marcillac ne devait pas réussir dans son entreprise de gestionaire. A son tour, la Fitness Sportswear connut des difficultés qui devaient aboutir à la faillite frauduleuse aujourd'hui reprochée.

La vérification de la trésorerie a fait apparaître un détournement de fonds estimé à environ 8 millions de francs. Bien qu'il ait affirmé avoir ignoré les malversations, M. Marcillac est inculpé d'abus de biens sociaux et détournement d'actif. Il a été placé sous contrôle judiciaire. Quant à MM. Bruggman et Rebboah, ils sont gérants de trois sociétés parisiennes, Phyto-France, Phyto-Internationnal et Performance-Concept qui auraient bénéficié de traites de cavalerie tirées au préjudice de la société roannaise. — (Corresp.).

● *M. Michel Guy, ancien secrétaire à la culture*, qui avait déjà obtenu en référé la suppression d'une page du livre de M. Roger Peyrefitte *Propos secrets II* (Albin Michel) portant atteinte à sa vie privée (*le Monde* du 15 juillet 1980), a gagné mercredi 11 mars son procès en diffamation contre M. Roger Peyrefitte et son éditeur. La première chambre civile de Paris, que présidait Mme Simone Rozès, a condamné l'éditeur et l'auteur à verser, solidairement, 20 000 francs de dommages-intérêts à M. Guy. M. Roger Peyrefitte ayant renouvelé cette atteinte à la vie privée de M. Guy à France-Inter devra verser en outre 10 000 francs de dommages-intérêts. Enfin, l'hebdomadaire *Minute*, qui, le 8 juillet 1980, avait reproduit le passage en cause, est condamné à 8 000 francs de dommages-intérêts.

Les honoraires médicaux

VERS UNE AUGMENTATION DU TARIF DE LA VISITE

Le tarif « V » de la visite médicale accepté au remboursement par les caisses d'assurance-maladie, actuellement de 60 francs, devrait, sauf surprise, être augmenté à partir de la fin du mois de mars. Au cours de la séance de négociations du 11 mars entre les signataires de la convention régissant les relations entres les caisses et les médecins, M. Coudreau, le directeur de la caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés, a *« enregistré une proposition d'acompte »*, une augmentation transitoire en attendant les prochaines négociations tarifaires.

Cette acceptation marque, semble-t-il, une volonté politique de parvenir à un début d'accord rapide avec les médecins signataires de la convention sur l'augmentation du « V ». M. Derlin, président de la caisse, en avait émis d'ailleurs le souhait, dans un communiqué du 25 janvier.

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.), qui a signé tardivement la convention, avait demandé un « réajustement » immédiat du « V », évalué précédemment par elle à 14 francs (*le Monde* du 30 janvier 1981). La C.S.M.F s'est finalement ralliée à l'idée d'un simple « acompte », qui ne préjuge en rien de la future réévaluation des tarifs. Cet acompte, selon la C.S.M.F., pourrait être de 6 francs, soit une augmentation de 10 %, et entrer en application vers la fin du mois.

● *Le Centre national des indépendants et paysans* se prononcera le 5 avril sur le nom du candidat qu'il soutiendra lors de l'élection présidentielle. Avant cette date, M. Philippe Malaud, président de la formation, demandera une entrevue à chacun des candidats jugés « libéraux » et assurés de recueillir cinq cents parrainages. La direction du CNIP rappelle aux élus et responsables départementaux du CNIP que, jusqu'au 5 avril, il leur est demandé de s'abstenir de participer à tout comité de soutien.

SOUS LA PRESSION DE LA C.G.T.

La grève s'étend chez les conducteurs de bus parisiens

La paralysie partielle du réseau d'autobus parisiens continue. Elle s'est même aggravée ce jeudi 12 mars, dans la matinée. D'abord parce que les grévistes, jusqu'à 9 heures, barraient la sortie de trois dépôts du nord-est de Paris. Ensuite, parce que le mouvement est mieux suivi que les jours précédents. Il y avait, d'après la direction, 26 % de grévistes le mercredi 11 mars, il y en a 30 % ce jeudi 12. Pourtant, le syndicat autonome, qui, comme la C.G.T. et la C.F.D.T., avait donné une consigne d'arrêt de travail pour le mercredi, l'a retiré pour le jeudi.

L'unité d'action syndicale, en effet, ne se réalise guère dans ce conflit. Certes, tous les syndicats sont très sensibilisés par l'accroissement du nombre d'agressions contre les conducteurs d'autobus ou les passagers. C.G.T., C.F.D.T. et autonome sont ainsi d'accord pour demander la présence de deux agents par voiture après 21 heures. Mais le « forcing » de la C.G.T. ne fait pas l'unanimité.

Ainsi, les autonomes ne se sont mis en grève que parce qu'ils n'acceptaient pas les sanctions pécuniaires frappant les conducteurs qui ont cessé le travail sans qu'il y eût préavis de grève. Ils estiment que c'est leur seule façon de réagir après une agression. Sur ce point, ils ont obtenu satisfaction lors d'une rencontre avec le directeur du réseau routier de la R.A.T.P., M. Maurice Bourgoin, le mercredi 11 mars.

En revanche, la direction a refusé de mettre deux agents sur les lignes les plus dangereuses. Elle a simplement annoncé que six cents voitures munies d'une cabine de protection seraient mises en service à partir du mois de juillet 1981, qu'un système d'alarme discret allait être progressivement mis en place et que les rondes d'agents de maîtrise en voiture allaient être renforcées.

Mais M. Bourgoin a maintenu les trois jours de mise à pied pour les conducteurs ayant utilisé leur autobus pour manifester. Le syndicat autonome condamne d'ailleurs cette utilisation *« du matériel appartenant à la collectivité »*. La C.F.D.T. est, elle-même, réservée. La C.G.T. n'en a pas moins maintenu son intention de manifester de cette façon ce jeudi matin devant le ministère des transports pour demander la levée des sanctions et l'amélioration des conditions de sécurité. La C.F.D.T. doit participer, à pied, à cette manifestation.

A Paris

GRÈVE DES CONSEILLERS EN FORMATION CONTINUE

La grande majorité des cinquante-deux conseillers en formation continue (C.F.C.) de Paris, qui sont des enseignants mis à la disposition du recteur auprès des groupements d'établissements de l'éducation (GRETA), ont observé une grève de vingt-quatre heures, mercredi 11 mars, pour protester contre le rappel d'une petite dizaine d'entre eux à la formation initiale.

La délégation académique à la formation continue (DAFCO), qui a pris cette décision, considère que l'activité actuelle des GRETA de Paris est, notamment, « caractérisée par l'insuffisance des actions organisées en négociation avec les entreprises », et elle entend mettre en place des « enseignants-techniciens ».

Les syndicats estiment, eux, que la nouvelle politique de formation professionnelle continue s'oriente vers le marketing et la rentabilisation et qu'il s'agit de soumettre les C.F.C. à la politique du pouvoir et à la stratégie des entreprises. A plus ou moins long terme, ils craignent que les C.F.C. venus de l'enseignement ne soient remplacés par des gestionnaires, des managers, et que des pans entiers de la formation continue, glissent dans le secteur privé.

Les négociations engagées entre les syndicats et Mme Roze, nouvelle déléguée académique, ont jusqu'à présent échoué et un nouveau mot d'ordre de grève a été lancé pour le mardi 17 mars.

M. FRANÇOIS LÉVY EST NOMMÉ VICE-PRÉSIDENT DE LA R.A.T.P.

M. François Lévy, ingénieur général des Ponts et Chaussées, a été nommé le 11 mars vice-président du conseil d'administration de la Régie autonome des transports parisiens, poste vacant depuis de nombreuses années.

M. Roger Belin, président de la R.A.T.P., aura soixante-cinq ans le 21 mars prochain. Les statuts de la Régie l'obligent à abandonner à cette date ce poste qu'il occupe depuis 1964 (M. Belin est, par ailleurs, conseiller d'Etat et la limite d'âge pour cette fonction est de soixante-huit ans).

Le gouvernement ne s'est pas encore prononcé sur la désignation de son successeur. Plusieurs noms sont évoqués : soit de personnalités extérieures, soit d'actuels dirigeants de la Régie. En attendant, il était indispensable que le conseil d'administration de la R.A.T.P. ait un vice-président pour assurer l'intérim de la présidence.

[Né le 12 mars 1921 à Paris, M. François Lévy a été directeur de la division études et programmes au service régional de l'équipement de la région parisienne, puis, d'avril 1974 à mars 1978, directeur départemental de l'équipement en Seine-Saint-Denis. Depuis, M. Lévy est chef de la mission d'inspection générale de contrôle des villes nouvelles. En avril 1980, il a été nommé président du comité technique de l'électricité au ministère de l'industrie. Il est administrateur de la R.A.T.P., en qualité de représentant du ministre des transports, depuis septembre 1978.]

LE « GRAND AIGLE D'OR » DE LA VILLE DE NICE A NATHALIE SARRAUTE

Le « grand aigle d'or » de la ville de Nice a été décerné à Nathalie Sarraute « pour l'ensemble de son œuvre ». Doté de 30 000 F, ce prix est traditionnellement remis au cours du Festival international du livre de Nice qui se tiendra cette année du 11 au 15 avril.

[Née le 18 juillet 1900 à Ivanovo (Russie), Nathalie Sarraute qui est la mère de notre collaboratrice Claude Sarraute, a fait ses études à Paris et à Oxford. Elle a abandonné sa profession d'avocate pour se consacrer à la littérature. Elle fut remarquée par Jean-Paul Sartre qui préfaça son second ouvrage, *Portrait d'un inconnu* (1948). Parmi son œuvre qui la rattache au courant du « nouveau roman », on doit citer *Tropismes* (1939), *Martereau* (1953), *l'Ère du soupçon* (1956), *les Fruits d'or* (1963) qui lui valut le prix international de littérature, *Disent les imbéciles* (1976). Nathalie Sarraute a écrit aussi un certain nombre de pièces de théâtre, notamment *le Mensonge* (1966), *Elle est là* (1978), etc. La plupart de ses ouvrages ont été publiés chez Gallimard.]



Le numéro du « Monde » daté 12 mars 1981 a été tiré à 545 107 exemplaires.





